TROIS ANS

DE

CAMPAGNE AU SÉNÉGAL

Le 12 mai 1859, je reçus l'ordre de prendre à Rochefort le commandement de l'*Étoile*, aviso à vapeur de 100 chevaux construit pour la navigation du Danube. La guerre imminente en ce moment avec l'Autriche avait fait changer la destination de ce bâtiment. Au lieu d'aller protéger nos intérêts commerciaux dans des pays européens, l'*Étoile* était appelée à la station du Sénégal, et devait faire partie de ces nombreux *steamers* qui, par le grand fleuve africain et les nombreux *marigots* de son delta, font rayonner notre influence de Saint-Louis sur les contrées environnantes.

Le 22 juin à midi, l'*Étoile* quittait la rade de l'île d'Aix; le 1er juillet à minuit, nous laissions tomber l'ancre devant Santa-Cruz de Ténériffe; le 10, après une relâche de cinq jours employés à compléter nos approvisionnemens, nous reconnaissions la terre d'Afrique, dont les dunes stériles se déroulaient à perte de vue sur notre gauche, océan de sable aussi monotone, aussi perfide, aussi dangereux que celui qui nous portait. A neuf heures du matin, la tour de N'Diago, près de laquelle apparaît encore, comme un rappel à la prudence, le squelette de la frégate le *Caraïbe*, surgissait à nos regards, et nous avertissait que nous étions au nord de la ville de Saint-Louis du Sénégal. Bientôt les maisons blanches de la capitale de nos établissemens se dessinèrent à l'horizon. A midi, nous franchissions la barre du fleuve, et quelques instans après nous mouillions en face de l'hôtel du gouverneur, dont nos canons saluèrent

le pavillon de commandement d'une salve de treize coups. L'*Étoile* avait accompli sans obstacle sa première traversée.

I.

Quoiqu'on ait beaucoup écrit sur le Sénégal (1), cependant notre colonie de l'Afrique occidentale reste encore un pays bien peu connu. La géographie même du pays est encore à faire en grande partie, et le chaos des races qui l'habitent est mal débrouillé. Il n'est donc point hors de propos, pour la clarté de notre récit, d'établir succinctement la situation de la colonie au moment de notre arrivée. « Le Sénégal sépare le pays des Noirs du pays des Maures, » c'est ainsi qu'un célèbre écrivain arabe du moyen âge, Ibn-Kaldoun, commence sa description du Sénégal. Si cette phrase est aussi juste aujourd'hui qu'à cette époque au point de vue géographique, elle l'est bien plus au point de vue politique. En remontant le fleuve de l'ouest à l'est, les vastes solitudes de la rive droite voient errer du nord au sud, sur une étendue de plus de cent lieues, les tribus maures sans nombre qui composent les trois nations des Trarza, des Brakna et des Dowich, auxquelles on peut joindre, au-dessus de Bakel, celles des Ouled-Embarik, des Ouled-en-Naceur, des Askeur, etc. Toutes, à l'époque de la saison sèche, se portent sur les bords du fleuve riches en pâturages, où les appellent d'ailleurs les relations d'échange avec les traitans de Saint-Louis. La durée de cette saison marque celle de leur séjour sur ses rives. Dès le mois de juin, elles se mettent en marche vers les hauts plateaux de l'intérieur, à l'abri des émanations meurtrières des plaines inondées et des myriades d'insectes, fléau des bestiaux, que font naître les premières ondées de l'hivernage. Les deux premières des nations que nous venons de nommer, les Trarza et les Brakna, descendent des tribus arabes de race pure qui, vers le XIe siècle de notre ère, ont conquis le pays sur les tribus berbères des Zenaga. Malgré leurs dénégations, les Dowich, depuis longtemps affranchis de toute dépendance, descendent des tribus dont les Arabes conquirent le territoire; mais les souvenirs de la conquête ayant donné la signification de tributaire au mot de *zenaga*, on comprend que l'orgueil des Dowich repousse ce dernier nom; pourtant ces tribus ont eu leur jour dans l'histoire, et si le grand fleuve s'appelle Sénégal de leur nom de Zenaga, l'invasion de l'Espagne par les Almoravides (El-

(1) Parmi ces nombreux travaux, une place distinguée appartient à quelques études publiées dans la *Revue* même, — *le Sénégal*, par M. Cottu, livraison du 15 janvier 1845, et le tableau tracé de notre situation coloniale à une époque plus récente par M. J. Duval, livraisons du 1er et du 15 octobre 1858.

Mourabetin), sous les ordres de Yousef-ben-Tachfin, Zenaga de la tribu des Lamtouna (1), la fondation d'un empire qui comprenait la Berbérie, le Sahara, les îles Baléares, la Sicile, attestent leur splendeur à jamais éclipsée.

Quant à la rive gauche, la rive des noirs, les divisions sont encore plus nombreuses, les races plus variées, les progrès de la civilisation plus inégaux, les constitutions politiques plus diverses. Chaque pays de la rive des noirs, chacune des races qui l'habitent exigeraient, pour être connus, des développemens qui dépasseraient le cadre que nous nous sommes tracé. Nous n'entrerons que dans les détails indispensables. — Le Cayor, le Oualo, le Fouta sénégalais, le Goy et le Bondou, tels sont les principaux états entre lesquels se subdivisent les immenses régions du bassin méridional du grand fleuve. En ajoutant à ces noms ceux du Djiolof, qui touche le Fouta, le Oualo et le Cayor, du Sin, du Salum et du Baol, pays qui, par leur constitution géologique et géographique, par les races qui les habitent, semblent le prolongement du Cayor, et qui d'ailleurs subissent aujourd'hui notre influence politique, nous aurons désigné les régions les plus importantes du Sénégal que couvre la race noire. Sur tous les peuples de cette race, dans un avenir plus ou moins prochain, notre civilisation est appelée à réagir définitivement, soit par la force matérielle, soit par la force plus grande des principes qu'elle représente. Quelques-uns ou plutôt tous déjà ont subi cette action, mais à des degrés bien divers, et, chose étrange au premier abord, c'est surtout, si nous en exceptons Saint-Louis et son territoire restreint, c'est surtout parmi les populations extrêmes du Goy et du Gadiaga, c'est-à-dire celles des environs de Bakel et du haut du fleuve, que notre présence et notre contact ont imprimé les plus fortes traces. Le Cayor, dans le territoire duquel est enclavée l'île de Saint-Louis, est entré le dernier dans le courant de nos idées, et il n'a pas fallu moins de huit expéditions successives, conduites avec la plus grande vigueur, pour lui imposer en 1861 un traité de paix constatant que sa résistance était brisée.

La race oualo forme l'élément essentiel des populations qui habitent le Djiolof, le Oualo, le Cayor, le Sin, le Salum, etc. Les *braks* (rois) du Oualo, les *damels* (rois) du Cayor, les chefs des autres pays que nous avons cités, reconnaissant la suprématie féodale du *bour-djiolof* (roi du Djiolof) (2), s'inclinent devant les traditions de sa puissance, aujourd'hui déchue : traditions qui montrent, dans un temps peu reculé d'ailleurs, le *bour-djiolof* comme le chef su-

(1) Léon Faidherbe, *Notice sur le Sénégal*, p. 20.

(2) « Il est encore admis que si les rois du Sin, du Baol, du Cayor et du Oualo se trouvaient en présence du *bour-djiolof*, celui-ci aurait seul le droit de s'asseoir sur un siége élevé. » (F. Carrère, *la Sénégambie française*.)

prême de tous ces pays. Il est donc évident que le foyer de la race oualo est le Djiolof, et que, par suite de l'isolement géographique de ce dernier pays, cette race est une race autochthone.

Telles ne sont point les populations du Fouta sénégalais. Du croisement des habitans primitifs, très probablement de race oualo, et des conquérans *peuls* ou *fellatahs*, dont les tribus sans mélange constituent encore un des élémens les plus considérables de la population, a surgi une race qui se distingue de celles dont elle a tiré son origine moins encore par les caractères physiques que par les qualités morales et intellectuelles. Pleins d'énergie, mobiles dans leurs goûts, dans leurs projets et leur conduite, les Toucouleurs du Fouta ont pour passion dominante un sentiment de fierté individuelle, et surtout d'indépendance politique de tribu à tribu, qui ne fléchit que devant le fanatisme religieux. Divisées sur tous les autres points, hostiles l'une à l'autre, et sans respect pour le lien fédératif, qui semble les placer sous l'autorité politique et religieuse de l'*almamy* (1), ces populations aux noms, aux intérêts si divers, peuvent, sous la main d'un prophète leur parlant au nom du ciel, comme Al-Agui-Oumar, devenir par leur union momentanée le pouvoir prépondérant de cette partie de l'Afrique. Les traditions qui se rattachent aux noms de Danfodio et d'Abd-oul-Kader, aussi bien que l'histoire de ces derniers temps, montrent que ce fanatisme religieux peut causer les révolutions les plus subites et les plus fatales aux progrès de la civilisation européenne. Tandis que Gorée et ses dépendances, Rufisque, Joal et Kaolack, d'un côté, Saint-Louis et ses dépendances de l'autre, assurent notre influence sur le Baol, le Sin, le Salum et le Cayor, tandis que le Oualo, par le voisinage de Saint-Louis et celui des postes de Lampsar, Merinaghen, Richard-Toll, et surtout par les *marigots* ou bras du fleuve, qui le pénètrent de toutes parts, est à jamais dans nos mains, et doit être considéré comme une province française, le Fouta, où Podor, Saldè et Matam sont nos seuls établissemens, peut, quand ses passions religieuses ou politiques sont surexcitées, braver tous nos efforts et se dérober à une influence qu'il ne subit qu'avec indignation. Cette dernière appréciation ne saurait être mise en doute : les événemens de chaque jour la justifient aux yeux de ceux qui les suivent; mais il est un fait significatif qui l'établit sans conteste, c'est l'abandon par les populations du Fouta du grand bras du Sénégal qui entoure l'Ile-à-Morfil. La plupart des villages de cette partie du fleuve ont été désertés dans ces derniers temps, et leurs habitans se sont transportés sur l'autre bras du fleuve, sur les bords du *marigot* de Douè, moins accessible à nos bateaux à vapeur. Déjà la vigoureuse, mais

(1) En arabe, *el-moumenin* (le commandeur des croyans).

stérile végétation des solitudes sénégalaises a envahi le territoire de ces villages, autrefois si populeux, tandis que les cultures les plus riches et les plus soignées couvrent les deux rives du marigot, et révèlent ainsi les sentimens d'hostilité que les Toucouleurs conservent contre nous, aussi bien que l'énergie et les richesses de ces peuples. La région où ils sont venus concentrer leurs forces et chercher un refuge contre nous répond d'ailleurs par sa constitution géographique à ce double but : à une distance variable des rives du marigot, mais qui, en moyenne, est de cinq ou six lieues, s'élèvent en effet d'assez hautes collines que l'inondation n'atteint jamais, et qu'on peut, pour cette raison, regarder comme les rives véritables du Sénégal dans cette partie de son cours. Désignées par les gens de Saint-Louis sous le nom de *Grand'-Terre*, ces collines établissent une voie de communication ininterrompue de Dagana à Bakel, se dirigeant presque en droite ligne de l'est à l'ouest. C'est la route que suivent en toute saison les caravanes qui vont commercer dans l'intérieur, celle que prennent les bandes de Maures pillards qui, avec les gens du Fouta, les Laobe et les Peuls Ourourbè, vont ravager le Djiolof, avec lequel ils sont presque toujours en guerre; enfin, lorsque les hostilités éclatent avec nous, c'est sur ces hauteurs que les femmes, les enfans, les troupeaux, les esclaves des Toucouleurs trouvent un abri assuré. Presque tous les villages toucouleurs, Medina, Goléré, Orefondé même, peuvent, il est vrai, être atteints par nos colonnes expéditionnaires; mais dans leur marche le fleuve sert toujours de base aux opérations : s'en écarter et s'avancer à quelques lieues de ses rives serait compromettre le succès, s'exposer aux chances fatales de la maladie, aux coups foudroyans d'un soleil meurtrier. Si l'expérience a fait connaître aux indigènes la supériorité de nos armes, elle leur apprend aussi à plus compter sur le climat et les fatigues de nos soldats que sur leur propre bravoure; aussi peu leur importe l'incendie de leurs villages, quand leurs troupeaux, leurs esclaves, sont à l'abri de nos coups. La fumée de nos bateaux à vapeur n'a pas disparu de l'horizon que déjà ils ont commencé à les reconstruire; après quelques jours, toute trace de l'incendie a disparu. Les bœufs et les troupeaux errent dans les vastes plaines des bords du fleuve, les esclaves ont repris leurs travaux des champs; rien n'est changé dans le paysage, rien n'est changé dans l'esprit, dans les résolutions, dans les projets des vaincus.

On conçoit dès lors l'importance de cette chaîne de collines au point de vue de notre domination dans ces pays : elle n'y sera établie sans conteste, sans crainte d'un retour offensif des gens du Fouta, qu'autant, pour me servir d'une énergique expression anglaise, que nous briderons le pays entier par une chaîne de postes construits sur les hauteurs et analogues à ceux de Saldè, de Ma-

tam, dont ils semblent le complément obligé. Reliant par terre Dagana à Bakel, les postes dont il s'agit resserreraient dans un cercle infranchissable ces fières populations : par eux s'exercerait une surveillance de tous les instans sur cet ardent foyer d'intrigues et de menées hostiles qui peuvent un jour soulever contre nous toutes les peuplades riveraines aujourd'hui soumises. Des considérations d'un autre ordre commandent d'ailleurs cette mesure, indispensable à l'établissement définitif de notre souveraineté dans ces contrées. La Grand'-Terre, élevée au-dessus du sol fangeux des plaines inondées, semble être à l'abri des fièvres redoutables du bas pays, puisque toutes les années de nombreuses tribus maures, soit qu'elles veuillent éviter les fatigues de l'émigration, soit que la crue des eaux les ait surprises avant leur retour du Djiolof, y passent sans danger toute la saison de l'hivernage avec leurs troupeaux et leurs bêtes de somme. De plus, la constitution chimique du sol semble identique à celle des îles sablonneuses où croissent les meilleurs cotons d'Amérique: elle a été déjà analysée; si de nouvelles expériences confirment ce résultat, que les cultures indigènes font pressentir, cette vaste région, où les Européens pourraient vivre, donner aux populations agricoles qui l'habitent l'exemple du travail et importer les procédés de notre science, ne semble-t-elle pas destinée à devenir un des centres les plus puissans de la production cotonnière?

De Matam à Bakel, bien que la constitution géologique du sol ne se modifie qu'insensiblement, se présentent des races complétement distinctes de celles que nous venons de nommer. A mesure que l'on remonte le fleuve, les tribus de Toucouleurs deviennent moins nombreuses et moins puissantes; de nouvelles races, de nouvelles mœurs, de nouvelles croyances apparaissent. En entrant dans le Goy et le Kaméra, les deux provinces de l'ancien Gadiaga, on rencontre des Malinké et surtout des Soninké, originaires du Kaarta. C'est, dit M. le colonel Faidherbe, « la population la plus commerçante du Sénégal. Elle envoie des caravanes au loin dans l'intérieur, et fournit une foule d'agens inférieurs au commerce de Saint-Louis et de *laptots* à nos navires. » Il faut ajouter à cette assertion, indiscutable d'ailleurs, que c'est aussi une race des plus agricoles, et que cette disposition dominante est l'unique mobile de leurs voyages. Avoir une terre à eux, la cultiver, y vivre, tel est le but qu'ils poursuivent, l'espérance qui les soutient. *Laptots* du commerce ou de l'état, manœuvres à Saint-Louis, tirailleurs sénégalais, maçons, charpentiers, tous ceux que l'on interroge sur leurs projets d'avenir, sur les motifs qui les ont poussés loin de leur pays, tous révèlent ce désir, cette espérance, et tous les réalisent après quelques années d'exil vaillamment supportées, de rudes et pénibles labeurs toujours au-dessous de leur patience. A ce contact avec les Euro-

péens, leur intelligence, relativement supérieure, s'agrandit encore, leurs croyances se modifient, et, le flot alternatif de l'émigration et du retour se continuant sans cesse, leurs progrès, quelque lents qu'ils soient, ne peuvent manquer d'être continus. Un de nos camarades, qui depuis dix-huit ans s'applique à développer l'agriculture au Sénégal, le docteur Ricard, nous disait : « Les villages des Soninké sont peuplés de maçons, de charpentiers, d'ouvriers rompus aux procédés européens, et c'est à Sénoudébou que j'ai trouvé le plus d'esprits capables de comprendre, ayant la volonté d'appliquer nos instrumens et nos leçons d'Europe. » La cause déterminante de la supériorité de nos progrès dans le haut du fleuve, c'est, on le voit, la passion de ces races pour l'agriculture. D'autres causes, moins directes, ont eu aussi leur part d'influence sur ces progrès : ce sont les révolutions politiques et religieuses, à la suite desquelles les Soninké se sont divisés en deux pays hostiles : le Goy musulman, où Al-Agui le prophète a trouvé dans sa lutte contre nous de nombreux guerriers, et le Kaméra, qui recherche notre influence, prépondérante par l'établissement de Bakel et la présence de nos facteurs de Saint-Louis.

Ce que nous avons dit des populations du Gadiaga est vrai pour celles du Bondou et des provinces voisines, et surtout pour celles du Bambouck, qui, à la différence du Bondou, état peul et musulman, attaché à notre cause par la politique seule, est un état malinké ayant les mêmes mœurs et les mêmes traditions que les Soninké du Gadiaga. Du reste M. le gouverneur Faidherbe a donné les plus lumineuses indications sur ce chaos de races entre-croisées, mêlées, confondues en apparence, et ses recherches ont posé les bases de tout travail sur les populations sénégalaises, en même temps que sa direction politique est encore la meilleure à suivre.

Lorsqu'en juillet 1859 l'*Étoile* mouillait à Saint-Louis, la paix était signée avec les Maures vaincus, humiliés, sur les bases qu'avaient indiquées les dépêches ministérielles et après une guerre de trois ans, dont certains épisodes rivalisent avec les plus glorieux souvenirs de nos annales militaires (1). Le prophète Al-Agui, refoulé dans le Kaarta et le Ségou, aux bords du Niger, laissait libre enfin la navigation du fleuve, de Saint-Louis à Médine et à Sénoudébou, jetant derrière lui comme une menace le poste de Guémou, commandé par le plus intelligent et le plus dévoué de ses *talibas*, son neveu Sirè-Adama. Il fallait se hâter de mettre à profit ces instans de trêve pour assurer les résultats obtenus. Cette tâche dans un pays comme le Sénégal, pour être moins brillante, exige autant d'énergie et de dévouement que la guerre la plus acharnée.

(1) Cette guerre a été racontée dans la *Revue* du 1er octobre 1858.

II.

Deux saisons se partagent l'année au Sénégal comme dans tous les pays intertropicaux : l'hivernage et la saison sèche. L'hivernage, résultat du passage du soleil au zénith, commence au Sénégal vers la fin de juin et dure jusqu'en novembre. C'est la saison de ces tempêtes violentes connues sous le nom de *tornades*, des pluies torrentielles, des orages où l'électricité produit peut-être ses effets les plus splendides et les plus terribles. Un ciel de plomb, mais à travers lequel le soleil darde ses rayons les plus chauds, annonce que l'hivernage commence; les grandes brises de nord-ouest, qui jusqu'alors avaient rafraîchi l'atmosphère, font place à des calmes plats ou à des brises irrégulières, mais soufflant généralement du sud. Parfois de violentes rafales, qu'aucune pluie n'accompagne, soulèvent le sable du désert et couvrent l'horizon d'un nuage rouge, véritable muraille mouvante qui brise tout sur son passage. A ces signes, les indigènes reconnaissent la plus ou moins grande force des pluies, la durée de l'hivernage, et surtout le degré d'élévation future des eaux du fleuve. Sans nul doute, les phénomènes qui se produisent sur le rivage de l'Océan sont liés à ceux dont les plateaux élevés du Fouta-Dialon sont le théâtre, et on n'ignore pas que le Sénégal et les grands fleuves de cette partie de l'Afrique prennent leur source dans ces plateaux. Les observations de plusieurs siècles ont dû servir à fixer les règles que les indigènes regardent comme infaillibles. Quoi qu'il en soit, dès le mois de juillet, la crue des eaux se fait sentir au passage de Mafou à quinze lieues au-dessus de Podor, à soixante lieues au-dessus de Saint-Louis. Les communications avec le haut pays deviennent possibles. De la fin de juillet au 15 août, les eaux ont atteint leur maximum dans le haut bassin, où, après quelques oscillations, elles commencent à décroître tout en montant encore dans les régions inférieures du Fouta et du Oualo; à la fin de novembre, le fleuve a repris son lit ordinaire. Dès cette époque, qui marque la fin de l'hivernage, les vents d'est commencent à s'établir, soufflant parfois avec une violence suffocante, mais féconde; de leur influence dépend en effet la plus ou moins grande abondance de la récolte des gommes. En quelques jours, leur action desséchante ne tarde pas à épuiser l'eau des plaines et de la plupart des marigots, et dans ces immenses solitudes inondées naguère et où nos bateaux à vapeur ont souvent navigué pour reconnaître le pays, on chercherait vainement alors une goutte d'eau douce loin des bords du fleuve ou des puits creusés à grand'peine. La crue moyenne des eaux du fleuve varie à Bakel de 14 à 16 mètres, mais n'est guère à Saint-Louis que

de 2 ou 3 mètres. Elle est pour les pays intermédiaires proportionnée à leur éloignement de ces deux points extrêmes.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur le fleuve depuis son embouchure jusqu'à Médine, point extrême de la navigation européenne. Malgré l'uniformité plus apparente que réelle des paysages qui se succèdent à mesure qu'on s'éloigne des bords de l'Océan, quelques traits généraux peuvent faire comprendre la nature particulière, le caractère distinctif de chaque grande zone du bassin du Sénégal.

Quand on arrive d'Europe et qu'on a franchi la barre, un sentiment de profonde tristesse vous envahit à la vue du paysage désolé qui se déroule aux regards. Une langue de terre étroite, resserrée entre le fleuve et la mer, dont les vagues, sans cesse agitées, déferlent sur le rivage avec un bruit menaçant, forme la rive droite du fleuve. Par un souvenir du grand désert, dont elle est d'ailleurs la pointe extrême au sud, elle porte le nom de terre de Barbarie, et tout justifie ce nom. Des dunes de sable amoncelé que le vent déplace, et qui chaque jour changent de forme et de hauteur, où nulle végétation n'est possible, se succèdent sans interruption. Le soleil des tropiques y rayonne d'un éclat insupportable. Des myriades de goëlands, de mouettes, d'oiseaux aquatiques, animent seuls cette morne solitude de leur vol rapide et de leurs cris sinistres, en harmonie avec le bruit des flots, qu'ils dominent souvent. Sur la rive gauche, le paysage n'est ni moins triste ni moins désolé. Ce sont d'immenses marécages de vase noire, aux émanations pestilentielles, que séparent de loin en loin des bouquets de mangliers nains au feuillage métallique. Quelques *baobabs* dépouillés de leurs feuilles, quelques palmiers plus clair-semés encore, rompent par instans la monotonie de l'horizon; mais, courbés par les vents de la mer, dont les eaux attaquent leurs racines, ils augmentent plutôt qu'ils ne diminuent, par leur végétation maladive et rabougrie, la tristesse du paysage. Les premières murailles qui apparaissent sur cette rive sont celles du cimetière européen. Ce nom, prononcé par un matelot insouciant, semble un sinistre présage et augmente encore l'impression que la vue du pays jette à l'âme la mieux trempée. Cependant cette impression ne tarde pas à s'affaiblir. Bientôt apparaissent les hautes constructions de Saint-Louis, confondues dans le rideau de brume qui, même par les plus belles journées, estompe l'horizon. A mesure qu'on approche de cet amas de maisons uniformes au premier aspect, se dégagent peu à peu les détails d'un spectacle réellement plein de vie et d'originalité.

Saint-Louis est bâti sur une île de la rive droite du fleuve. Cette île, basse, sablonneuse, d'un mille et demi de long, n'a guère que 500 mètres de large. Un pont jeté sur le fleuve, vers la langue de

Barbarie, la relie à la terre ferme et la met, depuis quelques années seulement, en communication avec la ville des noirs. Les deux civilisations en présence dans ces contrées lointaines se révèlent donc tout d'abord à la vue des voyageurs. Des huttes en paille, rondes, au toit pointu et grêle, réunies en groupes, par familles, mais jetées sans ordre, comme de grandes ruches d'abeilles, dont elles affectent la forme, sur une dune de sable que couronne une batterie européenne, telle est Guetn'dar, la ville des noirs. Les faubourgs de N'dar-Tout s'étendent aux pieds de cette dune et couvrent tout l'espace compris entre l'ancien village et les tours de garde élevées à plus de deux kilomètres vers le nord pour les défendre contre les incursions des Maures Trarza. Les hautes maisons de Saint-Louis, blanches, régulières, aux arêtes nettement tranchées, avec leurs terrasses rectangulaires, leurs *verandahs* en colonnade, empruntent à ce voisinage un aspect assez imposant, que relèvent encore les vastes édifices destinés à l'administration coloniale, les casernes et les hôpitaux. Seul parmi ces édifices, le Gouvernement rappelle, par l'incohérence des constructions successives ajoutées à l'ancien fort, les humbles origines de la ville, le temps où Saint-Louis n'était qu'un simple comptoir de traite.

Cette dualité qui apparaît ainsi au premier coup d'œil se reproduit à mesure que le panorama de la ville se déroule devant le voyageur. Les deux pointes extrêmes de l'île, ce qu'on peut appeler les faubourgs de Saint-Louis, sont encore couvertes par des huttes semblables à celles de Guetn'dar, derniers vestiges d'une époque déjà lointaine. Sur le fleuve, les grands navires européens de commerce profilent dans l'atmosphère leurs mâtures, où flotte le pavillon de la France, et leurs vergues, qui semblent toucher les maisons de la rive; les bateaux à vapeur de la flottille dorment immobiles au mouillage, ou, couronnés d'un noir panache de fumée, soulèvent les eaux du fleuve avec leurs grandes roues bruyantes; autour d'eux circulent les rapides pirogues des pêcheurs indigènes, lancées comme une flèche par les bras vigoureux de pagayeurs au torse nu, dont un chant cadencé semble régulariser les efforts; de lourds bateaux de charge, des chalands à la construction disgracieuse, se traînent péniblement près des quais, où le courant est moins rapide; des radeaux flottans plus primitifs encore conduisent à Saint-Louis les bois de Dagana et du haut pays. Ainsi tout dans le paysage annonce la présence de deux races distinctes, de deux civilisations extrêmes. Cette opposition se révèle plus puissamment encore à la vue des deux temples, symboles de pierre de ces deux civilisations. Au centre de l'île, à quelques pas du Gouvernement, l'église catholique élève ses deux tours massives, que domine une croix de fer, tandis qu'à la pointe du nord le croissant s'étale au-dessus des

minarets verts de la mosquée mahométane. A terre, ces différences, ces contrastes, que l'esprit seul avait devinés, apparaissent animés, vivans. Quelle variété de costumes et de races, quand, avec les derniers rayons du soleil, la population entière de Saint-Louis se répand dans les rues! C'est l'heure où les Européens, fatigués de la chaleur du jour, se hâtent vers le bord de la mer, pour en respirer les brises rafraîchissantes et salutaires; c'est l'heure où les croyans s'empressent vers la mosquée où les appelle la voix du muezzin, celle enfin où les négresses courent au marché, que les pêcheurs de Guetn'dar viennent d'approvisionner de leur pêche du jour. Officiers de toutes armes aux uniformes variés, Maures à la tête nue, aux longs cheveux flottans, Peuls aux tresses bizarres, aux traits réguliers, double signe de l'origine égyptienne qu'on leur attribue, Bambaras aux formes athlétiques, chargés de lourds fardeaux, *signares* à la coiffure étagée, aux jupes bariolées des couleurs les plus éclatantes, se pressent, se coudoient dans les rues d'Alger, de la Mosquée, sur le pont de Guetn'dar, tandis que dans les quartiers moins animés des groupes de joueurs assis sur le sable prolongent jusqu'à la nuit leurs parties de dames et d'échecs au milieu de spectateurs passionnés, mais graves et sérieux.

Je ne sais quel voyageur a écrit que, de huit heures à minuit, chaque soir l'Afrique tout entière dansait. Il y a dans ces paroles moins d'exagération qu'on ne serait tenté de le croire. Grâce à l'insouciance de leur caractère, à leur facilité d'oubli, à leur imprévoyance de l'avenir, les noirs jouissent partout des heures présentes. Un bal est si vite improvisé, à si peu de frais d'ailleurs, que partout et à la moindre occasion ils s'abandonnent à leur passion dominante. A Saint-Louis, où la population vit dans la sécurité la plus complète, ces bals au grand air, la plupart improvisés, mais dont les plus importans sont préparés longtemps à l'avance, donnent une vive et joyeuse animation à la ville dès les premières heures de la nuit. Partout on n'entend que battemens de mains réglés par la cadence d'une chanson dont les danseuses répètent seulement le refrain monotone, et qu'un chanteur fait durer à son gré pendant des heures entières. A chaque refrain, une danseuse se détache du groupe, exécute une figure de fantaisie et revient prendre sa place dans le cercle. Ce sont là les fêtes de tous les soirs : hommes, femmes, enfans, y prennent part; tous chantent, dansent tour à tour et sans ordre. Les grands bals, les *bamboulas*, exigent plus de soins, et, qu'ils fassent partie d'une fête privée ou d'une cérémonie religieuse consacrée par la tradition, ils sont dirigés par des *griottes*. Ces griottes forment une caste particulière : ce sont les musiciens et les poètes. Méprisés pour leur scepticisme religieux, qui touche presque à la négation de toute croyance, tenus au dernier rang de

la société, ils sont pourtant admis partout, dans les fêtes comme dans les conseils les plus secrets des chefs indigènes.

Dès qu'on s'éloigne de Saint-Louis, cette animation, ce mouvement s'effacent complétement, mais du moins le pays n'offre plus l'aspect aride et désolé de la *barre* et de la terre de Barbarie, qui tout d'abord cause une impression si pénible à l'Européen. D'immenses prairies, qu'on pourrait appeler, comme celles du Texas, *la mer des herbes*, couvrent tout l'espace compris entre Saint-Louis et Richard-Toll. Quelques éminences, dont on a profité pour bâtir les tours de Lampsar, de N'diadoune et de Maka, arrêtent seules le regard, et encore ces éminences sont-elles très rapprochées de Saint-Louis; mais quand on a dépassé Maka, à trois heures de la capitale du fleuve, ces collines disparaissent : les plaines du Djeuleuss, refuge ordinaire des Maures pillards, s'étendent à perte de vue, bien au-delà de Merinaghen, jusqu'aux forêts de gommiers du Djiolof, que nul Européen n'a visitées. Les marigots sans nombre qui les traversent, et dont les principaux sont, avec la Tawey, ceux de Lampsar et de Gouroum, forment dans la saison sèche un archipel inextricable où errent d'immenses troupeaux d'antilopes et de gazelles. Les perdrix, les pintades, y vivent en compagnies serrées, et vers Merinaghen les girafes, les éléphans, les hippopotames et les fauves de toute espèce abondent. Quand la crue des eaux atteint son maximum, toutes ces îles disparaissent, tous ces canaux se confondent, et à la même place se forme en quelques jours un lac immense qui parfois se joint à celui du Paniè-Foull. Un de nos officiers les plus aventureux, M. le lieutenant de vaisseau Braouzec, a vainement essayé d'en fixer les limites dans un voyage entrepris, pendant la grande inondation de 1861, sur le petit *steamer* qu'il commandait.

Cette constitution du pays, cette périodicité des inondations expliquent l'état d'abandon des rives du fleuve dans cette partie de son cours. La guerre avec les Maures, dont le Oualo était le prix, n'a pas été une cause moins puissante du dépeuplement. Malgré la sécurité que notre souveraineté donne aujourd'hui aux populations, les villages bâtis sur les hauteurs que les eaux n'atteignent que rarement se rétablissent avec lenteur. Néanmoins à quelques lieues de Richard-Toll le niveau du sol s'élève, et des villages assez rapprochés couvrent la rive gauche. Théâtre d'essais agricoles sous l'administration du baron Roger, Richard-Toll (le jardin de Richard) possède le territoire le plus fertile du bas du fleuve. De nouveaux essais tentés sur une moins grande échelle, mais plus sérieusement peut-être, réaliseront sans doute les espérances conçues autrefois.

De Richard-Toll à Dagana, l'aspect des deux rives change complétement. Ce sont toujours, il est vrai, des plaines basses, aux

horizons uniformes; mais les berges du fleuve, mieux accusées, commencent à se tailler en talus et s'élèvent de plusieurs mètres au-dessus du niveau habituel des eaux. Les villages, que les garnisons des deux postes et l'énergie du chef Samba-Dienn, un de nos plus fidèles alliés, ont défendus contre les Maures, se multiplient et s'agrandissent chaque jour. De vastes espaces, couverts de cultures soignées, alternent avec les prairies sauvages. De tous côtés s'élèvent de grands bouquets de tamariniers, de *kaï-cedras*, et les troncs élancés des *roniers*, si utiles pour toutes les constructions sénégalaises. Les roniers sont des palmiers aux feuilles en éventail, qui s'élancent droits à plus de 20 mètres au-dessus du sol. Telle en est l'importance que l'administration de la colonie s'en est réservé la propriété, et que la possession de ces arbres dans le pays des Maures nous a été concédée par une clause spéciale des traités passés avec eux. Ces riches cultures, cet aspect pittoresque du pays se maintiennent jusqu'au-dessus du poste de Dagana, auquel la traite des gommes donne une importance commerciale toujours croissante depuis la paix. Gaë, Bokol, sont de riches et populeux villages; mais en approchant de l'Ile-à-Morfil et des pays qu'habitent les Toucouleurs, les cultures disparaissent peu à peu. Les *gonakés* épineux, qui jusqu'alors ne se montraient qu'en groupes isolés, envahissent les deux rives et forment d'immenses forêts qui, un moment interrompues à Podor, se continuent jusqu'à Saldè.

Les courans alternatifs de la marée se font sentir jusqu'au passage de Mafou pendant la saison sèche. Les navires en subissent l'influence. La différence des haute et basse mer à Saint-Louis n'étant guère que de 1^{m}50, on peut juger du peu de pente du fleuve sur un espace de plus de soixante lieues. Le delta sénégalais nous paraît donc commencer à Saldè, point où, pour former l'Ile-à-Morfil, le fleuve se divise en deux grandes branches également profondes. Quoi qu'il en soit, une légère modification se produit en ce point dans la constitution géologique du pays. Bien avant Matam, premier poste qu'on aperçoit en quittant celui de Saldè, de nombreux monticules surgissent à l'horizon; bientôt ils se rapprochent, se réunissent et constituent de véritables chaînes de collines d'une hauteur moyenne de 50 mètres. La forme qu'elles affectent toutes est tabulaire. C'est une série de trapèzes aux côtés plus ou moins inclinés, d'un brun rougeâtre qui perce à travers la végétation luxuriante dont ces collines sont couvertes. Cette couleur générale, les quartiers de roche semés à leur base, indiquent la présence d'abondans minerais de fer qu'exploitent certaines tribus plus industrieuses. La rive droite est de beaucoup plus élevée que la rive gauche; aussi sert-elle de refuge aux habitans quand une grande inondation les chasse de leurs villages, ce qui arrive rarement d'ailleurs. Ces villages, riches

et populeux, sont tous bâtis sur les points les plus élevés de la rive gauche. L'inondation de 1861, qui restera dans les souvenirs du pays comme une des plus considérables, ne les a point atteints. Habités par une race aussi agricole, mais moins turbulente que celle des Toucouleurs, ils sont tous entourés de riches cultures au milieu desquelles les gonakés n'apparaissent plus que de loin en loin. Les arbres les plus communs sont désormais les roniers, les palmiers de différentes familles, surtout des tamariniers d'une grandeur et d'une élégance de forme admirables. Ces arbres au feuillage pittoresque, la succession rapide des chaînes de collines à chaque contour du fleuve, les villages de plus en plus rapprochés, donnent au paysage une vivacité singulière, un charme qui repose de la monotonie des forêts que l'on vient de traverser.

Le poste de Bakel marque le point extrême de cette partie du bassin du fleuve. La forteresse, bâtiment quadrangulaire à vastes arceaux, entourée de grands remparts de pierre grise, domine du haut d'une colline rocheuse et les villages indigènes bâtis à ses pieds et le fleuve, qui semble s'être creusé de vive force un passage à travers la chaîne élevée qui de Bakel s'enfonce dans le Gadiaga et le pays des Dowich. Quatre tours de garde sur les sommets voisins, une ceinture de murailles qui les relie toutes, ajoutent à l'importance militaire de la forteresse principale, et révèlent l'intérêt que la France attache à la possession de ce grand marché intérieur.

Au-delà de Bakel jusqu'au confluent du Sénégal et de la Falémè d'un côté, jusqu'à Médine et aux cataractes du Félou de l'autre, l'aspect du pays ne change pas. Les villages ruinés par Al-Agui reprennent, depuis la destruction de Guémou, leur ancienne importance avec une rapidité qui tient surtout au caractère essentiellement agricole des populations. Au-dessus des cataractes du Félou, le fleuve, qu'aucun Européen n'a exploré avec soin, ne semble plus être qu'une série de bassins étagés que de hautes murailles de roches séparent les uns des autres.

Navigable à toutes les époques de l'année jusqu'au passage de Mafou, le fleuve, on le voit, ne l'est jusqu'à Bakel et à Médine que pendant cette rapide saison de l'hivernage. Aussi est-ce celle où les traitans de Saint-Louis déploient la plus grande activité, celle dont profitent les navires à vapeur de la station locale pour ravitailler tous nos établissemens militaires au-dessus de Podor, la seule enfin pendant laquelle les opérations de guerre soient possibles contre les populations du haut pays. Cette nécessité fatale d'une activité excessive dans de telles conditions atmosphériques explique en grande partie la réputation d'insalubrité si justement acquise d'ailleurs au Sénégal parmi toutes nos autres colonies. Le développement de nos relations avec les rivières du sud, telles que la

Cazamance, le Rio-Nuñez, le Rio-Pongo, le Rio-Grande, etc., n'a pas peu contribué à l'affermir encore. Les six mois de repos qui suivaient autrefois les fatigues de l'hivernage ont, dans ces derniers temps, été changés en six mois de nouvelles expéditions de guerre, et ce changement, forcé d'ailleurs, a eu les plus déplorables résultats au point de vue de la santé des hommes. Les chiffres de mortalité de la population européenne de Saint-Louis ne dépassent pas en général ceux de la plupart de nos villes d'Europe; mais ce n'est qu'avec un sentiment de profonde tristesse que la pensée évoque le souvenir de tant de belles intelligences, de tant de vigoureuses et puissantes organisations, tombées victimes de ce climat meurtrier dans l'accomplissement d'un devoir obscur. Les premières campagnes de l'*Étoile* allaient augmenter la liste si nombreuse de ces victimes. Nous arrivions en effet en plein hivernage, et tel était le besoin du gouverneur d'utiliser toutes les heures de cette trop courte saison, tous les navires de sa petite flotte, que six jours après notre arrivée dans la colonie nous remontions le fleuve avec 100 tonneaux de briques sur notre pont, et un chaland de 300 tonneaux à la remorque. Ces matériaux étaient destinés à la construction d'une de ces tours au moyen desquelles nous exerçons une influence prépondérante dans tout le voisinage, et devant lesquelles ont échoué, comme à Leybar et à Médine, la bravoure furieuse des Maures de Mohamed-el-Habib et le fanatisme des Toucouleurs d'Al-Agui.

La nouvelle tour qu'il s'agissait d'élever dominait les villages de Tébécou et de Saldè au point où le fleuve, en se séparant en deux bras profonds, forme l'Ile-à-Morfil. Cette construction allait nous assurer la possession de ce passage si important et établir notre influence sur les tribus belliqueuses du Fouta central, parmi lesquelles Al-Agui avait, les années précédentes, recruté les plus dévoués de ses guerriers. Bien que les défaites du prophète, l'insuccès de ses entreprises, eussent profondément affaibli son prestige aux yeux des Toucouleurs, il était à craindre pourtant que ces tribus ne vissent avec indignation la construction d'une forteresse française au cœur de leur pays, et que leurs chefs ne voulussent s'y opposer par la force. Telle avait été la conduite des indigènes l'année précédente, lorsqu'on avait construit la tour de Matam. Depuis une semaine environ, le capitaine du génie Fulcran était parti à l'avance avec les maçons, les manœuvres, les ouvriers de toute espèce, et quelques matériaux chargés sur des chalands. La crue des eaux, bien que légère, leur avait permis de franchir les passages les moins profonds; il était donc nécessaire de les suivre au plus vite, soit pour leur fournir de nouveaux matériaux, soit pour les protéger par la présence de nos navires au cas où les populations se montreraient hostiles. Nos instructions se bornaient à déployer la plus grande activité et

à revenir sans perte de temps à Saint-Louis, en luttant avec le plus d'énergie possible contre les obstacles que pourrait rencontrer notre navigation. Ces obstacles, à cette époque de l'année, alors que la crue des eaux s'était à peine prononcée, consistaient surtout dans la difficulté des passages de Mafou, Sarpoli et Djuldè-Diabè. La longueur relativement très grande de l'*Étoile*, l'inexpérience des capitaines de rivière, qui jamais n'avaient eu à manœuvrer un navire de 52 mètres de long, ajoutaient encore à ces difficultés.

De toutes les classes de la population sénégalaise qui se sont ralliées à notre colonie, celle des *laptots* ou matelots du fleuve est à tous égards la plus intéressante. Dévouement à toute épreuve, fidélité inébranlable, patience que rien n'abat, courage qui leur fait affronter la mort sur les champs de bataille, comme les dangers du désert et les périls du fleuve, où, sur un signe, ils plongent malgré la violence des courans et les caïmans qui le sillonnent, telles sont les qualités de cette classe d'élite. Les capitaines de rivière sont les premiers des *laptots*, et les premiers parce qu'ils ont au plus haut point ces qualités si remarquables. Ceux qui montaient l'*Etoile*, et qui nous venaient de l'*Anacréon*, qu'elle remplaçait dans le fleuve, étaient encore distingués parmi leurs collègues. L'un, Youssouf, Toucouleur énergique, sans cesse en mouvement, toujours le premier au travail et au feu, était un des héros de Médine, et devait plus tard se faire blesser en Cazamance, en soutenant avec une poignée d'hommes l'assaut d'une centaine de guerriers. L'autre, Co-Caï, Bambara du Kaarta, appartenant à la famille du roi de Ségou, athlète infatigable, caractère trempé au feu du dévouement et tout empreint de cette bonté si touchante quand elle s'allie à la force, devait servir de guide au lieutenant Lambert dans son voyage au Fouta-Dialon et le sauver par ses soins. Enfin Ry-Fall, jeune Ouolof de Guetn'dar, instruit comme un taleb arabe, admirateur enthousiaste de Paris et de la France, qu'il avait visités à trois reprises différentes, avait mérité la médaille militaire en se jetant au-devant du gouverneur, qu'un Maure menaçait de son fusil, et se trouvait à peine rétabli de ses blessures. Tels étaient les capitaines de rivière de l'*Étoile*; mais ni le dévouement, ni la patience, ni le courage ne peuvent en marine remplacer la science et surtout l'expérience : l'*Étoile* devait en fournir de nouvelles preuves. De Saint-Louis à Mafou, tantôt sur des hauts-fonds, tantôt sur la berge même du fleuve, aux coudes les plus prononcés, nous pûmes compter plus de dix échouages. Partis le 16, nous n'arrivions à Mafou que le 20. Quatre jours pour franchir soixante lieues, avec une vitesse moyenne de neuf milles à l'heure, n'était-ce pas, quoique deux tornades violentes nous eussent forcés à mouiller, avoir dépensé en échouages les cinq sixièmes du temps de la traversée? Au début de

notre navigation dans le fleuve, cette épreuve nous fut une salutaire leçon. Savoir se reposer sur ses officiers, sur ses pilotes est une qualité essentielle d'un capitaine de navire; il en est une plus précieuse encore, c'est de savoir limiter convenablement cette confiance. Nos échouages étaient sans danger, il est vrai; mais ils nous faisaient perdre beaucoup de temps. Dès ce jour, nous résolûmes de ne plus quitter la passerelle et d'agir personnellement, tout en ne négligeant pas les avis de nos pilotes. D'ailleurs à Mafou nous étions forcés de nous arrêter : les passes étaient encore infranchissables. Le capitaine de l'*Africain*, M. Lescazes, arrivé vingt-quatre heures avant nous, les avait sondées lui-même, et tous deux nous résolûmes d'attendre que la crue des eaux nous permît de continuer notre voyage. Une échelle de marée fut montée sur la berge. Toutes les mesures d'hygiène furent prises pour assurer la santé de nos équipages pendant un séjour qui pouvait être long encore; il ne nous restait plus qu'une seule chose à faire, la moindre de toutes, mais souvent la plus difficile, tuer le temps.

La plus pénible à supporter de toutes les privations que la vie au Sénégal impose tout d'abord aux Européens est celle de tout travail intellectuel un peu soutenu. Certes on peut à la rigueur et avec le temps s'habituer à la chaleur énervante du climat; les grandes brises de nord-ouest qui alternent pendant une partie de l'année avec les vents d'est suffocans, les nuits rafraîchies par d'abondantes rosées donnent parfois un répit de quelques heures, dont on pourrait profiter; mais qui résisterait aux moustiques, aux maringouins, aux mille insectes qui envahissent les coins les plus secrets, les mieux fermés de vos appartemens? Y rester immobile pendant quelques instans est un supplice qui devient intolérable, s'il se prolonge. Ouvrez un livre, et avant que vous en ayez tourné les premières pages, vos mains, votre front sont devenus la proie d'invisibles ennemis dont la morsure répétée vous force bientôt à délaisser le récit le plus attrayant, sans compter cet éternel murmure, ce bourdonnement à notes parfois suraiguës et plein de menaces qui vous distrait, vous préoccupe et vous oblige à chercher un refuge, un abri sur le pont, au grand air. Ceci est la vérité exacte pour Saint-Louis dès les premières ondées de l'hivernage; mais dans le fleuve c'est en toute saison la vérité amoindrie plus qu'on ne le saurait croire. La privation de sommeil malgré toutes les précautions prises contre les moustiques cause autant de fièvres que les émanations paludéennes, et rien ne sert contre eux, ni les vêtemens les plus épais, ni les rideaux fermés avec le plus de soin. Ces fortes organisations de matelots, que rien n'ébranle, ne peuvent y résister. J'en ai vu bien souvent dormir sous la pluie, transis de froid par les rudes

heures de bossoir, alors que les lames venaient balayer les gaillards; mais dormaient-ils sur le pont de l'*Étoile*, dans ces longues nuits sénégalaises, si tièdes, si parfumées, malgré les moustiquaires que leur donnait l'administration coloniale, dont ils riaient d'abord comme d'une mauvaise plaisanterie, et qu'ils se hâtaient, après quelques nuits d'expérience, de tendre avec des soins si attentifs?

Les distractions intellectuelles supprimées par les insectes et le climat, il reste celles de l'action : — la guerre, les explorations, la chasse. La mission pacifique que nous poursuivions, l'éloignement de notre seul ennemi, Al-Agui, le prophète d'Aloar, rendait la première impossible; les deux autres se prêtent un mutuel appui. Aussi le lendemain de notre arrivée, à cinq heures, au moment où l'aube venait de poindre à l'horizon, je débarquais avec Co-Caï, le capitaine de rivière, et deux de mes laptots, sur la rive gauche du fleuve, au milieu d'une immense prairie semée çà et là de grands bouquets de gonakés en fleurs, que dominait de loin en loin un tamarinier gigantesque. — En chasse, et chasse heureuse! disais-je tout haut; en chasse, mais gare aux lions, gare aux panthères, gare surtout aux serpens noirs, aux trigonocéphales! me disais-je tout bas. — Pourtant quel Européen venant d'Europe écouterait les conseils de la prudence dans ces pays où un Mohican croirait trouver son paradis de chasse? Des myriades de canards de toute espèce passaient déjà au-dessus de nos têtes en vols pressés; les perdrix, les pintades faisaient, à quelques pas de nous, entendre leurs cris de rappel; les outardes déployaient leurs grandes ailes en quittant leur refuge de la nuit; les poules de Carthage jetaient à intervalles rapprochés ces notes si distinctes qui leur ont fait donner le nom ouolof d'*ac-ka-lao*, que nul chasseur n'entend sans tressaillir. Et n'était-il pas facile, malgré notre peu d'expérience, de reconnaître les traces toutes fraîches qu'avaient laissées à leur passage, pour venir s'abreuver, les antilopes, les gazelles, les sangliers, à côté de larges brèches faites à la berge même, et qui attestaient le voisinage des deux géans de ces parages, l'hippopotame et l'éléphant? Qui résisterait à de pareilles séductions? On se promet de bien regarder où l'on posera les pieds, on emporte un bistouri, de l'alcali volatil; voilà pour les serpens. On se promet de revenir de bonne heure, on a de grands chapeaux de paille recouverts de toile blanche et au fond desquels on place un linge mouillé aux eaux du fleuve, et qu'on trempera de nouveau à chaque occasion; voilà pour le soleil. Puis l'on part plein d'une joie que l'on ne peut bien rendre, comme toutes les joies humaines d'ailleurs, mais devant laquelle s'effacent toutes les craintes, jusqu'à celle d'un séjour à l'hôpital de Saint-Louis. En vérité, nous chassions tous au Sénégal, et pour moi je n'oublierai

jamais les impressions de mes courses à travers les vastes solitudes des prairies sénégalaises. J'ai, le fusil sur l'épaule, parcouru les contrées les plus diverses. Les splendides forêts de Bornéo et de Basilan avec leur végétation luxuriante, où trois étages d'arbres superposés forment un abri que le soleil ne pénètre point, les jungles de l'Inde et du Gabon, les steppes de la Tartarie, les montagnes à la sombre verdure de la Mandchourie, si étonnantes en juin après la fonte des neiges, les âpres collines de la Corée, dont la mer ronge les assises de granit, ont jeté à mon esprit des impressions bien diverses et bien profondes; mais aujourd'hui encore ces impressions me semblent avoir été moins puissantes que celles que je ressentais dans mes courses africaines. Peut-être cela tient-il moins à la nature du pays en elle-même qu'aux idées qui me préoccupaient alors comme beaucoup de mes compagnons. Rejoindre Alger en passant par Tombouctou, explorer toute cette partie du Niger que nul n'a visitée encore et qui en comprend tout le cours supérieur, ajouter un nom de plus à ceux de tant de hardis pionniers de la civilisation, se préparer à cette expédition par une vie d'épreuves, de fatigues au grand air, au grand soleil : telles étaient nos idées. Quelques-uns d'entre nous ont essayé de les réaliser, d'autres s'y préparent dans l'ombre, d'autres, hélas! ont déjà trouvé la mort en les mettant à exécution, et une mort douloureuse, au moment où un peu de célébrité se faisait autour de leur nom!

Si nos premières courses furent heureuses au point de vue de la chasse, cela est peu intéressant à noter; mais, plein des idées que je viens d'exprimer, elles remplissaient nos longues heures de loisir. *Leck-éleuk tel-nanu dem rubi* (demain, au point du jour, nous allons chasser), cette phrase, que j'avais apprise la première en étudiant le ouolof, était devenue la consigne que chaque soir je donnais à mes guides, lorsque M. Lescazes, le capitaine de l'*Africain*, me proposa une expédition bien plus intéressante à tous égards que toutes mes courses de chasse.

A quelques heures de notre mouillage, une tribu maure était campée, se disposant à fuir l'inondation, lorsque la présence de nos deux navires et du convoi qu'ils escortaient, en offrant aux indigènes un excellent marché pour leurs bœufs, leurs moutons et leur lait, vint retarder de quelques jours leur départ vers le haut pays. Des relations très fréquentes et tout amicales s'étaient établies entre eux et nos laptots. Aller visiter leur camp dans ces circonstances, et alors que leurs dispositions de marche étaient faites, nous parut une occasion à ne point laisser échapper. Une visite au camp de la tribu fut donc décidée entre nous; seulement, les Maures ne jouissant que d'une réputation fort médiocre de respect pour les traités, nous décidâmes que la moitié de nos matelots nous accompagnerait en

armes. Aux motifs de prudence qui nous dictaient cette précaution se joignait pour nous le désir de procurer à nos hommes un exercice salutaire. Notre visite, nos intentions toutes pacifiques furent d'ailleurs annoncées au chef de la tribu par nos capitaines de rivière, qui presque tous parlaient ou du moins comprenaient l'arabe.

Le lendemain matin, dès cinq heures, nous étions en route, sans crainte pour nous (nos précautions étaient prises), et aussi sans penser que cette visite au camp de nos alliés, annoncée d'avance, allait leur causer une terreur profonde. Ceux-là seuls croient à la sincérité qui sont sincères, et nous jugions les Maures avec nos propres idées. Arrivés à une demi-lieue du camp, nous entendîmes les bruits les plus étranges : bêlemens des bœufs et des moutons que leurs bergers poussaient devant eux, cris des chameaux que l'on chargeait à la hâte, voix des hommes qui s'appelaient. Les battemens du tam-tam et les sons rauques et prolongés d'une espèce de cornet à bouquin dominaient tout ce tapage. — Les Maures croient à une razzia, me dit Youssouf; si nous avançons encore, la poudre parlera. — Dieu nous en garde! — Et je fis faire halte. Mes matelots riaient et plaisantaient à qui mieux mieux; mais les laptots, sérieux et graves, regardaient alternativement leurs fusils et leurs deux capitaines. Évidemment ils croyaient, comme les Maures, à une razzia, et ils s'en réjouissaient, tout en pensant qu'elle était singulièrement conduite. L'arrivée d'un guerrier maure fit cesser toute équivoque. Monté sur un de ces petits chevaux si lestes et si agiles avec lesquels ils franchissent les distances les plus considérables, la tête nue sous les rayons du soleil, qui en l'éclairant faisaient ressortir l'énergique et rude expression de sa physionomie, le fusil à deux coups dégagé de son étui et posé en travers de la selle, il sortit tout à coup d'un épais bouquet d'arbres, derrière lequel sans doute il épiait depuis longtemps notre petite colonne. Forçant son cheval à marcher au pas, il s'avança lentement vers nous, et, quand il fut à portée de voix, demanda à parlementer. Youssouf prit à l'instant mes ordres, s'avança gravement aussi, et après quelques pourparlers revint confirmer par son rapport les assurances que lui avait suggérées sa vieille expérience du pays. — Le chef vous prie de ne pas avancer, si vos intentions sont pacifiques. La tribu lève le camp, les guerriers sont à cheval. — Nous n'avancerons pas, nous partirons dans quelques instans, quand nos hommes seront reposés. — Habitué sans doute à notre manière de combattre, le guerrier qui était venu nous reconnaître comprit à nos allures que rien n'était plus vrai que nos déclarations. Il mit pied à terre, vint jusqu'à nous, et après une cordiale poignée de main rejoignit le camp, où bientôt s'éteignirent un à un tous les bruits qui l'emplissaient naguère. Quelques guerriers à pied et le fusil dans l'étui, des femmes

esclaves sans doute, des enfans, apparurent bientôt, et grâce à quelques galettes de biscuit, à quelques cartouches que nos hommes leur distribuèrent, les relations les plus amicales s'établirent entre les deux partis. A dix heures, nous rentrions à bord de l'*Étoile*, ne regrettant que médiocrement l'insuccès de notre visite, et satisfaits d'ailleurs d'avoir pu juger par nous-mêmes de la terreur que nos dernières expéditions ont jetée dans l'esprit de ces tribus, si fières, si insolentes naguère. A bord cependant une surprise nous était réservée. Profitant de la panique produite par notre visite dans le camp de la tribu maure, une esclave, une négresse de vingt ans, s'était enfuie, emportant dans ses bras son fils, âgé de quelques années, et, sans être aperçue de ses maîtres, franchissant la distance qui la séparait de nos navires, elle était venue se réfugier à bord de l'*Étoile*. A peine étions-nous assis, M. Lescazes et moi, qu'elle se précipita à nos pieds, nous parlant d'une voix entrecoupée de sanglots, sans que nous pussions nous expliquer ce qu'elle nous demandait avec tant d'animation. Mis au fait par Youssouf et convaincu, par son témoignage et celui de plusieurs laptots, que la fugitive était du village de Brenn, dans le Oualo, et par conséquent Française, puisque le Oualo a été annexé à nos possessions à la suite de nos guerres contre Mohamed-el-Habib, je n'avais plus qu'à me conformer à nos lois. Je lui déclarai en conséquence qu'elle serait libre tant qu'elle serait à bord de l'*Étoile*, mais que seul le gouverneur, le *bouroum n'dar*, pouvait décider de l'avenir. Le commissaire enregistra sur le rôle du bord le nom de Fatimata N'Diop, et tout fut dit. Les Maures d'ailleurs ne réclamèrent pas leur captive, l'incident n'eut pas de suites pour le moment. En devait-il être ainsi pour l'avenir? Peut-être la meilleure réponse est-elle la conversation que j'eus avec le gouverneur en lui rendant compte de mon premier voyage dans le fleuve. — Comment avez-vous accueilli cette fugitive? Il fallait l'empêcher de monter à votre bord. L'exemple sera contagieux : à votre prochain voyage, vous aurez à recevoir tous les captifs des deux rives. — Si ce sont les esclaves des provinces françaises, s'ils viennent réclamer l'appui de la France, puis-je leur refuser cette protection?... Certes, monsieur le gouverneur, je les recevrai tous, à moins d'un ordre par écrit émanant de votre autorité. — Comment voulez-vous que je vous donne un pareil ordre? — Comment voulez-vous que je l'exécute, si vous ne voulez pas ou plutôt si vous ne pouvez pas me le donner?... — Et nous parlâmes de Tébécou, de la tour en construction, des autres événemens de mon voyage.

S'il est un homme que les convictions de toute sa vie, l'élévation de son caractère, la générosité de son âme, font un des ennemis les plus sérieux et les plus ardens de l'esclavage, c'est M. le colonel

Faidherbe, alors gouverneur du Sénégal; mais si l'on réfléchit à la constitution des sociétés si étranges au milieu desquelles vit notre colonie africaine, on comprendra que les convictions les plus fermes, servies par l'énergie la plus persévérante, ont dû se briser dans le présent contre cette odieuse institution, base de toutes ces sociétés. Les habitans de Saint-Louis sont libres, la loi française a pu être appliquée dans la capitale de nos établissemens; mais qu'elle soit proclamée dans le Djiolof, dans le Fouta, dans le Cayor, et nous faisons devant nous le désert, et ces pays, auxquels les bras manquent déjà, sont abandonnés par leurs habitans.

Pourquoi raconter alors cet épisode de notre campagne? C'est qu'il nous semble qu'il en ressort une des justifications les plus complètes de la persévérance que le gouvernement de la France a mise à développer notre influence dans cette partie de l'Afrique. Quand cette influence sera souveraine dans tous ces pays comme elle l'est à Saint-Louis, à Gorée, l'esclavage y sera-t-il possible? Croit-on d'ailleurs que la tâche émancipatrice de l'Europe sera finie lorsque les colonies à esclaves, les états du sud de l'Amérique, auront répudié cet odieux héritage du passé? Certes non. La solidarité de toutes les races humaines n'est pas un vain mot. Ces riches et fertiles contrées que baigne le Sénégal ne sont stériles aujourd'hui que parce que le travail libre ne les féconde pas et n'utilise point les dons merveilleux que la nature leur a faits. Le jour où, sur les deux rives du fleuve, l'esclavage sera aboli par la *force des convictions*, conséquence peut-être rapprochée de l'expansion de nos idées, les arachides, le sésame, le *beraft* (graine oléagineuse du Cayor), l'indigo et surtout le coton abonderont sur nos marchés. Quoi qu'aient pu dire les possesseurs d'esclaves et leurs commandeurs, les nègres aiment le travail, quand on leur en fait comprendre l'utilité, surtout quand ils travaillent pour eux-mêmes et non pour des maîtres égoïstes. On pourrait plus justement leur reprocher leur imprévoyance, leur insouciance de l'avenir; mais ce sont là les défauts des peuples enfans et aussi des peuples opprimés, et les progrès de la civilisation y remédieront. D'ailleurs ces progrès sont réels, surtout dans cette voie. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les traités signés successivement par M. Faidherbe. Le 1er février 1861, le damel du Cayor s'engageait solennellement à ne plus vendre un seul de ses sujets libres, à ne plus faire esclaves les étrangers qui traversent son territoire, à ne plus laisser piller un seul village par ces bandits grands seigneurs qu'on appelle les *tiedos*. La seule mention de ces clauses, rapprochées du silence que gardent les traités conclus dans les années antérieures, montre le progrès accompli.

Cependant les eaux du fleuve montaient régulièrement, et après

une attente de huit jours, nous pûmes enfin reprendre notre voyage. Si d'un côté nos instructions nous ordonnaient la plus grande célérité, des nouvelles de Tébécou nous avaient appris que les matériaux que nous transportions étaient impatiemment attendus. Les passages de Sarpoli, où le fleuve tourne plusieurs fois sur lui-même comme un serpent, celui de Djuldè-Diabè, où, par la nature du fond, les sables se déplacent chaque année et créent de nouvelles barrières, effrayaient sans doute nos pilotes et présageaient à l'équipage de rudes fatigues; mais nous savions trop le prix du temps pour que toute considération étrangère ne fût pas écartée. Sarpoli ne nous prit que quelques heures; mais à Djuldè-Diabè, pendant deux journées entières, nous restâmes échoués en travers du courant, à côté du *Podor,* qui nous avait devancés. Des ancres élongées dans les directions les plus favorables, des aussières amarrées sur les troncs des tamariniers qui bordent la rive, la machine lancée à toute vapeur, les efforts les plus énergiques au cabestan, nous retirèrent enfin de cette position, plus contrariante que dangereuse. Le coude de Oualla, qui devait plus tard nous être moins propice, fut franchi sans encombre, et quelques heures après nous mouillions à côté de l'*Africain,* en face d'un petit monticule au-dessus duquel flottait le pavillon de la France, qui nous avait annoncé de loin le terme de notre voyage.

Des huttes, des *gourbis,* des tentes semés à la base du mamelon, au pied de tamariniers à l'épais feuillage, des matériaux épars sur la berge, des instrumens de travail amassés sous des hangars improvisés, deux obusiers de montagne en batterie, et auprès desquels des factionnaires en uniforme se promenaient lentement, et sur la rive même les travailleurs réunis en groupes bruyans, dans les costumes les plus variés de travail, des noirs aux *boubous* blancs ou bleus, des enfans déguenillés riant aux éclats, des femmes portant sur la tête de grandes calebasses d'eau puisée au fleuve, et s'arrêtant, malgré leur fardeau, pour nous voir arriver, tel était le spectacle qui nous frappa quand nous laissâmes tomber l'ancre. Cette activité bruyante, cette animation joyeuse, ce mélange de deux races opposées, réunies par ce lien tout-puissant du travail, contrastaient avec le calme et le silence des solitudes que nous venions de traverser.

A peine l'*Étoile* était-elle amarrée près de la rive que je me rendis auprès du capitaine du génie Fulcran, chargé de la construction de la tour et commandant le poste de Tébécou. Quoique ce fût notre première rencontre, à nous voir tous deux assis sur un banc rustique en face d'une table en bois blanc, charpentée à grands coups de hache, on aurait pu croire que deux vieux amis venaient de se retrouver. Ceux-là qui ont vécu de la vie *sous la tente,* ceux-là qui

ont quitté leur patrie pour des contrées où tout est danger, ceux-là comprendront ces liaisons soudaines, qui si souvent se changent en belles et durables amitiés; ceux-là comprendront aussi que, de retour en Europe, on puisse désirer revenir au Sénégal, et qu'au milieu des plaisirs de la France on regrette la vie si pleine, si active de ce rude pays. A sept heures du soir, une même table nous réunissait tous : marins, artilleurs, officiers du génie, d'infanterie, spahis, chirurgiens et interprètes. Chaque corps n'est-il pas représenté dans de pareilles entreprises? Tous ne concourent-ils pas également à l'œuvre commune? Je ne sais si c'était un grand dîner : — bien que les gibiers les plus rares, une outarde, du sanglier, bien que des légumes de France couvrissent la table, bien que les vins d'Espagne et de Bordeaux scintillassent dans les verres, je n'en jurerais pas; — j'affirme cependant que cette soirée m'a laissé les plus durables souvenirs.

Rien de plus étrange et de plus curieux d'ailleurs que de semblables réunions dans de tels pays. Ces officiers de toutes les armes, ces élèves de nos écoles, ces hommes d'âges si divers, auxquels l'habitude du commandement, la familiarité avec le danger, ont donné une expression de physionomie parfois si grave et si sérieuse, ces hommes de science et d'étude autant que d'action semblent alors tout rejeter du présent et retrouver les élans, l'entrain de leur jeunesse; l'esprit français, ou, si l'on veut, le caractère français, que rien ne peut abattre et que le moindre choc éveille, s'y retrouve plein de vivantes saillies. Les souvenirs de la patrie, mais les souvenirs animés et joyeux, surgissent évoqués par un mot, par un geste, comme de gracieux fantômes. Et à la fin du dîner, quand le vin de Champagne circule et emplit les coupes les plus hétéroclites, qui dira les chansons dont les refrains, accompagnés par les instrumens les plus singuliers, éveillent les échos du fleuve et font tressaillir les fauves du désert, qu'inquiétent des bruits aussi étranges? Souvent un chef indigène, au front méditatif, à l'attitude grave et austère, assiste à de pareilles soirées : ses regards marquent la surprise, et tout d'abord il ne peut croire que ce sont là ces soldats dont il a éprouvé le courage et la persévérante énergie; mais quand il comprend le sens de cette animation, quand il devine les sentimens qui la produisent, quelles modifications subit sa pensée! Cette familiarité bienveillante est contagieuse et gagne son cœur. Je ne fais presque ici que transcrire les idées qui m'étaient exprimées par Bou-el-Mogdad, le pèlerin sénégalais que ses voyages ont un moment mis à la mode, quand il parut dans les salons du ministre de la marine après avoir traversé le désert de Saint-Louis à Tanger, et qui était alors à Tébécou comme interprète. Continuant à ne voir en nous, comme il arrive le plus souvent dans les colonies anglaises,

que des marchands ou des soldats, les indigènes sortiraient-ils de cette indifférence hautaine que le prophète recommande aux croyans vis-à-vis des infidèles? Cette attraction sympathique qui se révèle surtout dans l'intimité est certainement la principale force du caractère national. Elle a sans nul doute agi en ces pays plus que la force matérielle sur les hommes influens, et par eux elle agira dans l'avenir sur les masses ignorantes.

L'arrivée de l'*Africain* et de l'*Étoile* avait imprimé une nouvelle activité aux travaux, et la tour de Tébécou s'élevait rapidement. Les tribus au milieu desquelles allait flotter le pavillon de la France, épuisées par la famine, suite de la guerre sainte, eussent été incapables de prendre les armes, quand bien même les défaites d'Al-Agui n'eussent pas affaibli son prestige et ramené les Toucouleurs à des résolutions pacifiques; mais il fallait tout transporter de Saint-Louis, les briques, la chaux, les madriers, et jusqu'au sable même : on conçoit donc que nous avions à faire de nombreux voyages. Ces voyages monotones, qui du moins nous maintenaient, ainsi que celui que nous fîmes à Bakel avec le gouverneur, dans les mêmes conditions climatériques, furent malheureusement coupés par trois excursions en Gambie, soit pour y prendre la correspondance d'Europe, que transportaient alors les paquebots de la ligne anglaise des côtes occidentales d'Afrique, soit pour emprunter, dans la pénurie de nos magasins, aux magasins de la colonie anglaise 300 tonneaux de charbon. Après les chaleurs énervantes du fleuve passer sans transition à l'air vif, aux nuits brumeuses et froides de la mer, ce devait être pour l'équipage une rude épreuve. De juillet en octobre, l'*Étoile* avait eu à déplorer la mort de dix-sept maîtres ou matelots; notre dernier voyage en Gambie nous réservait une perte plus douloureuse, celle de mon lieutenant, l'enseigne de vaisseau B...

Il est des natures fières et élevées, intelligences d'élite, cœurs dévoués, qui passent dans la vie, le sourire sur les lèvres, le front rayonnant, et nul ne devine que ce rayonnement, ce sourire, cachent une plaie que rien ne peut cicatriser, des douleurs que rien ne peut consoler, rien, si ce n'est le remède suprême, la mort, où elles tendent de tous leurs désirs. Jeune encore, parvenu par son énergie, à travers tous les obstacles dont pour les matelots se hérisse la hiérarchie maritime, jusqu'au grade d'officier, décoré de la médaille militaire quand il n'était que quartier-maître, mon lieutenant devait la croix de la Légion d'honneur à un de ces actes héroïques dont les murs de Sébastopol ont été si souvent les témoins, et dont tous nous gardons le souvenir. Riche, adoré de sa famille, et touchant enfin au but de tant de persévérance, quelle pensée l'avait conduit dans ces pays, l'avait poussé à solliciter avec tant d'ardeur une place que le sentiment du devoir eût fait seul accepter à ses camarades?

Ces questions, que l'amitié qu'il avait su nous inspirer nous permettait de lui adresser, sont restées sans réponse jusqu'au jour de sa mort. Le secret qu'il me confia au moment suprême des éternels adieux, nul ne le saura : ses dernières volontés ont été remplies; mais une seule des larmes que j'ai vues couler plus tard l'eût peut-être empêché de mourir.

La mort du lieutenant B..., qui en suivait tant d'autres (car l'hivernage avait été rude pour tous), avait jeté une tristesse profonde dans l'équipage. La nouvelle d'une expédition de guerre et d'une expédition lointaine vint ranimer tous les esprits; l'expédition de Guémou était résolue.

III.

Le village de Guémou, dont la destruction était le but de la première opération de guerre à laquelle l'*Étoile* devait prendre part, était situé au-dessus de Bakel, dans le pays des Guidimaka, non loin des rives du fleuve. Cette position en face de notre comptoir le plus important du Haut-Sénégal, sur la route des caravanes qui viennent de l'intérieur, par le pays des Maures-Dowich, en avait fait le principal foyer de l'influence hostile qu'Al-Agui exerçait encore sur toutes les populations musulmanes malgré ses nombreuses défaites, malgré son éloignement dans le Kaarta, vers les rives du Niger. Une garnison d'élite, composée de ses Toucouleurs les plus dévoués, commandée par un chef intrépide qu'on disait le neveu et le taleb le plus cher du prophète lui-même, interceptait par de fréquentes razzias les convois qui se dirigeaient vers Bakel, étendant jusque sur les villages de la rive droite, jusqu'au Bondou ses excursions et ses pillages. Guémou était donc un obstacle sérieux à la pacification du pays; c'était surtout une menace pour l'avenir, le signe assuré que les pensées d'Al-Agui se tournaient encore vers le théâtre de ses premières entreprises, et qu'il comptait tôt ou tard relever contre nous l'étendard de la guerre sainte dans le Fouta sénégalais, dont les guerriers faisaient sa principale force. Ces considérations justifiaient depuis longtemps la destruction de Guémou; mais la nécessité d'agir en plein hivernage dans un pays aussi éloigné du centre de nos établissemens, le fanatisme et l'importance de la population, qui s'élevait à plus de six mille âmes, l'énergie et l'habileté de Sirè-Adama, les renseignemens que le gouverneur avait recueillis sur la force des murailles du village et surtout de la citadelle, tous ces motifs de prudence avaient fait différer depuis trois ans une entreprise dont l'importance frappait tous les esprits, mais où tant de chances contraires pouvaient amener un échec dont les conséquences eussent été désastreuses

pour notre influence. Cependant une pareille situation ne pouvait se prolonger indéfiniment. Chaque jour passé dans l'inaction augmentait l'audace des partisans d'Al-Agui et détruisait le prestige de nos dernières victoires. Les relations de Bakel avec les provinces de l'intérieur étaient interrompues depuis longtemps, les traitans du Haut-Sénégal entièrement ruinés. Aussi, lorsque la chambre de commerce de Saint-Louis, organe des intérêts de la colonie, et en général si opposée aux expéditions de guerre, fit connaître dans une adresse au colonel Faidherbe la résolution de tous les négocians *d'abandonner Bakel si Guémou n'était pas détruit*, cette démarche décida le gouverneur, qui l'attendait sans doute. La résolution arrêtée, l'exécution fut aussi prompte qu'énergique. En moins de trois jours, tous les préparatifs furent terminés. Le 18 octobre 1859, la flottille sous toute vapeur, aux ordres du commandant supérieur de la marine, le capitaine de frégate Gaston Desmarais, appareillait de Saint-Louis, emportant toutes les forces disponibles de la colonie, à la tête desquelles avait été appelé M. le chef de bataillon Faron, de l'infanterie de marine. Plein de confiance dans ces deux officiers et retenu d'ailleurs par des considérations qu'il est facile de deviner, le gouverneur demeurait à Saint-Louis pour surveiller les événemens.

Sept années d'hostilités incessantes avaient donné à tout le monde une telle habitude de ces expéditions soudaines que, malgré le peu de temps laissé à l'exécution des ordres du gouverneur, tous les préparatifs de l'expédition, l'embarquement des chevaux, des mulets, des vivres, des munitions, de tous les *impedimenta* en un mot d'une colonne destinée à agir loin de son point de débarquement, s'achevaient dans le temps prescrit avec la plus parfaite régularité. La colonne expéditionnaire se composait du bataillon des tirailleurs sénégalais, 450 hommes, de trois compagnies blanches d'infanterie de marine, 250 hommes, d'une batterie d'obusiers de montagne, d'une demi-compagnie de fuséens, enfin de 25 spahis démontés, et des compagnies de débarquement de la flottille, formant un demi-bataillon de 250 laptots. Tous ces détachemens réunis donnaient le chiffre, relativement assez considérable, de 1,200 hommes. Les populations belliqueuses du Bondou sous les ordres de l'*almamy* Bou-Bakar-Saada, les volontaires de Bakel et du Gadiaga, devaient, avec la garnison du poste, élever ce chiffre à 2,000 hommes. Jamais des forces européennes aussi considérables n'avaient été rassemblées, même sous les ordres des gouverneurs, dans ces régions éloignées.

Si, par la réunion de tous les moyens d'action dont il disposait, par le secret de ses décisions, la promptitude de ses mesures et le choix de ses lieutenans, le chef de la colonie avait, autant qu'il dé-

pendait de lui, assuré le succès d'une entreprise dont une longue expérience lui montrait les difficultés, l'esprit des soldats, leur confiance et leur élan n'étaient pas de moindres gages de réussite. Ils ne savaient guère ce qu'était Guémou, ils s'en souciaient aussi peu que d'Al-Agui et de Sirè-Adama. L'ennemi qu'ils allaient chercher était celui qu'ils avaient battu dans toutes les rencontres, qu'ils avaient vu reculer devant Médine et Bakel, qu'ils avaient refoulé à trois cents lieues de Saint-Louis. L'essentiel pour eux était la perspective de nouveaux combats à livrer. Les troupes indigènes, les tirailleurs sénégalais rivalisent d'esprit guerrier, sinon de discipline, avec leurs compagnons de France, qui en tout leur servent de modèles; quant aux laptots, nous avons dit les qualités qui les distinguent. Dès que l'expédition fut connue, je fus assailli de demandes, de réclamations : tous voulaient s'embarquer avec moi, tous jusqu'aux domestiques, jusqu'aux malades; à ces derniers seuls je refusai la faveur qu'ils sollicitaient.

Cinq cents hommes entassés sur le pont de l'*Étoile* lui donnaient un aspect singulier. Dans cette foule si étroitement resserrée, il était facile de reconnaître, à certains détails de mœurs, les populations si diverses parmi lesquelles se recrutent et les laptots et les tirailleurs indigènes. Cette superstition, cette foi aux croyances les plus absurdes inhérentes à toutes les races africaines se révélaient au grand jour. Il y a des *gri-gris* de toute sorte et pour tous les dangers, *gri-gris* contre les caïmans et contre les requins, contre les sabres et contre les lances, contre les balles et contre les boulets mêmes : les volontaires les étalaient sur leurs habits de combat, les soldats réguliers les cachaient sous la veste d'uniforne. Croient-ils donc à l'efficacité de ces talismans après tant d'épreuves décisives? Il est certain que les priver de leurs *gri-gris* en les conduisant au feu serait s'exposer à voir faiblir le courage du plus grand nombre. Heureusement des sentimens du même ordre, mais plus élevés et plus conformes à la dignité humaine, se révélaient en même temps : je veux parler de la ferveur religieuse que l'approche de la lutte exaltait chez la plupart d'entre eux. Au lieu des deux *salams* aux premières heures du jour et à l'approche du soir, la plupart de nos passagers accomplissaient les sept adorations prescrites par le prophète. Tous ces soldats agenouillés, tous ces fronts inclinés, se relevant ensemble à certaines paroles de l'un d'eux, offraient un spectacle qui eût intéressé l'artiste aussi bien que le penseur.

Chacun des bateaux à vapeur de la flottille de guerre traînait derrière lui de nombreuses annexes, écuries, chalands chargés de vivres et de munitions. Ces remorques ralentissaient la marche et gênaient les mouvemens; mais les eaux étaient à leur maximum d'élévation. Grâce à cette circonstance, l'extrême attention des pilotes prévint

des échouages qui eussent pu avoir de graves conséquences. Cinq jours seulement après le départ de Saint-Louis, nous arrivions à Bakel. Ces cinq jours avaient été remplis par des exercices à feu où se montrait l'adresse de nos soldats. Les buts, rendus mobiles par la rapidité de la course du navire, étaient tantôt un caïman endormi sur la vase, tantôt une de ces grandes aigrettes qui abondent sur les rives du fleuve, et dont la blancheur de neige tranche si bien sur la couleur d'ocre brun de la rive, ou bien encore un de ces aigles pêcheurs qui, par couples, surveillent de la cime des arbres les plus élevés leur domaine de chasse, et qui restent souvent des heures entières immobiles, guettant leur proie, sur laquelle ils s'élancent avec des cris semblables à ceux d'un fou. A plusieurs reprises, caïmans, aigrettes, aigles pêcheurs, tombèrent frappés sans qu'on daignât aller ramasser leurs cadavres. A chaque village devant lequel nous passions, une foule pressée couvrait la rive du fleuve. La nouvelle de l'expédition s'était répandue dans tout le pays avec une rapidité électrique, car à toutes ces populations l'issue de la lutte offrait un sérieux intérêt. N'était-ce pas la solution d'un problème qui touchait à leurs croyances, à leurs idées de races, aux sentimens les plus profonds du cœur humain? Le prophète et ses Toucouleurs seraient-ils vaincus dans cette lutte suprême, et avec eux leur nationalité, leur foi religieuse? Si quelques habitans du Oualo et des pays rapprochés de Bakel faisaient des vœux pour nous, certes il était facile de reconnaître dans la réserve, dans l'attitude hautaine des gens du Fouta, le désir de nous voir revenir humiliés et vaincus par leurs compatriotes de Guémou.

Notre halte à Bakel ne dura que quelques heures. Dès que les renforts qui nous attendaient, réunis sous les ordres du capitaine Cornu, furent embarqués, les bateaux à vapeur poussèrent leurs feux et reprirent leur marche. Quelques heures après, tous mouillaient à huit lieues de là, devant le village de Diougoun-Tourè, ruiné dans les guerres contre Al-Agui. De rapides communications s'établirent avec la terre, et le soir même nous étions tous campés dans les environs du village, à la tête du sentier qui de Diougoun-Tourè conduit à Guémou. Cinq jours avaient donc suffi pour transporter à deux cent cinquante lieues de Saint-Louis une colonne de plus de deux mille hommes; mais ce résultat était dû aux navires à vapeur, et la tâche la plus pénible nous restait encore à accomplir, quoique nous ne fussions plus séparés du but de l'expédition que par une distance de 14 kilomètres. Les mules, les chevaux, venus dans les écuries flottantes, étaient strictement nécessaires pour le service de nos obusiers et des cacolets de l'ambulance; il fallait donc tout transporter à bras d'homme, les munitions, les caisses à obus, les vivres. Nous n'avions pris ni tentes, ni couvertures; il fallait par consé-

quent agir avec la plus grande rapidité, pour échapper aux maladies, suites fatales du climat. A deux heures du matin, la diane éveillait ceux que les moustiques avaient laissé dormir, et la colonne s'ébranla sur les pas d'une avant-garde que guidaient deux habitans de Diougoun-Tourè.

Le pays que nous avions à traverser est d'abord une grande plaine, en partie inondée dans cette saison. D'assez hautes collines, dont la chaîne principale commence à Bakel, la terminent à l'ouest et au sud, en courant parallèlement au fleuve. De temps en temps, les clairons de l'avant-garde annonçaient la direction à suivre; mais notre marche, déjà ralentie par l'obscurité, avait été encore retardée par le terrain vaseux que nous foulions, où s'embourbaient les roues des obusiers, et surtout par des ruisseaux où nous enfoncions jusqu'aux genoux. Aussi n'atteignîmes-nous que vers quatre heures les premières hauteurs. La colonne se trouvait alors dans une forêt épaisse, à travers laquelle serpentait un étroit sentier. A chaque instant, les obusiers se heurtaient contre les racines des arbres, et les branches cachées dans l'ombre nous fouettaient la figure. Ce fut avec un sentiment de profonde satisfaction que nous vîmes poindre les premiers rayons de l'aube. Ces impressions étranges que la nuit jette aux âmes les mieux trempées ne tardèrent pas à disparaître, et la splendide nature qu'éclaira bientôt le soleil eût seule justifié d'ailleurs le plaisir que la venue du jour nous fit éprouver à tous. C'était cette admirable végétation de certaines parties de l'Afrique centrale, que l'on a si souvent essayé de décrire sans pouvoir en rendre les magnificences. Des arbres gigantesques, que dominaient encore des baobabs dont quinze hommes n'eussent pu embrasser le tronc en se donnant la main, croisaient au-dessus de nos têtes leurs branches énormes, d'où pendaient, comme des stalactites de verdure, des lianes flexibles, tantôt tendues comme les cordes d'un arc, tantôt recourbées sur elles-mêmes en festons gracieux; des fleurs inconnues, des iris, des glaïeuls, des lis de toutes couleurs, étalaient leurs calices odorans sur un gazon aussi vert que les *green* d'un parc anglais, et quand l'œil pouvait, à travers une clairière, atteindre l'horizon, le fleuve apparaissait derrière nous, déroulant ses méandres capricieux à travers la plaine que nous venions de traverser.

Avec le jour, l'ordre se rétablit dans la colonne malgré les difficultés de la route. Dès six heures, nous avions franchi la première chaîne de collines, et nous débouchions de la forêt sur un plateau élevé où nous fîmes une halte de quelques instans pour attendre les corps placés à l'arrière-garde. D'ailleurs la nature du terrain permettait de serrer les distances, et le voisinage de Guémou faisait au chef de la colonne une loi de s'avancer avec plus de précaution.

Les compagnies en carré, l'artillerie au centre, un détachement d'infanterie européenne et les spahis en avant-garde, les laptots en flanqueurs, tel fut l'ordre adopté. Quant aux contingens indigènes, ils avaient pris une autre route pour déboucher derrière Guémou en même temps que notre colonne.

Pour l'avant-garde, que conduisaient les guides indigènes, pour le corps principal, qui suivait de près l'avant-garde, et qui d'ailleurs avait aussi des guides, cette dernière partie de la route n'offrit sans doute aucune difficulté; nous autres flanqueurs isolés et sans guides, nous fûmes moins heureux. Des herbes d'une hauteur démesurée dans lesquelles nous disparaissions, même à cheval, couvraient le plateau et nous cachaient le reste de la colonne. Chaque fois que les clairons indiquaient par leurs sonneries la direction à suivre, il fallait bien reconnaître que nous faisions fausse route. Cette incertitude, ces rectifications, jointes aux difficultés de la marche à travers les grandes herbes, à la chaleur du soleil, dont les rayons commençaient à échauffer l'atmosphère, étaient extrêmement fatigantes. La vue de Guémou nous fit tout oublier. Les laptots prirent un pas allongé tellement rapide que nous arrivions presque en même temps que l'avant-garde au point où nos instructions nous prescrivaient de faire halte et d'attendre de nouveaux ordres.

Quelques secondes après, le commandant Faron accourait au grand galop de son cheval, examinait la position et arrêtait son plan d'attaque. Tout d'abord, avec l'avant-garde, les fuséens et les laptots, nous devions, en attendant l'arrivée de la colonne, mettre en batterie deux obusiers de montagne à 300 mètres des murailles, essayer de faire brèche, et balayer en tout cas, par des obus et des fusées, les abords du village. Nous nous hâtâmes d'exécuter ces ordres. Le village de Guémou, rebâti par Al-Agui et transformé par lui en forteresse, s'élevait au milieu d'une plaine légèrement ondulée, couverte de riches cultures. De loin en loin, des baobabs, des tamariniers élevaient dans l'air leurs troncs immenses et leur épais feuillage. L'un d'eux, et le plus grand de tous, semblait marquer le centre du village, ou du moins quelque point important. Un amas confus de murailles plus hautes que les cases ordinaires, bâties comme celles de Guetn'dar, se groupaient sous son ombre. C'était ou la maison de Sirè-Adama ou la mosquée mahométane. Une muraille crénelée, à redans et bastionnée de distance en distance, entourait le village d'une ceinture régulière; elle affectait la figure d'un trapèze dont la grande base semblait être le côté devant lequel nous avions débouché. Des ouvertures destinées à servir de portes se voyaient aux deux angles de la base. Il était en outre facile de reconnaître que chaque quartier, chaque groupe de cases un peu considérable était lui-même entouré de murailles en terre der-

rière lesquelles, la première enceinte franchie, les habitans pourraient se défendre pied à pied. De grandes mares d'eau s'étendaient comme des fossés naturels devant la face principale, et devaient être pour nous une précieuse ressource, bien qu'elles rendissent l'attaque plus difficile. Derrière le village, la plaine se relevait légèrement jusqu'aux premières hauteurs d'une chaîne de collines dont les sommets boisés apparaissaient à grande distance. C'est par là que nos auxiliaires devaient arriver pour couper toute retraite aux fugitifs. Le silence le plus profond régnait dans la plaine, et nul être vivant, nulle figure ennemie ne troublait la solitude du paysage : on eût dit une ville endormie ou abandonnée la veille par tous ses habitans.

Soudain les sourdes détonations du canon, les bruits stridens des fusées, le pétillement des obus, déchirent ce silence. Les premiers ordres du commandant s'exécutent. Tous les regards sont dirigés vers le village : seuls, de grands vautours au col chauve s'élèvent en tourbillonnant dans les airs, mais rien n'indique derrière les remparts que nos coups aient porté; le village reste plongé dans cette même immobilité morne et silencieuse. Les détonations se succèdent plus rapides; les obus, les fusées labourent l'espace qui nous sépare des murailles, éclatent au-dessus des toits en paille, où déjà quelques nuages de fumée grise annoncent leur effet destructeur. Même silence profond, même solitude. Guémou a-t-il été abandonné de ses défenseurs? Est-ce au contraire le présage d'une lutte acharnée, que la mort seule fera cesser sur les ruines de la ville, comme l'ont juré Adama et ses guerriers? La canonnade cesse. Dans un silence solennel, que quelques ordres interrompent seuls, deux colonnes d'assaut se forment rapidement; chacune d'elles doit attaquer le village aux deux angles de la muraille en face. Les baïonnettes aux canons, défense de tirer un seul coup de fusil. Les tambours, les clairons battent la charge, les colonnes s'ébranlent en même temps, se rapprochent d'un pas rapide du village, toujours silencieux. Encore quelques instans, et elles touchent au but. Tout à coup un nuage de fumée entoure les murailles d'une écharpe bleue. Des fossés profonds où ils sont restés jusqu'alors couchés à l'abri de nos fusées et de nos obus, cinq cents hommes se sont levés et nous foudroient à cinquante pas. Les balles sifflent; quelques-uns de nous tombent pour ne plus se relever. « Serrez les rangs, en avant! » crient les officiers. Une seconde décharge passe presque en entier au-dessus de nos têtes, la muraille est franchie, nos baïonnettes sont rouges de sang. Ville prise, ville gagnée!

La ville n'est ni prise ni gagnée. Les mouvemens que je viens de résumer en quelques lignes étaient ceux de la colonne de gauche, que j'avais l'honneur de commander. Cette colonne était composée

de laptots, vieux soldats de toutes nos expéditions sénégalaises, de deux compagnies blanches d'infanterie de marine, que Sébastopol avait accoutumées à d'autres combats plus meurtriers. L'ordre de ne pas tirer un coup de fusil, d'aborder l'ennemi à la baïonnette, avait pu être exécuté grâce à leur calme et à leur courage. Il n'en avait point été ainsi de la colonne de droite. Le bataillon des tirailleurs sénégalais en faisait la force principale; vingt-cinq spahis à pied marchaient en tête; leurs vestes rouges, les longues plumes qui, par une fantaisie guerrière, flottent sur leurs chapeaux de paille les désignent aux coups de l'ennemi. A la première décharge, ils tombent presque tous, et parmi eux l'officier qui les commande. A cette vue, à cette fusillade soudaine, les tirailleurs oublient la tactique française, que, malgré quelques années d'expérience, ils n'ont point encore su appliquer aux guerres indigènes : ils ne reculent pas d'une ligne, mais ils se couchent et tiraillent sans avancer. Au lieu de fuir, l'ennemi continue le feu. Les officiers des tirailleurs, restés seuls debout, sont décimés par ces coups assurés. Le moment est critique; le commandant Faron s'élance au galop, suivi des officiers de son état-major. A sa voix, les tirailleurs se relèvent, la colonne reprend sa marche en avant; l'ennemi recule et cherche un refuge derrière les murailles, que les tirailleurs franchissent, le commandant à leur tête.

Abordé des deux côtés à la fois par les colonnes qui viennent de se rejoindre, le village est pris. Partout la flamme dévore les maisons, pourtant la fusillade continue, et à chaque instant quelqu'un des nôtres tombe mortellement frappé. C'est que, si le village est en notre pouvoir, la journée n'est pas finie encore; l'obstacle le plus sérieux n'est pas détruit : cet obstacle, c'est la forteresse que Sirè-Adama s'est bâtie, où depuis trois années il s'est préparé à la lutte, et d'où il a juré de ne sortir que mort ou victorieux. Les échecs subis par Al-Agui devant les tours de Matam, de Bakel et surtout de Médine lui avaient révélé la force de pareilles défenses confiées à des soldats résolus. Aussi, dès qu'il eut choisi Guémou pour continuer ou reprendre la guerre sainte, son premier soin fut d'y créer, autant que le lui permettaient ses moyens, une tour d'où il pût défier nos attaques. Les briques manquaient, les pierres étaient éloignées et d'un transport difficile; il avait néanmoins presque réussi. La forteresse, le *tata* de Guémou, consistait d'abord dans un ouvrage en terre casematé, adossé contre un baobab immense dont le tronc soutenait le poids de tout l'édifice. Un puits abondant creusé à grand'peine, des vivres pour plusieurs jours, de grands magasins de poudre, indiquaient la confiance qu'avait Sirè-Adama d'y résister à nos efforts. Une muraille en terre percée de

meurtrières défendait cet ouvrage; une palissade en branches de gonakés, aussi dures que le fer, entrelacées sur une épaisseur de cinq pieux et profondément enfoncées dans le sol, formait une deuxième ligne de défense; enfin une muraille de 1m50 d'épaisseur, construite avec des pierres du fleuve, mais qui heureusement n'était pas achevée et ne s'élevait qu'à un mètre du sol, ceignait sur trois faces l'ensemble des travaux. C'était là que Sirè-Adama nous attendait avec ses femmes et ses guerriers les plus dévoués. Les brèches faites aux angles de la muraille extérieure, et par lesquelles nous avions pénétré suivant ses prévisions, s'ouvraient sur des rues aboutissant devant le *tata*, sous le fusil même des Toucouleurs. Une muraille légère, semblable à toutes celles qui fermaient les groupes de maisons du village, masquait d'ailleurs la force du *tata*, et il fallait une reconnaissance sérieuse pour bien l'apprécier. J'ignorais, comme la plupart de mes camarades, l'existence de ce réduit; de plus je n'avais pu suivre les incidens de l'attaque de droite : aussi, en retrouvant le commandant Faron à cheval au milieu du village, je crus que l'affaire était finie. Mes premières paroles furent donc des félicitations. « J'ai le regret, ajoutai-je, de vous annoncer que ma colonne a perdu quelques hommes et compte d'assez nombreux blessés. — Ce ne sont pas les seuls; j'ai reçu moi-même trois blessures, et regardez... » Autour de nous, le sol était jonché de blessés et de mourans; parmi eux le lieutenant Deleutre, la cuisse cassée par une balle, me souriait en me tendant la main. En ce moment, une décharge plus furieuse sifflait à nos oreilles. Frappé à la tête, le commandant Faron tournoyait sur son cheval et tombait dans nos bras. Des cris de joie où se reconnaissaient des voix de femmes, les notes graves et prolongées du tam-tam de guerre, accueillirent cette chute et me révélèrent l'existence du *tata* et la gravité de la situation.

Le commandant était-il mortellement blessé? Peut-être. En tout cas, ses blessures me créaient une position exceptionnelle et que je n'avais pas prévue : le plus ancien par le grade des officiers de la colonne, j'étais appelé à en prendre le commandement. On concevra dès lors que je me borne à dire en quelques mots la fin de cette journée meurtrière, que dirigèrent d'ailleurs les ordres du commandant Faron. A deux heures, nos obusiers, en batterie à quinze pas de la palissade, avaient enfin fait brèche; la charge sonnait sur toute la ligne, le *tata* était enlevé à la baïonnette. Sirè-Adama et ses guerriers avaient tenu leurs sermens : ils étaient morts jusqu'au dernier.

Quelques circonstances donnaient à la lutte un caractère un peu différent de ce qu'on voit en semblables affaires. L'incendie allumé

par nos obus s'était communiqué de proche en proche par les toits de paille des maisons; près du *tata* même, les flammes délogeaient les tirailleurs qui le cernaient. Les explosions de nombreux amas de poudre (ruse que nous avons apprise aux indigènes) soulevaient une poussière brûlante qui se mêlait aux flammèches emportées par le vent. On se battait littéralement sous une pluie de feu. L'air embrasé par l'incendie, la chaleur du soleil africain, les fatigues de la journée, épuisaient les forces des soldats; quelques-uns, comme le lieutenant d'artillerie H. de Cintré, tombaient frappés d'insolation, et on les transportait à l'ambulance presque mourans. Il était temps que la prise du réduit mît fin à cette lutte acharnée. Le commandant Faron en suivait, malgré la gravité de ses blessures, toutes les péripéties, et avec quelle anxiété! il est facile de le comprendre. Couché dans son manteau, à l'ombre du baobab le plus rapproché du village, il avait, comme je l'ai dit, donné l'ordre de la dernière attaque. Chaque détonation, chaque sonnerie éveillait mille pensées dans son esprit. Aussi, quand je vins lui annoncer le succès définitif de la journée, un inexprimable sourire de joie illumina sa figure, pâlie par des souffrances qu'il surmontait avec une admirable énergie. Prendre toutes les précautions nécessaires pour faire camper les troupes, tels furent les ordres qu'il me transmit et dont je hâtai l'exécution.

La certitude que l'expédition ne durerait que quelques jours, la nécessité de tout transporter à bras d'hommes, et par suite de ne pas trop surcharger les soldats, avaient empêché d'emporter les tentes, les couvertures même. Le camp fut donc vite établi. Néanmoins, quand les grand'-gardes et les postes qu'exigeait un retour offensif possible, quoique peu probable, de l'ennemi, eurent été placés, la nuit était déjà venue. Je pense que pour tous, excepté pour les blessés et les sentinelles, ce fut une nuit de repos profond. Les premières clartés de l'aurore nous annoncèrent une journée aussi fatigante, sinon aussi meurtrière, que celle de la veille. Achever la destruction du village, faire sauter les murailles du réduit, ensevelir nos morts, évacuer les blessés sur Diougoun-Tourè, y ramener ensuite la colonne, tels étaient les travaux qui pour nous devaient remplir cette journée, et auxquels contribuèrent heureusement des renforts que le commandant de la flottille avait conduits lui-même. Quant aux auxiliaires, ils poursuivaient dans toutes les directions les fugitifs, ramassant les bœufs, brûlant les moissons qui eussent servi plus tard aux ennemis, faisant enfin le plus possible de captifs parmi cette population de six mille âmes que notre approche avait dispersée.

Nos pertes étaient relativement très considérables : plus de cent

quatre-vingts blessés gisaient à l'ambulance, et soixante-sept cadavres, parmi lesquels plusieurs officiers, attendaient les honneurs de la sépulture militaire. Pendant la nuit, un grand trou avait été creusé non loin du village, au pied d'un tamarinier; on y avait déposé les cadavres pour les garantir contre la voracité des hyènes et des vautours, dont un vol immense tournoyait déjà au-dessus de la fosse. Afin aussi que tous nous pussions assister à ce dernier adieu adressé à nos compagnons, à huit heures tous les travaux furent interrompus; les compagnies, formées en ordre, furent conduites aux murailles du *tata*, où chaque soldat prit deux grandes pierres et les transporta au bord de la fosse. Quelques paroles dictées par le cœur furent prononcées par l'un de nous, des feux de peloton consacrèrent la terre qui recouvrait les dépouilles de tant d'êtres que nous regrettions, et peu à peu, dans le recueillement qu'une pareille scène impose aux esprits les plus sceptiques, les pierres s'entassèrent en pyramide au-dessus de l'herbe luxuriante de la prairie. Sans doute la puissante végétation de l'Afrique couvre aujourd'hui et cache à tous les yeux les ruines alors fumantes du village; mais ce tumulus militaire subsiste encore. Les caravanes du désert, attirées par les sources voisines, s'arrêtent au pied des tamariniers qui l'enveloppent de leur ombre, et peut-être un griotte ignoré raconte-t-il dans des vers légendaires la mort de ces soldats obscurs tombés si loin de leur patrie.

Quelques instans après cette cérémonie douloureuse, de nombreuses et sourdes explosions, qui s'entendirent jusqu'à Bakel, apprirent aux populations riveraines la ruine complète de la forteresse d'Al-Agui. Des détachemens, transportant nos blessés sur des brancards, se mirent successivement en route pour le fleuve. A une heure, le camp fut levé, et le restant de la colonne se mit en mouvement.

Un bien triste incident de cette marche de retour fera comprendre les fatigues qui, en dehors de tout danger militaire, donnent une valeur sérieuse à toutes les expéditions dans ces pays. Quatre spahis, vieux soldats de nos guerres de l'Algérie, tombèrent morts, foudroyés par le soleil, en escortant les blessés, et de pareils faits se reproduisent presque à chaque expédition. La vue de ces malheureux gisant sur les bords du sentier jetait dans l'âme une tristesse bien différente de celle que nous avions ressentie le matin à la vue de nos camarades tombés pendant le combat. Pour nous, d'autres idées ajoutaient encore à cette tristesse. L'unique route qui conduit au fleuve était en ce moment encombrée par une multitude d'hommes, de femmes et d'enfans garrottés qui, les larmes aux yeux, poussés par leurs maîtres, jetaient un dernier regard sur leur patrie. C'é-

taient les restes de la population de Guémou, les survivans de la lutte, devenus, par les lois de la guerre et de la barbarie africaines, les esclaves de nos auxiliaires du Bondou et du Gadiaga. On devine combien un tel spectacle nous était odieux et avec quelle joie je me retrouvai à bord de l'*Étoile*, au milieu de mes officiers, de mes amis. Le lendemain matin, à huit heures, la flottille quittait à toute vapeur Diougoun-Touré et reprenait le chemin de Saint-Louis. Notre mission de soldat était accomplie, il nous restait à remplir celle de marin, et cette dernière tâche n'était pas la moins pénible. On le comprendra au spectacle qu'offrait le pont de l'*Étoile*. Sur l'arrière, transformé en hôpital, plus de quatre-vingts blessés étendus sur le pont, en proie à toutes les souffrances de leurs blessures, de la chaleur et des moustiques; sur l'avant, cinq cents hommes entassés les uns sur les autres nous laissaient à peine, au capitaine de rivière et à moi, l'espace suffisant pour diriger les manœuvres. Les eaux cependant baissaient avec rapidité, les passages pouvaient nous être fermés d'un moment à l'autre. Aussi, bien qu'un échouage dans de telles circonstances pût avoir les plus graves résultats, il était indispensable de naviguer le jour et la nuit. Un seul échouage retarda de quelques heures notre traversée. Le 2 novembre 1859, l'*Étoile*, amarrée aux quais du fleuve devant le pont du Gouvernement, débarquait à Saint-Louis ses passagers, que la population entière de la colonie saluait des plus chaleureuses acclamations.

IV.

L'expédition de Guémou résume dans ses incidens le caractère distinctif des principales expéditions dans les pays du bassin sénégalais proprement dit. Des coups aussi rudement frappés imposent pour longtemps le respect de notre puissance. D'assez longs intervalles de repos succéderaient donc pour les troupes de la colonie à ces fatigues exceptionnelles, si le développement qu'ont pris nos relations commerciales avec les provinces du sud n'y exigeait pas chaque année une intervention plus ou moins sérieuse, plus ou moins prolongée de nos forces. A peine réunis à Saint-Louis, les derniers détachemens qui avaient formé la colonne expéditionnaire de Guémou durent se disposer pour une nouvelle campagne. Les provinces de la Basse-Cazamance devaient en être le théâtre.

Si l'on jette les yeux sur une carte de cette région de l'Afrique occidentale, comprise entre les 5e et 10e parallèles nord et limitée d'un côté par l'Océan, de l'autre par le cours du Niger, on voit que des plateaux élevés du Fouta-Dialon, où les trois grands fleuves africains, le Niger, le Sénégal et la Gambie, prennent leur source,

une multitude d'autres fleuves de moindre étendue s'échappent vers la mer en s'y dirigeant presque en ligne droite de l'est à l'ouest. Ce sont, parmi tous ceux dont les noms sont encore ignorés malgré de récentes explorations, la Cazamance, le Rio-Cacheo, le Rio-Bolole, le Rio-Grande, le Rio-Nuñez, le Rio-Pongo, qui presque tous débouchent dans l'Océan à la hauteur de l'archipel des Bissagos. Bien que la longueur du parcours de tous ces fleuves accessibles aux navires européens ne dépasse pas une moyenne de trente à quarante lieues, l'importance de ces chemins, ouverts sur les régions centrales de l'Afrique, apparaît au premier coup d'œil. Elle semble pourtant avoir été dédaignée, sinon incomprise, jusqu'à ces derniers temps. Plusieurs causes ont contribué à cette indifférence : d'abord la réputation trop justement acquise d'insalubrité de tous ces pays, vastes plaines d'alluvions successives couvertes de marécages, coupées de canaux sans nombre, que bordent d'impénétrables ceintures de mangliers et de palétuviers; les périls d'une navigation difficile dans des mers qu'agitent des courans à chaque instant variables, et au milieu des écueils mouvans qui, sous le nom de *barres,* ferment l'entrée de toutes ces rivières; enfin, et en première ligne, les prétentions exagérées du Portugal à la domination exclusive de ces pays, prétentions contre lesquelles aucun gouvernement européen ne pensa pendant longtemps à protester.

Quelques comptoirs sans importance, des factoreries semées de loin en loin sur la côte, des forteresses isolées et tombant en ruine, à 100 mètres desquelles n'osaient s'aventurer les soldats d'une garnison famélique décimée par les maladies, telles étaient, telles sont encore, malgré de louables tentatives pour améliorer cet état de choses, les possessions portugaises de cette partie de l'Afrique. Elles forment, sous le nom de Guinée portugaise, une subdivision de la capitainerie générale des îles du Cap-Vert. La capitale de la Guinée portugaise, Bissao, s'élève à huit lieues de l'embouchure du Rio-Cacheo, dont elle interdit la navigation intérieure aux navires étrangers. Ces forteresses démantelées, la priorité douteuse de la découverte, enfin le bref singulier par lequel le monde avait été partagé entre deux monarques européens, ce sont là les bases sur lesquelles reposaient, il n'y a pas longtemps encore, les prétentions du Portugal. Grâce à ces prétentions et surtout à l'impuissance du gouvernement portugais, tous ces pays étaient devenus d'actifs foyers de traite. Seuls, les négriers franchissaient les passes dangereuses de ces rivières et osaient s'y aventurer à la recherche de leurs cargaisons humaines. Quant aux richesses du sol, qu'eût fécondées le commerce légitime, on sait que la traite a pour conséquence fatale de les annihiler partout, aussi bien que d'apporter aux popu-

lations qui s'y livrent les germes de la dégradation et de l'abrutissement les plus abjects. Les Sousous, les Papels, les Landoumas, les Nalous, les Balantes, toutes ces races que les conquérans peuls du Fouta-Dialon chassent devant eux, et qu'ils refoulent vers la mer, étaient les principaux courtiers et aussi les principales victimes de cet odieux trafic. Tous justifient cette assertion par leur ignorance, leurs superstitions grossières, leurs habitudes de pirateries, de vols et de brigandages, leur abandon grossier aux plus honteuses passions de l'humanité. Qu'un tel état de choses soit dû à la traite des noirs, cela est d'autant moins douteux que tous ces peuples, sous l'influence nouvelle qui prédomine aujourd'hui dans ces pays, tendent à sortir de cet antique état de torpeur et de dégradation.

On vit s'accomplir en effet une transformation rapide dans les relations de ces peuples avec les Européens lorsque les deux grandes puissances de l'Occident résolurent l'abolition de la traite, et cette transformation devait produire une révolution analogue dans les mœurs locales. Malgré les protestations de la cour de Lisbonne et des écrits où le patriotisme le plus sincère s'unit au savoir le plus ingénieux (1), les prétentions du Portugal furent réduites à leur juste valeur. Toutes ces rivières furent fermées aux négriers, que les croiseurs anglo-français traquèrent sans miséricorde et sans trêve; elles s'ouvrirent aux navires de tous les pays, cherchant dans l'échange des produits manufacturés de l'Europe contre les productions naturelles de l'Afrique de légitimes avantages. Partout s'élevèrent des factoreries à la place des *baracoons* où venaient autrefois s'entasser des milliers d'esclaves. Telles furent la rapidité, la sûreté des mesures prises, que la traite était déjà impossible sur la côte alors que les expéditions de l'intérieur se continuaient encore. Des caravanes d'esclaves arrivaient aux marchés de Zinguinchor en Cazamance, de Kakandi dans le Rio-Nuñez, dans les escales de tous les fleuves, et nul aventurier, nul marchand de *bois d'ébène* n'osait les acheter, même à vil prix, tant la surveillance des croiseurs était active, tant les lieux de débarquement étaient bien gardés, tant les négriers étaient sûrs de voir leur passage intercepté vers les grands marchés du Brésil, des Antilles espagnoles, des états à esclaves de la confédération américaine. Les golfes de Benin et de Biaffra, les côtes ouest de l'Afrique australe, où une surveillance aussi grande était impossible, devinrent désormais le théâtre de leurs coupables entreprises.

(1) Voyez les travaux de M. le marquis de Santarem sur les découvertes des Européens en Afrique.

Cependant cette révolution pouvait devenir, comme tant de fois à Whydah, à Jack-Jack, à Petit-Popos, à Lagos, l'arrêt de mort de ces malheureux captifs pour lesquels aucun acheteur ne se présentait. Les démarches, les conseils, la noble initiative d'un obscur traitant prévinrent un aussi déplorable résultat. Grâce à l'influence qu'il exerçait sur les chefs indigènes, ces esclaves furent employés à la culture de l'arachide. Cette graine précieuse commençait à être appréciée sur nos marchés industriels, et il était facile de deviner le rôle important que lui réservait l'avenir. Le premier essai de cette culture produisit, il y a une vingtaine d'années, 80,000 boisseaux seulement. Le mouvement commercial de la récolte de tous les *rios* pour l'année 1859 peut être évalué à 8 millions de francs. Cette vigoureuse impulsion, due à une pensée généreuse et féconde, n'a pas cessé d'entraîner, en les relevant de l'abjection où la traite les tenait plongées, les populations riveraines. La traite parmi elles est devenue presque impossible, non-seulement parce que la surveillance de nos croiseurs, celle des chefs de nos comptoirs, est toujours vigilante et active, mais encore parce que les chefs de la plupart de ces tribus comprennent mieux de jour en jour les richesses assurées du travail.

Malgré le voisinage de Sainte-Marie-de-Bathurst au nord, celui de Sierra-Leone au sud, et quoique la France ne revendique aucun droit exclusif à la possession de ces rivières, si ce n'est peut-être de la Cazamance, l'élément français domine dans ces pays, où toutes les nations civilisées sont néanmoins représentées. C'est certainement à l'initiative de nos négocians qu'est due cette heureuse transformation. Nous avons, en 1860, visité tous les *rios* avec l'*Étoile*, au grand mât de laquelle flottait le pavillon du gouverneur. Le but de ce voyage était de montrer que la protection de la France était acquise à ces courageux pionniers de la civilisation moderne, d'écouter leurs plaintes, leurs réclamations, de juger enfin de l'état réel du pays. Tout dans les hommes et les choses portait la marque de la confiance et du succès, partout se montrait cet essor commercial que nous venons de signaler; mais c'est surtout au Rio-Nuñez que l'on peut tout d'abord en reconnaître les indices assurés. Depuis Victoria jusqu'à Kakandi, limite de la navigation du fleuve, à chaque instant apparaissent des maisons élégantes, au-dessus desquelles flottent les couleurs des nations civilisées, — Angleterre, France, Belgique, états de l'Union américaine; — ce sont les factoreries nouvelles. Autour de ces villas se groupent parfois des villages entiers et toujours de grands magasins, dépôts des récoltes agricoles, où s'entassent les arachides, le sésame et d'autres graines oléagineuses. De lourds wagons les transportent sur des chemins de fer

jusqu'aux *warfs*, près desquels s'amarrent les navires du commerce. Bâties pour la plupart sur des hauteurs que couronnent de grands massifs d'arbres, et qui dominent le splendide paysage du fleuve et des riches cultures de la plaine, ces maisons, vues de loin, ont un aspect charmant. L'intérieur, où le luxe gracieux de nos créoles se mêle souvent à tout le comfort de la vie anglaise, ajoute encore à l'impression que produit le premier aspect. Loin de toute protection matérielle, livrés à leurs propres forces, on voit que les traitans se sentent en sûreté au milieu de ces populations encore sauvages. Cette confiance repose principalement sur la justice avec laquelle s'accomplissent presque toujours les transactions commerciales. Le négociant européen stipule, avec le roi du pays ou un de ses délégués, la quantité d'arachides, de sésame, dont il a besoin. Cette quantité règle les travaux de culture. Les prix sont fixés d'avance, et le paiement se fait au fur et à mesure de la livraison des denrées ou marchandises européennes, toiles de Guinée, rouenneries, armes de guerre et de luxe, verroteries, etc. Quelques traitans plus intelligens ou mieux secondés par les populations au milieu desquelles ils se sont établis les ont intéressées même à leurs entreprises : il n'est pas douteux que cette association ne soit avantageuse aux deux parties.

Tout tableau cependant a ses ombres, et nous donnerions une idée inexacte de l'état réel de ces pays, si nous nous bornions à constater les résultats généraux de la direction nouvelle imprimée aux relations commerciales de ces populations avec l'Europe. Le commerce, surtout dans une région lointaine où tant de dangers menacent la vie des traitans, n'a qu'un seul mobile, l'intérêt; trop souvent même cet intérêt dégénère en âpreté impatiente, en avidité qui, pour se satisfaire, ne recule devant aucun moyen. A côté des hommes les plus élevés par le caractère, qui placent, ainsi que nous venons de le dire, dans le travail et dans le respect absolu de la justice la sauvegarde de leurs intérêts et les gages de réussite de leurs entreprises, se pressent, il faut l'avouer, une foule d'aventuriers de toutes nations, gens sans aveu, sans principes, que ne retient aucune considération morale. Loin de tout contrôle officiel, de toute autorité légalement établie, ils demandent trop souvent la réalisation de leurs espérances à la force, à la fraude, aux transactions les plus déloyales. De là des luttes, des querelles, des conflits avec les populations indigènes, et aussi de leur part de sanglantes représailles, des vengeances longtemps différées, mais qui, après avoir attendu leur heure pendant des années entières, éclatent tout à coup alors que l'origine en est oubliée, et au milieu d'une paix profonde. Des traitans qui ont succédé aux véritables coupables paient souvent pour ceux qu'ils ont

remplacés sans se douter de la solidarité terrible qu'ils acceptaient aux yeux d'ennemis inconnus. Cette situation, analogue à celle de presque tous les pays où la civilisation européenne se heurte contre la barbarie, rappelle dans de moindres proportions celle du *far-west* de l'Amérique du Nord, du *trunswald* et des *boers* de l'Afrique australe. Quelques jours avant notre arrivée dans le Rio-Pongo, le principal traitant français de cette rivière avait été saisi, emmené en captivité, mis à rançon par le chef d'une tribu voisine. Loin de se plaindre de ce traitement, il affirma que tout était calme dans le pays, que rien n'y appelait l'intervention française. Ce ne fut qu'indirectement que les événemens où il avait joué un tel rôle nous furent connus. Quels motifs lui dictaient ce silence? Était-ce le sentiment de ses torts réels envers le chef qui l'avait si rudement traité? Était-ce la crainte de l'avenir ou la pensée de se venger lui-même? Qui peut juger des idées que vingt années d'isolement au milieu de peuplades sauvages avaient introduites et fixées dans cet esprit? Ce type bizarre n'était d'ailleurs pas le seul qui s'offrît à nos études. Au fond de la même rivière, dans une espèce de citadelle très bien fortifiée, la veuve d'un négrier, reine de quatre mille esclaves qui, venus de l'intérieur, cultivaient ses vastes domaines, attendait, les mèches de ses canons allumées, la venue des croiseurs anglais, auxquels elle contestait tout droit de visite dans son petit royaume. Dans le parc qui entoure cette villa fortifiée, une gracieuse *miss* aux cheveux blonds se promenait un livre à la main. Était-ce un roman de *high-life* qui lui parlait de l'Europe et de ses bruyans plaisirs, ou bien nourrissait-elle son imagination, exaltée par le soleil de l'Afrique, de la sombre poésie de *Lara* et du *Giaour?* Nous n'eûmes pas le plaisir de la voir quand nous présentâmes nos respectueux hommages à sa grand'mère, l'intrépide veuve du négrier; mais un gracieux souvenir vint rappeler au gouverneur, dès qu'il fut de retour à Saint-Louis, la jeune et charmante rêveuse du Rio-Pongo.

Quoi qu'il en soit, les élémens de troubles que nous venons de reconnaître dans les mœurs et les passions d'une partie des traitans européens ne sont pas les seuls dont il faille tenir compte. Le fanatisme religieux mahométan, qui a son foyer dans les grands empires peuls de l'intérieur, et qui, par le Fouta-Dialon, envahit rapidement tous ces pays, aussi bien que la barbarie des populations indigènes, entretient et augmente cette agitation. Vraies pour tous les pays que baignent les *rios,* ces observations s'appliquent surtout à nos provinces de la Cazamance, que les deux postes de Carabane, à l'entrée de la rivière, et de Sedhiou, au point où elle cesse d'être accessible à nos navires à vapeur, nous donnent le droit de regarder comme françaises malgré l'établissement portugais de Zinguinchor.

Par Sedhiou, nous touchons aux populations du Souna, d'origine mandingue (*malinkè*), musulmans orgueilleux et fanatiques, et par Carabane aux tribus des Djolas, des Djougoutes, des Floupis, des Balantes, encore adonnées à toutes les superstitions grossières du fétichisme, et dont les mœurs justifient les plus étranges assertions des voyageurs. Les passions religieuses des uns, la barbarie et les habitudes invétérées de brigandage des autres, opposent les plus sérieux obstacles au développement de notre influence dans ces pays, j'entends par là le développement de la production agricole et du commerce légitime, qui, sous la protection de nos comptoirs et dans la main de négocians habiles et probes, repose sur des bases sérieuses. L'exposé des motifs d'une expédition à laquelle les marins de l'*Étoile* purent prendre part résume la situation qui était faite aux traitans français dans le Souna : « Il restait à venger dans la Haute-Cazamance, contre les grands villages mandingues musulmans du Souna, dix années d'outrages et de violences. En 1855, les gens de Bombadiou avaient pillé nos embarcations et massacré les équipages; en 1860, ils avaient traîné aux pieds de leur chef le commandant de Sedhiou, le lieutenant Faillu, qui avait débarqué sans défiance sur leur rivage. En 1856, les gens de Sandinieri avaient mis nos comptoirs au pillage; en 1860, ils avaient déclaré insolemment au commandant de Gorée qu'ils n'exécuteraient pas les traités signés par eux. Dans les derniers jours de cette même année, Dioudoubou se partageait un vol de 2,500 francs fait dans Sedhiou même; enfin le 5 février 1861 les habitans de Bouniadiou, village du Pacao, sur la rive droite, venaient piller chez nos traitans une valeur de 10,000 francs. Il est entendu que nous passons sous silence une foule de méfaits moins graves. » Mais le temps des vengeances à exercer sur les musulmans du Souna n'était pas encore venu : il importait avant tout d'infliger de sévères leçons aux tribus du bassin inférieur, dont l'audace croissait chaque jour avec l'impunité de leurs brigandages. Sous les canons mêmes du fort de Carabane, les gens de Carone étaient venus naguère enlever un traitant français et sa famille, les avaient mis à rançon, et malgré les réclamations du résident français ne les avaient rendus à la liberté qu'après de longues épreuves, et quand cette rançon avait été complétement payée. De tels faits se renouvelaient tous les jours; ils appelaient une répression énergique.

« Carone et Thiong, protégés par les marigots qui coupent en tous sens les plaines environnantes, marigots dont nous ne connaissions ni la direction ni la profondeur, se croyaient à l'abri de nos atteintes parce qu'une première expédition, faite au mois de janvier 1859 par le commandant de la station navale, n'avait pu les

détruire. » Ces lignes du *Journal des opérations de guerre au Sénégal* expliquent dans leur concision les motifs de la sécurité où s'endormaient ces tribus guerrières; elles indiquent dans la navigation difficile des marigots une partie des obstacles que devait rencontrer une colonne expéditionnaire. Ces obstacles n'étaient pas les seuls. Quatre-vingt-dix lieues séparent l'embouchure du Sénégal de celle de la Cazamance. Bien que ces parages n'offrent, si ce n'est à la hauteur de cette rivière, que peu de dangers pour des navires bien armés, la traversée de Saint-Louis à Carabane était une assez rude épreuve pour les petits bateaux à vapeur de la flottille, construits pour la navigation intérieure des fleuves, et la plupart usés par de longs services. Néanmoins leur concours était indispensable au succès de l'expédition; on pouvait espérer que l'*Étoile*, le *Dialmath*, l'*Africain*, remonteraient assez près de Carone, à travers le dédale des marigots et les bancs qui en interceptent les passages, mais il était douteux qu'ils pussent pénétrer jusqu'au village même. Il était donc nécessaire que d'autres navires d'un faible échantillon, comme le *Grand-Bassam* et le *Basilic*, qui ne tiraient que quelques pieds d'eau, fissent partie de l'expédition. Transporter les troupes du point où s'arrêterait le gros de la flottille jusqu'à la plage de débarquement, les protéger alors du feu de leurs obusiers, tel était le rôle qui leur était assigné.

Le 1er mars 1860, la flottille, composée des navires que nous avons nommés, franchit la barre de Saint-Louis et se dirigea vers Gorée. Le chef de ce comptoir, sous les ordres duquel étaient alors placées toutes nos possessions du sud, devait prendre le commandement de l'expédition. La garnison de Gorée, qu'il emmenait avec lui, nous y attendait avec les volontaires de Dakar et des villages de la presqu'île du Cap-Vert. Plus directement en relation avec les rios, les traitans indigènes de cette province avaient le plus à se plaindre des brigandages que nous allions punir, et s'étaient présentés en foule pour prendre part à l'expédition. Le 5 mars, la flottille, à laquelle s'étaient jointes la *Citerne*, la *Trombe*, était sous toute vapeur et filait vers le sud, poussée par une fraîche brise du nord-est. Laissant à notre gauche les terres basses et noyées de Joal et de Palmérin, nous reconnûmes les pointes rocheuses et dénudées du cap Bald, qui marquent au sud l'embouchure de la Gambie. La sonde à la main, nous contournâmes les rochers du Diamant, limite sud-ouest des écueils mouvans qui forment la barre de la Cazamance. Quelques heures après, nous laissions tomber l'ancre devant notre comptoir de Carabane, dont la tour commande l'entrée de la rivière.

La Cazamance, comme le Rio-Nuñez, comme le Cacheo, le Bolole,

comme tous les cours d'eau de cette partie de l'Afrique, n'est qu'un vaste estuaire creusé par les flots de la mer, dont les courans alternatifs se font sentir avec force jusqu'aux premières hauteurs, à trente ou quarante lieues au-dessus de la barre. C'est généralement le point extrême de la navigation européenne, et presque toujours un barrage de roches superposées marque cette limite. Ce barrage forme la séparation des eaux salées avec la rivière proprement dite. Au-dessus de ce barrage, cette rivière n'est le plus souvent qu'un torrent presque sans eau pendant la saison sèche; mais avec les grandes pluies de l'hivernage le torrent grossit en quelques jours, et le niveau s'élève souvent de plus de 10 mètres. A cette époque seulement, les eaux de l'estuaire deviennent, sinon douces, du moins saumâtres, et les courans de flot perdent une partie de leur force, tandis que ceux de jusant atteignent une vitesse de six ou sept milles à l'heure. Tout le pays compris entre ces deux points est plat, coupé par des canaux sans nombre, d'une profondeur variable, et qui dans leur inextricable labyrinthe forment une multitude d'îles de toute grandeur. Ces îles sont pour la plupart entourées d'une bordure de mangliers et de palétuviers dont les racines entre-croisées, couvertes d'huîtres et de coquillages, plongent dans une vase liquide, dont elles augmentent peu à peu la consistance en retenant tous les détritus, tous les débris flottans sur les eaux. Cette ceinture plus ou moins profonde défend l'accès de l'intérieur du pays; des sentiers frayés par la hache, connus des seuls indigènes, conduisent aux villages bâtis sur les légères éminences, qui de loin en loin apparaissent au-dessus du niveau surbaissé de la plaine. Sur ces hauteurs se déploie une végétation qui peut rivaliser avec celle des pays les plus favorisés du monde : les *kaïcedras*, les *benteniers*, les tamariniers et d'autres arbres innomés poussent dans les airs leurs gigantesques ramures, au-dessus desquelles des palmiers de toute sorte balancent leurs gracieux panaches. Entre ces hauteurs et les palétuviers, les plaines découpées en rizières, en vastes champs d'arachides, ne sont ni moins riches ni moins fertiles. Même avant le développement des relations commerciales du pays avec les Européens, ces importans produits avaient d'autant plus contribué à la richesse de ces villages, que par les marigots ils trouvaient au loin un écoulement assuré.

Les dernières reconnaissances d'un jeune officier enlevé trop tôt à la marine ont constaté que de nombreux canaux, parmi lesquels celui de Carone même, relient la Cazamance avec les pays voisins de Sainte-Marie. Le bruit de nos canons fut d'ailleurs entendu à quelques lieues de cette ville, capitale des établissemens anglais. Ce voisinage et cette faculté de communication n'avaient pas été

perdus. Il est probable aussi que dans le sud, par d'autres marigots inexplorés encore, la Cazamance se joint au Rio-Cacheo, et par suite, car l'archipel des Bissagos appartient à la même constitution géologique, au Rio-Nuñez et à d'autres fleuves. Si cette prévision est juste, tous ces canaux formeraient une voie commerciale de plus de quatre-vingts lieues du nord au sud, et à laquelle aboutiraient toutes les rivières venant de l'intérieur. Rien ne serait plus facile alors que de concentrer en un seul point, d'un accès facile, les productions de ces vastes et fertiles contrées.

La richesse et la fécondité du sol dans le bassin inférieur sont encore dépassées par celles des pays du Souna et des provinces au-dessus de Sedhiou. Là commencent les premières hauteurs qui, d'étage en étage, s'élèvent jusqu'aux cimes alpestres du Fouta-Dialon. Dans cette zone intermédiaire, l'oranger, le goyavier, le bananier, l'ananas, donnent leurs fruits les plus savoureux, tandis que le cafier, l'indigotier, le cotonnier, ajoutent leurs riches produits à tous ceux du bas du fleuve. On conçoit dès lors le rapide accroissement de nos relations commerciales, l'essor qu'elles prirent dès que l'abolition de la traite permit d'utiliser les richesses de ces pays. On conçoit aussi l'importance que la France doit attacher, sinon à les posséder absolument, du moins à y exercer une influence prépondérante. Ces considérations justifient les expéditions qui étendent cette influence par la force des armes, la seule devant laquelle s'inclinent des populations animées d'un tel esprit.

Trente-six heures de navigation difficile à travers des marigots inconnus conduisirent, « au grand étonnement de nos ennemis, » le *Dialmath*, l'*Africain*, le *Grand-Bassam* et le *Basilic* en vue du débarcadère de Hilor ou Banantra, premier village avant Carone. Quarante-huit heures après, les villages riverains étaient emportés d'assaut, livrés aux flammes, et une première leçon était donnée à ces tribus de pillards. Les gens de Carone s'étaient défendus avec une grande bravoure. Armés de fusils, ils nous avaient tué trois hommes, et nous comptions vingt-deux blessés. Ceux de Thiong montrèrent peut-être un plus grand courage. Les navires avaient transporté la colonne jusqu'au fond du marigot des Djougoutes-Toudouks, nos douteux alliés; nous avions campé pendant la nuit auprès de leur village. Les Thiong avaient pu reconnaître et le nombre de nos troupes et leurs armes redoutables. Au jour, nous nous mîmes en marche. Trois lieues séparent les habitations des Djougoutes de celles des Thiong. Fort peu soucieux de l'ennemi, ne comptant guère le rencontrer avant d'avoir atteint son village, nos soldats cheminaient un à un sur un étroit sentier qui longeait la lisière d'une colline boisée et la séparait de vastes rizières, en ce moment dessé-

chées. Soudain une troupe de guerriers, la lance à la main, couverts de grands boucliers en peaux d'éléphant et d'hippopotame, débouche sur notre droite d'un groupe d'arbres qui les avait cachés jusqu'alors; serrés en colonne épaisse, poussant de grands cris, ils s'avancent lentement et en ordre; bientôt ils ne sont plus qu'à dix pas de nous. Tant d'audace, tant de sang-froid font croire que ce sont des alliés. « Ne tirez pas! » s'écrient quelques-uns de nous aux soldats qui apprêtent leurs armes, mais les guerriers se rapprochent, les lances volent; le doute n'est plus possible : c'est le combat qui nous est offert. Un feu terrible répond aux cris de guerre des Thiong; les balles traversent les boucliers derrière lesquels ils se croyaient sans doute invulnérables; une vingtaine d'entre eux tombent mortellement frappés. Surpris, mais non découragés, les autres combattent encore. De nouvelles décharges jonchent le terrain de nouveaux cadavres, et bientôt, abordés à la baïonnette, ils fuient dans les bois d'où ils ont débouché.

D'aussi faciles succès, des luttes si inégales et si meurtrières, attristent l'âme et déconcertent les esprits les plus absolus. La justice d'une cause peut seule justifier la mort de tant de victimes; du moins la justice de la cause que nous servions n'était-elle pas douteuse. Cette sévère leçon était nécessaire, mais elle allait au but que nous voulions atteindre; aussi, par un sentiment d'humanité dont les suites furent fécondes, le magnifique village de Thiong, où nous entrions quelques instans après, fut-il épargné par nos soldats victorieux.

Cette clémence, la rapidité de nos succès, la modération et surtout la justice de nos demandes produisirent les meilleurs résultats. Dès que la flottille fut de retour à Carabane, les députations de toutes les tribus voisines, Djolas, Floups, Balantes, accoururent auprès du commandant Laprade pour demander la paix, pour se placer même sous notre domination. Tous ces résultats furent consacrés par des traités successifs qui ont assuré pour longtemps la pacification de la basse Cazamance (1). Le 18 mars, nous débarquions à Gorée celles des troupes de la colonne qui avaient pris passage à bord de l'*Étoile*. Une grave avarie dans notre machine

(1) « Par un traité du 6 avril 1860, les Floups de Mlomp ont cédé à la France la pointe Sosor ou de Saint-George, de plus ils ont soumis leur territoire à la suzeraineté de la France. Les Djougoutes de Thiong en ont fait autant par un traité du 5 mai, les gens de Wagaram par un traité du 6 mai, les gens de Cassinol par un traité du 19, les gens de Blis par un traité du 18 juin, les gens de Baïat par un traité de la même date, les gens de Carone par un traité du 17 juin. » — Voyez à la suite du *Journal des opérations de guerre* (dans l'*Annuaire* de la colonie) le recueil des traités passés au Sénégal.

nous avait forcés de revenir à la voile et avait retardé notre retour; elle allait nous retenir plus d'un mois sur la rade de Gorée.

V.

Ce temps de relâche forcée ne fut pas perdu pour nous. En ce moment s'agitait une question de la plus grande importance pour la colonie du Sénégal, celle de l'itinéraire des paquebots transatlantiques du Brésil. Devaient-ils accomplir les conditions du cahier des charges et passer à Gorée? ou bien, profitant des facilités que l'industrie d'un sujet anglais a créées, pour l'embarquement du charbon, dans la rade de Saint-Vincent, l'une des îles du Cap-Vert, devaient-ils venir s'approvisionner dans cette rade portugaise et en faire leur escale dans l'Océan? Nous avions, dans l'intervalle de deux expéditions, fait un voyage à Saint-Vincent, avec une commission chargée d'étudier cette question au point de vue maritime. La rade de Dakar, en face de Gorée, nous avait paru, au moyen de quelques travaux peu coûteux, offrir tous les avantages de celle de Saint-Vincent. Nous ne reviendrons pas sur cette question, aujourd'hui résolue, et si la solution a été celle que demandaient les intérêts immédiats de la compagnie, si Saint-Vincent a été choisi comme point de relâche de nos paquebots, les travaux projetés à Dakar à la suite de cette enquête n'en justifient pas moins l'opinion émise alors en faveur de cette rade. Une jetée de 500 mètres, par des fonds croissant régulièrement jusqu'à 10 mètres, formera un abri assuré contre tous les vents, même contre les tornades, les seules tempêtes à redouter sur cette rade. Quand on aura construit cette jetée, dont les travaux doivent occuper trois cents hommes des compagnies de discipline expédiés d'Algérie à Gorée, quand les dépôts de charbon, les chemins de fer et les warfs qui les desserviront seront achevés, Dakar, à tous les points de vue, pourra rivaliser avec l'île portugaise, qu'a choisie la compagnie transatlantique. Comme autrefois Gorée pour les navires à voiles, cette rade sera le point de relâche obligé de tous les bateaux à vapeur qui se rendent dans les deux Océans par-delà le cap Horn et le cap de Bonne-Espérance. Les ressources en tout genre qu'elle leur offrira en vivres, en eau douce, en bœufs, lui assurent même une supériorité incontestable. Elle sera de plus le port militaire de notre colonie, le débouché des produits agricoles de Cayor, du Sin, du Salum, auxquels la culture du coton promet une importance réelle, et que les caravanes apporteront par terre, aussi bien que l'entrepôt des riches produits de la Cazamance et des *rios* du sud. Ce jour n'est pas éloigné, si les travaux sont poursuivis

avec l'activité suffisante. Le développement commercial de Dakar entraînera forcément pour Saint-Louis la perte de son titre de capitale de nos possessions. Située au centre même de nos établissemens, Dakar, avec sa rade toujours ouverte à tous les navires, héritera de l'importance politique dont les traditions plus que les intérêts de la colonie ont maintenu le siége à Saint-Louis.

Ces considérations, dont la justesse ne peut être contestée, échouèrent devant des intérêts d'un autre ordre. *Time is money* m'a semblé résumer la réponse que nous fit le représentant de la compagnie à Saint-Vincent, où l'*Étoile* vint attendre la *Guienne*, qui inaugurait la ligne nouvelle. Tout était fait à Saint-Vincent, tout était à créer à Gorée. La compagnie ne pouvait attendre les deux années strictement nécessaires à l'achèvement des travaux de Dakar. Saint-Vincent fut choisi.

Toutes les îles de l'archipel du Cap-Vert sont d'immenses blocs de basalte, de laves, de scories, amoncelés les uns sur les autres. Brûlées des rayons ardens du soleil du tropique, dénudées par les grandes brises des alizés, qui semblent à leur approche redoubler de violence, elles n'offrent nulle part, si ce n'est dans quelques ravins profondément creusés, sur quelques points privilégiés, comme la Praya, une trace quelconque de végétation et de verdure. Partout l'œil n'aperçoit que des crêtes arides, taillées à pic, dentelées comme par des coups de hache gigantesques, au-dessus desquelles planent comme des points noirs les frégates aux ailes énormes, les fous, les pétrels, tous les oiseaux des grandes solitudes de l'Océan. Les volcans du Fogo encore en ignition, les cratères éteints qui dominent les cimes les plus élevées, révèlent l'origine de ces îles, que de violentes convulsions firent un jour surgir au-dessus des flots. Parmi elles, et la plus désolée de toutes, est Saint-Vincent, vers laquelle accourent aujourd'hui, comme à un des centres du monde, pour me servir de l'expression du poète, tous les vaisseaux de l'univers. Qui les attire? L'île n'a pas même d'eau à leur offrir.

Quand, il y a une vingtaine d'années, la vapeur vint menacer d'une transformation complète les conditions de la navigation sur l'Océan, un négociant anglais, voyageur comme ils le sont presque tous, prévit les changemens aujourd'hui accomplis : il comprit que, dans les grandes traversées d'Europe et d'Amérique vers l'hémisphère austral, les navires à vapeur auraient besoin d'un port de relâche pour renouveler leurs provisions de charbon, et qu'ils viendraient tous là où cette relâche forcée serait la plus courte possible. La rade de Saint-Vincent fut choisie par lui : elle se trouvait au point où se croisent les principales routes de l'Atlantique, elle offrait aussi des mouillages sûrs. En quelques années, de vastes dépôts de

charbon furent créés, tous les moyens de célérité que donne l'emploi intelligent des machines furent réunis autour de ces dépôts : chemins de fer, wagons, warfs, chalands, bateaux remorqueurs. Trois cents tonneaux de charbon, à flot sur ces chalands, permettaient d'embarquer cinq cents tonneaux en vingt-quatre heures, — *time is money*, — et tous les navires à vapeur du monde, paquebots du Brésil, de la Plata, de l'Afrique australe, bâtimens de guerre destinés à doubler les caps, accoururent au rendez-vous qui leur était assigné. La prospérité de Saint-Vincent était créée, la fortune de l'audacieux fondateur assurée pour toujours.

A trois reprises différentes, l'*Étoile* a paru sur cette rade, qui ne voyait naguère flotter sur ses eaux toujours houleuses que d'humbles goëlettes portugaises venues de la Praya, ou quelque navire en détresse. Dans ces trois relâches, et à des saisons différentes, nous avons constaté la même activité, les mêmes mouvemens d'entrée et de sortie. Presque tous les navires de notre expédition de Chine ont relâché à Saint-Vincent, aussi bien que ceux des stations anglaises et américaines. Comment en eût-il été autrement? Le *Weser* mit vingt-quatre heures à Saint-Vincent pour embarquer quatre cents tonneaux de charbon, alors que l'*Européen*, transport identique au *Weser*, perdait vingt jours sur la rade de Gorée pour faire la même opération. Devant de tels résultats, et en comparant à Saint-Vincent Gorée et Dakar, où tant d'élémens de prospérité et d'avenir sont réunis, dont la rade s'ouvre, elle aussi, sur les principales routes du monde, combien ne doit-on pas regretter que de pareils travaux n'aient pas été accomplis! combien ne doit-on pas hâter de ses vœux l'heure où ces espérances si légitimes se réaliseront!

Notre séjour à Gorée, le voyage aux îles du Cap-Vert, nous avaient conduits aux premiers jours de l'hivernage de 1860. En rentrant dans le fleuve, nous nous préparâmes aux travaux de cette rude saison. Bien qu'il n'y eût pas, comme l'année précédente, une tour à construire, l'approvisionnement de nos postes au-dessus de Podor exigeait le concours de tous les bateaux à vapeur de la flottille. L'*Étoile* fit deux voyages consécutifs dans le haut du fleuve avec de lourds et nombreux chalands à la remorque. Le naufrage, à quarante lieues au nord de Saint-Louis, d'un navire de commerce français, nous força de prendre la mer à la veille d'un troisième voyage, dont le but était Bakel. Parti de Sierra-Leone avec un chargement d'arachides, de sésame et de cire, le trois-mâts le *Rollon*, du port de Rouen, avait heureusement doublé les îles du Cap-Vert; mais les fièvres avaient jeté l'équipage presque tout entier sur les cadres. Le capitaine, le second, alités, avaient presque perdu connaissance. Une erreur qu'un tel état de choses explique porta le navire sur la

côte d'Afrique. Ils se croyaient encore à quatre-vingts lieues au large, quand ils touchèrent dans la barre qui sans interruption s'étend du cap Mirik au Cap-Vert. Dès que la nouvelle du naufrage parvint à Saint-Louis, l'*Étoile* fut expédiée pour recueillir l'équipage naufragé, qui avait gagné la terre, et ce qu'on pourrait sauver du navire et de sa cargaison. Si ce fut pour nous tous une rude corvée, ce sont de ces corvées que chacun recherche, que tous sont heureux d'accomplir. C'est dans ces dures et tristes épreuves de la vie à la mer qu'éclatent ces sentimens d'affectueuse compassion, de solidarité, de dévouement, qui, semblables à des perles enfouies dans l'Océan, se cachent au plus profond du cœur de nos matelots aux allures en apparence si brusques et si insouciantes.

Le sauvetage du *Rollon* dura trois jours. L'*Étoile* recueillit tous les débris qui pouvaient avoir quelque valeur sur le marché de Saint-Louis; la vente en constituait seule, d'après la loi maritime, les gages de l'équipage naufragé, et nos matelots, qui n'ignoraient point cette circonstance, mirent à cette tâche le dévouement le plus absolu, l'obstination la plus courageuse. Aussi n'abandonnâmes-nous à la mer que ce qu'elle avait déjà conquis. La mâture tout entière coupée au ras du pont, le gréement, les voiles, les embarcations furent sauvés. Quant à la cargaison elle-même, le navire s'était entr'ouvert en touchant, et avait été envahi par les lames : elles déferlaient sur le pont avec une force qui rendait aussi plus méritoire le dévouement de nos hommes. Ce naufrage à quarante lieues au nord de Saint-Louis, sur une côte où naguère le cheik des Trarza exerçait dans toute sa plénitude le droit d'épave, donna une nouvelle preuve des heureuses modifications que l'esprit de ces tribus a subies à la suite des dernières guerres. L'équipage du *Rollon*, pendant les quelques jours qu'il passa sur la côte, n'éprouva aucun mauvais traitement. Il n'est pas douteux que dix années plus tôt le navire eût été pillé et les naufragés emmenés en esclavage. Tout au contraire les Maures, que l'événement avait attirés, nous aidèrent en partie dans l'accomplissement de notre tâche, et ne montrèrent en aucune façon l'avidité caractéristique de leur race.

Bien que le naufrage du *Rollon* s'explique tout à fait par l'épuisement des forces de l'équipage, la maladie du capitaine et du second, seuls capables de donner la route, il est certain que l'hydrographie de toute cette partie de la côte est entachée d'erreurs qui pourraient être fatales à d'autres navires. A dix lieues au-dessus de Saint-Louis, la côte s'infléchit en courant au nord-est, au lieu de se diriger presque en ligne droite vers le nord jusqu'au cap Mirik. J'avais eu déjà l'occasion de remarquer cette erreur, qui ressortit avec évidence de ce dernier voyage. Dans les deux traversées de

Saint-Louis au *Rollon*, du *Rollon* à Saint-Louis, je constatai que les deux routes, exactement suivies, nous éloignaient ou nous rapprochaient, selon le cas, de plus de quinze milles de la côte. Une telle différence ne pouvait provenir des courans; la détermination de la longitude sur le lieu même du naufrage confirma nos prévisions.

A peine l'équipage et les débris du *Rollon* furent-ils débarqués à Saint-Louis que l'*Étoile* repartit pour Bakel. A notre retour, nous reçûmes l'ordre de nous disposer à remplir une nouvelle mission. Malgré les fatigues de l'hivernage, rien ne pouvait nous être plus agréable que la campagne que nous allions entreprendre : conduire à Santa-Cruz de Ténériffe le gouverneur, dont les forces, épuisées par tant d'années passées au Sénégal, avaient besoin de se retremper à l'air vivifiant des Canaries; pendant son séjour dans l'archipel, faire avec l'*Étoile* la reconnaissance du banc d'Arguin; retrouver l'île de ce nom et les canaux qui y conduisaient autrefois de grandes frégates de guerre; cette reconnaissance achevée, ramener le gouverneur à Saint-Louis : telle était notre mission. Le capitaine du génie Fulcran devait concourir à cette reconnaissance et la compléter au point de vue militaire. Mohamed-Salum, fils de l'ancien cheik des Ouled-bou-Sbaa, tribu qui domine sur les rivages du golfe d'Arguin, devait nous servir d'interprète; son père avait été assassiné par Ould-Boudda, le cheik des Ouled-bou-Sbaa. Les pensées de vengeance qui remplissaient son exil à Saint-Louis avaient fait accepter avec empressement à Mohamed-Salum l'occasion que lui offrait l'*Étoile* de revoir son pays, et peut-être d'y préparer son retour. Après quelques jours d'une pénible traversée, nous mouillions pendant la nuit devant la ville de Santa-Cruz, et le 28 septembre 1860, nous appareillions à la voile pour aller atterrir au nord du Cap-Blanc, dont la position, déterminée par les travaux de l'amiral Roussin, devait nous servir de point de départ dans nos reconnaissances du banc, dont l'amiral n'a fixé que les açores occidentales.

Le naufrage de la *Méduse*, causé par l'incapacité de M. de Chaumareix, a rendu fameux le banc d'Arguin, et cette triste célébrité en a fait longtemps un objet d'effroi pour les navigateurs. Ces parages, vers lesquels d'ailleurs ne les appelait aucun intérêt, sont restés longtemps inexplorés; ils offrent pourtant une des plus riches stations de pêche de l'Océan, qu'exploitent seuls aujourd'hui les *isleños* (insulaires) des Canaries. La difficulté d'aborder la côte et d'y vivre, le manque d'eau douce, en empêchant tout établissement européen, leur ont laissé le monopole de cette industrie, qui occupe plus de dix-huit cents matelots. Cependant la pensée est venue plus d'une fois à nos armateurs de lutter avec eux. Au moment même

de notre reconnaissance, une maison de Marseille recherchait les conditions qui pouvaient assurer le succès d'un établissement. Les difficultés qui éloignaient les navigateurs n'existent plus aujourd'hui. Un établissement est possible dans ces régions désolées. Les citernes de la forteresse, que nous avons retrouvées, peuvent, sans réparation même, fournir de l'eau au personnel de cet établissement, quelque nombreux qu'il puisse être, et les canaux qui conduisent à Arguin, d'un accès facile, peuvent donner passage aux plus grands navires de commerce vers sa rade parfaitement abritée. Ces résultats de notre reconnaissance ont peut-être une importance sérieuse.

Le 2 novembre, nous partîmes de Santa-Cruz. Après une relâche de quelques heures à Palmas, capitale de la Grande-Canarie, nous nous dirigeâmes vers Saint-Louis. Nous n'en étions qu'à soixante lieues, lorsque l'arbre de couche de notre machine, déjà avarié, mais que nous n'avions pu, faute de temps, remplacer jusqu'alors, se brisa complétement. Cette fois, forcés de mettre à la voile, nous éprouvâmes quelques retards, tant la brise était molle et incertaine. Néanmoins le 8 novembre nous franchissions la barre et reprenions notre ancien mouillage dans le fleuve. La rupture définitive de l'arbre de couche forçait l'*Étoile* à un repos dont tous nous ressentions un pressant besoin. Pendant un mois entier, les ouvriers de la colonie et ceux de la machine travaillèrent à nos réparations avec une activité d'autant plus grande que de nouvelles expéditions se préparaient, auxquelles nous devions prendre une part active en raison même des qualités marines qui, entre tous les navires de la flottille, distinguaient celui que nous avions l'honneur de commander. Le Cayor et le Souna devaient être le théâtre de ces expéditions. Pour en assurer le succès, le ministre qui les avait ordonnées ajoutait aux forces de la colonie trois compagnies de tirailleurs algériens et une compagnie du train, suivies de nombreux équipages. Le transport l'*Yonne* devait conduire ces renforts au Sénégal; vers la fin de décembre, il mouillait sur la rade de Guetn'dar. L'*Étoile* et l'*Africain* procédèrent par de nombreux voyages au débarquement du personnel et du matériel qui nous étaient destinés, matériel qui comprenait trois blockhaus et huit baraques en pièces. Le 29 décembre 1860, ce débarquement était achevé. Trois jours après, la première colonne expéditionnaire se mettait en marche.

Les expéditions successives qui ont désormais soumis le Cayor à notre influence ne comportent pas un récit détaillé; elles ont offert les caractères propres à toutes les expéditions africaines : des fatigues impossibles à comprendre quand on ne connaît pas ces pays, des marches forcées sous un soleil de feu, dans le sable brûlant, la

faim, la soif endurées pendant des journées entières, de loin en loin des rencontres avec un ennemi dont la bravoure déréglée vien tse briser contre le courage et la discipline de nos soldats. La conclusion d'un traité avec le roi ou *damel* du Cayor, tel était le but désigné à nos colonnes, et qui fut atteint après les opérations décisives du mois de janvier 1861. Notre adversaire, le damel Macodou, s'était refusé, dès son avénement au pouvoir en 1859, à exécuter le traité signé avec nous par son prédécesseur, et qui nous garantissait des communications faciles et sûres entre deux villes importantes de la colonie, Saint-Louis et Gorée. Les conséquences de ce premier acte d'hostilité n'avaient mis que trop longtemps notre patience à l'épreuve. Les vols commis sur nos traitans à main armée par les *tiedos*, les avanies qui les attendaient dans l'intérieur du Cayor, les ventes d'esclaves faites par le damel et qui rappelaient les plus tristes temps de la traite des noirs, tous ces actes sauvages et coupables exigeaient une répression qui rendît impossible au damel tout retour vers un régime d'odieuse tyrannie. Trois forteresses élevées en quelques jours, du 7 au 27 janvier 1861, sur le sol du Cayor placèrent le pays tout entier sous notre domination. Macodou, vaincu et réduit à l'impuissance, signa les clauses d'un traité qui assurait au gouverneur du Sénégal la perception des droits de sortie à toutes les frontières du Cayor sur les produits de ce pays selon le tarif en usage. Les frontières du Cayor furent déterminées conformément aux intérêts de la France; la sécurité fut garantie aux courriers, aux voyageurs isolés et aux caravanes sur la route de Saint-Louis à Gorée. Le damel renonçait à vendre ses sujets libres, et s'engageait à empêcher les pillages des *tiedos*. Ainsi l'expédition du Cayor n'assurait pas seulement à nos compatriotes du Sénégal une satisfaction légitime; elle complétait les tentatives que nous dirigions contre la traite, d'accord avec l'Angleterre, sur d'autres points du territoire africain.

L'expédition du Souna suivit de près celle du Cayor. On a vu quelle était l'attitude des musulmans fanatiques de ce royaume mandingue vis-à-vis de nos établissemens de la Cazamance. Depuis 1855, de nombreux pillages, des massacres même commis sur nos marins, attendaient leur châtiment. Les renforts que la garnison avait reçus d'Europe, la soumission de Macodou, permirent de frapper ici comme au Cayor un coup décisif. Au mois de février 1861, la flottille transportait à Sedhiou une colonne expéditionnaire composée d'environ huit cents hommes. De brillantes et rapides opérations amenèrent en quelques jours la soumission de ces populations fanatiques et orgueilleuses; le 14 février 1861, un nouveau traité, conclu sur les mêmes bases à peu près que le traité du Cayor,

attestait que nos injures étaient vengées, et notre domination établie dans ces riches provinces.

Ces expéditions furent les dernières auxquelles nous prîmes part avec l'*Étoile*, qui désarmait à Rochefort en décembre 1861. D'importans résultats, on a pu le voir, sont maintenant acquis. De Saint-Louis à Médine, le fleuve est ouvert à nos traitans, et tous les tributs sont abolis. Le Oualo, le Damga, le Toro, sont soumis à notre souveraineté; le Cayor est vaincu, entraîné dans notre influence. Les Maures, désormais rejetés sur la rive droite, n'osent franchir le fleuve, et viennent pacifiquement traiter aux escales de Daganah, de Podor et de Bakel, que nous leur avons assignées. Ces résultats, obtenus par tant de bravoure, tant d'efforts énergiques et persévérans, seront-ils durables? Telle est la question que chacun s'adressait au moment où l'homme en qui se personnifie le système suivi au Sénégal dans ces derniers temps, le colonel Faidherbe, quittait pour n'y plus revenir un pays où il a dépensé les plus belles années de sa vie. La réponse n'est point douteuse. La force seule n'a pas fondé cet édifice; il repose sur les bases plus solides de la justice et de l'humanité, les vaincus eux-mêmes en ont rendu le suprême témoignage. Elle est donc tracée, la voie où doit marcher l'administration coloniale pour assurer les développemens pacifiques de cette longue période de luttes et de conquêtes. En étudiant le passé de notre colonie, on reconnaît que la cause la plus fatale de l'inertie, de la torpeur où elle est restée ensevelie pendant si longtemps, réside surtout dans les changemens de système dont le Sénégal a été le théâtre, dans la succession rapide des chefs qui présidaient à ses destinées, et qui tous avaient des vues différentes et souvent opposées. Si l'abandon subit de nos alliés en 1835, dans la guerre du Oualo contre les Maures, nous a valu vingt ans de dépendance réelle vis-à-vis de ces tribus maintenant humiliées, si cet abandon a jeté parmi les chefs de ce pays des doutes, des défiances sur notre caractère, qui ne sont pas même effacés aujourd'hui, il n'est pas moins certain que tout pas en arrière, l'abandon d'un seul des principes que dans ces derniers temps nous avons cherché à faire prévaloir, entraîneraient aux yeux de ces populations l'abandon du système tout entier. *Je maintiendrai*, cette devise d'un peuple dont les colonies peuvent servir de modèle à toutes les nations maritimes, doit donc être au Sénégal la devise de la France.

T. AUBE.

L'ADMINISTRATION LOCALE

EN

FRANCE ET EN ANGLETERRE

IV.

CENTRALISATION ET LIBERTÉ.

Les communes ne sont pas ce que l'on pense pour produire ou pour défendre la liberté politique. On ne voit pas ce qu'un despote aurait à craindre des communes, les laissant maîtresses de leur pavage, de leur éclairage, de leur police, de leur voirie, etc., ni ce que son despotisme perdrait à cette tolérance. Encore moins les communes ont-elles dans leurs pauvres passions, dans leur pouvoir absolu et borné tout à la fois, ce qu'il faudrait pour créer des hommes d'état ou même simplement des citoyens. On s'est expliqué de reste là-dessus (1), et l'on n'aurait garde d'y revenir.

Nous n'en avons pas fini cependant avec ce sujet : il faut prévoir à cette heure une objection infiniment spécieuse que nous allons exposer dans toute son apparence. On va nous demander si des communes émancipées n'auraient pas au moins l'insigne mérite de borner la centralisation, c'est-à-dire d'annuler en cet état la tutelle centrale dont elles sont l'objet et tout ce que le pouvoir central obtient par là dans le pays d'insinuation ou de domination. A ce compte, le pays aurait une difficulté de moins à faire ses choix et ses volon-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1862.

tés politiques. Si les communes sont impuissantes à servir directement la liberté, leur émancipation la servirait au moins d'une manière indirecte en mettant un terme à cette prépondérance électorale du pouvoir exécutif qui naît de leur assujettissement.

Borner la centralisation, ce n'est pas peu de chose au moins, car on ne voit pas (c'est toujours l'objection qui parle) de pays qui soit tout à la fois libre et centralisé, c'est-à-dire où le droit du pays sur le gouvernement se concilie avec le droit du gouvernement sur les affaires locales du pays. On ne voit nulle part une nation se gouvernant elle-même qui dépende de l'état pour ses gestions communales. Cette dépendance doit aboutir à l'annulation politique du pays, car l'état, maître des affaires et pour ainsi dire de la vie locale, peut mettre un prix à ses décisions de tuteur, ardemment sollicitées chaque jour et sur chaque point, celui de la complaisance locale au jour de l'élection, de la préférence accordée à ses candidats. — *Désistez-vous de la politique, et vous serez comblées d'ailleurs*, voilà ce que l'état ne dit pas précisément aux localités, mais ce qu'elles entendent bien. — Or les localités, c'est le pays. On peut supposer à toute rigueur qu'elles sacrifieront leurs intérêts particuliers à leurs sentimens politiques; mais cette supposition extrême est uniquement pour ne rien omettre du sujet. Le moyen de croire vraiment au sacrifice de ces intérêts qui veulent être servis avant tout, qui composent le tissu, l'enlacement de la vie intime et quotidienne?

Par le mal que peut faire la dépendance des communes, on devine tout le bien qui naîtrait de leur émancipation. Cela est fort à considérer en soi, mais parmi nous principalement. En effet, si le droit de la France sur elle-même ne commence pas, ne s'enracine pas dans les localités, comment fera-t-il pour s'établir? Toute existence collective de l'ordre judiciaire, nobiliaire ou industriel a péri parmi nous : désormais chacun de nous est seul en face de l'état et de tous ses pouvoirs, de toutes ses influences; bref, nous n'avons pas d'aristocratie pour nous faire libres, comme cela se voit ailleurs. Si nous ne créons pas de communes pour remplir ce vide ou tout au moins pour refréner le pouvoir exécutif, d'où nous viendra la liberté? Montrez-nous donc, s'il vous est donné de les apercevoir, ces voies de liberté particulières à la France, compatibles avec la centralisation et avec le nivellement, et qui n'ont besoin nulle part d'un fonds d'indépendance, ni parmi les localités ni parmi les castes!

Le lecteur s'aperçoit que cette objection, avec ses insistances et ses gradations ascendantes, peut nous mener loin. On essaiera de la suivre partout où elle porte; mais dès à présent il faut aborder et affronter ce point capital, sur lequel tout repose : est-il vrai qu'un pays centralisé ne puisse être libre?

I.

Il ne peut être libre, nous dit-on, parce que la centralisation ne gouverne un pays qu'en le diminuant et en l'énervant. Elle a pour procédé de supplanter en toutes choses les localités, les associations et jusqu'aux individus : il lui plaît de suspecter et d'entraver tout effort spontané, toute libre initiative, avec cet effet, qui se produira tôt ou tard, d'éliminer comme superflues les facultés mêmes d'où procèdent l'effort et l'initiative. Elle réduit à rien les nations, parce qu'elle ne peut embrasser leur vie tout entière et suppléer à ce qu'elle supprime, parce qu'elle excelle à empêcher et non à faire, parce qu'elle est un obstacle à la reproduction des forces... Comment voulez-vous qu'à ce régime un pays acquière la virilité politique, qu'il ait la puissance ou même seulement la volonté de s'appartenir, de se régir lui-même?

Tel est le jugement porté en bon lieu sur la centralisation, en meilleurs termes probablement qu'on ne vient de faire : on regrette de ne pas les donner textuellement, mais on est sûr de n'en avoir affaibli ni le sens ni la rigueur. C'est le dire unanime, le concert de quelques grands esprits, MM. Royer-Collard, de Tocqueville, de Barante, Odilon Barrot, ce dernier dans un écrit lumineux et substantiel qui a paru tout récemment. Or je suppose ici un lecteur plein de respect pour les hautes autorités d'esprit, très sensible au prestige des noms, mais curieux de la vérité surtout et fort enclin à pénétrer le fond des choses.

S'il a des yeux, simplement les yeux de la tête, il entrera tout d'abord en méfiance de ce jugement. Il lui suffira pour cela d'un regard, d'un souvenir jeté sur la France et sur son histoire. Voilà, se dira-t-il, un des pays les plus centralisés, lequel toutefois est civilisé au premier chef. Je vois bien la centralisation; mais où donc est le fléau?

Si elle était la chose désastreuse et abjecte qu'on nous dépeint, sa malfaisance ne serait pas seulement d'exclure la liberté, mais toutes choses d'art, d'esprit, de science, tout progrès économique et intellectuel, ou mieux encore, toute vie nationale. Quand on éteint l'esprit chez un peuple, ce dont elle est formellement accusée, il n'est rien qu'on n'éteigne du coup. Ce ressort brisé, qu'est-ce qui prospérerait, ou même qu'est-ce qui survivrait? Sous une institution qui paralyse les forces d'un peuple, tout doit s'énerver et périr. Telle est la logique de cette malédiction; mais tel n'est pas précisément le fait de la France. Puisque ce pays éclate en œuvres littéraires et matérielles, c'est que l'esprit y est toujours debout. Pourquoi cet

esprit, qui réussit à tout, échouerait-il à la liberté? Pourquoi n'y mettrait-il pas son goût et son honneur? Si nous excellons, centralisés que nous sommes, à tous les arts de l'esprit et à toutes les prospérités économiques, il faut bien croire que la centralisation ne jette pas un voile et une chaîne sur l'esprit, sur les forces d'une nation. Elle n'a pas nui à nos facultés industrielles et intellectuelles : pourquoi nuirait-elle à nos propriétés, à nos destinées politiques et libérales?

Un régime sous lequel un pays doit décliner et s'abîmer, c'est ainsi qu'on nous représente la centralisation. Un pays centralisé, mais vivant et progressif, telle nous apparaît la France. Qu'est-ce qui a tort ici? Est-ce le fait que nous venons de décrire ou l'objection, la théorie que nous venons d'exposer? Le fait saute aux yeux; mais de son côté la théorie est irréfutable dans les données où elle procède. Seulement il n'est pas clair qu'elle ait compris ou *dénombré*, comme dit l'école, toutes les données du sujet. Si la centralisation était simplement l'unité du pouvoir exécutif, la prépondérance, l'ingérence de ce pouvoir ainsi fait en toutes choses de la vie locale ou même individuelle, il est certain qu'un pays en mourrait; mais elle est bien autre chose : elle a des harmonies, des couronnemens dont ses adversaires n'ont pas tenu compte. J'en veux venir à ceci, qu'elle crée une capitale.

En effet, du même fond que tous les pouvoirs se réunissent sur un point, il plaît à toutes les existences, à tous les intérêts, à tous les travaux, à toutes les idées, d'y converger et de s'y accumuler; de là le règne d'une capitale. Sans doute vous y trouvez tous les services publics et toutes les affaires publiques dans une seule main, mais aussi bien toute la concentration et toute la discipline des partis; bref, l'unité de l'opinion publique, parallèle à l'unité du gouvernement. Vous pouvez bien croire que si un peuple a quelque forte inclination, il y abondera de toutes parts. Or l'inclination française est pour l'unité, et tout s'ajuste à cette mesure, non-seulement l'état, mais la société, — non-seulement les pouvoirs publics et les arrangemens de territoire et de souveraineté, mais les conceptions d'art, de religion, de philosophie, — non-seulement les ouvrages d'esprit, mais l'exercice du droit et de l'action politique parmi les citoyens. Arrêtons-nous sur ce dernier point, où nous tenons notre sujet. Ici l'instinct d'unité aura cet effet de condenser quelque part tout le contrôle des affaires publiques, tout le travail des ambitions, toute l'élaboration et la propagande des doctrines : par où l'on voit que si la centralisation est une force pour le gouvernement, elle n'en est pas moins une pour le pays; elle arme tout à la fois le principe d'autorité et le principe de liberté.

C'est au surplus son procédé général. Sans doute elle crée des sacerdoces, des académies et des universités qui semblent faits pour établir une discipline littéraire et même une règle des croyances. Sans doute elle attire une cour près du monarque, d'où l'on pourrait attendre quelque empire de la mode et du goût. Sans doute, ainsi que nous l'avons dit, elle laisse le gouvernement se rassembler sur un point, en un faisceau de fonctions et d'influences; mais en même temps elle oppose sur tous les points, à toutes les puissances officielles et constituées, une puissance rivale qui est le groupement des esprits et l'armement de l'opinion dans une capitale. Pourquoi donc n'y aurait-il que *l'officiel* pour pratiquer la concentration et l'unité, quand c'est l'allure qui plaît partout? Ici le *privé* se montre, sous forme de *capitale*, une autorité qui n'est pas publique, qui n'a pas titre d'office pour gouverner les idées, le goût, la mode, le sens politique, mais qui gouverne tout cela, impérieuse et obéie comme on ne l'est pas. Vous avez là une puissance qui est celle non-seulement du nombre, mais de l'âme qui s'y développe et qui s'en exhale : *mens agitat molem;* ce que j'explique, chez le plus sociable des peuples, par la fascination qui attire au centre les forces vives du pays, par la fermentation qui naît de ce contact, par la flamme qui s'échappe de ce foyer. De là un légitime empire, celui d'une supériorité.

Ainsi une capitale trois fois douée, attractive, éducatrice, rayonnante, fait partie de la centralisation. A tous ces titres, une capitale exemplaire, c'est Paris, et la marque triomphante où l'on reconnaît, ici comme nulle part, tout ce que vaut l'esprit centralisé, c'est que le peuple de Paris ne fut jamais cette vile populace qui cria de nos jours : *Viva il rey netto!* ou qui criait en Judée : *Crucifiez-le!* Une idée n'y est jamais trop grande pour être populaire : de si haut qu'elle émane, elle n'est incomprise et disproportionnée nulle part, ce qui honore un peuple et justifie ses aspirations démocratiques.

Cela entendu, tout s'explique dans un pays centralisé, tout ce qui semblait au premier abord lui être impossible et défendu : liberté, grandeur, prospérité. Cette capitale est un organe par où le pays se développe en dehors et peut-être en dépit du gouvernement, un foyer d'où la chaleur et la vie se répandent partout, — la vie intellectuelle, quand les idées écloses dans la capitale s'en échappent sur l'aile des journaux et des livres, — la vie économique sous forme de capitaux gagnés au centre et cherchant en province la consolidation financière, — la vie politique, quand les partis, agglomérés au centre en comités-directeurs, vont répandre et proposer leurs candidats aux provinces.

Voilà donc le commerce qui s'établit entre les provinces et le

centre, les unes affluant vers l'autre, qui façonne, élabore et restitue avec usure les forces dont il est le rendez-vous. Les idées et la vie politique naissent sur un point d'où elles s'élancent et pénètrent tout. Que ce point central fasse son office d'aimant, de fusion, de propagande, et tout est dit : le progrès est assuré, dont l'origine ou la façon est chose indifférente. Cela suffit à la fortune d'un peuple, et ce procédé en vaut bien un autre.

Mieux vaudrait, direz-vous, que les forces et la vie fussent également réparties sur tous les points du territoire et trouvassent où elles sont nées leur développement, leur éducation. Ce vœu part d'un bon naturel, mais avec quelque impiété. Accusez donc la Providence, qui a mis partout l'inégalité! Au surplus, nous venons de le voir, il en est d'une capitale comme d'un individu, ne pouvant ni l'un ni l'autre garder pour eux seuls le bénéfice de leur supériorité, ne pouvant guère en faire montre sans en faire part : cela, pour le dire en passant, n'excuse pas mal la Providence, et rachète l'inégalité de ses dispensations.

Est-il bien sûr d'ailleurs qu'il y ait avantage pour un pays à posséder partout la même somme de qualités et d'aptitudes? La difficulté dans cette hypothèse ou plutôt pour ce pays serait d'être une nation, c'est-à-dire l'unité imposée au nombre, à l'espace, avec les conséquences de grandeur politique et morale qui s'ensuivent. D'où pourrait naître dans une équivalence universelle la subordination qui fait l'ensemble? Qui consentirait, dans ces données, à figurer comme simple détail, comme simple élément? On peut se demander pourquoi tel fragment de territoire et de population, ne le cédant en rien à tel autre, ne retiendrait pas la souveraineté par devers lui : tout comme l'inégalité est le lien des familles, elle est celui des sociétés politiques. Précieuse est la variété qui fait des forts et des faibles, qui met le besoin de protection, la nécessité d'obéir, à côté des aptitudes impératives, car cette variété est celle qui fait l'unité : de simples différences n'y suffiraient pas; — l'unité, ai-je dit, c'est-à-dire le ciment des grandes nations, où naît l'idée du droit, où s'élabore et éclate le progrès, à moins qu'elles ne soient orientales et théocratiques, adorant leurs abus comme des mystères. Tout ce qui asservit les hommes finit par s'effacer dans une grande société où se réunissent sous le même pouvoir des climats, des races, des conditions variés. Cette fusion, cette équité s'accomplit d'abord dans les idées et dans les combinaisons de Charlemagne, je suppose, ou même de quelque Louis moins compté, d'où elle passe dans certains actes officiels, pour gagner peu à peu l'opinion et prévaloir enfin comme droit commun.

On a vu des pays et des races où toutes choses semblaient se ba-

lancer chez tous; mais qu'est-il sorti de là politiquement? En Allemagne, *la lèpre des cours et des chambellanies,* comme dit M. Bignon; en Italie, l'infirmité des petites républiques; finalement l'invasion à main armée ou l'annexion par voie diplomatique. La maison d'Autriche s'est établie aux deux bouts de la péninsule italienne, et l'on sait que le traité de Lunéville réduisit à trente-trois toutes les petites indépendances germaniques.

Ce qu'on voit parmi nous pourrait donc bien avoir ses racines au plus profond de l'humanité et des conseils supérieurs qui la gouvernent. En tout cas, et sans remonter si haut, la centralisation n'est pas à déplorer, car, ainsi que nous l'avons montré, elle est un accroissement extra-légal des forces libres et individuelles non moins que des forces officielles, par où elle ne profite pas moins à l'essor des personnes et des choses privées qu'au déploiement de l'état.

Reste l'expérience à consulter. « Elle a parlé, nous dit-on, et partout elle nous montre la liberté des peuples appuyée non-seulement sur une déclaration des droits humains, mais sur quelque puissance naturelle ou traditionnelle en dehors de la puissance publique, notamment sur celle qui réside dans les localités. »

On s'expliquera ici en peu de mots sur l'exemple de l'Angleterre. Il n'y a pas là un pouvoir purement local, une force enracinée dans le territoire, inhérente au sol, topographique en quelque sorte. Cette notion est inadmissible. Le pays offre bien çà et là quelques fortes communes, mais à titre d'exception seulement. En Angleterre et dans le pays de Galles, ce qui gouverne quinze millions d'habitans sur dix-sept, pas moins que toute la population rurale, c'est l'aristocratie, c'est la caste des grands propriétaires sous le nom de juges de paix, avec des pouvoirs souverains de taxation, de justice, de police, de milice. Or ce gouvernement n'est pas local, d'abord parce que c'est celui d'une caste politique, ensuite parce que cette caste ne tient pas des localités, mais de la couronne, les attributions qu'on vient d'énumérer. Ainsi les pouvoirs locaux ne font pas la liberté britannique, soit parce qu'ils n'existent pas en ce pays avec une valeur et un ensemble capables de la produire, soit parce que cette liberté à toutes ses dates est un produit et une gestion aristocratique.

Mais enfin, direz-vous, il y a en Angleterre, par voie locale ou autrement, une séve et une puissance d'action individuelle qui éclatent sur tous les points... Cela ne se rencontre pas au même degré parmi nous, et cela n'est pas indifférent, quoi que vous en disiez. On pourrait même croire, en usant de votre criterium, c'est-à-dire en mesurant un pays à sa capitale, on pourrait croire, dis-je, que

là réside le secret de toute grandeur, de toute supériorité; car, avec ces dons et ces mœurs, les Anglais ont une capitale supérieure à la nôtre sous le rapport de la superficie, de l'agglomération, du commerce. — Je réponds que pour une cause ou pour une autre la Grande-Bretagne a sur nous un avantage marqué de population et de richesse, que cette prééminence relative et limitée n'est pas douteuse, et qu'il n'est pas bien surprenant qu'elle paraisse dans les dimensions de sa capitale. Quant à savoir d'où vient cette supériorité, nous avons touché ce point ailleurs en parlant des races.

Il faut bien parler des États-Unis, puisque vous y pensez; mais en vérité vous me faites trop beau jeu. Quel exemple, quelle conclusion pouvons-nous tirer d'un pays où la terre est à 5 francs l'arpent environ, sans armée permanente, sans castes ni souvenir de castes, qui offre le spectacle d'une propriété foncière et d'une instruction primaire non moins universelle que le droit politique? Cette société a d'ailleurs pour ancêtre et pour base l'émigration d'une classe moyenne qui était une secte religieuse, et cela ne représente pas moins qu'un peuple sans populace. Dans cet autre monde, dans cette étrange planète, les communes sont libres, j'en conviens; mais il n'y a pas autre chose que des communes aux États-Unis, pas de nation notamment. Puis-je reconnaître une nation parmi des gens et des territoires qui stipulent un dissolvant tel que des lois civiles, criminelles et fiscales, variables selon les provinces? Sans doute ils parlent la même langue, mais pour dire ici que le noir est une chose, là que le noir est un homme. Ils professent tous le christianisme, mais avec quelle largeur d'interprétation! Est-ce une patrie où l'on entretient impunément de telles contradictions de mœurs? J'aimerais mieux la tour de Babel avec quelques signes de droit commun, ou simplement la Suisse avec ses trois langues qui parlent toutes justice et humanité.

Si nous étions livrés à cette liberté locale, nous ne serions plus reconnaissables, nous tomberions en fragmens et en dissonances dont le monde s'étonnerait. Au lieu de la France, vous verriez sur tel point les substitutions et le droit d'aînesse, sur tel autre l'égalité des successions, ici des instituteurs communistes, là des instituteurs jésuites, l'impôt progressif d'un côté, proportionnel de l'autre, des routes commencées dans une région, lesquelles s'interrompraient dans la région voisine, çà et là l'intolérance catholique ou l'intolérance calviniste. Vous pensez peut-être que la France pourrait changer certains traits ou acquérir tel appendice, et avec cela rester la France! Non vraiment! Nous serions les États-Unis? Tout comme dans la fable de Florian le cheval mécontent de son lot et exaucé dans ses vœux imprudens devient... le dromadaire. Ce

n'est pas en cet état qu'il eût obtenu de Buffon la complaisante et pompeuse description que vous savez.

Nous n'avons pas tout dit : le système communal des États-Unis, qui leur coûte la nationalité, n'est pas ce qui leur rapporte la liberté, telle qu'ils l'entendent, c'est-à-dire la souveraineté populaire. Chacun sait comment ce peuple est souverain et par quel phénomène moral les masses font elles-mêmes la loi, une loi sans abus et sans spoliation. A vrai dire, cela n'est pas moral, mais physique; cela tient à une largesse de la nature, à l'abondance de cette richesse qu'on appelle la terre : d'où il suit que ce peuple tout propriétaire n'a nulle raison d'abuser des lois pour le devenir, et que, nanti du plus grand objet de la convoitise humaine, il échappe aux tentations les plus dépravantes d'un souverain indigent. C'est cela, surtout cela, qui fonde la démocratie américaine : le reste est de peu, comparé à cette maîtresse cause.

J'entends bien dire qu'une société peut se confier aux institutions les plus hardies quand elle a un fonds de croyance religieuse et d'éducation politique, comme celui qui supporte la société américaine; mais cette explication ne vaut qu'à l'égard de certains états parmi les États-Unis. Le point de départ puritain et libéral, comme dit M. de Tocqueville, y attribuant presque tout dans ce pays de son observation, est celui de quelques provinces seulement. Il faudrait en croire ici comme partout cet éminent esprit, s'il n'y avait aux États-Unis que la Nouvelle-Angleterre, colonisée et peuplés d'émigrans, Écossais la plupart, qui étaient presque des missionnaires, des martyrs, à coup sûr des patriotes; mais vous apercevez là bien d'autres régions où affluent chaque jour Allemands et Irlandais avec un sens politique et religieux très différent, très inférieur surtout, sans parler des populations à base française ou espagnole qui préexistaient en ce pays, comme celles de la Floride et de la Louisiane. Comment se fait-il que la démocratie ait pris pied, ait fait fortune également parmi toutes ces diversités? Le ciment qui les a liées de la sorte ne peut être l'influence puritaine, limitée qu'elle est à un seul point, ni même aucune influence morale, puisqu'il s'agit de races et d'éducations profondément distinctes. Quand tout à cet égard est dissemblance et antipathie, il ne reste que les influences physiques, économiques, pour expliquer le règne universel de la démocratie. Or rien n'apparaît dans ce goût que la propriété universelle, la gratuité du sol pour ainsi dire.

On n'insistera pas autrement sur ce point. Un publiciste qu'il suffit de nommer, Macaulay, a démasqué de main de maître ce principe de la liberté américaine. Il l'a fait en démontrant, en prédisant la fin de ce régime, qui sera celle de la terre disponible, alié-

nable à bas prix entre les mains de l'état, ***public land***. La chose qui, en s'épuisant, tuera ce régime est apparemment celle qui le fait vivre. Il écrivait à un citoyen des États-Unis ces paroles rudes et prophétiques : « Votre destinée est écrite, quoique conjurée pour le moment par des causes toutes physiques. Tant que vous aurez une immense étendue de terre fertile et inoccupée, vos travailleurs seront infiniment plus à l'aise que ceux du vieux monde... Mais le temps viendra où la nouvelle Angleterre sera aussi drûment peuplée que la vieille Angleterre. Chez vous, le salaire baissera et prendra les mêmes fluctuations, la même précarité que chez nous... Alors se lèvera pour vos institutions le grand jour de l'épreuve... La détresse rend partout le travailleur mécontent et mutin... Chez nous, dans les mauvaises années, il y a beaucoup de murmures et même quelque émeute ; mais chez nous peu importe, car la classe souffrante n'est pas la classe gouvernante... J'ai vu trois ou quatre fois l'Angleterre traverser de ces épreuves, et les États-Unis auront à en affronter de toutes pareilles dans le courant du siècle prochain, peut-être même dans le siècle où nous vivons... Comment vous en tirerez-vous? Il est clair comme le jour que votre gouvernement ne sera jamais capable de contenir une majorité souffrante et irritée, car chez vous la majorité est le gouvernement, et les riches, qui sont en minorité, sont absolument à sa merci. » Et Macaulay conclut en prédisant aux États-Unis ou l'ordre sous un despote, ou le ravage démocratique de la société.

D'après cela, je croirais volontiers à quelque illusion chez ces grands esprits qui expliquent la hardiesse des institutions américaines par la force et la sécurité d'un principe moral, d'une discipline spontanée, par le ***point de départ***, comme dit M. de Tocqueville avec une rare insistance. Sans exclure le moins du monde cette influence, peut-être faut-il ici considérer par-dessus tout le ***point d'arrivée***, la condition qui attendait les colons dans l'exil, l'hospitalité de la nature sur une terre immense et fertile, qui, les isolant, les nourrissant, les nivelant, prédestinait ces hommes à une souveraineté universelle et inoffensive.

Qu'un esprit anglais, qu'un compatriote d'Adam Smith et de Bentham ait fortement vu le dessous économique de ce grand fait, cela n'est pas bien surprenant. Parmi les penseurs français, il est tout aussi naturel que ce principe n'ait pas été compté à toute sa valeur. Pour lui faire sa part, il faut le reconnaître et l'admettre. Or il est certain que le côté économique des choses, c'est-à-dire que le poids de notre condition dans nos destinées, échappe volontiers à l'esprit français. Ce n'est pas un des nôtres, c'est Machiavel qui attribue les éruptions barbares à l'infécondité de la terre barbare. Dans la phi-

losophie de l'histoire, cet aspect des choses, sous le nom de *socialisme*, n'est guère parmi nous qu'une étude et une science de sectaire, et je dois dire que les sectes n'ont rien négligé pour en faire un objet de franche déplaisance. Quant à nos hommes d'état, quant à nos historiens philosophes, la considération des causes économiques et du bien populaire n'est pas précisément le point de vue qui les attire, ni le soin qui les obsède.

La base économique, qu'on la néglige ou non, n'en est pas moins une base politique aux États-Unis : c'est elle qui porte la souveraineté populaire. Les influences morales nées de la race et de l'histoire tiennent à coup sûr une place considérable en ce pays : elles font vivre ce que les circonstances physiques ont fait naître ; mais, à quelque point de vue que l'on s'attache, le régime des communes américaines, chose secondaire et dérivée, ne peut compter parmi les sources directes du régime politique. Sans doute la liberté locale se rencontre, soit aux États-Unis, soit en Angleterre; mais parce que cette liberté appartient à deux pays qui se gouvernent eux-mêmes, vous n'en pouvez conclure qu'elle soit le principe du *self government*. Vous pourriez aussi bien dire que la liberté politique procède dans ces deux pays de la navigation ou de la monnaie de papier, qui sont florissantes dans l'un comme dans l'autre.

Quand, apercevant quelque part la liberté locale, vous attribuez à ce principe la liberté politique, l'analogie des mots vous trompe sur la filiation des choses, lesquelles sont liées par un rapport de coexistence et non de génération. Il n'est pas dit que toutes les libertés se préparent et s'enchaînent les unes les autres. Une nation peut être libre politiquement sans l'être en fait de religion ou de commerce. Qui le sait mieux que l'Angleterre, intolérante, exclusive comme elle le fut si longtemps à l'égard des dieux et des produits étrangers? D'un autre côté, un pays pourrait rendre la main aux communes, abolir les prohibitions de douanes, tolérer les protestans et les juifs, etc., sans jouir précisément pour cela de la liberté politique : c'est un état de choses qu'il nous est aisé de concevoir. Toute liberté qui n'est pas politique peut être un trait de mœurs particulier ou la concession d'un pouvoir intelligent, sans tirer autrement à conséquence.

II.

Ainsi d'une part la liberté politique qu'on voit en Angleterre et aux États-Unis ne tient pas à la liberté des communes; d'un autre côté, nous avons déjà démontré que, sous le régime complexe et puissant de la centralisation, la dépendance des communes n'im-

plique pas la sujétion d'un pays. Mais nous devons prévoir ici une vive insistance de l'objection qui nous occupe, ou plutôt une face nouvelle et supérieure du sujet.

Le fait est que la centralisation n'est pas seulement la tutelle administrative des localités; c'est l'immixtion universelle de l'état, détruisant partout les êtres collectifs, corps, associations, compagnies, ordres, etc., substituant des services publics aux castes et à l'œuvre dont elles s'acquittaient, supplantant même ou dirigeant les forces privées. Qu'une capitale où se concentre l'opinion fasse contre-poids par là aux moyens d'influence concentrée entre les mains de l'état comme tuteur des localités, cela se conçoit à toute rigueur; mais, si la centralisation apporte elle-même ce remède à ce mal, par où guérira-t-elle ce mal autrement grave dont on l'accuse, qui consiste dans l'oppression, tout au moins dans l'absorption du pays? Ici des communes, et des communes libres, ont une raison d'être, comme obstacle à ces enlacemens, à cette invasion, comme réserve d'une force indépendante.

Je réponds tout d'abord, pour ne pas laisser un instant le lecteur sous l'accablement de ce doute, que, si la centralisation a détruit les êtres collectifs d'autrefois, elle a créé du même coup le citoyen et la nation, et substitué la force du droit commun à celle du privilége. Toutefois, avant d'exposer cette solution avec les développemens dont elle a besoin, il faut rendre le même service à l'objection. Pour cela, je ne puis mieux faire que de la prendre où elle éclate avec le plus de force et d'apparence, et je transcris un discours fameux de Royer-Collard, justement admiré, qui touche au sublime çà et là, où néanmoins la grandeur n'use pas toujours de son droit le plus précieux, celui d'être simple.

« Le temps fait les choses humaines et il les détruit; le progrès des âges avait élevé le vieil édifice de la société, la révolution l'a renversé. A cette grande catastrophe se rattache notre condition présente. C'est parce que les institutions se sont écroulées que vous avez la *centralité*, c'est parce que les magistratures ont péri que vous n'avez que des fonctionnaires. Le pouvoir central a fait la conquête du droit; il s'est enrichi de toutes les dépouilles de la société. Le gouvernement représentatif a été placé en face de cette autorité monstrueuse, et c'est à elle que la garde de nos droits politiques a été confiée. Le ministère vote par l'universalité des emplois et des salaires que l'état distribue. Il vote par l'universalité des affaires et des intérêts que la *centralité* lui soumet; il vote par tous les établissemens religieux, civils, militaires, scientifiques, que les localités ont à perdre ou qu'elles sollicitent, car les besoins publics satisfaits sont des faveurs de l'administration, et, pour les obtenir, les

peuples, nouveaux courtisans, doivent plaire. En un mot, le ministère vote de tout le poids du gouvernement qu'il fait peser sur chaque département, chaque commune, chaque profession, chaque particulier. Et quel est ce gouvernement? C'est le gouvernement impérial, qui n'a pas perdu un seul de ses cent mille bras, qui a puisé au contraire une nouvelle vigueur dans la lutte qu'il lui a fallu soutenir contre quelques formes de liberté, et qui retrouve toujours au besoin les sentimens de son berceau, la force et la ruse. Le mal est grand, messieurs; il est si grand que notre raison bornée sait à peine le comprendre. Le gouvernement représentatif n'a pas été seulement subverti par le gouvernement impérial, il a été perverti; il agit contre sa nature. Au lieu de nous élever, il nous abaisse; au lieu d'exciter l'énergie commune, il relègue tristement chacun de nous au fond de sa faiblesse individuelle; au lieu de soulever le sentiment de l'honneur, qui est notre esprit public et la dignité de notre nation, il l'étouffe, il le proscrit; il nous punit de ne pas savoir renoncer à notre estime et à celle des autres. Vos pères, messieurs, n'ont pas connu cette profonde humiliation; ils n'ont pas vu la corruption dans le droit public donnée en spectacle à la jeunesse étonnée, comme la leçon de l'âge mûr. Voilà où nous sommes descendus. Le mal, je l'ai dit, vient du pouvoir monstrueux et déréglé qui s'est élevé sur la ruine de toutes les institutions. Une société sans institutions ne peut être que la propriété de son gouvernement; en vain on lui écrira quelque part des droits, elle ne saura pas les exercer et ne pourra pas les conserver. Aussi longtemps que la société sera dépourvue d'institutions gardiennes de ses droits et capables de rendre un long gémissement quand elle est frappée, le gouvernement représentatif n'est qu'une ombre! »

Quelle éloquence!... où l'on sent bien toutefois un discours d'opposition, ce que je préfère infiniment, pour ma part, à un discours ministériel. Mais rien ne vaut la vérité. Or ce tableau est chargé, certains traits en sont excessifs, celui-ci par exemple : que, la révolution aidant, *le pouvoir central a fait la conquête du droit, qu'il s'est enrichi de toutes les dépouilles de la société.* Rien, dans ce que nous sommes depuis 89, ne ressemble à cet aperçu. Non vraiment, la révolution n'a pas fait une chose si simple et si violente que de prendre tout aux castes pour donner tout à l'état : il y a dans ses œuvres autrement de complication et d'équité.

De ce qu'elle prenait aux castes, la révolution a fait et composé plus d'une part, — l'une pour l'état, avec leurs pouvoirs convertis en *services publis,* — l'autre pour l'individu, avec leurs priviléges abolis, ce qui veut dire avénement du droit commun et de l'égalité, accès de tous à toutes choses. Ainsi il y a eu partage de ce que per-

daient les castes, et l'on ne peut pas dire que leur dépouille a passé tout entière à l'état : un partage, remarquez-le bien, où les castes elles-mêmes ont un lot très reconnaissable, car ce serait préjugé de croire que la révolution les a dépossédées de tout point. Elle a respecté, elle a conservé, ainsi que nous le verrons, un débris notable d'indépendance chez le prêtre et chez le magistrat. Il semble qu'elle ait entendu cette parole de son tribun, murmurée dans les conseils qu'il faisait passer à la cour : *Je ne voudrais pas avoir travaillé seulement à une grande destruction* (1). Il faut donc reconnaître une opération assez complexe en tout cela, plus sinueuse et plus variée qu'on ne l'imagine; mais il faut y distinguer surtout la plus grande chose qui se fit alors, l'œuvre capitale et monumentale de cette époque, c'est-à-dire la restauration, la découverte pour ainsi dire des droits humains, l'émancipation des blancs. Jusque-là, les castes étaient partout, avec un droit exclusif sur le sol, sur les fonctions publiques, sur le travail et même sur la prière. La révolution a détruit tout ce privilége, mettant ces choses au régime du droit commun, au concours de tous les efforts, à la portée de tous les mérites. Que vous en semble? Est-ce là dépouiller une société, ou bien l'enrichir et l'édifier plus haute sur de plus larges bases? Ajoutons avec la modestie convenable que la chose publique est au nombre des choses offertes aux poursuites, aux prises de l'individu, et que la révolution entendait le composer de pouvoir comme de liberté, de garanties comme de droits : son idéal du moins montait jusque-là.

Mais il faut voir cela de près et entrer dans le détail des choses.

Vers 88, nous trouvons debout, en fait d'êtres collectifs, — sous le nom d'ordres, castes ou compagnies, — les puissances que voici: église, noblesse, parlemens, universités, jurandes et maîtrises, communes, pays d'états. Or, la révolution arrivant, quel a été le sort de ces puissances? Qu'en est-il resté? Qu'en a-t-il péri? Ce qui en est resté, dans quel état et dans quelles mains le trouvons-nous? Quelles libertés individuelles ou quels services publics sont issus de ce qui en a péri?

L'église n'est plus un ordre votant l'impôt qu'elle accordait à l'état. L'indépendance qu'elle tenait de ses propriétés, elle l'a échangée contre un traitement payé par l'état; mais toute indépendance ne l'a pas quittée : elle demeure souveraine en ce qui touche la croyance, le culte, la discipline; aujourd'hui comme autrefois, elle ne relève à cet égard que d'elle-même.

La magistrature n'est plus propriétaire du droit de juger : elle a

(1) Voyez la correspondance de Mirabeau avec le comte de Lamarck.

perdu son pouvoir législatif, son droit de remontrance politique et d'enregistrement en matière fiscale; toutefois elle a conservé quelque chose de son ancien état, l'inamovibilité du juge.

On pourrait dire que l'université n'a plus son privilége d'enseignement, mais qu'elle a conservé le droit d'enseigner concurremment avec les particuliers.

Restent certains êtres collectifs, noblesse, corporations industrielles, communes, pays d'états, qui ont perdu complétement leur ancien mode d'existence ou même l'existence. De la noblesse, il ne reste que les titres. Pour les localités, un régime uniforme a remplacé le droit qui naissait de certains titres particuliers. Les jurandes et maîtrises ont péri ni plus ni moins.

Cependant les castes avaient charge de la justice, de l'enseignement, du service religieux, du commandement militaire, et cela ne pouvait périr avec elles pour l'abus qu'elles en avaient fait. Sans doute il y avait dans les anciennes forces tel exercice purement tyrannique : c'était l'exclusion du tiers-état en ce qui touchait certaines fonctions publiques; c'était l'exemption d'impôt réservée à la noblesse; c'était l'oppression des dissidens religieux; c'était l'obstacle au travail, obstacle qui naissait des corporations industrielles. Toute cette tyrannie a disparu et représente autant de liberté acquise aux individus. Mais en même temps il y avait dans le pouvoir des castes telle œuvre utile et nécessaire qui a survécu, tantôt attribuée à l'état et constituant un service public accessible à tous, tantôt laissée aux castes elles-mêmes avec une organisation nouvelle, comme ces droits du prêtre et du magistrat dont il était question tout à l'heure.

Tel est le compte exact de ce qui s'est passé, et nous savons désormais s'il est juste de dire que *le pouvoir a fait la conquête du droit*. Ce qu'il a conquis, c'est le privilége, et il ne l'a conquis que pour l'abolir dans ses tyrannies, pour le suppléer dans ses œuvres nécessaires. Comment *le pouvoir se serait-il enrichi par là des dépouilles de la société?* Il l'a comblée au contraire de biens qu'elle ignorait; il a redressé l'homme d'un bout à l'autre de son existence, du haut en bas de ses facultés; il a mis l'indépendance partout où pesaient l'entrave et l'exclusion, — dans la famille, qui n'a plus de cadets, plus de pères comme celui de Mirabeau, plus de nonnes sans vocation, — dans l'atelier, que chacun peut fonder, — dans les consciences, qui ne sont plus violentées, — dans le sol, qui n'est plus *substitué*, — dans l'état, que chacun peut servir, — devant le juge, qui applique à tous la même loi, selon les mêmes formes.

Dans cet écroulement, qui est quelquefois un simple déplacement

de pouvoirs, l'autorité centrale apparaît sans doute avec quelque chose de plus. Comme elle salarie le clergé, comme elle institue les juges et peut leur dispenser l'avancement, auquel ils ne sont pas insensibles, comme tous les agens financiers sont à elle, et non plus, ainsi qu'autrefois, aux traitans, aux fermiers-généraux, elle acquiert évidemment par là des moyens d'action, un surcroît d'importance; mais ce qui ressort et s'élève par-dessus tout avec un relief incroyable, c'est l'individu fortifié, reconnu, sacré en quelque sorte. Sans même regarder à la liberté politique, une question encore pendante, voyez donc ce que la révolution a fait de l'individu par le droit intellectuel, religieux, juridique, fiscal, industriel, qu'elle a créé en sa faveur, comme aussi par le droit aux places, qu'il ne faut pas oublier dans un pays où les places font une telle figure! N'est-ce rien que cette abolition de tout ce qui le bornait et le comprimait, corps et âme, sous le nom de monopoles, de religion d'état, de douanes intérieures, de noblesse excluante?

Tandis que l'individu est relevé à cette hauteur, rien ni personne n'est oublié, n'est dégradé pour cela. Un singulier drame où il n'y a pas de victimes! une partie étrange où l'on cherche en vain des perdans! car encore une fois la tradition, en ce qu'elle avait de nécessaire, a persisté, car le personnel des castes n'est pas frappé d'exclusion par la loi nouvelle. A défaut de ses priviléges perdus, il a sa part dans le droit commun et rencontre là autrement de sûreté que le plus grand seigneur n'en avait dans son titre, que le connétable de Bourbon lui-même n'en trouva dans ses fleurs de lis. Le droit, telle est la grande nouveauté de nos temps; le droit pour tous, créé en faveur de qui n'en avait pas, conservé à qui l'avait déjà, sauf en cette extrémité, en cette difformité qui faisait privilége.

Quand l'état sous l'ancien régime prenait quelque chose aux castes, il le prenait pour lui-même, pour lui seul, sans équivalent ni compensation, soit pour le public, soit pour le patient; mais la révolution en a usé tout autrement avec les castes, et rien ne ressemble dans ses œuvres, soit à Louis XIV s'emparant de la régale, soit à l'abolition des jésuites par Choiseul, soit à l'abolition ou plutôt à la spoliation du parlement par le chancelier Maupeou : de pures violences dont la royauté était seule à profiter. Ce n'est pas ainsi que l'on procède depuis 89. Tout ce qui perd un privilége acquiert le droit commun, obtenant en retour de ses distinctions évanouies plus de force et de sécurité, subissant le niveau, il est vrai, mais un niveau plus élevé que la hauteur même dont quelques-uns jouissaient jadis.

Ces lois nouvelles, cet état de société supérieur, peuvent être éludés ou pervertis à l'occasion, comme toute chose humaine. Ce qu'ils

impliquent, ce qu'ils promettent, il ne leur sera pas toujours donné de le tenir et de le dégager : la défaillance aura son tour, et l'arbitraire ses retours; mais qu'était-ce donc que cette armure des anciens corps pour couvrir l'individu? Rappelez-vous seulement le général comte de Lally, le procureur-général La Chalotais et toutes les victimes ecclésiastiques de la bulle *Unigenitus*. Rien ne protégeant personne, tel est le dernier aspect de l'ancien régime.

Vous me direz que sous le régime nouveau l'individu va se trouver seul en face de la puissance publique, avec des droits sans doute, mais qu'il est incapable de défendre, et que dans cet isolement son droit est chose précaire, sans garanties, sans défense. Je réponds d'abord que des individus, chacun avec son droit et un droit profitable, sont une force, que les hommes se tiennent par les idées et par les intérêts qu'ils ont en commun, qu'en pareil cas le concert et l'ensemble défensif naissent du fond des choses; mais il y a mieux, et les droits individuels n'ont pas seulement cette garantie implicite et morale : ils ont une garantie politique. Nous n'avons pas tout dit dans cet exposé de ce que la révolution a fait pour l'individu. Il nous reste à considérer comment elle l'a érigé en citoyen, comment elle a constitué la nation, soit pour la sûreté des droits privés, soit pour le contrôle des intérêts généraux.

Oui sans doute, elle a fait main basse sur toute existence collective, sur toute indépendance privilégiée; mais elle a créé au plus haut et au plus bas de la société deux puissances qui s'appuient et se constituent l'une sur l'autre, d'une part l'individu avec certains droits inviolables, d'autre part la nation, représentée et souveraine. Tout le droit connu ou possible, elle l'a résumé dans ces deux droits, dans ces deux puissances. Vous avez bien autre chose que les parlemens ou le clergé pour tempérer le pouvoir central : vous avez la nation elle-même, où chaque homme est citoyen, où pour la sûreté de ses droits chaque citoyen a l'électorat, le jury, la presse.

Soit! dira-t-on, le droit individuel a pour garantie le droit national; mais celui-ci, quelle en sera la garantie? — La question devient délicate à vue d'œil. Je reconnais que dans toute société libre, mais ordonnée, l'état dispose absolument de la force armée : je ne perds pas de vue que le pouvoir exécutif dans un pays où il a été longtemps le pouvoir unique a de mauvaises traditions, d'odieuses réminiscences, et peut céder à des convoitises de l'autre monde. C'est une fatalité française que tout ce qui a régné parmi nous, anciennement ou récemment, trouve dans son passé quelque souvenir de dictature, mêlé, il faut le reconnaître, de grandeur et de services notoires : par où les simples sont induits à prendre le mérite du des-

pote, qui fut quelquefois prodigieux, pour le mérite organique du despotisme.

Cependant tel est le droit de la France sur elle-même, que le jour où la question est posée en termes précis entre la liberté et le despotisme, celui-ci, avec toutes ses traditions et ses armées, périt misérablement. C'est ce qui parut bien en 1830. Mais, laissant de côté les faits contemporains, nous considérerons, soit en théorie pure, soit dans une histoire plus distante et plus reposée, la question qui nous occupe. Quand les événemens semblent se contredire sous nos yeux, il est bien permis de remonter plus haut et d'interroger la raison ou la tradition : on démêlera peut-être par là dans les choses du temps le normal et l'accidentel, ce qui devait arriver et ce qui est arrivé par hasard, par exception du moins.

III.

Pour revenir à cette question, qui veut être prise de haut et de loin, nous serions tenté de la poser ainsi : — que faut-il souhaiter à une société? Des droits çà et là parmi des corps, des localités; droits organisés et armés en pouvoirs publics? — ou bien le droit partout, droit égal pour chacun, avec un organe et une garantie telle que la nation elle-même, souveraine et représentée? En d'autres termes, est-il bon que les attributs de la souveraineté, — justice, enseignement, milice, religion, — soient partagés entre différens corps comme autant de propriétés? N'est-il pas meilleur de reconnaître une chose publique, la société comme unique souveraine de cette chose, l'état comme unique gérant de cette souveraineté? L'idéal politique n'est-il pas qu'il y ait une seule machine de gouvernement comme un seul principe de souveraineté?

Cela revient à savoir lequel vaut mieux du privilége ou du droit commun, celui-ci institué et gardé par la nation, celui-là existant par lui-même et se défendant comme un pouvoir qu'il est. L'un et l'autre ont l'insigne mérite de faire échec au pouvoir absolu, ce qui importe à l'honneur des peuples et à leur avancement régulier; mais lequel y réussit mieux? C'est à cette épreuve qu'il faut juger les deux régimes. Peu importe la supériorité intrinsèque et absolue de l'un sur l'autre. Celle du droit commun est manifeste; seulement il faut considérer ici, outre la valeur du droit, sa vitalité, son inviolabilité, car après tout mieux vaudrait encore un droit inférieur supérieurement assuré que de grandes apparences, de grandes professions de droit, sans garantie virile et inexpugnable.

Examinons. Quand le droit est répandu parmi des castes, il a les

plus belles apparences de vie et d'avenir. Comme il est en possession de pourvoir à des besoins qui intéressent la vie des peuples, il semble aussi nécessaire, aussi permanent que l'état social et que la nature humaine. Remarquez en effet que les castes exercent une partie de la souveraineté : c'est en cela qu'elles consistent. Leur privilége est de rendre à la société des soins qui ne sont pas moins que la matière des *services publics*, des *départemens ministériels*, comme nous disons aujourd'hui. A ce compte, une caste menacée par le peuple ou par le monarque peut faire une vigoureuse défense, qui est de suspendre son œuvre, c'est-à-dire l'exécution du service public qu'elle accomplit à titre privé. Qu'on se figure la justice, l'enseignement, la charité, le service religieux ou militaire interrompus en tous lieux... Il ne peut arriver pis à une société : ce chômage vaut une invasion, une révolution, une excommunication, un fléau quelconque. On peut croire que, par ce trouble, par ce retrait de vie dont elles ont la main pleine, les castes auront raison de l'entreprise royale ou populaire. Elles semblent par là défier et interpeller la société tout entière : *pâtissez*, *croulez*, lui disent-elles, *ou luttez pour nous.*

Quant aux localités qui sentent leur droit menacé, le cas est encore plus simple. Comme elles ont des murailles, des milices, comme elles sont place forte et se gardant elles-mêmes, la façon de leur résistance est tout indiquée : elles n'ont qu'à fermer leurs portes et armer leurs murailles.

C'est en cet état que le droit nous apparaît dans l'ancienne France jusqu'à Louis XIV, avec quelques débris jusqu'en 89.

Au contraire, lorsqu'une société est au régime du droit commun et de la souveraineté nationale, cette forme du droit se défend d'une tout autre façon qui semble, au premier coup d'œil, des moins rassurantes. Voici pourquoi. Cette société, libre, mais nullement anarchique, a confié toutes les forces publiques au pouvoir exécutif, et cela justement parce qu'elle est souveraine. Comme il n'appartient qu'à elle de légiférer et de gouverner, elle ne va pas disperser l'exécution de ses volontés générales ou particulières parmi des pouvoirs indépendans qui, rétifs ou inertes, obéiraient mal. Elle chargera de cette exécution un agent unique et responsable; mais par cela même elle confiera à cet agent toutes les forces organisées de l'état, qui ne sont pas de trop pour une telle œuvre et pour un tel cas de responsabilité. De là le pouvoir exécutif tel que nous le connaissons.

Maintenant il faut supposer la rébellion de ce mandataire contre la nation, l'attentat du pouvoir exécutif contre son juge et maître. L'hypothèse est forte, mais non chimérique. Où s'appuieront alors

ces conseils souverains qui représentent la nation, mais qui n'ont aucune action directe, aucune supériorité hiérarchique sur les forces organisées, lesquelles, en toute société bien faite, sont uniquement sous la main du pouvoir exécutif? Tandis que les castes nous apparaissent armées de toutes pièces en pareil conflit, le droit commun et la nation, organe de ce droit, semblent absolument désarmés. On dirait hardiment, si l'on parvenait à oublier l'histoire, que les castes tiendront avec énergie et succès, tandis que la nation, loin de gagner la bataille, ne pourra pas même la livrer. Telles sont en effet les vraisemblances grossières; mais tout autre est la vérité.

Percez cette enveloppe, évoquez le passé : il vous dira deux grandes choses des plus péremptoires. — La première, c'est que les castes, avec tous leurs services et leur prestige, ont péri sous le poids de la monarchie, qui s'est faite administrative et absolue, les supplantant, les écrasant à merci; — la seconde, c'est que cette monarchie elle-même, victorieuse des castes, a péri sous le poids de la nation, alors que la nation était simplement une puissance morale, avant qu'elle fût une puissance constituée : d'où je conclus que la nation, avec les lois qui l'ont instituée souveraine, aura une force de plus contre l'absolutisme, et même toute la force désirable ou imaginable, celle des mœurs et des institutions acquise au nombre. On voit là clairement que ce qui est arrivé en 1830 devait arriver, et ne peut être traité de pur accident. Quand tel est le passé, je suis autorisé à croire que le despotisme ne pourrait se fonder là où périrent les corps privilégiés. Comment toutes les révoltes d'esprit et de fait qui détruisirent l'arbitraire des castes laisseraient-elles debout l'arbitraire monarchique? Est-ce que la société n'a pas toujours ces trésors de justice et de colère qui abolirent dans les anciennes forces le pouvoir de l'homme sur l'homme? Est-ce qu'elle ne reconnaîtrait pas toujours cet objet d'horreur dans toute monarchie absolue?

Nous venons d'esquisser l'attitude respective des castes et d'une nation en face de l'attentat monarchique : il nous reste à expliquer ceci.

Quelle est donc cette puissance nouvelle par où se défend le droit des peuples, par où les protestans, entre autres, sont plus assurés aujourd'hui de leur culte qu'ils ne l'étaient autrefois avec leurs *places de sûreté?* C'est l'opinion. Cette force n'est pas nouvelle, mais naturelle comme l'esprit et le sens moral, qui sont apparemment une certaine partie de nous-mêmes. A ce titre, elle est immémoriale, et le passé est plein de ses prouesses. C'est elle qui a fait au genre humain les destinées meilleures dont il a pris possession, qui a relevé l'esclave, l'enfant, la femme, le débiteur, le serf,

autant d'êtres ou de manières d'être qui étaient autrefois la faiblesse même. Comme ces opprimés, ces exploités avaient toute force contre eux, brutale ou savante, matérielle ou légale, il faut bien croire que leur point d'appui fut ailleurs, et de l'ordre purement spirituel.

Je sais l'objection et même l'interjection qui m'attend ici. « Chimère que cette puissance de l'idée! Une chimère qui peut-être a pris corps de loin en loin. Tout arrive. Mais si elle était le principe que vous alléguez, d'où viendrait donc ce régime soutenu d'iniquités et de violences qui compose presque toute l'histoire? Vous le savez bien, c'est ainsi que les hommes sont frères : de telle façon que si quelque part un peu de bien apparaît parmi tout ce mal, vous ne pouvez y voir sainement qu'un cas fortuit et extraordinaire, une exception aux lois de la nature physique et humaine. N'y comptez pas, ne vous y fiez pas dans vos jugemens et dans vos espérances, à moins que vous n'ayez une foi de mystique, de surnaturaliste, la foi aux miracles. »

Le fait est que je ne saurais me fier à autre chose, et que j'y compte absolument.

Remarquez-le bien : la puissance dont on parle est celle, non de l'idée, mais de l'opinion, ce qui est fort différent. L'opinion, c'est l'idée répandue, acclamée, l'idée avec un pouvoir d'insinuation ou d'entraînement, qui s'infiltre ou qui s'impose, qui non-seulement fait des martyrs, chose sublime, mais des apostats, des déserteurs, des traîtres, chose précieuse, où gît le progrès, la meilleure chance du genre humain. On ne voit que cela, daignez vous le rappeler, parmi ces empereurs et ces consulaires qui se firent chrétiens, et le monde romain avec eux, — parmi tous ces moines qui firent la réforme, — parmi tous ces nobles qui patronnèrent l'encyclopédie, — parmi tous ces souverains ou ces hommes d'état qui affranchissent les serfs, les noirs, les Irlandais. Qu'est-ce au fond qu'un réformateur? Un apostat qui réussit, auquel cas le monde lui épargne son nom et lui élève des statues.

Cette voie du progrès, voie officielle, n'est pas la seule : le progrès peut être conquis. Dieu me préserve de nier ou de décourager ce principe immortel, quoiqu'un peu absolu, que *l'insurrection est le plus saint des devoirs!*

L'idée peut devenir opinion, avec des suites victorieuses, dans deux cas, — non-seulement quand elle a gagné les forces officielles, ainsi que nous venons de le voir, — mais aussi quand elle a gagné les masses, où se trouve le nombre, et les classes moyennes, où se trouvent les pouvoirs d'esprit et de richesse. A ce prix, l'idée organise des forces : en cet état, elle peut prévaloir sur les forces offi-

cielles, préorganisées. Voyez plutôt la révolution anglaise de 1640, cette révolution, dis-je, et non la nôtre, où le concours des anciens pouvoirs, des classes dépossédées, est trop considérable.

Mais qu'est-ce qui vaut à une idée de faire un tel chemin? La vérité.

Cela, direz-vous, est un peu vague. — Pardon, cela se précise de soi, dès qu'il s'agit des conditions de la société parmi des êtres qui ont un fonds commun d'égoïsme, d'intelligence et de sens moral. La vérité à leur usage, c'est la discipline et la charité dans les lois : l'une pour leur interdire la malfaisance dont ils sont tentés, l'autre pour pratiquer l'assistance fraternelle, qui est leur droit et leur besoin, mais l'une et l'autre à la condition de respecter dans l'homme une force libre. Ce fonds est à ménager par-dessus tout parmi les êtres que nous avons définis, où l'égoïsme même est la marque d'une destinée qui s'appartient, d'une substance existant pour elle-même, d'une monade, et peut-être la marque la plus sûre, car l'intelligence et la conscience pourraient être les attributs d'un simple engin, d'une simple molécule, pourvu de la sorte pour le bien seulement de la masse, de l'œuvre à laquelle il appartient. Sans liberté, il n'y a plus d'hommes. Suspendez-les à quelque bon plaisir de seigneur ou de roi; clouez-les à un mécanisme comme la meule de l'esclave antique; engrenez-les dans un phalanstère, un Paraguay, une république de Platon, et voilà des êtres qui ne peuvent aller à leur fin par les moyens que la Providence a mis en eux, qui ne peuvent ni vivre ni revivre ainsi qu'il semble appartenir à leur nature. Il est douteux en effet qu'ils puissent revivre, et je note ce point en passant. Si l'homme dégénère en chose, qu'est-ce qu'il irait faire dans une autre vie, incapable qu'il était en celle-ci de mérites et de démérites, destitué de tout ce qu'il portait en lui pour gagner des peines ou des récompenses ultérieures?

Quoi qu'il en soit, l'idée qui ne pose pas sur une base de vérité ainsi comprise, l'idée qui n'obtient pas à ce titre ou l'assentiment général des esprits ou la popularité officielle, cette idée ne sera jamais ce que j'appelle opinion, avec cet effet de prévaloir contre la force. C'est le moment de dire que, tenant l'opinion pour une puissance, je ne nie pas pour cela la force proprement dite et les effets qui lui appartiennent, soit en vertu des lois de la nature, soit par le don de l'organisation. La force a des propriétés physiques et infaillibles. L'acier, dûment affilé, sera toujours piquant et tranchant. La poudre, sèche et comprimée, fera toujours explosion, lancera toujours le projectile. Je ne compte pas sur l'idée pour émousser l'acier ou pour mouiller la poudre; mais aussi vrai qu'elle n'est pas une cuirasse à repousser les balles ni une trompette à faire tomber les

murailles, il est en elle de frapper les esprits, d'agir par les esprits sur les volontés, et par les volontés sur les organes qui manient le fer et le feu. Je ne dis rien de plus. C'est déjà un problème que de savoir comment nos propres idées agissent sur nos propres organes; il paraît que Leibnitz ne s'en est pas tiré à son honneur. Je ne vais pas aggraver la chose, et dire que l'idée de l'un peut agir directement sur les organes de l'autre.

Ainsi les murailles de la Bastille et de Malte tombèrent tout naturellement, tout autrement que celles de Jéricho,... parce que leurs défenseurs avaient perdu foi en leur idée, et parce que l'idée qui apparaissait en armes devant eux les avait moralement entamés et dissous. Mais aussi, quand l'idée échoue à cette opération, elle échoue absolument, les forces naturelles et organisées ont alors tout leur effet d'extermination, et le fanatisme lui-même (je ne prends pas ce mot en mauvaise part, entendant par là tout ce qui nous enseigne à mépriser et à braver le prochain), le fanatisme, dis-je, le plus résolu est assuré d'un désastre. Sans remonter aux Thermopyles, il y en a des exemples fameux : — Saragosse, avec sa garnison et ses soixante mille habitans, prise par une armée de seize mille hommes; — la convention victorieuse au 13 vendémiaire de tout le royalisme parisien avec deux mille hommes seulement de troupes républicaines; — la Vendée qui cessa de livrer bataille quand y parurent les quinze mille hommes de la garnison de Mayence. Le fait est que l'insurrection ne peut rien contre les forces organisées, si elle n'a elle-même cette puissance de l'organisation, ou une puissance d'opinion contagieuse et dissolvante.

Ainsi, pour croire à l'opinion, on ne croit pas aux miracles, on ne révoque pas en doute les lois de la nature. Il n'est pas plus vrai de dire que j'argumente ici d'une exception que je conclus du particulier au général, de l'accident à la règle. Il vous plairait peut-être de nier la puissance de l'opinion et de réduire ses œuvres à la condition de quelques merveilleux hasards, attendu que le passé vous apparaît tout chargé d'abus séculaires, de violences immémoriales, sillonné çà et là seulement par quelques coups de tonnerre contre les oppresseurs. Cependant le passé n'a pas à beaucoup près cette monotonie. Ce qui est abus aujourd'hui ne l'a pas toujours été, et ce qui sera demain un bienfait n'est peut-être qu'aventure aujourd'hui. C'est avec cette précaution qu'il faut lire l'histoire.

Prenez bien garde que telle institution, une iniquité maudite sur ses fins, débuta peut-être comme un bienfait. C'est ce qu'on pourrait dire et prouver, sans grand effort d'érudition, à l'égard soit de la monarchie absolue en France, soit du régime féodal, soit même de l'esclavage. Arrêtons-nous un peu sur ce point de l'esclavage,

le moins évident, mais peut-être le plus certain de tous : il n'y a pas impiété à voir clair. Or la vie faisait tellement question parmi les premiers humains, que la plupart troquaient volontiers la liberté contre la subsistance. *L'aimable simplicité du monde naissant*, comme parle Fénelon, nous montre partout les hommes asservis les uns aux autres. Moïse défendant la chose parmi les Juifs la révèle par cela même. Il ne faut pas croire que l'esclave fût seulement le prisonnier qu'épargnait la guerre. L'esclavage n'est pas un accident pour s'expliquer ainsi : — une perversion à coup sûr, quoi qu'en dise Aristote, qui croit à la maîtrise innée de certains hommes sur leurs semblables, comme à la supériorité de l'âme sur le corps, mais une des perversions les plus familières à la nature ou plutôt à la condition de l'homme, qui n'eut longtemps d'autre alternative que de servir ou de mourir.

Dans cette famine, peut-être était-il bon que la loi consacrât l'abdication d'un homme au profit d'un autre homme. Peut-être, sans la force de la loi donnée à cette convention, l'un (je veux parler du maître) ne l'eût-il pas accordée, et l'autre ne l'eût-il pas obtenue, auquel cas celui-ci était de trop au banquet de la vie, suivant l'expression fleurie d'un fameux philanthrope, et, convive indiscret, devait bientôt en disparaître.

Ainsi tel mal commença par être un bien. D'un autre côté, parallèlement à ceci, il ne faut pas perdre de vue que telle chose admise et consacrée de nos jours comme un lieu commun de civilisation fut peut-être à ses débuts une nouveauté hasardeuse, une raison prématurée. Sismondi, par exemple, vous dira que le duel judiciaire au moyen âge valait mieux pour établir le crime ou l'innocence d'un accusé que la preuve testimoniale, attendu qu'à cette époque, le témoin étant toujours à vendre, le riche eût été toujours impuni; mieux valait donc, dans cet état de mœurs, le hasard du combat, ce qui était l'impunité douteuse au lieu de l'impunité certaine. Si l'observation de Sismondi est juste, ce dont je doute fort, il est certain que l'on osa, que l'on risqua beaucoup le jour où l'on admit la preuve par témoins. Il dut en être ainsi à l'apparition de maintes réformes, et surtout de la réforme qui, touchant à la religion, seule lumière et seule autorité morale, il y a quelques siècles, semblait ébranler toutes choses avec ce fondement des consciences. Mais peut-être avons-nous tort de prendre des exemples dans le passé, peut-être sommes-nous hors d'état de retrouver le vice ou du moins la menace qu'impliquait à son début telle chose entrée depuis des siècles dans notre moralité, dans notre raison publique. Jetons les yeux autour de nous. A défaut du passé, que nous ne comprenons plus, le socialisme des sectes nous offre la notion voulue d'idées

tout à la fois progressives et perturbatrices, d'un germe de vérité trop pressé de naître.

Ainsi la même institution peut être jugée très différemment selon l'heure où on la regarde : vérité peut-être en-deçà de la renaissance, erreur au-delà. Il faudrait donc en toute institution démêler au juste la durée du service, la durée de l'abus, et démontrer la longévité supérieure de l'abus pour pouvoir taxer de pur accident la puissance de l'opinion qui apporte la réforme et le progrès.

Qu'il y ait en somme plus de mal que de bien parmi les hommes, la question n'est pas là. Quel que soit le jugement à porter sur l'humanité et sur la manière dont elle remplit ses annales, une chose est claire : nous sommes perfectibles, meilleurs aujourd'hui qu'autrefois, ou plutôt, pour ne rien outrer, moins horribles sous le masque moderne qu'avec les traits antiques ou barbares. Maintenant d'où vient que des êtres égoïstes accomplissent le progrès, qui, à certains égards, est une réduction croissante de l'égoïsme? Comment se fait-il que l'intelligence et la conscience puissent obtenir quelque avantage sur l'égoïsme, qui a la valeur d'un instinct, tandis qu'elles ont la simple valeur d'une notion, tout au plus d'un sentiment?... Cela est bizarre au premier chef et passablement obscur. Il est certain que les sociétés acquièrent ou développent avec l'âge l'organe du droit dans la personne de l'état. Cela explique bien des choses, sans expliquer tout; mais n'allons pas commettre l'indécence d'attaquer ici en quelques lignes un sujet que nous avons seulement effleuré ailleurs en huit cents pages, encore moins d'y renvoyer le lecteur. Contentons-nous de dire que le monde est capable non de perfection, mais de perfectionnement, et cela par une certaine communion des esprits avec la vérité, laquelle paraît d'abord sur les hauteurs pour descendre de là parmi les ignorances et parmi l'erreur même des intérêts.

Je sais qu'on peut m'opposer une tout autre manière d'entendre les choses. Laissons parler certain matérialisme : à l'entendre, ce sont les instincts qui gouvernent le monde, et ce règne de l'opinion, cette puissance initiale et fondamentale de la vérité, n'est qu'hypothèse et déclamation. Des masses qui souffrent et qui se révoltent, des souverains ou des nobles qui vont aux masses la main pleine pour y trouver main forte, quoi de plus naturel? Ce sont là des faits qui tiennent à l'instinct, des faits de l'ordre physique pour ainsi dire. Inutile d'en chercher plus haut la raison à grands coups d'aile, quand elle est tout près de nous, au ras de terre et à fleur de peau.

Voilà un commentaire qui a l'incontestable mérite de n'être pas déclamatoire. Cette interprétation est prise au plus bas de nous-mêmes, j'en conviens; mais elle n'est pas moins erronée. Remar-

quez donc que les masses sont toujours à l'état souffrant,... et, cela dûment considéré, expliquez-moi de grâce pourquoi elles s'insurgent si peu, de loin en loin seulement? Ce phénomène échéant, il faut donc supposer quelque chose de plus parmi elles que la souffrance et le nombre, circonstances immémoriales de leur position : il faut admettre qu'une impulsion nouvelle leur est survenue, d'un ordre supérieur aux instincts, qui sont des impulsions permanentes; il faut croire à un moment où leur esprit éclairé, où leur conscience éveillée proteste aussi bien que leur chair souffrante.

Quant aux monarques et aux grands qui se font les champions du grief populaire, le bien des masses, dites-vous, n'est ici que le prétexte, et le motif est la force ou la richesse qu'on peut extraire des masses. — Mais ce prétexte et ce motif sont aussi anciens que le monde. D'où vient donc qu'ils ne furent pas constamment à l'œuvre? Ici encore il faut croire à quelque lumière nouvelle et particulière le jour où ces pasteurs des peuples, de dévorans qu'ils avaient été jusque-là, deviennent fécondans et tutélaires. Ainsi vous trouvez nécessairement un progrès de l'esprit à la source de tout progrès social : les instincts n'y suffiraient pas.

Mais je vais plus loin, et j'affirme ici un perfectionnement de pure conscience non moins qu'un perfectionnement intellectuel, un souffle supérieur à tout vent de terre, aux calculs comme aux instincts. En effet, certaines réformes n'ont d'autre recommandation que d'être justes, par exemple cette protection des classes les plus humbles qui s'insinua dans le monde il y a deux mille ans environ, et qui aboutit presque partout à un affranchissement général, au profit des blancs comme des noirs. Vous n'allez pas me dire que tous ces émancipateurs, Néron entre autres, étaient des économistes pénétrés de la valeur du travail libre! En tout cas, vous auriez à me montrer le calcul d'où procède toute cette sollicitude, toute cette dépense publique en faveur des malades, des vieillards, des fous, des enfans trouvés, qui sont bien les personnes du monde les plus improductives et même les plus onéreuses.

Peu importe après cela que certaines réformes aient tout à la fois le mérite économique et le mérite moral. On sait bien que le vrai et l'utile ne s'excluent pas, qu'ils se rencontrent même presque toujours, encore qu'ils soient distincts. Comment la vérité, dès qu'elle touche aux conditions de l'état social, ne serait-elle pas identique au bien des *masses?* Rien que ce nom est une lumière, un témoignage que l'homme n'est pas compté, qu'il n'a pas une vie à lui propre, mais la vie collective des foules, des troupeaux. Donc la restauration des masses a été et sera peut-être longtemps encore le plus grand triomphe de la vérité; mais, pour utiles que puissent

être les plus hautes réformes, leur principe n'en est pas moins ailleurs que dans l'utilité : il est là où se trouve le principe d'autres réformes nullement utiles, purement nobles et justes. Si l'on pouvait croire cela, on arriverait à cette conviction, fort honorable pour notre espèce, que l'esprit mène le monde et que la vérité mène l'esprit, d'autant plus impérieuse sur les intelligences qu'elles sont plus fortes et plus cultivées : par où elle a quelque chance, il faut en convenir, de se révéler d'abord aux classes supérieures et même officielles.

En résumé, l'opinion est une force avec les sources et aux conditions qui viennent d'être expliquées. Cette force est la garantie du droit national, qui est la garantie lui-même des droits individuels. Tout porte, comme on voit, sur cette base de l'opinion; mais cette base est capable de tout porter. Pourquoi, ayant créé le gouvernement du pays par lui-même, ne saurait-elle pas défendre son œuvre? Pourquoi, appuyée sur les lois, ne vaudrait-elle pas ce qu'elle valait, isolée de cet appui? Il ne s'est encore rien passé qui nous autorise précisément à douter de cette force, et dès lors nous pouvons résoudre cette question que nous avons posée plus haut : lequel est préférable du droit national ou du privilége pour borner le pouvoir monarchique, pour épargner le despotisme à une société?

Mieux vaut, dirons-nous, le droit national, qui a plus de bénéficiaires, qui est plus viable d'ailleurs, qui se défendra par la puissance même du fond d'où il est né, par cette énergie de l'opinion qui a fait ses preuves, soit en détruisant les castes, soit en triomphant des dynasties. Rappelez-vous seulement ce que sait faire l'opinion, exaltée et concentrée dans une capitale! Elle est ce qui modère, contrôle, dirige les gouvernemens, et même les détruit à l'occasion. Après cela, c'est à peine s'il est besoin de dire que cet organe balance l'ascendant de l'état comme tuteur local. Qu'importent d'ailleurs des localités sujettes ou indépendantes? Du moins que pouvez-vous attendre de là pour faire obstacle au pouvoir absolu, quand les castes elles-mêmes, de bien autres personnages, ont échoué à l'œuvre?

Il nous reste à montrer que l'opinion, puissance naturelle et régulière, est en outre une puissance éminemment adaptée à notre pays et à notre temps, qu'il n'y en a plus d'autre nulle part pour défendre les institutions, pas même en Angleterre, que parmi nous l'émancipation des communes n'ajouterait rien à cette puissance, mais aggraverait, en créant de nouveaux pouvoirs, c'est-à-dire de nouvelles réglementations, le mal intime du tempérament et du régime français. C'est ce qui sera l'objet d'une prochaine étude.

DUPONT-WHITE.

LE

COMTE DE MINERVA

SOUVENIRS DE L'ILE DE SARDAIGNE

I.

Un riche armateur génois devenu propriétaire en Sardaigne m'invitait, il y a peu d'années, à venir passer quelques semaines sur ses terres du Campidano d'Oristano, un des plus sauvages districts de l'île. Je saisis avec empressement l'occasion qui m'était offerte d'observer la vie patriarcale dans un des rares pays de l'Europe où elle trouve encore un refuge. Ces pays, à vrai dire, font le désespoir des voyageurs, et si un hasard heureux ne leur a pas permis de s'asseoir au foyer des habitans, de pénétrer même dans leur vie intime, ils s'éloignent, laissant derrière eux bien des bizarreries, bien des contrastes inexpliqués. Il n'en fut pas ainsi pour moi, et le rapide séjour que je fis au sein de la famille de M. Feralli (c'était le nom de l'armateur génois) m'en apprit plus sur les mœurs sardes que de longues journées de voyage.

C'est au commencement d'avril 1857 que je prenais passage à bord du bateau qui va de Gênes à Porto-Torres, le port septentrional de l'île de Sardaigne. M. Feralli, mon hôte, habitait d'ordinaire Villanova-Monteleone, petite ville séparée de Porto-Torres par huit ou dix heures de marche. Prévenu de mon arrivée, il devait se rendre à Porto-Torres. La nuit approchait quand nous fûmes en vue de la côte sarde, faiblement ondulée, qui s'effaçait de plus en plus dans les ombres croissantes. Un bruit confus venait encore de la terre : c'était le murmure de la vie qui s'éveillait après les chaudes

heures d'un jour de printemps; mais ce bruit cessa lorsque nous entrâmes dans le port. La nuit était complète, et il fallut remettre notre descente au lendemain.

Le soleil se levait à peine quand nous débarquâmes au milieu des nombreux groupes d'oisifs arrêtés déjà sur le quai. Bientôt mon attention fut attirée par la physionomie et le costume d'un cavalier qui, debout près de son cheval, semblait chercher quelqu'un parmi les passagers. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans environ, au teint basané, aux yeux noirs, à la barbe longue et soyeuse. Il était coiffé d'une sorte de bonnet phrygien de couleur brune. Ses cheveux étaient divisés en deux énormes tresses qui se réunissaient sur le front. La tunique en peau de cerf sans manches qui de ses épaules descendait jusqu'aux genoux était serrée autour de ses reins par une ceinture de cuir dans laquelle était passé un poignard recourbé : j'appris plus tard que ce vêtement s'appelle le *collete;* on ne le voit plus que rarement dans le nord de l'île. Du justaucorps ou *corytu*, recouvert par le *collete*, on ne voyait que les manches violettes à piqûres écarlates et ornées, du poignet jusqu'au coude, d'une garniture de boutons en métal ciselé. Le *collete* laissait apparaître encore les bords d'une jupe en drap noir ou *rhagas*, tenant le milieu entre la fustanelle albanaise et les hauts-de-chausses français du XVIIe siècle, puis un pantalon bouffant de toile fine renfermé au-dessous du genou dans des guêtres de drap noir (*borzeghinos*) garnies de boutons de métal et ornées de rubans bleus qui les serraient à la cheville. Des plaques d'argent ciselé, incrustées de corail, étincelaient sur le *collete* comme sur la ceinture. L'ensemble de ce costume offrait, comme on le voit, un mélange singulier de richesse et de simplicité.

Le cavalier qui venait d'attirer ainsi mon attention se détacha promptement du groupe des curieux; il avait reconnu en moi l'étranger qu'attendait M. Feralli, et tenait à me remettre sans tarder une lettre que m'adressait mon hôte. M. Feralli m'annonçait que, retenu par des obstacles imprévus dans une petite ville voisine, Alghero, il n'avait pu venir lui-même jusqu'à Porto-Torres. Son ami, le seigneur Gian-Gianu, un des riches propriétaires pasteurs de l'île, avait bien voulu le remplacer. Cet obligeant ami était devant moi, je le compris bien vite, et je tendis la main au seigneur Gian-Gianu, qui seulement alors ôta son bonnet phrygien en me disant : *Ello non parla italiano?* Je lui répondis que je parlais l'italien fort mal, mais que je l'entendais très bien. Visiblement satisfait, le jeune homme me serra de nouveau la main, et mit à ma disposition un cheval confié à l'un de ses domestiques, qui le tenait en bride à quelques pas de nous. Le domestique portait, comme

son maître, le costume des anciens habitans de l'île : seulement un caban grossier en laine noire remplaçait le *collete*.

— Nous avions, me dit Gian-Gianu, le choix entre deux routes pour nous rendre à cette petite ville d'Alghero où M. Feralli s'était trouvé retenu. On pouvait gagner Alghero par Sassari ou bien par les montagnes de la Nurra et Porto-Conte. La première route était plus courte et mieux tracée, mais moins intéressante; la seconde, plus pittoresque, nous offrait aussi l'occasion de rencontrer à Porto-Conte M. Feralli lui-même, qui devait faire avec quelques amis une excursion du côté de cette bourgade. De Porto-Conte nous partirions avec M. Feralli pour Alghero sur la barque qui l'avait amené. Il n'y avait pas à hésiter : j'optai pour la route de Porto-Conte.

Quelques minutes après, nous étions en pleine campagne. Devant nous s'étendait une terre fort basse, tantôt aride et rocheuse, tantôt verte jusqu'aux bords de la mer. Çà et là se montraient de pauvres habitations ou quelques bouquets de lentisques. Des aloès et des cactus bordaient les sentiers. Un grand silence régnait sur ces plaines que la fièvre avait dépeuplées. Nous les eûmes heureusement bientôt dépassées. Dès la seconde heure de marche, nous entrions dans des maquis de lentisques et de palmiers nains qu'entrecoupaient des roches de hauteur inégale. Peu à peu les arbres remplacèrent les buissons. Un détour de la route nous conduisit au plus haut gradin d'un amphithéâtre bordé de murailles en pierres sèches que tapissaient des vignes rampantes. Ces monticules, ces gradins, interrompent plus d'une fois la marche du voyageur. Lorsqu'on les descend, on retrouve les étroits chemins ensevelis sous les lentisques, où l'on passe à grand'peine, en croisant de temps à autre une file de bœufs au corps grêle, aux cornes longues et aiguës. Le pâtre, couvert d'une peau d'agneau, se range à votre approche, immobile comme une statue; mais son regard vous suit. Enfin on devine quelque large issue : le chemin couvert devient une gorge. Déjà même apparaissent les lignes bleues des sommets lointains que baigne la lumière. Au débouché de la gorge, on voit sous ses pieds se dérouler une campagne ouverte, pleine de soleil et de vapeurs dorées, et que borne au loin une chaîne de roches grisâtres fièrement découpées sur l'azur du ciel. Cette campagne est la Nurra, qui conserve encore son surnom primitif de « terre des pasteurs. »

Avant d'arriver à Porto-Conte, il fallait descendre dans cette vaste région et la traverser rapidement. Nos chevaux s'engagèrent au galop dans un sentier formant la limite entre deux *saltos* ou hauts pâturages (1) : ils ne s'arrêtèrent qu'à une cabane située sur la

(1) Les pâturages de plaine se nomment *tancas*, d'un mot (sans doute celtique) que l'on retrouve dans les Pyrénées et dans la Basse-Bretagne : — *tanca*, fermer.

dernière pente de la montagne, et où Gian-Gianu me proposa d'entrer. J'acceptai cette offre, certain que la halte ne nous prendrait que quelques instans. La cabane était précédée de l'*ovile*, enceinte réservée aux troupeaux et formée de pieux entrelacés de traverses. Au bruit qui annonçait notre arrivée, un jeune homme couvert d'une large soubreveste en peau d'agneau parut sur le seuil. Derrière lui vinrent presque aussitôt son frère et un vieillard de fière mine. Celui-ci me prit la main avec un empressement à la fois digne et cordial qui rappelait vraiment les âges bibliques. Nous étions invités dès lors à passer une heure dans un *madao* ou hutte de berger sarde. Nous entrâmes. L'habitation à l'intérieur se composait d'une seule pièce, dont le foyer, entouré d'un cercle de briques au milieu duquel s'élevait l'antique trépied, occupait le centre. Il y avait en ce moment grand feu dans le foyer et beaucoup de fumée dans la cabane, car un trou obliquement pratiqué dans le toit n'offrait qu'une issue bien insuffisante à l'épaisse vapeur qui remplissait le *madao*. Les préparatifs du dîner commencèrent sous nos yeux : deux baguettes supportant l'une un double quartier d'agneau, l'autre les entrailles de l'animal (un des mets les plus recherchés de la cuisine sarde), furent exposées habilement par le père et un des fils à la flamme du foyer, pendant qu'un autre dressait le couvert. Carlo Stefenoni, à qui nous devions cette hospitalité rustique, avait quatre fils : il possédait quatre cents moutons et *six-vingts* (cent vingt) bœufs. Il était propriétaire du *salto* de Dentolaccio et de deux *tancas* sur San-Govino. Tandis qu'il nous donnait ces détails, ses derniers fils, suivis de deux énormes chiens, entraient dans la cabane, et quelques instans après les deux rôtis d'agneau fumaient, entre un plat de légumes et un plat d'œufs durs, sur la table de chêne, où on avait posé encore, avec une corbeille pleine de petits pains blancs de forme bizarre, une vaste terrine contenant côte à côte des saucissons et des fromages caillés. Deux vases d'argile semblables aux amphores antiques complétaient le service, et l'on pouvait puiser dans l'un de l'eau fraîche, dans l'autre un vin épais, mais savoureux.

L'histoire de cette honnête famille me fut racontée pendant que nous faisions honneur au rôti d'agneau et à la *cordula* d'entrailles. Le vieillard regrettait, disait-il, de n'avoir pu nous recevoir comme il l'aurait voulu. Il avait perdu depuis cinq ans sa pauvre fille Maria : c'était aux filles de son voisin Brangiu qu'il devait recourir pour pétrir le pain et faire les fromages; il s'attendait même à voir un de ses fils le quitter bientôt pour se marier. Toutes ces confidences étaient faites sans amertume. Le repas fut court. D'après les combinaisons de Gian-Gianu, il fallait arriver à Porto-Conte avant quatre heures, et il était près de midi. Nous prîmes au bout de quelques

instans congé de nos hôtes. Sur un signe de leur père, deux des jeunes bergers coururent en avant, et au sortir du *madao* nous trouvâmes nos chevaux tout sellés. Quatre autres chevaux étaient prêts pour les quatre frères, qui voulurent nous escorter jusqu'à un torrent voisin de la cabane. Trois heures après avoir pris congé d'eux en serrant leurs mains si noblement hospitalières, nous découvrions la mer immense, d'un bleu noirâtre, toute scintillante sous le soleil et couverte de petites voiles latines. C'étaient les barques des pêcheurs de corail sardes, toscans ou même napolitains, qui à cette époque de l'année se donnent rendez-vous dans le golfe désert de Porto-Conte et y installent pour quelques mois leur colonie errante.

C'est à Porto-Conte, on s'en souvient, que je devais rencontrer M. Feralli. Près du golfe, Gian-Gianu avait une petite ferme où il semblait impossible d'entrer autrement que par les fenêtres, et où il avait donné rendez-vous à l'armateur génois. Il fallut gravir une pente des plus abruptes, descendre une sorte d'escalier tournant creusé dans le roc, impraticable pour d'autres chevaux que des chevaux sardes, et nous nous trouvâmes à l'entrée d'une cour fort encombrée et fort rustique. Nous étions à la ferme de Gian-Gianu, et huit heures s'étaient écoulées depuis que nous avions quitté Porto-Torres.

Au moment de notre arrivée, des paysans de la ferme et quelques pêcheurs prenaient à l'ombre des oliviers une frugale collation. Des chiens de garde arrivaient sur nous furieux; ils s'empressèrent de les retenir. M. Feralli n'était point encore à la ferme, mais une barque élégante qu'on venait d'apercevoir dans la direction du sud-ouest, vers la pointe del Giglio, semblait être la sienne, et on calculait qu'elle ne tarderait pas à toucher terre. Bientôt en effet on put distinguer deux hommes et trois femmes sous la tente qui couvrait l'arrière du bâtiment. Gian-Gianu me les nomma. C'était M. Feralli, sa femme et leur fille Argenia; puis un ami de M. Feralli, oncle de Gian-Gianu, *lo zio Gambini*, comme il l'appelait, avec sa fille Efisa. Lorsque la felouque ne fut plus qu'à cent mètres du rivage, elle mit en panne, et les deux hommes descendirent dans un canot qui les conduisit sur la grève, où nous étions allés à leur rencontre.

M. Feralli n'avait à première vue rien qui frappât beaucoup. Son visage, même attentivement observé, n'exprimait qu'une sincère bonhomie, jointe à cette pénétration que donnent la pratique des hommes et l'habitude des affaires. Son costume était celui d'un riche propriétaire campagnard de la Beauce ou de la Brie. — Excusez-moi, monsieur, me dit-il en s'avançant rapidement vers moi et en me tendant la main. Prévenu trop tard, je n'ai pu aller à

votre rencontre jusqu'à Porto-Torres. J'ai été retenu à Alghero pour une affaire pressante avec mon ami Gambini, et il a voulu venir s'excuser lui-même d'avoir été pour quelque chose dans mon manque de courtoisie.

Je me tournai vers M. Gambini pour le saluer, et sa physionomie, faut-il le dire? me causa une impression peu favorable. On y sentait une sorte de fierté sauvage mal contenue. Ses cheveux tout frisés étaient déjà gris comme sa barbe, et cependant sa taille droite et bien prise, son attitude hautaine, son geste brusque et nerveux, annonçaient une vigueur presque juvénile. J'appris plus tard qu'il avait quarante-huit ans, et qu'il possédait toute une grande région du Campidano, le Monte-Minerva. Il descendait des comtes dont cette montagne porte le nom, et il semblait personnifier toutes leurs passions violentes. Le comte de Minerva, qu'on appelait plus familièrement Gambini, était, comme Gian-Gianu, resté fidèle au costume national : seulement il avait remplacé le *collete* en peau de cerf par un justaucorps de drap noir, et le bonnet phrygien par un large chapeau de feutre. A sa ceinture, espèce de cartouchière à tubes alignés, était passé un poignard à manche d'ébène, incrusté de nacre, sur lequel était posée sa main fine, sèche et noire. Il portait en bandoulière un assez beau fusil à deux coups.

A peine s'était-il incliné pour me rendre mon salut avec une gravité cérémonieuse qu'il se redressa brusquement, et se mit à courir vers la grève. Un enfant venu de la ferme avec une galette de maïs à la main était aux prises avec un énorme chien de montagne, le propre chien de Gambini, qui avait rompu sa chaîne, quitté la felouque et gagné le rivage à la suite de son maître. Une fois à terre, le chien s'était jeté sur l'enfant et lui avait arraché sa galette, non sans déchirer une de ses pauvres petites mains. C'est à ce moment que Gambini était intervenu entre les deux combattans. Courir sus au vainqueur, qui se coucha terrifié, retirer de sa gueule écumante la galette pour la jeter à l'enfant, lancer ensuite à la mer le chien presque assommé sous quatre ou cinq coups de poing, ce fut l'affaire de quelques secondes; mais le chien n'était pas en humeur de regagner le navire où on l'avait consigné : il se mit à nager dans la direction d'un rocher voisin de la grève. — Riccio! Riccio! criait Gambini d'une voix haletante et rauque en courant le long du rivage. Le chien nageait toujours. Alors Gambini s'arrêta, saisit lestement son fusil, et après un dernier appel en lâcha la détente. Le chien frappé à mort tourna sur lui-même, et plongea dans le flot, qu'on vit bientôt rouge de son sang. Quant à Gambini, il revint vers nous, et du ton le plus calme : — Excusez-moi, dit-il, ces chiens sont d'un naturel si indiscipliné! — Étrange caractère!

me disais-je de mon côté. Dans un moment de colère, ne tuerait-il pas un homme comme il a tué son chien?

— En mer! en mer! cria bientôt Gianu, qui venait de faire avancer le canot. Nous y descendîmes tous ensemble, et quelques minutes après nous étions à bord de la felouque. M. Feralli alors me présenta aux dames.

La femme de l'armateur était Génoise, et sa fille l'était devenue. L'une avait encore, l'autre allait bientôt avoir ce genre de beauté luxuriante propre aux femmes de Gênes. Le caractère saillant de leur physionomie était une bienveillance docile. Toutes deux étaient vêtues comme les femmes des riches négocians de la ville : la coupe de leurs robes était empruntée aux journaux de modes français, et la couleur locale ne se révélait dans leur costume que par le *pezzoto* de mousseline qui formait leur coiffure.

La signorina Gambini était une figure d'une tout autre originalité. Grande, svelte, avec un visage d'un ovale charmant et presque enfantin, elle avait pourtant l'aspect sérieux et presque sévère : petite bouche vermeille avec un brin de moue, front uni et un peu étroit, yeux noirs, calmes et profonds. Son costume n'était pas tout à fait celui du pays d'Alghero : il rappelait cette région montagneuse et sauvage de l'île de Sardaigne qu'on nomme le Campidano d'Oristano, le pays où était née sa mère, et où elle-même avait été élevée. Sa taille était serrée dans une ceinture de velours noir brodée d'arabesques rouges. Sa poitrine, que cette ceinture fort basse et fort échancrée par devant laissait complétement dégagée, était, suivant l'usage général des femmes sardes, recouverte seulement d'une chemise de fine toile, dont le col brodé était retenu par un bouton de corail cerclé d'or. La ceinture se relevait par devant et par derrière en deux bandes étroites qui passaient par-dessus les épaules. Une jupe de drap écarlate, une écharpe flottante de soie complétaient ce gracieux costume. Les cheveux d'Efisa, d'un châtain foncé, à reflets fauves et lumineux, étaient séparés sur le front et soutenus par un étroit ruban de velours rouge auquel s'attachait un voile, véritable *peplum* en soie paille et bordé de franges d'or, qui descendait jusqu'aux pieds.

La felouque volait vers Alghero. M[me] Feralli et sa fille étaient assises sur des plians à côté d'Efisa, qui, accoudée au bastingage, promenait sur la mer des yeux distraits. M. Feralli et moi, nous étions debout en face d'elles. Gambini, appuyé contre le mât, fouillait du regard les rochers de la côte où pouvait apparaître quelque chèvre sauvage, et rechargeait gravement son fusil. Près de lui, Gian-Gianu, les bras croisés, les yeux fixés sur le pont de la felouque, semblait humer avec insouciance la fumée odorante d'un cigare de

la Havane. Pendant le voyage que nous avions fait ensemble de Porto-Torres à Porto-Conte, Gian-Gianu n'avait guère parlé que pour répondre à mes questions. Depuis que nous étions embarqués, il n'avait plus desserré les dents. J'avais pris d'abord ce mutisme pour une marque de discrétion; je ne sais quoi maintenant m'y faisait entrevoir l'effet de quelque grande préoccupation morale. Sous l'apparente immobilité de son visage, je devinais des émotions violemment contenues; mais Gian-Gianu avait une de ces âmes profondes et dans lesquelles il est difficile de lire.

Nous n'étions déjà plus qu'à une petite distance d'Alghero, et nous regardions, silencieux et recueillis, le soleil qui se couchait vers l'Espagne dans un ciel d'une transparence incomparable. Gambini n'avait pas quitté son poste d'observation au pied du mât. Tout à coup nous le vîmes baisser la tête et armer son fusil dans l'attitude d'un chasseur qui guette une proie. A cent pas de nous, trois chevreaux sauvages profilaient sur le mur blanc de la falaise leur noire silhouette. Les bêlemens plaintifs du plus jeune, qu'une paroi de roche unie et glissante séparait de ses compagnons, peut-être de sa mère, arrivaient jusqu'à nous. Gambini était déjà prêt à tirer, quand sa fille s'approcha de lui et, touchant de la main son épaule : — Père, lui dit-elle d'une voix douce, laissez-les fuir, ils sont si jolis!... — Gambini, sans répondre un mot, abattit le chien de son fusil et déposa l'arme à ses pieds. Déjà les chevreaux étaient hors de vue. L'amour paternel dominait donc dans ce cœur sauvage les plus violens instincts.

Deux heures après, la felouque s'arrêtait devant Alghero, petite ville murée, flanquée de tours sarrasines, tout près de laquelle Feralli possédait une grande maison. Nous débarquâmes sur le rivage au milieu de ses serviteurs, qui nous attendaient avec des torches. Nous trouvâmes, en arrivant à la *villa*, une ample collation servie dans une salle basse. Les dames se retirèrent aussitôt et prirent congé de nous, suivant l'usage sarde, sur le seuil de la salle à manger. Nous ne passâmes nous-mêmes que peu d'instans à table, et je ne tardai pas à m'étendre avec délices dans un lit large de deux mètres, élevé sur une estrade de deux marches, et surmonté d'un vaste baldaquin à crépines de soie. Le sommeil cependant ne vint pas m'y trouver. Je subissais, dès la première journée passée en Sardaigne, l'influence de ce climat violent, dont l'action se révèle dans le caractère même des insulaires. Las de lutter contre l'insomnie, j'ouvris une des portes-fenêtres de ma chambre et me trouvai sur une vaste galerie qui régnait le long de la maison, ayant vue sur la mer, sur la ville d'Alghero et sur un petit jardin. Arrivé dans ma promenade, que je m'efforçais de faire silencieuse, à l'angle de la

galerie tourné vers le jardin, je m'arrêtai tout à coup. Une ombre blanche était accoudée sur la balustrade, elle se retira vivement et rentra dans une des chambres qui ouvraient sur cette face de la maison. Au même instant, j'entendais un bruit de pas sous le balcon : une autre ombre s'éloignait rapidement et se perdait sous les arbres. J'avais dérangé, cela était fort clair, des gens qui ne se plaignaient point trop de ne pas dormir.

Le lendemain même, nous devions partir pour la résidence habituelle de M. Feralli. La petite ville de Villanova-Monteleone, qu'habitait de préférence l'armateur, n'est pas fort éloignée de la côte occidentale, où nous venions de débarquer. Mme Feralli et sa fille voulurent rester quelques jours encore à la villa d'Alghero; nous partîmes, Feralli, Gian-Gianu, Gambini, Efisa et moi. Efisa montait un cheval noir de grande race sarde; trois domestiques nous suivaient. Je m'étais rapproché de Gian-Gianu. Le jeune gentilhomme campagnard se montrait d'une humeur loquace qui contrastait singulièrement avec sa taciturnité de la veille. Pour moi, je me sentais un peu préoccupé de l'incident de la nuit, et en regardant Efisa je m'étais assuré que l'ombre aperçue quelques heures auparavant sur la terrasse, c'était elle-même. Gian-Gianu cependant ne tarissait pas sur les bizarres coutumes de son île, et parmi de nombreux exemples de cette civilisation patriarcale il me citait l'usage qui permet à une jeune fille, sans se faire aucun tort aux yeux du prochain, de parler à celui qu'elle aime à toute heure du jour ou de la nuit, de sa fenêtre ou de son balcon. Un moment je me demandai si l'autre ombre entrevue dans la nuit n'était pas celle de Gian-Gianu; mais j'avais pu remarquer quelques traits du mystérieux promeneur : il avait un caban militaire, ne portait point la barbe longue comme Gian-Gianu, et son costume ne rappelait en rien celui de mon compagnon. J'arrivai donc bientôt, tout en écoutant d'une oreille un peu distraite les longs discours du jeune Sarde, à deux certitudes : Efisa était la femme que j'avais vue sur le balcon, et quant à l'homme qui s'était enfui à travers le jardin, ce n'était point Gian-Gianu... Mais alors pourquoi me parlait-il avec une si étrange insistance de cette coutume qui autorise les entrevues des amans dans des circonstances semblables à celles de l'entretien que j'avais troublé? Évidemment Gian-Gianu avait surpris cet entretien comme moi, il savait que moi-même j'avais pu reconnaître Efisa, et il rappelait à mon souvenir la théorie sarde sur les amours à distance, pour que sa cousine ne perdît rien à mes yeux de son prestige d'innocence. Gian-Gianu put comprendre à mes brèves réponses que j'interprétais ainsi ses paroles, et il ne tarda pas à retomber dans son mutisme habituel.

Nous chevauchâmes, sans échanger un mot, jusqu'à l'endroit où notre petite troupe devait se diviser. A la lisière d'un bois de chênes, le chemin que nous avions suivi jusqu'alors se bifurque, et deux routes s'offrent au voyageur. L'une court à travers des hauteurs inégales dans la direction de Villanova-Monteleone, l'autre se dérobe brusquement derrière un rocher, et de là descend vers Putifigari, dans la petite vallée d'Ossano. Cette vallée appartenait tout entière au seigneur Gambini, comte de Minerva; il y résidait d'habitude, quoiqu'il eût deux autres habitations, l'une à Villanova-Monteleone, l'autre à Bonorva; mais toutes deux étaient fermées, l'une depuis la mort de sa femme, l'autre depuis la mort de son fils, imprudent chasseur qu'avaient saisi, durant une course nocturne d'été, les fièvres du Campidan. A ces deux habitations Gambini préférait la ferme d'Ossano, peu éloignée de Villanova, où sa fille Efisa aimait à se rendre de temps en temps, et de Bonorva, où il avait un parent.

En prenant congé de Gambini, nous convînmes de nous retrouver dans quelques jours à Villanova, où devait se marier une des amies d'Efisa. Le comte de Minerva m'offrait ensuite l'hospitalité dans sa ferme d'Ossano, où je devais partager avec lui, pour des jours, des semaines ou des mois à mon gré, la vie de pâtre et de chasseur. Gian-Gianu ne devait pas accompagner son oncle à la ferme; il se rendait avec nous à Villanova pour s'informer du jour précis où Antonia Paolesu, l'amie d'Efisa, devait se marier.

Pendant que nous chevauchions vers Villanova, après avoir échangé les derniers serremens de main avec Gambini, je questionnai Gian-Gianu sur l'attitude d'obéissance toute filiale qu'il avait gardée, lui si fier, vis-à-vis de ce farouche personnage. Il me répondit par une longue histoire, dont les traits principaux me furent tristement rappelés par les incidens mêmes qui allaient se succéder sous mes yeux. Paolo Gambini n'était pas en réalité l'oncle de Gian-Gianu : il n'était son parent que de fort loin; mais les Sardes ne perdent pas de vue les origines de leurs familles, et d'ailleurs un motif plus grave que la parenté expliquait la déférence filiale de Gian-Gianu pour Gambini. Le père de Gian, qui s'appelait Saverio Gianu, avait été longtemps en hostilité ouverte avec les Gambini. On l'accusait d'avoir tué le frère aîné de Paolo Gambini. Traqué par la justice, poursuivi par les ressentimens fondés ou non de la famille, Saverio s'était jeté dans la montagne. Les carabiniers l'y découvrirent. Frappé d'une balle, il n'en avait pas moins continué sa course à travers les maquis et atteint le seuil d'un *madao* écarté au moment où ses forces allaient le trahir : c'était le *madao* même de Paolo Gambini, et celui-ci sautait déjà sur son fusil; mais Saverio n'eut qu'à montrer son flanc ensanglanté pour que Gambini le reçût

comme son hôte, et, secondé par quelques pâtres accourus à son premier coup de sifflet, fit reculer les carabiniers qui venaient s'emparer du blessé. Saverio passa plusieurs jours ainsi sous le toit de Gambini. Un berger quelque peu chirurgien, comme tous les bergers sardes, avait extrait la balle, et, quoique la blessure fût profonde, on reconnut qu'elle n'offrait aucun danger. Seulement une fièvre violente se déclara, et Saverio voulut voir son fils, alors âgé de quinze ans. Geppe, le fils de Gambini, âgé lui-même de douze ans environ, fut chargé du message de Saverio. C'est dans la nuit qu'il devait venir trouver la famille des Gianu, car le jour il aurait pu être surpris par les carabiniers. Il avait accompli sa mission et était reparti sans attendre Gian; séparés, ils comptaient échapper plus facilement à la surveillance des carabiniers. Gian s'était mis en route après le départ de Geppe; mais, arrivé sur le bord du Rio-Fondo, il trouvait celui-ci se débattant avec son cheval contre le torrent déchaîné. Gian, n'écoutant que son généreux courage, s'élançait au milieu des eaux grondantes, et il était assez heureux pour arracher Geppe à une mort imminente. A dix heures du matin, tous deux arrivaient au *madao*, où Gambini les attendait dans une mortelle inquiétude. Bientôt il savait tout, et les deux ennemis mortels, — Saverio, dont le fils avait sauvé celui de Paolo, — Gambini, qui avait risqué sa vie et celle de son cher Geppe pour Saverio, — se réconciliaient solennellement. Saverio dit même en ce moment à son fils quelques paroles qu'il n'oublia jamais : « A quelque heure que ce soit et quelque chose qu'il arrive, souviens-toi que tu appartiens à Paolo Gambini. » Deux jours après, les gendarmes, craignant d'engager une lutte inutile et dangereuse avec les bergers de Gambini, avaient repris la route de la ville voisine. Le père de Gian quittait presque en même temps le *madao* hospitalier dont le maître promettait de traiter désormais comme un second fils celui qui avait sauvé son enfant. — Et voilà pourquoi, me dit Gian-Gianu en terminant son récit, voilà pourquoi j'aime et je respecte Paolo Gambini.

II.

Presque toutes les villes de Sardaigne sont misérablement bâties, et Villanova-Monteleone ne fait pas exception. On y compte de quatre à cinq mille habitans. Ne cherchez point ici, comme dans l'Europe du nord, ces rians faubourgs, ces maisons qui s'échappent si joyeusement dans la campagne. Le désert règne autour de Villanova, comme autour de la plupart des villes sardes. La petite cité semble repliée sur elle-même, les habitans se serrent les uns contre les au-

tres, comme pour se protéger. Les terres cultivables sont à une distance de deux ou trois heures de marche, et les solitudes qui les séparent de la ville ne sont guère animées que par le passage de quelques pasteurs. Qu'on ne s'effraie pas trop cependant de cet aspect désolé de la campagne, les actes de brigandage y sont rares, et l'assassinat qui n'a que le vol pour objet y est un fait presque inoui.

La maison de M. Feralli à Villanova nous offrit une aimable hospitalité, dont nous avions grand besoin pour nous préparer aux fatigues d'une excursion qui devait être dirigée le lendemain vers la forêt de Minutades, un véritable Eldorado bien connu des chasseurs sardes. La plus grande partie de cette forêt appartenait à M. Feralli. Nous partîmes dès le point du jour, et Gian-Gianu ne nous quitta qu'après avoir fait deux milles en notre compagnie et avoir pris rendez-vous pour le mariage d'Antonia Paolesu, qu'on devait célébrer dans une semaine. Docile aux instructions de Gambini, Gian-Gianu s'en retournait à la ferme d'Ossano. Feralli et moi, nous nous avançâmes vers les crêtes boisées qui bornaient l'horizon. Bientôt nous atteignîmes les abords de la forêt de Minutades. Un bouquet d'arbres séculaires nous séparait d'un large ravin cultivé qu'un noir rideau de chênes entourait de toutes parts. Sur la lisière de ces bois épais, un petit bâtiment construit en planches marquait le centre de l'exploitation forestière de M. Feralli. Nous n'y fîmes qu'une courte halte. M. Feralli voulait me servir de guide dans une promenade à pied à travers les taillis voisins de sa ferme, et j'acceptai avec empressement sa proposition.

Ce que sont les forêts de la Sardaigne, nul ne peut l'imaginer dans nos pays, où la misère, le caprice, la spéculation, dépeuplent à l'envi toute région boisée de quelque étendue. Il y a là des chênes dont la cime verdoyante abritait peut-être les rites de la civilisation étrusque. Ce sont partout des enchevêtremens si touffus de ramées si énormes que vous chercheriez vainement sous le ciel le plus pur une échappée vers le soleil. On se sent comme noyé dans l'ombre humide. De larges voies, des sentiers battus, vous les chercheriez en vain à travers le dédale de ces colonnades désordonnées. Pas d'autres routes ici que les sillons creusés par les torrens, pas d'autres ponts que les troncs dépouillés et blanchis couchés par la tempête en travers des ravins. Un vent dont le souffle est presque insensible sous ces couverts épais remplit l'espace d'un sourd et incessant murmure. Les feuillages de temps à autre s'entre-choquent avec des bruits métalliques. La nature semble avoir gardé dans ces déserts des forces, des mouvemens, des harmonies qui lui manquent ailleurs. On a vu dans ces régions presque inexplorées de la Sar-

daigne des masses colossales de roches et de terre se détacher brusquement, et entraîner au loin la toison d'arbres qui les recouvrait. La montagne, hier encore parée de verdure, apparaît nue et chauve aujourd'hui. La forêt qui en couronnait les cimes est descendue vivante du sommet dans le précipice. On ne trouve dans ces solitudes immenses que de rares vestiges du passage de l'homme, — quelquefois un arbre calciné et fouillé à la base par les bandits, qui allument leurs feux nocturnes au pied des grands chênes, ou bien encore des fûts puissans couchés à terre par la hache du bûcheron, — témoignages de l'activité industrielle, qui pénètre enfin là comme partout. M. Feralli lui-même avait obtenu du bois habilement *débité* d'un seul arbre les matériaux de trois grandes barques côtières.

Après une longue promenade à travers ces futaies magnifiques, nous rentrâmes à la ferme, où des hôtes que l'armateur ne m'avait pas annoncés, que lui-même n'attendait pas, étaient réunis. C'étaient trois jeunes officiers de l'état-major sarde que déjà M. Feralli avait eu occasion de recevoir dans sa maison de Monteleone. Le gouvernement piémontais les avait envoyés en mission dans l'île, et les avait spécialement chargés de quelques travaux topographiques dans les districts d'Oristano et d'Alghero. Lors de leur passage à Monteleone, M. Feralli leur avait complaisamment vanté ses chasses de Minutades; il les avait même engagés à venir juger par expérience de ses richesses forestières, et les jeunes officiers se rendaient à cette invitation, en se félicitant de l'heureuse coïncidence qui les faisait se rencontrer avec le maître du logis.

Le souper nous réunit après quelques minutes d'une conversation cordiale. Je pus alors observer les nouveau-venus plus à l'aise. Deux de ces officiers étaient de jeunes Piémontais de bonne naissance, mais de manières assez vulgaires et fort entichés de leur gentilhommerie, au reste pleins de loyauté, francs buveurs, francs chasseurs et braves soldats. Le troisième, Vénitien, éloigné par l'exil de sa ville natale, leur était de beaucoup supérieur. Brun, grand, bien fait, il n'avait rien de cette naïve et bruyante fatuité qui accompagne si souvent l'uniforme militaire. C'était une nature éminemment italienne, fine, élégante, douée de cette réserve et de cette mesure qui procèdent des délicatesses de l'esprit sans exclure les entraînemens du cœur.

A la fin du dîner, on vint dire tout bas à M. Feralli que quelqu'un le demandait. — Ah! enfin! s'écria-t-il, je commençais à craindre qu'il ne vînt pas. — Deux minutes après entrait dans la salle, le fusil sur l'épaule, un homme de quarante-huit à cinquante ans, taillé en athlète, et qui promena sur nous un regard à la fois résolu et cauteleux. Il était entièrement vêtu de peaux de bêtes. Deux pis-

tolets et un large coutelas garnissaient sa ceinture. En apercevant les uniformes des officiers piémontais, il ne put retenir un geste de défiance. — Approche sans crainte, ami Beppo, lui dit en riant M. Feralli, ce ne sont pas des carabiniers. — Beppo, repoussant alors du pied deux chiens au poil hérissé qui marchaient sur ses talons, vint tendre la main à M. Feralli.

— Messieurs, reprit notre hôte, permettez-moi de vous présenter mon ami Stanislao Bepponi, dit Beppo, le célèbre bandit de Minutades, le maître de Goceano et de Monte-Minerva, dont vous avez sans doute entendu parler.

Beppo salua modestement, puis il s'assit sur l'invitation de M. Feralli et but à notre santé. — Pardonnez-moi, patron Feralli, dit-il alors, si je viens un peu tard; mais je ne suis arrivé de Valverde que depuis une heure.

— De Valverde!... Et que diable vas-tu faire à Valverde, malheureux! Tu veux donc te faire prendre?

— Vous n'êtes pas sans savoir, reprit gravement le bandit, qu'il est arrivé tout récemment à Alghero un nouveau procureur-fiscal. Il paraît que c'est un homme qui aime son métier et qui donnera de la besogne aux carabiniers royaux. On est venu me dire qu'il m'avait recommandé particulièrement, et m'avait même fait l'honneur de coter ma peau cent écus. Passe pour ma peau! quand elle sera trouée, ce qu'elle se vendra m'est bien égal; mais voilà que le fiscal a trouvé plaisant d'offrir cinquante écus de plus, si on la lui apportait toute neuve, c'est-à-dire si on pouvait me prendre vivant. Cent cinquante écus! c'est une grosse somme, et qui peut tenter bien des malheureux. Donc il pourrait arriver que je fusse surpris; on me mènerait ou on me porterait à la prison d'Alghero... Cela ne peut pas être. Beppo, me suis-je dit, si tu avais deux cents écus sonnans déposés chez un notaire, tu te moquerais du fiscal et de ses cent cinquante écus. Supposons que tu tombes dans un piége d'où ne puisse te tirer ni le fusil, ni le poignard : tu fais une traite sur ton notaire, et celui qui voudra gagner deux cents écus au lieu de cent cinquante te lâchera... Le tout, c'est d'avoir les deux cents écus. Vous, patron Feralli, vous les donneriez peut-être dans un moment pressant. Gambini aussi les donnerait. Tout bien réfléchi, j'ai préféré cependant les emprunter au fiscal.

On ne devinerait guère comment s'était fait l'emprunt de Beppo. Le fiscal devait aller le matin même en pèlerinage à la chapelle de la Madonna del Valverde, dont l'image attire de nombreux dévots. Beppo était allé de son côté surprendre le pauvre procureur au moment où il déjeunait, sans aucune escorte, chez le curé de Valverde. Il avait présenté sa requête en homme qui n'est pas habitué aux re-

fus; mais le fiscal n'avait pas sur lui la somme de deux cents écus. Il avait fallu, pour satisfaire aux exigences du bandit, lui remettre les cent quarante-six écus qui se trouvaient dans la caisse du presbytère, puis envoyer un berger à Alghero réclamer les cinquante-quatre qui manquaient encore. En attendant le retour de ce messager, qui était l'ami de Beppo, le bandit s'était montré des plus courtois avec M. le fiscal et sa femme. Il les avait menés voir une source miraculeuse qui coule près de la chapelle. Après quatre heures d'absence, Branco le berger était revenu apportant l'argent, et Beppo le bandit, après avoir pris congé du digne procureur, s'était empressé de venir à la ferme de M. Feralli, qui l'avait invité à nous servir de guide pendant la chasse du lendemain.

— Je suis à vos ordres, dit Beppo en terminant son histoire; mais avant tout ces messieurs me permettront de vous demander un service. C'est encore assez lourd, deux cents écus. Je n'ai pas envie de les promener chaque jour dans ma poche à travers les montagnes. D'ailleurs j'ai pensé que garder l'argent d'un bandit, ce n'était point affaire à un notaire du roi. J'ai réfléchi encore que, s'il m'arrivait quelque malheur, vous en seriez averti plus aisément que personne et seriez mieux en mesure de me porter secours. Voulez-vous en être le dépositaire, patron Feralli?

La confiance du bandit transformait notre hôte en recéleur. Celui-ci ne sourcilla point et accepta de bonne grâce cette mission délicate, pensant, selon toute apparence, qu'il en serait quitte, le cas échéant, pour rembourser de ses deniers le procureur-fiscal. Beppo tira aussitôt de sa poche deux petits sacs gonflés, et les remit à Feralli, après avoir baisé dévotement le plus gros, celui qui contenait le trésor de la madone. Il ne fut plus question ensuite que de la chasse du lendemain.

Cette chasse fut brillante et heureuse. Un daim, trois sangliers tombèrent sous les coups de Feralli et des Piémontais. Le Vénitien Sercomin et moi, trop paresseux pour suivre la grande chasse, nous nous amusâmes aux perdrix et en tuâmes une vingtaine. Je pus apprécier pendant cette journée tout le charme, toute la distinction du caractère de Sercomin. Sa vie, qu'il me raconta en devançant mes questions, avait été noblement remplie déjà. Son père, qu'il avait perdu, était un émigré illustre. Quant à lui, il avait pris part, tout jeune encore, à la campagne de Lombardie en 1848 et à la défense de Venise. Après la capitulation, il était venu chercher du service dans l'armée piémontaise. Né artiste et rêveur, devenu soldat par une sorte de nécessité fatale, il ne cachait pas son dégoût pour une carrière qui refusait tout essor à ses espérances. Je crus deviner aussi qu'il ne portait qu'avec ennui un nom qui le classait

dans un camp déterminé et lui imposait certaines manières de voir et d'agir : ce tempérament si nerveux et si exquis semblait n'avoir été trempé que pour l'amour.

Nous passâmes trois ou quatre jours à la ferme, les uns chassant, les autres errant et rêvant à travers les solitudes. Le moment approchait cependant où nous devions assister à la noce d'Antonia Paolesu, et un matin nous nous trouvâmes tous prêts à sauter en selle pour courir d'une seule traite à Monteleone. Ce matin-là, je remarquai le costume de Sercomin, un caban gris galonné d'or, de grandes bottes molles à éperons d'argent. L'ombre entrevue dans le jardin de la villa Feralli, près d'Alghero, portait ce costume, et je sentis se réveiller en moi les impressions qui avaient suivi cette rencontre nocturne, mêlées à une vague inquiétude.

Les deux officiers piémontais devaient s'installer avec moi chez Feralli. Sercomin était attendu chez les Paolesu. Deux des frères de la fiancée (elle en avait cinq), avertis d'avance par Feralli, vinrent attendre le Vénitien jusqu'à une heure de Villanova-Monteleone. L'aîné de ces jeunes gens (il pouvait avoir trente-deux ans) me frappa par sa physionomie inquiète et sombre. Les deux frères et Sercomin se saluèrent cérémonieusement sans même se serrer la main. Peut-être y avait-il une antipathie instinctive entre l'aristocratique nature de l'officier vénitien et celle de ces rudes montagnards.

Le surlendemain, jour fixé pour les cérémonies qui devaient précéder la noce, deux jeunes gens vinrent nous prendre chez Feralli de la part de Saturnino Sanarès, le futur d'Antonia. L'habitation de la famille Sanarès était située à quelque distance de la ville, sur le chemin de Villanova au village de Monteleone. C'était une vaste maison rustique bâtie au milieu d'immenses pâturages. La cour était encombrée, lorsque nous y entrâmes, d'une longue file de chars vides, aux roues basses et pleines, alignés le long des murs et attelés de bœufs dont les cornes, polies avec de l'huile et de la cendre et ornées de rubans de toutes couleurs, portaient chacune à la pointe une orange. Jougs et chars étaient pavoisés de rameaux de myrte. Au centre de la cour stationnaient une vingtaine de chevaux dont l'un, splendidement harnaché de velours cramoisi, à sonnettes et broderies d'argent, avait la tête empanachée de plumes blanches et rouges et la croupe ornée d'un nœud de rubans orange. Dans la grande salle basse se pressaient les parens et les amis, tous en costume de gala. On n'attendait plus que nous. Le futur, magnifiquement vêtu, vint nous souhaiter la bienvenue. Aussitôt tout le monde passa de la salle dans la cour, et des domestiques amenèrent devant le péristyle une douzaine de chevaux. On nous avait admis,

les officiers et moi, dans l'escorte des *paralinfos* ou garçons d'honneur, qui étaient au nombre de douze. Chacun choisit un cheval au hasard et suivit le cortége. Derrière les cavaliers venait la longue file des chars. Un quart d'heure après, nous arrivâmes devant la maison de la fiancée. Les portes et les fenêtres en étaient hermétiquement fermées, bien qu'elles fussent garnies extérieurement de tentures, de fleurs et de rubans. Conformément à l'usage traditionnel, on allait simuler le siége de la maison. A l'appel du vieux Sanarès, qui courut frapper à la porte close, rien ne répondit. Tout le cortége alors s'avança, poussant de vives clameurs et comme animé d'intentions agressives. Enfin l'oncle de la jeune fille, remplaçant le père qu'elle avait perdu, parut à une fenêtre : « Êtes-vous des amis et apportez-vous de bonnes nouvelles? » demanda-t-il aux arrivans. Le vieux Sanarès fit la réponse consacrée : « Nous sommes des amis et nous apportons *honneur et vertu.* »

Une cordiale réception suivit ces préliminaires. Le chef des Paolesu ouvrit la porte, appela les domestiques chargés d'attacher nos chevaux aux anneaux de fer scellés dans la muraille. De nouvelles cérémonies commencèrent alors, car tout mariage en Sardaigne est un petit drame dont le dialogue et la mise en scène sont fixés par la tradition. Ainsi le vieux Sanarès exposa d'un ton lamentable à l'oncle Paolesu qu'il venait dans son habitation à la recherche d'une brebis favorite qu'il avait perdue et qui était la joie de sa maison. L'oncle joua de son mieux la surprise; il n'avait pas vu la chère brebis, mais il invitait les arrivans à la chercher eux-mêmes. Nous entrâmes dans une salle basse où étaient réunis les parens et les amis de Paolesu; puis nous montâmes au premier étage, où nous attendaient les parentes et les amies. Tout cela se fit dans le plus grand silence. Alors l'oncle Paolesu, prenant par la main Sanarès, le conduisit devant l'une des femmes réunies, celle qui était placée le plus près de la porte. « Est-ce la brebis cherchée? — Non, » répondit Sanarès, et toute l'assistance féminine fut passée en revue. Enfin on s'arrêta devant la fiancée : « C'est elle! c'est elle! » s'écria Sanarès, et aussitôt la jeune fille toute rougissante tomba dans les bras du vieillard, qui la présenta à son fils. Celui-ci tira d'une boîte portée par l'un des garçons d'honneur de riches boucles qu'il passa lui-même aux oreilles de sa fiancée; un collier de corail, une bague à chaton (non point encore l'anneau nuptial) vinrent également compléter la parure d'Antonia. C'était le moment où toute la famille des Sanarès allait offrir ses cadeaux, où la jeune fille elle-même allait répondre à ces hommages en distribuant avec profusion des bouquets noués de rubans d'or. Sur l'ordre de l'oncle Paolesu, on apporta les *confetti*. Gâteaux, dragées, flacons de vins aux re-

flets de topaze et de rubis, circulèrent. Des groupes joyeux se formèrent; ce n'étaient que rires, souhaits, embrassemens échangés... Mais pourquoi donc Efisa Gambini et son cousin Gian-Gianu manquaient-ils à la fête? C'est moi-même qui hasardai tout haut cette observation, et je remarquai aussitôt sur la physionomie des invités une expression d'inquiétude. Feralli me prit à part : « Votre question, me dit-il, a jeté l'alarme parmi ceux qui l'ont entendue. L'absence d'un des garçons ou d'une des demoiselles d'honneur à une noce est regardée comme de mauvais augure en Sardaigne. La signification fâcheuse de ce pronostic s'accroît encore si une question imprudente rappelle aux assistans un fait qu'ils voudraient ignorer. Les gens superstitieux n'ont d'autre ressource alors que de cracher aux pieds de l'indiscret questionneur... Sercomin aussi n'est pas venu, » reprit tout bas l'armateur d'un air assez soucieux. En ce moment, la collation était terminée, et on allait procéder à l'enlèvement du mobilier des époux : c'est le second acte du drame nuptial. Les meubles étaient disposés dans les chambres voisines, et chacun pouvait les admirer à l'aise en attendant qu'ils fussent portés sur les chars stationnant déjà dans la vaste cour. Les joueurs de *lionedde* (1) préludaient à leurs airs rustiques par de joyeuses volées de notes; ils allaient marcher en tête du cortége, marquant la mesure par des mouvemens de tête. Des chœurs de jeunes filles en voiles blancs et avec des ceintures rouges, de jeunes garçons en veste écarlate, chacun portant sur la tête dans un panier quelques menus objets de ménage, devaient les suivre. La troisième place était réservée à la cavalcade des époux, des parens et des garçons d'honneur. Viennent enfin les chars où l'on entasse le mobilier des futurs époux, avec la provision de grain pour l'année. Le dernier de ces chars porte deux objets précieux, symboles du travail domestique en Sardaigne, le métier à tisser et la meule à grain. L'âne meunier (*asino molatore*), gros à peine comme un chien et orné de rubans que remplacera le lendemain le rude harnais, suit tout pimpant ce jour-là l'instrument de travail. Quelques traîneaux (*tracchi*) réservés aux serviteurs ferment le cortége.

Tel fut l'ordre suivi dans la procession nuptiale, où je figurai comme garçon d'honneur, et qui se rendit de la maison Paolesu à l'habitation des Sanarès. Là on s'arrêta. Les femmes procédèrent au déchargement et à l'installation des meubles, tandis que les hommes exécutaient aux sons de la *lionedde* une danse nationale.

(1) Instrument dont la forme antique s'est maintenue sans altération; il se compose de trois tubes en roseau percés de trous, que le musicien embouche tous trois ensemble. Ses joues font l'office du soufflet de la cornemuse. Le plus court des trois tubes fait le soprano, le moyen le ténor, et le plus long la basse.

Puis on rentra dans la maison, et le reste de la journée se passa en *nopces et festins*.

Le lendemain, jour fixé pour le mariage, les deux familles se rendirent après la messe à la maison de l'épouse, où était servi le repas nuptial. C'est à ce repas que les deux époux, pour la première fois assis l'un à côté de l'autre, mangent le potage non-seulement dans la même assiette, mais avec la même cuiller. Après le dîner, on amena deux chevaux richement harnachés. Les époux montèrent en selle. Les joueurs de *lionedde* exécutèrent une marche du pays, et le cortége s'ébranla de nouveau pour retourner à la maison Sanarès. La mère attendait sa belle-fille sur le seuil de la porte et la conduisit dans la grande salle, vers une haute chaise à bras où elle s'assit, les pieds sur un escabeau. Antonia devait rester ainsi, immobile et grave, jusqu'au repas du soir, attendant sur ce trône domestique les complimens et les hommages des parens et des invités.

A peine venait-elle de s'y asseoir, qu'au milieu de l'assemblée joyeuse apparut un groupe dont l'aspect contrastait étrangement avec cet appareil de fête. Gambini venait d'entrer, suivi de sa fille Efisa : — Gambini, le fusil sur l'épaule, enveloppé d'un long caban noir; Efisa vêtue de noir aussi et portant sur la tête, au lieu du gracieux *peplum* de soie, un lourd manteau de laine brune; — Gambini, sombre, taciturne, le regard animé d'une sourde et terrible fureur; Efisa, pâle, tremblante, et les yeux entourés de cette auréole bleuâtre qui annonce les veilles et la fièvre.

— Sanarès, dit Gambini en s'adressant au chef de la famille, Villanova est en fête, toutes les maisons sont closes parce que les maîtres sont tes convives. Ma maison à moi est fermée depuis longtemps par le deuil. Il faut donc que je vienne ici te demander asile pour un hôte que nul n'attend au milieu de la fête!... Viens, Sanarès, venez aussi vous tous, frères Paolesu, — car pour aujourd'hui cette maison est la vôtre, — venez recevoir celui que vous envoie la colère du Seigneur...

Je fus l'un des premiers à me précipiter dans la cour. Devant la maison, au milieu d'une foule compacte et bruyante, était arrêtée une charrette traînée par deux bœufs. Sous les plis du drap noir qui couvrait la charrette se dessinait la forme d'un cercueil. Gian-Gianu et deux bergers, tous trois à cheval et armés de fusils, se tenaient derrière le char. Gambini, arrivé sur la place presque aussitôt que moi, vint saisir l'un des bœufs par les cornes et conduisit la charrette dans la cour, tandis que Gian-Gianu et les bergers écartaient les curieux. La porte refermée, et deux serviteurs des Sanarès ayant apporté une civière, Gambini souleva le voile qui cachait le mort... Je reconnus Sercomin.

On transporta la civière dans une grande chambre de la maison traditionnellement consacrée aux fêtes mortuaires, et la vieille mère des Sanarès disposa le suaire de façon qu'il retombât de tous les côtés en dehors du cercueil, laissant à découvert le visage du mort, dont les pieds avaient été tournés, selon l'usage, vers la porte.

Comme elle se livrait à ce soin, elle remarqua sur le linceul de larges taches de sang. — Jésus Dieu! s'écria-t-elle, ce jeune homme a été assassiné!

Chacun de ceux qui avaient connu Sercomin, et qui l'avaient vu deux jours auparavant plein de santé, avaient déjà soupçonné un crime.

— Oui sans doute, il a été assassiné, reprit froidement Gambini. Autrement l'aurais-je apporté ici?

— Oui, assassiné! répéta Efisa, jetant en arrière son manteau et laissant voir son visage pâli par la souffrance, mais toujours resplendissant de beauté. La fureur poétique la saisissait. Étrange faculté des races primitives, où l'excès de la douleur se transforme en inspiration! Je ne redirai pas la *vocifération* qui s'échappa des lèvres de la jeune fille, devenue pour un moment la plus éloquente des improvisatrices. Il y a des choses, il y a des accens qu'il faut renoncer à traduire. Les dernières paroles seulement ont laissé dans ma mémoire une empreinte ineffaçable. « Soyez maudits! s'écria-t-elle, soyez maudits, vous tous qui m'entendez et qui portez une arme! Soyez maudits, si vous ne cherchez pas l'assassin dans toutes les cavernes de nos montagnes, dans toutes les retraites de nos forêts! » Et les yeux égarés, les cheveux en désordre, épuisée de douleur, Efisa tomba évanouie sur la table où reposait le corps de Sercomin. Des cris lamentables répondaient à ses imprécations, et les femmes, gagnées par la furie du désespoir, se traînaient à genoux, balayant les dalles de leurs chevelures dénouées. Quant aux hommes, ils s'observaient avec une curiosité inquiète et farouche. Je n'avais pas perdu de vue l'aîné des Paolesu. C'était sur lui que mes soupçons étaient tombés d'abord, sans autre raison qu'une secrète et nstinctive antipathie; mais sa sombre physionomie restait impénétrable. Gian-Gianu, que je consultai du regard, était pâle et grave. Quant aux officiers piémontais, ils semblaient frappés de stupeur.

On avait emporté Efisa pour lui donner quelques soins. Gambini était resté au chevet du mort. Il n'avait point fait un pas vers sa fille. Un silence pénible planait sur nous tous, et ce fut lui encore qui le rompit.

— Ne cherchez point à venger cet homme, dit-il avec solennité. Il ne tenait à aucun de vous. D'ailleurs elle n'est pas venue encore, l'heure de la lumière, et ceux-là ne veulent ou n'osent parler qui

pourraient parler peut-être; mais si quelqu'un de vous n'est pas tranquille, si par la main, le conseil ou l'intention, il a contribué à faire de ce vivant un cadavre, que celui-là m'entende! Avant que ce corps ne soit réduit en poussière, je le jure, moi Paolo Gambini, comte de Minerva (et il étendit la main sur la poitrine du mort), il sera allé en rendre compte à Dieu. Maintenant qu'on amène un prêtre, car l'heure des funérailles est venue.

Le prêtre attendu venait d'arriver. L'enterrement se fit dans la soirée, et j'abrége les détails de la fête mortuaire qui suivit si brusquement la fête nuptiale. Au retour du cimetière, tous les invités se réunirent de nouveau dans la salle basse. Gambini, qui avait pris le rôle de chef du deuil, remercia ceux qui l'avaient suivi. Puis, après s'être excusé auprès du vieux Sanarès du trouble qu'il avait apporté dans sa maison, il donna ordre à Gian-Gianu de veiller aux préparatifs du départ. Quelques instans après, nous revîmes Efisa. Deux femmes la soutenaient. Une fièvre violente enflammait ses joues et agitait tout son corps. On l'installa le mieux possible sur un matelas, et la même charrette qui avait apporté son amant mort l'emporta mourante.

III.

Que s'était-il passé? J'avais grand besoin des explications de Gian-Gianu, et avant de continuer mon récit je les résume telles que me les donna le neveu adoptif de Gambini avec sa franchise habituelle.

La veille des fêtes du mariage d'Antonia, Gian-Gianu se trouvait à la ferme d'Ossano, d'où il devait partir avec Efisa et Gambini pour Villanova-Monteleone. Dans la journée, un pâtre avait apporté une lettre à Gambini, ce qui était presque un événement dans un pays où l'on n'écrit guère. Aussitôt Gambini était monté à cheval et n'était rentré que plus d'une heure après. A son retour, il n'avait donné aucune explication sur l'objet de cette course; mais on aurait pu remarquer dans ses façons plus de brusquerie et de violence qu'à l'ordinaire. Au souper, il annonça qu'il partirait dans la nuit pour la *tanca* de Brâ; dans la journée du lendemain, il comptait rejoindre sa fille et son neveu à Villanova-Monteleone. En effet, le bruit d'une porte qu'on ouvrait avec précaution éveilla Gian-Gianu dès les premières heures de la nuit. Cette porte mettait le vestibule en communication avec l'enclos des chevaux. Gian se leva, et, s'étant approché de la croisée, vit son oncle, en manteau et le fusil sur l'épaule, traverser l'enclos, puis, sans prendre un cheval, s'élancer à pied à travers la campagne. Quoique les habitudes de Gambini

fussent fort irrégulières et qu'il lui arrivât souvent de partir au milieu de la nuit pour aller de l'une à l'autre de ses propriétés, cependant ces allures mystérieuses avaient jeté Gian-Gianu dans une grande perplexité; les suppositions s'éveillaient en foule dans son esprit, et il ne parvint à s'endormir que fort tard, vaincu par la fatigue de son agitation intérieure.

Vers trois heures du matin, il fut réveillé en sursaut par un coup frappé violemment à la grande porte de la ferme. Il alla en hâte ouvrir, aucun domestique n'étant encore levé. Deux hommes entrèrent : c'était Beppo et un berger du *madao* de Morones. Beppo venait demander un matelas, des linges et les autres objets nécessaires au pansement d'un blessé qu'il avait, disait-il, relevé sur la route et transporté à ce *madao*. Pour ne pas éveiller Efisa, Gian-Gianu prit un des matelas de son lit et se munit d'une petite trousse de chirurgien et d'un paquet de linges et de charpie qu'il trouva dans la chambre de Gambini. Sur la demande expresse du blessé, il emporta aussi tout ce qu'il fallait pour écrire. Beppo et le berger étaient venus sur le même cheval; le berger l'enfourcha seul cette fois, et, après avoir fixé le matelas enroulé devant lui, partit au galop. Cinq minutes après, Gian-Gianu et Beppo avaient sellé deux chevaux et couraient sur ses traces. Pendant le trajet, Gian-Gianu questionna son compagnon. — Connais-tu le blessé? lui demanda-t-il.

— Oui, répondit Beppo, c'est un de ces officiers envoyés dans l'île, qui étaient encore, il y a trois semaines, à Monteleone. J'ai chassé avec eux, il y a trois jours, à Minutades. La blessure est mortelle. Il peut vivre quelques heures encore, tant que le sang ne l'étouffera pas. La balle est dans le poumon.

— Et tu n'as pas vu celui qui l'a frappé?

— Non.

Ce laconisme parut suspect à Gian-Gianu, qui espéra faire parler son discret compagnon en ayant l'air de reporter tout à coup ses soupçons sur lui. — Ah çà! et toi, dit-il, que diable fais-tu ici à pareille heure? Si la montagne est aux bandits, la vallée est aux carabiniers. — Mais avec un accent de sincérité réel ou parfaitement joué, Beppo répondit qu'il était venu accomplir un vœu fait à la madone de Valverde. — Je suis arrivé à Valverde, ajouta-t-il, vers dix heures et demie. Le curé, que j'ai réveillé, m'a fait boire du *campidan* exquis, si bien que je m'en retournais de fort belle humeur, lorsqu'en traversant le bois de Ribos j'ai entendu un coup de feu dans la direction du *casotto* de l'oncle des Paolesu. Je me suis jeté à travers la *macchia secca,* et à vingt minutes du bois j'ai trouvé l'officier étendu dans le chemin creux.

— Mais, remarqua Gian-Gianu, puisque tu étais si près du *casotto*, comment n'as-tu pas vu le meurtrier? La nuit était claire, et le seul endroit où il eût pu se cacher dans ce pays découvert, c'est précisément le bois d'où tu débouchais.

— Je l'ai vu fuir à travers champs; il se courbait pour échapper aux regards, et je n'ai pu le reconnaître. Vous pensez bien d'ailleurs, seigneur Gian-Gianu, que moi, qui n'aime pas qu'on entre dans mes affaires contre mon gré, je ne vais pas me mêler des affaires des autres sans en être prié.

Gian-Gianu eut beau presser Beppo de ses questions; Beppo, qui était sur ses gardes, eut réponse à tout et demeura impénétrable. Évidemment ce n'était point le bandit qui avait commis le meurtre, car il ne se fût pas donné tant de peine pour soigner un homme frappé par lui. Évidemment aussi il avait reconnu le meurtrier, mais c'était un secret qu'il voulait garder pour lui seul. Gian-Gianu suspendit donc un interrogatoire inutile. Ses soupçons se portaient dans deux directions bien opposées, allant tour à tour de Gambini aux Paolesu. L'inclination mutuelle d'Efisa et de Sercomin n'était un mystère pour personne. Bien qu'elle eût été élevée dans la simplicité des mœurs patriarcales de l'île, Efisa avait le goût instinctif des choses élégantes; elle avait donc bientôt ressenti pour le brillant officier un attrait que n'avait su lui inspirer aucun des rudes montagnards dont elle avait été jusqu'alors entourée. Quant à Sercomin, le charme avait agi plus promptement encore, et dès le jour où il avait vu Efisa chez M. Feralli, il l'avait aimée. Gian-Gianu, qui suivait avec un dévouement caché, mais absolu, les démarches de sa cousine, savait tout cela; il savait aussi que, quelques mois auparavant, l'aîné des frères Paolesu, Esteban, avait recherché Efisa en mariage et avait essuyé un refus. La jalousie avait-elle armé le bras de ce prétendant évincé? Esteban n'était ni aimé, ni estimé dans le pays, son caractère était dur et sombre. D'un autre côté, les allures mystérieuses de Gambini pendant la journée précédente et son départ étrange au milieu de la nuit donnaient grandement à réfléchir à Gian-Gianu.

Arrivés au *madao*, ils trouvèrent Sercomin déjà étendu près du foyer sur le matelas que venait d'apporter le berger. Le blessé eut la force de tendre la main à Gian-Gianu; mais l'effort qu'il fit pour parler amena des flots de sang à sa bouche. Beppo, que les nécessités de sa vie d'aventures avaient fait quelque peu chirurgien, pratiqua à chaque pied une petite saignée, et Sercomin respira plus librement.

— Il va pouvoir parler, dit Beppo, visiblement inquiet, en tournant les yeux du côté des deux bergers qui se tenaient debout à la

porte du *madao*, surveillant le dehors et prêts à servir au dedans.

Quelques instans après, Sercomin appela d'un signe tout le monde près de lui. L'anxiété de Gian-Gianu était plus poignante encore que celle de Beppo, mais il n'y avait qu'à obéir aux dernières volontés d'un mourant. Les quatre hommes s'approchèrent en silence du lit.

— Écoutez, dit Sercomin d'une voix faible, mais distincte, et retenez bien mes dernières paroles, dont la justice ne peut manquer de vous demander compte. J'ai vu celui qui a tiré sur moi. Cet homme m'est inconnu; il n'a voulu me tuer que pour me voler.

A cette déclaration si peu attendue, Gian-Gianu échangea avec Beppo un regard de stupeur et de soulagement tout à la fois.

— Beppo, continua le mourant, je te dois d'avoir prolongé ma vie en me relevant là-bas et en me soignant ici. — Et tirant une bague de son doigt : « Accepte ce souvenir d'un ami; il vaut plus que les deux cents écus que tu as empruntés au procureur, et tu pourras les lui rendre. Comme ta présence de ce côté et pendant la nuit pourrait être mal interprétée, je vais écrire pour ta garantie la déclaration que j'ai faite de vive voix tout à l'heure. »

D'une main ferme encore, il écrivit cette déclaration et la signa.

— Maintenant, ajouta-t-il, je désire parler à Gian-Gianu seul.

Beppo et les bergers se retirèrent et fermèrent la porte du *madao*.

— A vous, Gian, dit Sercomin, je ne mentirai point, car vous ne trahirez pas celui que je vous nommerai; c'est Gambini qui m'a frappé... Il faut que je laisse un dépositaire de toute la vérité, et je ne pourrais me confier à une personne plus sûre que vous. Écoutez-moi bien, la fatigue me gagne, et je sens que je n'en ai pas pour longtemps. J'aime Efisa, vous le savez. Lorsque je partis dernièrement pour Oristano, comme elle devait rentrer à Ossano, nous convînmes que je la préviendrais par une lettre du jour de mon arrivée à Villanova, afin qu'elle y revînt elle-même. Ne voulant pas d'intermédiaire entre nous, je devais apporter ma lettre au *casotto* qui dépend de la ferme d'Ossano. Efisa devait s'y rendre chaque jour et s'assurer en arrivant s'il n'y avait pas de lettre dans un trou à grille volante pratiqué dans le mur de la terrasse pour l'écoulement des eaux. Arrivé à Monteleone l'avant-veille des fêtes du mariage d'Antonia Paolesu, je savais qu'Efisa devait y venir. Néanmoins, comme elle ignorait que j'y serais, je voulus lui écrire pour l'en informer. Au moment de partir pour la terre ferme, je désirais d'ailleurs lui parler sans témoins; j'allai donc cacher un billet à l'endroit convenu. Ce billet ne doit point être parvenu à Efisa. En quelques mains qu'il soit tombé, pour prévenir tout commentaire calomnieux, je veux vous en donner le texte et l'explication.

L'officier s'interrompit alors pour écrire d'une main tremblante les

premières lignes d'une lettre qu'il ne put terminer. « J'arrive, et bientôt je vais repartir, chère Efisa, disait-il. Je ne vous reverrai plus que lorsque je serai vraiment libre de vous aimer... » Ces mots, dit Sercomin en remettant le papier à Gian-Gianu, peuvent être obscurs pour vous. Sans entrer dans des explications maintenant impossibles, qu'il vous suffise de savoir que j'avais fait un serment à mon père. Un mariage d'inclination conclu malgré sa famille l'avait éloigné d'elle; il voulait pour moi une meilleure destinée. — Jure-moi, me dit-il à son lit de mort, que tant que ta mère vivra, tu ne laisseras entraîner ton cœur à aucun engagement sérieux sans l'avoir consultée, que tu ne te marieras pas sans qu'elle ait approuvé ton choix. — Je jurai, et mon père mourut plus tranquille.

Cette approbation maternelle, Sercomin allait la chercher, et bientôt il eût ramené à Efisa celle qui eût été sa mère : Dieu ne l'avait pas voulu... En achevant ce récit, Sercomin prononça à voix basse le nom de Gambini, puis il demanda encore le crayon, et écrivit d'une main défaillante sur un feuillet de papier : « Adieu, ma mère. » — Ami, ajouta-t-il, coupez-moi une boucle de cheveux; mettez-la dans ce papier. Vous confierez le tout à mes camarades, pour qu'ils le remettent à ma mère. Et maintenant faites entrer Beppo et les bergers. Vous tous qui m'avez aidé à retarder la mort, aidez-moi à l'attendre.

Gian ouvrit la porte du *madao*, mais tout aussitôt il la referma vivement. Il se trouvait en face d'Efisa, que Beppo et les bergers cherchaient à empêcher d'entrer. Elle s'était levée dès l'aube et avait fait demander son cousin. Ayant appris que Beppo était venu le prendre avec un berger du *madao* de Morones, elle avait fait seller un cheval et s'était dirigée vers le *madao*. En dix minutes, elle était arrivée. C'est en vain que Beppo et Gian lui-même s'efforcèrent de la retenir. Elle s'échappa de leurs mains, poussa brusquement la porte et s'élança dans l'intérieur. Gian l'avait suivie. En apercevant Sercomin, la fille de Gambini poussa un de ces cris terribles, étouffés et déchirans, dans lesquels on sent atteintes les sources mêmes de la vie. Elle chancela; mais ce ne fut qu'un instant, et comme Gian s'élançait pour la soutenir, elle s'avança d'un pas ferme vers Sercomin.

— Pourquoi n'est-ce pas moi que vous avez fait prévenir la première? lui demanda-t-elle d'un ton de doux reproche.

Mais la fatigue et cette joie inattendue qui lui était faite à ses derniers momens avaient déterminé une nouvelle crise dans l'état du blessé. Il ne put répondre et recommença de vomir le sang. Elle l'étancha avec son mouchoir, et, s'asseyant auprès de Sercomin,

elle lui prit la main. Le curé de Valverde arriva quelque temps après. L'état du mourant ne semblait pas avoir empiré. L'expression surhumaine de l'amour survivant à la mort donnait même à ses traits une sorte de radieux éclat; mais cette transfiguration ne pouvait tromper l'œil exercé de Beppo : Sercomin n'avait plus que quelques heures à vivre, dit-il tout bas à Gian. Après avoir reçu les secours de la religion, le mourant fut laissé seul avec Efisa.

Vers trois heures, Gian s'entendit appeler du dedans. — Regardez! regardez! dit-elle à son cousin. La mort approchait : l'œil était déjà vitreux, les mains étaient humides et glacées. Gian fit entrer Beppo et les bergers. Tous s'agenouillèrent autour du mourant. Il fit effort pour presser leurs mains, puis chercha de nouveau Efisa. La respiration devenait de plus en plus oppressée et sifflante. Efisa lui retira une croix d'or qu'il portait suspendue au cou (1)... Peu à peu la respiration même s'arrêta : tout était fini.

C'est en vain que l'on supplia la fille de Gambini de s'éloigner; elle voulut faire elle-même à son fiancé la veillée des morts. Elle baisa ses yeux éteints et les ferma. Pour Beppo, c'était jouer un jeu dangereux de rester dans cette cabane en pays découvert; mais pendant une journée le brave bandit, tout entier au malheur d'autrui, n'avait pas songé un instant à sa sûreté. Il remit à Gian, sur sa demande, la déclaration qu'il avait reçue de Sercomin. Muni de cette pièce, Gian partit au galop dans la direction de Brâ. En route, il rencontra Gambini, qui revenait vers Ossano. Gambini avait bien pressenti qu'Efisa ne serait pas allée à Monteleone. Il était pensif, et, contre toutes ses habitudes, avait mis son cheval au pas.

— *Zio* Gambini, lui dit Gian, Sercomin, l'officier sur qui on a tiré hier soir, est mort.

— Ah! Et quand est-il mort?

— Il y a une heure.

— Il y a une heure! Et qu'a-t-il dit avant de mourir?

— Il m'a donné copie d'une lettre qu'il avait adressée hier à Efisa.

Et Gian lui tendit la lettre. Gambini la prit avec étonnement et la lut avec attention. Il cherchait sans doute à se rappeler si cette copie concordait bien avec le texte original.

— Et qu'a-t-il dit au sujet de cette lettre? demanda Gambini après lecture faite.

Du jour où Gian avait été donné par son père à l'oncle Gambini, il lui devait la vérité aussi bien que le dévouement; il la lui dit donc

(1) Les femmes sardes ont coutume d'enlever aux mourans les objets bénis qu'ils peuvent avoir sur eux; elles croient que la vertu de ces objets prolonge les souffrances en retardant la mort.

tout entière, lui répétant tour à tour le récit que Sercomin avait fait en présence de Beppo et des bergers et le récit confidentiel qu'il avait recueilli ensuite des lèvres du mourant. Gambini écoutait en se mordant les lèvres et en tirant avec une violente agitation les poils de sa barbe. Lorsqu'il lut la déclaration que Sercomin avait voulu écrire et signer pour assurer plus de force à ses paroles, et afin qu'elles obtinssent plus de créance, il pâlit affreusement et laissa tomber sur Gian un regard qui lui fit peur. C'était l'éclair d'une de ces colères qui foudroient. Cette colère ne pouvait être à l'adresse de Sercomin, cette victime si généreuse. Sur qui devait-elle donc retomber ?

— Efisa, où est-elle? demanda Gambini.

— Elle est auprès du mort, au *madao* de Morones.

— Allons au *madao*.

Il était six heures lorsque les deux hommes arrivèrent au *madao*. Gambini entra sans hésitation, alla s'agenouiller aux pieds du cadavre, et récita une courte prière. En se relevant, il jeta sur Efisa un coup d'œil qui sembla à Gian plus qu'attendri, presque effrayé.

— Père, lui dit-elle avec des sanglots dans la voix, on me l'a tué, celui que j'aimais! Il m'a dit que c'était un homme qui avait voulu le voler, mais je ne l'ai pas cru. Il faudra le trouver, père, celui qui me l'a tué!

— Par saint Efisio, patron de la Sardaigne, s'écria Gambini, je jure à ce mort de le venger d'une façon terrible!

Et, entraînant Gian, il sortit du *madao*.

— Efisa est morte! lui dit-il d'une voix étranglée.

Gian crut qu'une émotion trop forte, si violemment comprimée, jetait le désordre dans les idées de Gambini.

— Efisa est morte, te dis-je, répéta celui-ci. N'as-tu pas remarqué son teint couleur de terre et ses yeux cerclés d'un violet marbré de jaune? Il m'a semblé voir sa mère, telle qu'elle était deux heures après qu'on lui eut apporté le cadavre de son frère, trouvé dans la forêt de Goceano, au temps des vieilles haines. Vingt jours après, je l'ai enterrée.

Et il répéta : — Efisa est morte!

A ce moment, il aperçut Beppo. S'adressant à lui d'un ton amical : — Toi ici, Beppo, tant mieux! Tiens, toi qui es bon à toutes choses, tu devrais nous faire un cercueil, afin que nous puissions faire enterrer décemment ce jeune homme demain à Villanova-Monteleone.

— A Villanova! s'écria Beppo; mais il me semble qu'il vaudrait mieux le faire enterrer ici par le curé de Valverde. Cela ferait moins de bruit...

— Non, non! C'est à Monteleone que je veux le conduire.

— Mais, mon oncle, dit Gian, votre maison de Monteleone est fermée. Où rendra-t-on au corps les honneurs funéraires?

— Chez les Sanarès. On nous attendait pour une fête; le repas de noces servira pour les funérailles. Et puis il y aura les Paolesu.

On a vu comment tout s'était fait selon sa volonté.

Le lendemain, le procureur-fiscal arriva à Monteleone avec une escorte de carabiniers. Descendu chez M. Feralli, il ouvrit aussitôt une enquête où furent interrogés tous ceux qui avaient assisté aux derniers momens de Sercomin. Beppo seul, et pour cause, s'abstint d'obéir à l'appel de la justice. Malgré tout son zèle, le magistrat se trouva singulièrement circonscrit dans ses investigations par les déclarations si précises de la victime et par la concordance parfaite des témoignages invoqués. Par une entente tacite qui n'a rien de trop surprenant en Sardaigne, il ne se trouva personne pour signaler au procureur les paroles prononcées par Gambini chez Sanarès. Ces paroles n'avaient eu d'ailleurs rien de précis, et nul n'eût pu les dénoncer sans se rendre suspect d'y avoir vu une menace à son adresse, sans appeler par là sur lui-même l'attention de la justice. L'enquête fut donc bientôt terminée faute d'élémens, et le procureur-fiscal s'en retourna à Alghero, laissant seulement quelques carabiniers chargés de parcourir le pays et d'y exercer une active surveillance.

Comme on peut le penser, la fin de mon premier séjour en Sardaigne fut triste. Les nouvelles que nous recevions d'Efisa étaient de jour en jour plus alarmantes. Il s'était fait chez elle une violente révulsion du sang, et deux médecins appelés l'un d'Alghero, l'autre de Sassari, sans se rendre bien compte de la maladie, ne conservaient presque plus d'espoir. En de telles circonstances, je ne pouvais songer à me rendre à l'invitation que j'avais reçue précédemment de Gambini. Je priai donc Gian-Gianu de porter au « comte de Minerva » mes excuses et mes adieux. Dix jours après ces étranges funérailles, je m'embarquai à Bosa sur une barque côtière qui me transporta à Cagliari, d'où le bateau à vapeur me ramena sur le continent.

IV.

En quittant cette terre de Sardaigne où j'avais reçu partout une si franche et si cordiale hospitalité, je m'étais bien promis d'y revenir un jour. Je m'y sentais rappelé et par les amitiés que j'y avais laissées, et aussi par une de ces curiosités qui poussent les âmes inquiètes à approfondir les choses douloureuses. J'y revins en effet

au printemps de l'année suivante. J'ignorais encore quel avait pu être le dénoûment du drame auquel j'avais assisté avec une sympathique tristesse. Toutes les lettres que j'avais écrites à Feralli étaient restées sans réponse. Ce que je savais du caractère de Gambini me faisait pressentir une vengeance terrible. Impatient de connaître ce qui s'était passé pendant mon absence, je me rendis directement à Alghero. Personne ne m'y attendait cette fois; néanmoins j'espérais y rencontrer Feralli. Je trouvai sa maison fermée. Ayant acheté un excellent cheval et connaissant parfaitement les chemins, je partis, sans prendre de guide, pour Villanova. Je m'arrêtai quelques instans à Valverde. Il était environ six heures du soir. La campagne avait toujours le même aspect heureux et tranquille que je lui connaissais. Des paysans qui venaient d'achever leur travail de la journée étaient réunis devant la chapelle. Je pouvais demander au premier venu des nouvelles de Gian-Gianu, d'Efisa, de Gambini; mais il m'en coûtait de m'adresser à des indifférens. J'arrivai donc sans m'arrêter à l'embranchement des deux chemins de Monteleone et d'Ossano; j'hésitais encore sur la direction que j'allais prendre, lorsque le galop d'un cheval résonna sur les pierres du chemin. Quelques secondes après, le cavalier apparut au tournant. Je remerciai le ciel, car le cavalier qui venait à moi n'était autre que mon ami Gian-Gianu. Pendant qu'il s'avançait, je cherchais avec une avide curiosité à deviner sur sa physionomie les événemens qui avaient pu se passer pendant mon absence; mais je n'y pus rien lire. C'était toujours la même expression grave et soucieuse. Aucune ride nouvelle ne sillonnait son front ou ne creusait sa joue; à l'âge de Gian-Gianu, l'homme ne change pas en une année, si pleine qu'elle soit.

Dès qu'il m'eut reconnu, il pressa le galop de son cheval. — *Ben venuto!* me dit-il d'une voix sonore en arrivant près de moi.

Nous nous serrâmes la main. — Et Efisa? et Gambini? demandai-je avec une anxiété que je ne cherchai point à cacher.

— Allons au petit bois de chênes, me répondit-il après un silence de quelques instans qui me parut bien long; là, je vous dirai tout.

J'étais accoutumé à ses façons d'agir. Nous marchâmes vingt minutes environ côte à côte, sans échanger une parole. Tout à coup, détournant son cheval, il le lança sur le talus du chemin. Je le suivis. Nous nous trouvions alors dans un taillis clair-semé de chênes nains. Ce maquis fut bientôt franchi, et nous entrâmes dans un vaste champ où l'on n'apercevait aucune trace de culture et qui semblait entièrement abandonné. A l'angle du champ, une petite maison, recouverte de chaume, s'adossait au bois de chênes. Près de cette maison, mais à des distances inégales, plusieurs croix de bois noir,

dont la couleur semblait fraîche encore, étaient plantées dans le sol.

— Qu'est ceci? demandai-je. Un cimetière?

— Ceci, répondit Gian-Gianu, c'est le « champ des vengeances (*su campo de sas vendettas*). »

Nous mîmes pied à terre, et après avoir attaché nos chevaux aux anneaux scellés dans les murs de la maison, nous nous assîmes sur un banc de pierre placé près de la porte. — Les pressentimens ne trompent point, me disais-je, et je trouve bien véritablement la tristesse que je suis venu chercher.

C'est dans ce lieu, dont l'aspect désolé était en complète harmonie avec les impressions qui pesaient sur mon âme, que Gian-Gianu me raconta tous les événemens qui s'étaient passés, sans rien dissimuler de la part qu'il y avait prise. A son retour à Valverde, après le meurtre du 19 avril, Efisa était tombée dans un marasme d'où rien ne put la faire sortir. Elle dépérissait à vue d'œil. Les médecins disaient que son sang se décomposait. Dans cette âme frappée d'une irrémédiable atonie, une seule préoccupation morale semblait avoir survécu : c'était l'idée de la vengeance. Chaque fois que Gambini entrait dans la chambre où elle se mourait, il avait à répondre à la même question : « Père, n'a-t-on rien découvert? » Par un étrange phénomène, elle avait retrouvé dans sa mémoire la dernière strophe de la *nénie* qu'elle avait improvisée sur le cadavre de Sercomin, et elle la murmurait faiblement sur un air monotone des montagnes, sans colère, mais avec une désespérante opiniâtreté. A mesure que sa fin approchait, l'idée de la vengeance devenait plus intense et absorbait son âme. La veille de sa mort, après avoir vainement torturé Gambini de ses questions, elle lui avait jeté ces paroles en le regardant avec une singulière fixité : — Ah! tu le connais bien, père, celui qui l'a tué; mais tu ne veux pas me le nommer. — Gambini s'était enfui. Gian-Gianu s'était alors approché d'Efisa, et lui avait promis de la venger.

— Tu connais l'assassin! dit-elle dans un élan de joie. Pourquoi taire son nom? ajouta-t-elle presque aussitôt avec défiance.

— Parce que ce secret ne m'appartient pas, et que je ne puis trahir celui qui me l'a livré.

— Et pourquoi ne l'as-tu pas encore tué?

— Il faut attendre l'heure où la vengeance ne peut manquer. Efisa se défie-t-elle donc de la parole de Gian-Gianu?

— Oh! non. Tout ce que je voulais, c'était qu'*il* fût connu de mon père ou de toi. Si vous le connaissez, il est mort. A présent je m'en irai contente.

En effet, cette promesse de Gian-Gianu suffit à rendre plus tran-

quille l'agonie d'Efisa. Ses dernières paroles furent pour son cousin : « Je me fie à toi, » dit-elle, et Gian-Gianu accepta comme un devoir sacré cette délégation de la haine. Efisa s'éteignit alors, jeune et belle, non comme la lampe épuisée dans la nuit sombre, mais comme une vive étoile dans le pur rayonnement du matin.

— Enfin! s'était écrié Gambini dès qu'elle eut rendu le dernier soupir. Gian-Gianu, qui se trouvait seul avec lui, le regardait avec stupeur. — Tu me crois un mauvais père, Gian! Que Dieu t'épargne ce supplice de voir mourir ton enfant en l'entendant à chaque heure du jour te demander compte de sa vie, et d'avoir à lui marchander sa vengeance pour n'être pas contraint de te dénoncer toi-même à sa haine! Enfin! te dis-je, et c'est maintenant que j'invoque la promesse que me fit ton père, il y a onze ans. J'ai besoin de toi pour m'aider à venger ceux que j'ai tués. Écoute bien. Dans la journée qui précéda la nuit où fut frappé ce noble et malheureux jeune homme, un billet d'Esteban Paolesu me fut apporté à la ferme. Il avait, disait-il, une communication importante à me faire, et, désirant n'être pas vu chez moi, il me priait de venir au *casotto* de la *macchia secca* appartenant à son oncle. Je m'y rendis aussitôt et trouvai Esteban avec son frère Giometto. Esteban me remit cette lettre dont Sercomin t'a donné la copie à son lit de mort. D'après ce que tu m'as rapporté de ses dernières explications, il devait avoir été épié par l'un des deux frères, qui s'était emparé de la lettre déposée dans l'endroit convenu avec Efisa. Les Paolesu me donnèrent une foule de détails sur la liaison intime qu'ils disaient exister entre ma fille et Sercomin. Je ne pouvais pas démentir leurs assertions; la lettre, malgré des termes mesurés sans doute par la prudence, était là qui semblait les confirmer. En proie à une colère intérieure terrible, je demeurais cependant muet, irrésolu : à qui m'en prendre? qui frapper, cet étranger qui avait osé toucher à l'honneur d'Efisa, ma fille, qui avait ainsi livré aux sarcasmes et aux railleries le nom de son père, ou ces imprudens qui ne craignaient pas de me révéler sa honte et la mienne? Réfléchissant néanmoins que le mal n'était point irréparable, je répondis aux Paolesu qu'après tout Efisa était excusable d'aimer un homme qui pouvait devenir son mari. « Vous n'avez donc point lu la lettre? » me dirent ensemble les deux frères. Je voulus la relire. Les mots écrits tournoyaient devant mes yeux; mon esprit ne saisissait rien. Comme pour me venir en aide, Esteban appuya sur ce passage où Sercomin parle d'un engagement inviolable. « Sercomin est marié! » dit-il avec assurance. Esteban était-il de bonne foi en interprétant ainsi les paroles écrites par Sercomin? Avait-il eu l'infamie d'imaginer ce moyen de rendre mortelle ma colère contre un rival

qu'il abhorrait? La tête en feu, je quittai les frères Paolesu sans leur répondre. J'ignorais si je ne tuerais pas Efisa, elle aussi; en la voyant, je lui pardonnai. Le soir, j'allai attendre Sercomin. Quand je le vis paraître dans le chemin creux, je sentis le sang bouillonner dans mes veines. Aucune voix intérieure ne m'avertit que j'allais frapper un innocent. Je n'eus ni doute ni hésitation. Je me postai debout sur la lisière de la *macchia secca*, d'où j'avais vue à la fois sur la route de Monteleone et sur le chemin creux. Sercomin avait pris ce sentier, qui est le plus court. Dès que je le vis déboucher du maquis à soixante pas devant moi, j'épaulai mon fusil. A ce moment, il m'aperçut sans doute, car il s'arrêta; une seconde après, il était couché dans le chemin, et du même coup je venais de tuer ma fille. Je m'éloignai rapidement et j'arrivai à la ferme de Brà vers deux heures du matin; tu sais le reste. Du moment où j'ai vu Sercomin mort et où j'ai pressenti qu'Efisa le suivrait dans la tombe, j'ai juré que la race des Paolesu s'éteindrait avec la mienne. Tant qu'a vécu mon enfant, j'ai dû différer la vengeance. Obligé de veiller à son chevet, je n'aurais eu ni la liberté d'esprit nécessaire pour combiner un plan, ni les moyens, si une première tentative échouait, d'en préparer une nouvelle. Je craignais enfin, en dénonçant la *vendetta* aux Paolesu, qu'ils ne parvinssent à faire connaître la vérité à Efisa, et j'aimais mieux leur faire grâce de quelques semaines d'existence que d'encourir l'éternelle malédiction de mon enfant. Maintenant elle est morte, et la *vendetta* est libre; Gian, mon fils, à nous deux les Paolesu!

Le lendemain, les funérailles d'Efisa se firent à Villanova. Toutes les jeunes filles de la ville étaient allées avec le clergé chercher le corps à Ossano. Dans cette petite ville où elle était aimée et respectée de tous, la mort de cette belle jeune fille avait pris les proportions d'un deuil public. Derrière le cercueil marchaient côte à côte Gambini et Gian-Gianu, l'œil sec, le cœur brisé, unis dans la même douleur comme dans la même pensée de vengeance. Ils étaient suivis d'une cinquantaine de bergers et fermiers de leurs terres. Le *corrotto* ou fête funéraire se fit chez Feralli.

Ce jour-là même, à la nuit tombée, Gian-Gianu alla frapper chez les Paolesu. Esteban vint le trouver au bout de quelques instans sous le portique de la maison. — Esteban Paolesu, dit le visiteur d'une voix haute et ferme, garde-toi, et que les tiens se gardent! Paolo Gambini et Gian-Gianu vous déclarent la *vendetta*.

Cela dit, il ne fut pas échangé une seule parole entre ces deux hommes, et Gian s'éloigna en écoutant si personne ne suivait sa trace. Le lendemain Gambini et Gian-Gianu retournaient à Ossano. Leur premier soin, la guerre étant ainsi déclarée, fut de faire sur-

élever les palissades formant l'enceinte de la ferme, de doubler les barres des portes et des fenêtres, et d'ouvrir des meurtrières dans les volets.

En même temps qu'on organisait la défense, on songeait surtout à l'attaque, et quelques hommes sûrs, parmi lesquels étaient Beppo et Branco, furent détachés pour surveiller les démarches de l'ennemi et pour tenir Gambini au courant de ce qui se passait chez les Paolesu. Un soir, Branco vint en toute hâte annoncer que le lendemain les cinq frères devaient procéder au partage entre eux de la *tanca* et des champs de la *macchia secca*, dont la mort de leur oncle, décédé quelque temps auparavant sans héritiers directs, les avait mis en possession. Tous les hommes de la famille Paolesu devaient donc arriver ensemble à la *tanca*.

Ici je rendrai la parole à Gian-Gianu, dont j'ai jusqu'à présent résumé le récit. Je fus si frappé de l'accent de profonde tristesse et de calme sérénité avec lequel il termina ses révélations confidentielles que ses expressions sont restées ineffaçablement gravées dans ma mémoire.

« Le lendemain, me dit-il, avant l'aube, Gambini, Beppo, qui avait été prévenu, et moi, nous étions rendus au *casotto*, à l'endroit même où je vous parle. Ignorant si les Paolesu viendraient avec une escorte, nous avions placé quatre de nos hommes bien armés dans le bois de chênes, mais en leur recommandant expressément de n'accourir que sur notre appel et au bruit des coups de feu. Nous grimpâmes, au moyen d'une perche, sur le toit du *casotto*, du côté opposé à celui où devaient arriver les cinq frères, et nous nous couchâmes à plat ventre. L'arête du toit est couronnée, comme vous pouvez vous en assurer en vous éloignant de quelques pas, d'une crête de tuiles. Si nos têtes venaient à dépasser quelque peu la ligne de l'arête, elles devaient se confondre de loin avec les ondulations de ce revêtement.

« Vers cinq heures, les frères Paolesu parurent sur la route de Monteleone. Ils étaient suivis de deux domestiques, armés comme eux de fusils et portant en croupe quelques instrumens d'arpentage. Ils se trouvaient ainsi sept hommes en tout. Ne soupçonnant pas que nous fussions informés de leur venue, les Paolesu avaient jugé inutile de prendre une plus nombreuse escorte. Arrivés devant le *casotto*, ils mirent pied à terre et allèrent attacher leurs chevaux aux anneaux du mur latéral. Une distance de quelques pieds nous séparait à peine. Nous nous penchâmes sur le rebord du toit, et déchargeâmes presque à bout portant trois de nos pistolets. Trois des frères tombèrent. Épouvantés par cette brusque attaque, les deux autres reculèrent; ils n'avaient pas fait dix pas, qu'ils tom-

baient à leur tour. En ce moment, nos hommes débouchèrent du bois. Avant même leur arrivée sur le terrain, les domestiques des Paolesu étaient remontés précipitamment sur leurs chevaux et s'enfuyaient à toute bride. Nous nous laissâmes glisser lestement en bas du toit.

« — L'œuvre est accomplie, dit Gambini. Ainsi, Beppo, retourne promptement à Minutades, et par un autre chemin que celui de Monteleone. Aujourd'hui tu pourrais y faire quelque mauvaise rencontre. Adieu et merci, mon vieux camarade.

« Beppo ne se le fit pas dire deux fois; il enfourcha un des chevaux et s'engagea dans le chemin creux qui le conduisit bientôt en pleine forêt.

« Je restai seul avec Gambini, qui avait aussi congédié nos quatre hommes. Il visita successivement les cinq corps étendus autour de nous et s'assura froidement que toutes les blessures étaient mortelles; puis il revint vers moi. — Maintenant, me dit-il, Gian-Gianu, rentre à Ossano. Les domestiques en fuite ne t'ont point vu, et aucun de nos paysans ne te dénoncera. Tu ne seras point inquiété. D'ailleurs tu trouveras sur ma table une lettre adressée au procureur-fiscal d'Alghero. S'il en est besoin, tu produiras cette lettre. J'y raconte tout, les motifs de la jalousie des Paolesu et les circonstances du meurtre de Sercomin. J'y annonce ma vengeance, et je déclare expressément que seuls moi et Beppo nous en avons combiné et exécuté le plan, à ton insu, et sans que tu y aies participé. Nous sommes convenus de cela avec Beppo, qui ne risque rien, lui, dans sa montagne, et qui, s'il tombait entre les mains de la justice, ne serait ni plus ni moins pendu pour un meurtre de plus ou de moins.

« Je voulus faire une objection; Gambini me coupa la parole. — Gian, tant que je suis vivant, j'ai sur toi la délégation de l'autorité paternelle... Ce ne sont point des prières que je te fais, des intentions seulement que je t'exprime, ce sont des ordres que je te donne. Avec la lettre adressée au procureur-fiscal, il y en a une pour toi. Tu suivras ponctuellement les instructions qui te sont données. Maintenant embrasse-moi, mon fils, ajouta-t-il avec émotion, et laisse-moi seul.

« — Seul! Et pourquoi faire? demandai-je, poussé malgré moi par une secrète appréhension à lui désobéir.

« — Regarde, me dit-il en étendant la main. Est-il donc accompli le serment que j'ai fait à Efisa, et que j'ai renouvelé publiquement chez Sanarès? Ne reste-t-il pas encore un de ceux qui ont tué Sercomin?

« Et comme je le regardais avec stupeur : — Va-t'en, Gian,

reprit-il d'un ton qui coupait court à toute réplique, va-t'en, mon fils, je le veux!

« Il était inutile de résister; je l'embrassai et m'éloignai le cœur navré. A peine entré dans le bois, j'entendis une explosion. Ce fut comme le dernier écho du coup de feu qui avait troublé le silence de la vallée d'Ossano dans la nuit du 19 avril. »

Gian avait cessé de parler, et je n'étais guère moins ému qu'il n'avait dû l'être lui-même en recevant les derniers adieux de Gambini. La nuit était tout à fait venue. Je me sentais envahi par une terreur superstitieuse, et ce fut avec un vrai soulagement que je repris la route de Villanova. Au moment de partir, Gian s'était tourné une dernière fois vers les tombes, et, ôtant son bonnet, il avait fait un signe de croix. Je ne savais trop que penser de mon compagnon de route, ni quelle attitude prendre avec lui. Il m'avait raconté cette terrible histoire avec une émotion profonde, mais comme s'il n'y eût été intéressé que par ses sympathies. Bien qu'il n'eût parlé de lui-même qu'avec la plus grande simplicité, il était évident qu'il portait en lui la sereine conviction d'un grand devoir accompli au prix de douloureux sacrifices. J'admirais comment un préjugé fondé sur la tradition peut détourner de la voie droite des âmes naturellement nobles et généreuses, et malgré moi je sentais en m'interrogeant que je n'aurais aucune répugnance à serrer encore cette main qui avait répandu le sang.

Au reste, Gian-Gianu paraissait triste, mais il avait gardé tout son calme, et je me décidai bien vite à rompre un silence qui semblait n'embarrasser que moi. — N'avez-vous jamais été inquiété depuis la mort de Gambini et des Paolesu?

— Non, me répondit-il. La lettre de Gambini au fiscal détournait de moi tout soupçon. Et puis, comme j'étais l'héritier de Gambini, toute l'influence qu'il exerçait dans le pays avait passé dans mes mains. Les pauvres gens m'aiment, et les carabiniers me saluent. Jamais je n'ai fait volontairement de mal à personne; je n'ai point d'ennemis. Les seuls que m'eût faits le devoir sont morts, et leur famille ne leur suscitera point de vengeurs. On me laisse tranquille.

Il y avait une douleur immense dans ces simples paroles : « on me laisse tranquille, » prononcées par ce jeune homme d'un caractère aimant, et autour de qui la destinée avait fait la solitude.

— Et Beppo? demandai-je.

— Mon oncle Gambini me recommandait dans son testament de lui remettre une somme de cinq mille écus, afin qu'il pût aller vivre ailleurs d'une vie régulière plus en harmonie avec l'âge qui arrivait. Bien des fois déjà, du vivant de Gambini, Beppo avait refusé ses offres de service; il ne voulait pas accepter davantage son

dernier souvenir, et j'ai eu toutes les peines du monde à le faire revenir sur sa détermination. Aujourd'hui il vit en Sicile, attendant qu'une amnistie lui rouvre l'accès de la patrie et lui permette de reprendre, honnêtement cette fois et en paix avec la justice, son ancienne existence dans la forêt de Minutades.

— Et le berger Branco?

— Branco est maintenant à mon service; vous le verrez chez moi, car vous viendrez, j'espère, dans ma maison.

— Mais, Gian, vous m'avez dit vous-même autrefois qu'en Sardaigne il ne faut point paraître dédaigner l'hospitalité que l'on a une fois reçue. Je me trouve donc engagé avec Feralli.

— Feralli a quitté le pays, ne le saviez-vous pas? Il y a six mois environ, son neveu, qui habite l'Amérique, est venu voir ses parens. Il est devenu amoureux de sa cousine. Feralli la lui a donnée, et toute la famille est allée s'établir à Buenos-Ayres.

Je demeurai quinze jours chez Gian-Gianu à Villanova-Monteleone, m'efforçant d'adoucir les blessures de cette âme si cruellement frappée. Je reconnus alors seulement à quelque vague parole, à quelque signe involontaire, que Gian-Gianu avait passionnément aimé sa cousine Efisa. Jamais il n'avait rien dit à personne de cet amour, dont le souvenir vivait toujours au fond de son cœur. Ainsi, par un étrange et inflexible sentiment du devoir, Gian-Gianu avait voulu donner à un autre la femme qu'il aimait. Pour obéir à ce même sentiment du devoir et par respect pour la mémoire de son père, il s'était cru obligé de tuer des gens qu'il ne haïssait pas. Une lutte si violente et si douloureuse avec soi-même, sans pouvoir dégrader cette noble nature, en avait cependant déprimé les ressorts. Désormais toutes les facultés expansives semblaient mortes en elle.

La veille de mon départ de l'île, je proposai à mon ami Gian-Gianu de venir avec moi faire un voyage sur le continent. Un sourire triste, où se révélait un incurable découragement, fut sa seule réponse.

M. D'ELNE.

DE

L'IMAGINATION DANS L'HISTOIRE

M. MICHELET ET LE MOYEN AGE.

La Sorcière, par M. J. Michelet, 1 vol. in-18; Paris 1862.

Dans *l'Oiseau*, M. Michelet nous a raconté comment la jeunesse lui était venue tard, comment, par la fatigue de l'étude, il était arrivé à l'amour de la nature, à un nouvel épanouissement. C'est un peu l'histoire de Faust, et plus ou moins c'est aussi la nôtre à nous tous en France, où la jeunesse des deux sexes, comme le disait si bien le même écrivain, « ne naît pas jeune, mais le devient. » La jeunesse, telle qu'on l'élève trop souvent, est l'âge de la prétention; en tout cas, c'est l'âge de la volonté, de l'ambition, des efforts qu'on s'impose en vue d'un but. On est avide de gloire, on a peur du jugement des hommes; on veut se donner ou montrer qu'on a toutes les supériorités. A son insu, même par ses défauts, la jeunesse tend à lancer ses facultés plus loin qu'elles n'iraient naturellement, à développer en elle, à côté des instincts qui jouent d'eux-mêmes, tout ce qu'elle peut tirer de sa nature par la concentration, l'obstination et le travail. Plus tard, quand on a vieilli, dépensé sa dose de force, on est las de se contraindre, de jouer sa comédie; on ne veut plus suer sous les ordres du terrible idéal de la tête. Moitié découragement de se pousser plus avant, moitié désir de jouir enfin, on se laisse aller à sa pente, on se décide à n'être que ce que l'on est, on se permet d'aimer ses goûts, et dans cette détente inconnue depuis l'enfance on est tout étonné des multitudes d'émotions nouvelles que l'on ressent. L'âme est comme enivrée par des chants

de voix inconnues, par des jaillissemens de sources cachées, par les vibrations des mille cordes et l'éclosion des mille germes que la volonté comprimait, et qu'en se relâchant elle a rendus à la liberté. La laborieuse chenille achève sa journée; le cocon se brise, elle en sort papillon... Oui, car c'est bien une vraie jeunesse, un second âge d'abandon et de naturel, où l'on rentre enfin en possession de soi-même, où l'on se montre soi-même à nu.

Tous seulement sont loin d'avoir le bonheur de M. Michelet, celui de se retrouver tout débordans de vie. Qu'un homme qui a traversé un écrasant travail de trente ans ait gardé tant de fraîcheur, d'élan, de force d'expansion dans tous les sens; qu'un esprit chargé d'une telle masse d'érudition, de souvenirs, de faits étrangers à lui, ait si bien conservé son ressort, sa puissance de pensée originale et d'émotion personnelle; que pendant le relâche forcé d'une maladie, et en quelque sorte pour se délasser, il ait été si curieux d'études nouvelles, si fécond pour enfanter de nouvelles pensées sur des sujets en dehors de sa longue tâche, — sur la *femme*, l'*oiseau*, l'*insecte*, que sais-je? — cela est tout à fait insolite, cela le marque au coin des organisations vraiment originales.

Il n'y a pas moins là un sérieux danger. Si l'imagination avec l'âge peut devenir plus éclatante et même plus fougueuse, l'innocence ne revient pas. Chez l'homme qui a derrière lui un long passé, l'entraînement ne peut plus guère avoir la franchise de l'enfance, la grâce et la joie d'une âme qui s'ignore, et qui par chaque sentiment qu'elle éprouve se révèle à elle-même. On sait trop; il est à craindre que le laisser-aller ne soit pas complétement spontané, que l'impression commencée ne prenne pas le temps de s'achever. Au début, c'est bien le cœur qui a battu, c'est bien une corde sonore qui a frémi en nous; mais ce frémissement nous rappelle quelque ancienne vibration rendue par la même corde, et l'émotion du moment ne sert qu'à nous jeter dans une redite, qu'à nous faire entonner de nouveau la chanson trouvée depuis longtemps par une vieille inspiration. De là je ne sais quoi de mécanique, et qui sent l'habitude. J'en pourrais citer en Angleterre un exemple bien remarquable, celui d'un homme qui, à force de se laisser aller et d'accepter à l'avance tout ce qui peut lui venir, est arrivé à ne plus tirer de son esprit, de l'esprit le plus original, que des formes mortes de pensées jadis vivantes, que des mouvemens immobilisés, des attitudes pétrifiées, des simulacres factices de ses convictions les plus sincères. De toute manière, la grande tentation, c'est l'excès, et l'excès en connaissance de cause. Chez les jeunes tribus sauvages, on le sait, les royautés improvisées par la force d'un individu n'exercent jamais un despotisme aussi inflexible et aussi incessant que celui des royautés consolidées par des siècles de domination, de traditions et

d'habitudes royales. Il en est ainsi de nos dispositions dominantes : ce qui n'était chez l'enfant qu'une inclination mal définie et toujours modifiable se fait parti-pris inflexible. Le défaut qui s'ignorait se connaît et s'accepte; le penchant, d'abord involontaire, a maintenant notre consentement. Ah! voilà le terrible! La verdure est si belle à son déclin! C'est quand le terme des joies humaines se laisse entrevoir que l'esprit s'en éprend le plus. Autrefois nos goûts étaient de simples goûts, des instincts qui s'éveillaient à leur heure et qui agissaient en nous sans être nous; maintenant ils sont passés dans notre sang, dans notre intelligence, dans notre conscience : ils sont nous-mêmes. Nous ne nous contentons plus de manger et de boire; c'est notre âme qui se dit à elle-même : « Repose-toi, mange, bois et fais grande chère. »

Je parlais de la souplesse et de la fraîcheur que M. Michelet avait conservées : c'est assez dire qu'il a évité la plupart de ces écueils; mais comment nous revient-il en somme? A-t-il bien canalisé de tous les côtés le torrent qui grossissait? A-t-il retiré de l'expérience la protection que, grâce à Dieu, elle peut toujours nous fournir contre nous-mêmes, contre nos faiblesses et même contre nos qualités? A-t-il su mieux que par le passé concilier les entraînemens de l'imagination avec les exigences de l'histoire? *La Sorcière* répondra peut-être à ces questions, car elle nous réserve plus d'une surprise. Le nouveau livre renferme ce que, d'après le titre et la table des matières, on songerait peu à y chercher : il nous livre la pensée de M. Michelet comme historien, la préoccupation dominante au point de vue de laquelle il a écrit et récrit, pendant ces dernières années, l'histoire de notre pays.

Comme historien, il m'a toujours paru que M. Michelet avait eu dans sa destinée quelque chose qui s'explique difficilement au premier abord. Il n'est pas bien aisé, je le sais, de mesurer au juste l'influence d'un homme, car on est forcé d'en juger seulement d'après ce qu'on a pu remarquer par hasard, et sans tenir compte de tout ce que l'on n'a pas rencontré sur sa route; pourtant il y a comme des signes qui sont dans l'air, et il me semble que l'influence exercée par M. Michelet n'est point en proportion de ses travaux et de son talent. Qu'il ait l'esprit impartial qui convient au juge et qu'il nous ait fait avancer dans la connaissance réelle de notre histoire, que ses jugemens, ses représentations, si l'on veut, nous donnent en somme une idée plus exacte et plus complète des hommes et des choses de notre passé, il est possible de le contester; mais à les prendre comme des données et des élémens d'appréciation, comme des aperçus ouvrant de nouveaux points de vue et fournissant des matériaux inconnus pour une conclusion plus large, on ne saurait porter trop haut les services qu'il a rendus. M. Michelet a surtout ce qui fascine et

entraîne, ce qui permet de féconder les esprits. Il a la pensée vivante et heureuse de vivre, la parole inspirée qui suit le sentiment dans ses caprices, ses retours, ses demi-contradictions, qui n'ont pas eu le temps de se concilier. Il a l'émotion toujours prête à jaillir au moindre contact, à pénétrer la pensée pour la transformer en tableaux colorés, ardens, qui intéressent à la fois l'intelligence, les passions, la volonté, les sens mêmes : cela s'appelle imagination. En France, je n'en connais pas de plus souple, de plus imprévue, de plus ailée que celle de M. Michelet. Avec lui, ce n'est plus la déclamation un peu raide et en droite ligne de M. Hugo, la poussée d'un esprit qui se contracte pour chasser tout ce qu'il renferme vers un seul point et le faire jaillir comme par une même issue. Ce n'est pas davantage l'amplification un peu rhétoricienne de M. de Lamartine. A côté de M. Michelet, de cet esprit sans cesse renouvelé et dilaté sur un monde si vaste de questions, nos plus brillans fantaisistes, nos plus pétulans créateurs, semblent monotones dans leur inspiration. Sous l'abondance de leurs combinaisons, sous la multitude des forces avides de s'ébattre, je n'aperçois que peu d'idées pour les mettre en mouvement; je ne trouve nulle part la richesse intérieure, l'inépuisable variété, la légèreté éthérée de l'imagination de M. Michelet.

En apparence il y avait là de quoi lui tailler une sorte de royauté, à lui d'ailleurs qui avait une tribune aussi bien qu'une plume. L'histoire lui appartenait. Qui eût pu avoir, qui a jamais eu comme lui le don de la rendre intéressante? Il en fait un poème héroïque et pourtant vrai, une vision et pourtant une réalité; il en fait l'épopée des esprits, des énergies invisibles qu'il voit dans les choses, esprits aimés ou détestés, esprits amis ou ennemis, dont il suit la lutte avec une ardeur passionnée. Et cependant, malgré tous ces avantages, malgré la sympathie et l'enthousiasme que M. Michelet a éveillés autrefois autour de sa chaire, je ne distingue pas nettement ce qu'il a laissé de lui dans les intelligences, ce qu'il en a laissé, non pas à l'état d'impressions, d'entraînemens, d'exaltations (toutes choses fluides qui vont sans cesse se déformant en nous, qui se modifient au mouvement de notre vie et qui fondent au premier changement de vent), mais bien à l'état d'idées définies et définitivement arrêtées. Augustin Thierry a légué une théorie qui ne peut s'oublier, que chacun est forcé de se rappeler, ne fût-ce que pour la contester. Sismondi a beau être peu lu parce qu'il flatte médiocrement les tendances nationales : par son histoire, il a jeté dans la circulation une doctrine de toutes pièces, le *credo* libéral du cénacle de Genève et de Coppet. Ainsi de M. Guizot : quoique moins doué du privilége d'attirer, il a mis sa personnalité dans une foule de jugemens qui demeurent. Comment se fait-il que je sois obligé

de chercher les additions que notre fonds public, je devrais dire notre musée d'idées et de doctrines, a reçues de M. Michelet, de cet homme qui a plus contribué que pas un à remuer les esprits, à les relancer, à les éveiller comme par des éclats de trompette?

Cela est étrange, je le répète, et je me demande si cette influence, certainement fort grande, mais mal définie, ne tiendrait pas à ce que M. Michelet est trop poète, trop exclusivement poète du moins, à ce qu'il est tout imagination, tout émotion. Prenons-y garde; même involontairement, je ne voudrais pas prêter mon aide aux cris des impuissances et des sottises qui renvoient l'imagination aux contes de fées, qui, avec une marotte pour cadeau, prétendent la réduire au rôle des fous de cour ou de la vieille commère contant des histoires d'ogre aux petits enfans. Nulle part elle n'est plus précieuse, plus indispensable qu'en histoire. Les faits, on ne saurait trop le répéter, ne sont pas l'histoire; ils ne sont que les calques et les portraits partiels des anciennes manifestations de la vie, quelque chose comme les empreintes laissées sur les plages des mers disparues par les générations d'oiseaux qui les parcouraient. L'événement visible à toute époque est purement l'acte des forces actives qui vivent cachées dans les âmes individuelles. Les énergies invisibles, voilà les vrais acteurs, et il faut que, comme des fantômes, elles soient évoquées de leur retraite. Il faut que les ruines des mondes écroulés, mornes débris des vivans du passé, actes détachés de l'homme et des sentimens qui les ont produits, il faut que ces fragmens épars se rejoignent, que ces aspects retournent envelopper la substance qu'ils couvraient et révélaient, que ces souvenirs, ces simples connaissances de l'intelligence, deviennent des réalités qui parlent à tout notre être, existent pour notre cœur, et le prouvent en se montrant capables de nous inspirer de l'amour ou de la haine. Ce n'est pas tout encore : ces morts ressuscités d'une autre époque ont une nouvelle palingénésie à subir pour se nationaliser de notre siècle, pour prendre un sens et une valeur par rapport à nos besoins, nos préoccupations et notre science. Comme le prophète hébreu, l'historien doit voir à la fois dans chaque chose le passé et l'avenir, les influences qui l'ont amenée et les résultats qu'elle a produits plus tard. Il faut qu'il traduise en langue moderne les événemens et les caractères, qu'il les montre par ce qui faisait d'eux, à leur insu, des alliés ou des ennemis anticipés de nos propres entreprises. Ce multiple miracle, il n'y a que l'imagination qui soit capable de l'accomplir; seule, notre propre vitalité peut ranimer la poussière inerte. C'est seulement par un désir, une affection sortis de nous-mêmes, que nous pouvons ausculter dans un fait le désir qui y palpitait autrefois; c'est en nous y heurtant par une volonté qui remue en nous que nous sentons la volonté conforme ou con-

traire qui y agissait. Étrange et insondable mystère que l'homme, pour découvrir (comme on dit, mais comme on dit à tort), ait besoin d'inventer! Il ne peut pas voir la vérité, il ne réussit à la trouver qu'en imaginant, en créant, en tirant de lui-même une pensée qui devient pour lui comme un nouvel organe, qui, en s'essayant sur la réalité, peut constater si la vérité cachée la dément ou la confirme.

Je fais donc la part belle à l'imagination, c'est-à-dire à M. Michelet, et j'ajouterai volontiers que la difficulté de le suivre tient en grande partie à sa supériorité même, à ses vastes poumons, qui, comme ceux de l'aigle, peuvent aspirer sans étouffer les torrens de vent qu'y engouffre un vol à tire-d'aile. Son esprit est une combinaison trop exceptionnelle de science et de « vie nerveuse, » comme il aime à dire. Les érudits, les rares individus qui savent ce qu'il sait, n'ont acquis leur puissance de travail qu'au détriment de leur puissance de conception, et ils sont tout étourdis par les étranges métamorphoses que l'alchimie de cette fougueuse imagination fait subir aux données qui leur sont familières. D'un autre côté, ses égaux en imagination, ceux qui ont en eux ce pêle-mêle de sympathies, de sensibilités, de mobiles de tout genre, au feu et au mouvement desquels tout aime à se transformer en émotions, en pensées, en apparitions spirituelles, ceux-là, dis-je, ont peine à se reconnaître au milieu des mille faits dont dispose cette étonnante érudition. Eux aussi, ils sont étourdis et ne peuvent suivre, faute d'avoir le point fixe d'où s'élance leur guide.

Il n'est pas moins vrai qu'il y a aussi une faute du côté de M. Michelet, une faute grave qui n'est point dans son imagination, dans un excès de facultés, ce qui n'est jamais une faute, mais bien dans un défaut, dans l'absence d'une faculté qui chez l'homme complet est le frein et le contrôle naturel de l'imagination. Avec M. Michelet, on est constamment au spectacle. Il ne juge pas, il voit. Sa pensée ne se déduit pas, ne se discute pas, ne cherche pas à se connaître: elle se fait tableau pour se donner à elle-même la représentation d'elle-même. Il y est tellement pris, lui aussi, qu'en regardant ce tableau, il perd de vue par instant la signification qu'il y avait d'abord attachée. Il crée une sorcière pour mettre en scène les causes auxquelles il attribue la sorcellerie, les influences par lesquelles il s'est expliqué l'hallucination qui faisait supposer à tant de malheureuses qu'elles étaient réellement sorcières, et voilà que tout à coup sa création lui échappe; elle agit malgré lui, elle prend une vie à elle. Nous la voyons recevant en effet pendant son sommeil la communication d'un mot magique qui accomplit le miracle de lui procurer de l'or; nous la voyons sur la lande sauvage respectée des loups, des ours, des corbeaux, parce que Satan, le grand proscrit, accorde à tous les proscrits les libertés de la nature. Le sorcier est à

moitié dupe de son évocation : c'est là le charme, la magie, ce qui est vraiment surhumain, car cela dénote l'action d'une force involontaire et irrésistible ; mais c'est là aussi ce qui déroute, ce qui peut égarer l'intelligence. En se complétant au gré d'un entraînement de l'imagination, le tableau a cessé de représenter une idée déterminée, saisissable pour le jugement. Ainsi en est-il, chez M. Michelet, de presque toutes ses impressions; il ne tâche pas de les définir, de les ramener à l'idée qui les résumerait : au contraire, c'est l'émotion mêlée à l'impression qui est avide de se dérouler, de se développer, et qui dans son évolution les fait chatoyer, tournoyer, si bien que tout tourne. Et lors même que l'émotion, le tableau ne se complètent pas aux dépens du sens, le sens ne reste pas moins indécis, parce que M. Michelet ne s'arrête pas à le formuler distinctement. Ses conceptions ont l'unité de la vie; elles ne sont que trop vivantes pour ainsi dire, trop littéralement semblables à la vie. Comme dans une scène réelle, l'aspect et la forme, la parole et le mouvement passionné sont là; mais le derrière, le dedans, les organes moteurs restent cachés. L'imagination est satisfaite : elle voit des actes qui procèdent évidemment d'une même personne, elle sent, à une même impression, qu'ils sont bien déterminés par un même caractère; mais il n'en est pas ainsi de l'intelligence. A ses yeux à elle, pour que ces actes distincts, ces perceptions partielles formassent un tout intelligible, il faudrait une explication qui les embrassât tous à la fois; il serait nécessaire qu'on lui dît par exemple : Cet homme est un vaniteux mélancolique, ou : Cet homme est un bon cœur sans conscience. C'est ce mot qui vient rarement chez M. Michelet. Le jugement qui ferait tenir le tableau tout entier dans une seule idée reste trop à l'arrière-plan, il aime trop à ne pas prendre une silhouette arrêtée : il y a chez nous une faculté qui n'est pas satisfaite.

Voyez son *Histoire de France*. Ombres et lumières!... Je ne sais si ses livres de *l'Amour* et de *la Femme* ont fait à d'autres une révélation inattendue en leur apprenant quel rôle la volupté joue dans l'esprit de M. Michelet. Pour ma part, ils ne m'ont pas pris à l'improviste; la même volupté, je la vois partout à l'œuvre dans ses écrits. S'il y a un reproche à faire à son histoire, c'est seulement d'être trop séduisante. On se défie à demi, comme en face d'un esprit tout débordant de facultés qui ont cherché avant tout un stimulant et une occasion de s'exercer. On dirait d'un homme qui, à son insu, étudie moins par besoin de connaître et de faire connaître les faits que pour la joie de concevoir et d'exprimer tout ce que les faits lui suggèrent, pour le bonheur d'enrichir son kaléidoscope et d'en contempler les merveilles. Chez lui, tout est prestige, jaillissement, entre-croisement d'éclairs; presque tout est donné à l'entraî-

nement et à l'attrait, presque rien n'est accordé à la nécessité et à l'obligation. Sans souci de la proportion et de la continuité, il saute ce qui ne lui dit rien, il s'arrête amoureusement à ce qui l'attire et l'inspire. Chaque chose le retient par la face ou la facette qui l'a saisi au passage, et ce qui a frappé son instinct du moment devient la valeur principale de l'objet, l'essence et l'individualité dont cet objet n'est qu'une incarnation. L'univers entier bouillonne dans sa tête; il se décompose pour se recomposer étrangement. Reliés entre eux par une sympathie occulte, par une même impression qu'ils ont causée à une même fibre, les objets échangent mutuellement leurs aspects; l'un prête à l'autre sa figure, celui-ci verse son sang dans les veines de celui-là, et pour beaucoup de lecteurs tout cela n'est qu'éblouissement, car M. Michelet ne s'astreint pas à donner son itinéraire, à marquer ses étapes : mystiquement soulevé de terre, il plane, allant de sommet en sommet, d'une quintessence à une autre quintessence. L'espace et le temps sont anéantis.

A ces caprices et à ces incohérences de manière se mêlent étrangement presque toutes les grandes qualités d'inspiration, et tout d'abord une immense largeur de vue. Au milieu de cette ebullition dont je parlais, la totalité des choses passe vite sous ses yeux. S'il ne pénètre souvent à la fois qu'un côté de chaque objet, les faits les plus éloignés se rapprochent dans son imagination pour s'éclairer et se féconder. A travers le pêle-mêle, le bruissement des notes discordantes ou inutiles, il sait entendre partout, dans toute époque, dans toute série de siècles, une mélodie qui se déroule, un grand mouvement qui commence et s'achève. Par-dessus tout, il a une admirable puissance de divination qui vient de sa capacité d'émotion et de sa force d'imagination : il ne se rappelle pas seulement tout ce qu'il sait, il se le représente, et d'un seul coup il voit chaque détail dans tous ses aboutissans. D'ailleurs il y a toujours en lui quelque instinct avide de se satisfaire, quelque tendance impatiente de donner, quelque force disponible qui se trouve là tout à point pour sentir et comprendre, pour deviner au moindre indice, et souvent pour imaginer, sans indice visible, une présomption qui plus tard se confirme; mais tout particulièrement c'est dans son profond sentiment de la vie humaine qu'il trouve ce tact divinatoire. Là est le sceau de sa vocation d'historien, la grande qualité qui ne lui permet jamais de s'égarer entièrement, et qui rachèterait des multitudes de défauts. L'histoire n'est pas uniquement pour lui, comme pour notre école descriptive, un théâtre de vaines pompes, de surfaces pittoresques; elle n'est pas pour lui, comme pour nos philosophes, une nuageuse solitude peuplée seulement d'abstractions hégéliennes : elle est à ses yeux une manifestation constante de caractères individuels. Il s'y sent face à face avec des hommes, des

êtres chauds de vie. Il n'oublie jamais que les moteurs qui font marcher les grandes machines, ces êtres de raison nommés époques, nations, partis, assemblées, ne sont pas autre chose que les mobiles qui vivent dans les âmes des individus. C'est que de tels secrets de nature sont précisément ce qu'il aime. Au milieu du récit d'une bataille, il oubliera tout à coup les armées en présence pour relever un trait personnel. Il questionne le médecin et la femme de chambre; il fouille l'alcôve et la chronique secrète avec un attrait qui lui a souvent été reproché; ce n'est pas à tort, l'attrait est de trop, mais il faut voir aussi l'excuse : c'est que l'historien est insatiablement avide de trouver l'homme sous le costume et le manteau, l'homme naturel, le curieux monde de penchans et de défauts, de vices et de qualités, de connaissances et d'ignorances, qui se montrent surtout dans le déshabillé. De là son tact, ai-je dit; c'est en effet cette curiosité qui lui fait chercher les causes du bon côté : *a priori* tous les événemens que la lecture peut lui apprendre sont pour lui des actes, des opérations d'une volonté ou d'une passion humaine. Il les couve avec la préoccupation obstinée d'y saisir les mobiles secrets qui ont fait jouer la comédie officielle, il va sans repos demandant à chaque épisode un renseignement moral, amassant, augmentant, complétant son sentiment d'une époque, sa connaissance des idées, des tendances, des affections qui étaient alors le vrai personnel du drame. Et c'est ainsi qu'il a parfois un si bon coup d'œil, un tact critique si rapide pour soupçonner, par exemple, la véracité de tel ou tel témoin. Sans réflexion pour ainsi dire, il aperçoit tout de de suite, parmi les divers mobiles qu'il sait être ceux de l'époque, la raison inavouée qui a pu pousser ce témoin à mentir.

Malheureusement, si toutes les facultés sont là, le manque de mesure est aussi partout. Il s'abandonne à chaque penchant, et il se laisse emporter jusqu'au bout de son entraînement. A côté de la particularité qui se saisit de lui, il ne s'efforce pas toujours de regarder s'il n'y a pas autre chose à voir. Lors même qu'il sent dans un caractère la présence de plusieurs élémens, la proportion relative et la limite lui échappent. L'angle qui a porté coup le fait sonner à toute volée, la qualité qui l'a ému éclate dans son esprit pour lui donner la vision d'une qualité absolue, d'une force superlative qui emplit tout l'horizon. Sans doute l'imagination combine, elle est la faculté qui unifie, qui crée le *un* avec le multiple, et la sienne enfante certainement des êtres complets; mais ce sont d'étranges géans, car chaque couleur qui vient les former est une couleur sans contour, chaque élément est infini, c'est-à-dire indéfini, chaque impression et chaque perception se dilatent isolément sans que rien les contienne. Il semble que la pression atmosphérique ait cessé, et que tous les corps simples renfermés dans les choses s'échappent en va-

peurs pour aller former au zénith des tableaux de nuages, une représentation surnaturelle de la nature.

N'est-ce pas là un excès inévitable? Oui, jusqu'à un certain point cela est inévitable, et même indispensable. Nous ne pouvons concevoir en effet que sous le feu d'une émotion particulière; mais cela prouve seulement qu'à côté de l'imagination il faut un autre travail de l'esprit, un perpétuel examen, une police qui surveille, qui contrôle et qui amende. C'est ce je ne sais quoi qui manque chez M. Michelet. On l'appelle souvent le jugement; cela n'est pas, car le jugement, l'intelligence, ne sont qu'une fonction de l'esprit, et non un mobile. Ce qui manque, c'est *l'instinct* qui met en jeu notre intelligence, c'est cette crainte de l'erreur et cette crainte du mal qui exercent pour toutes nos tendances l'action d'un pouvoir régulateur et qui nous permettent seules d'arriver à des idées justes, à des sentimens justes, en nous forçant de rectifier incessamment nos impressions isolées pour les mettre peu à peu en accord avec tout ce que nous pouvons savoir et sentir d'autre part.

Avec le dernier ouvrage de M. Michelet, ce défaut d'équilibre n'a fait que s'exagérer. A moins d'une organisation décidément fébrile, il faut une tête bien forte pour supporter une course aussi emportée à travers une brume orageuse où surgissent brusquement d'immenses apparitions, où, au lieu de la terre que nous connaissons, du pays des choses définies, on n'aperçoit plus sous ses pieds que des lueurs flottantes, des taches bizarres, bizarrement éclatantes et tout animées d'une vie fantasmagorique. On respire à peine, et on n'est pas rassuré de s'entendre dire par son guide : Ceci est la France, cela est l'église de ton village, cela est ta maison. On n'ose pas descendre, de peur de mettre le pied sur un nuage et de tomber dans des espaces sans fin. En somme, je ne puis m'empêcher de regretter le passé de M. Michelet, ses années d'études solitaires, presque monacales, avant qu'il fût descendu dans l'arène des partis, ou plutôt qu'on l'y eût porté. La bruyante popularité qui a entouré sa chaire était, il faut l'avouer, une rude épreuve pour notre pauvre humanité. Il l'a mieux traversée sans doute que bien d'autres ne l'auraient fait: il en est sorti intact, sauf peut-être une plus grande assurance, qui l'a entraîné à prendre moins de précautions contre lui-même; mais ce que je déplore, c'est sa lutte contre le clergé, son rôle public d'adversaire du parti religieux. Que les torts n'aient pas été de son côté, il n'importe. Cela ne lui a pas moins laissé une préoccupation qui, j'en ai peur, a beaucoup nui à sa liberté d'esprit. Vers 1854, je crois, en tout cas au moment de reprendre dans son volume de *la Renaissance* le fil de son histoire, il repassait en revue ses travaux antérieurs, et il ne voyait rien à retirer de ses anciens jugemens sur nos origines et sur la révolution; mais il revenait longuement sur le

moyen âge pour se rétracter de l'avoir d'abord apprécié avec trop d'indulgence. Aujourd'hui, dans *la Sorcière,* il y a comme une intention de rectifier encore ce qu'il écrivait, même en 1859, sur la sorcellerie. Il semble trouver qu'il a été trop sévère pour cette protestation des victimes du moyen âge. En tout cas, tandis que dans ses pages de 1859 il employait volontiers le mot de débauche pour caractériser cette *reprise de l'orgie païenne par un peuple de serfs* qui avaient désespéré du christianisme, il fait cette fois la part beaucoup moins large au dévergondage et aux dangereux instincts qui se mêlaient à la ronde des désespérés. Il la peint sous des couleurs bien plus héroïques et bien plus touchantes; il ne met plus guère en relief que la douleur qui en faisait une accusation contre les iniquités des bourreaux. Sa sorcière, c'est presque la personnification de sa philosophie et de sa politique, c'est presque lui-même. Il est très près de ne plus voir chez elle que la *haine* de ce qu'il veut dénoncer comme odieux, que la révolte de la nature contre la religion de l'épouvante et de l'inquisition, qu'il regarde comme la malédiction qui pendant des siècles a *assoti et aplati* l'humanité. Il est très près de présenter la sorcellerie comme la première expression du principe opposé au principe de mort et d'oppression, comme le premier avénement de cet esprit de la nature qui est à ses yeux l'esprit de vie, celui dont il aime à suivre la lutte contre la foi de l'anti-nature, celui auquel il attribue tous les progrès qui se sont accomplis et dont il attend pour l'avenir le salut, le bonheur et la liberté.

N'oublions pas toutefois qu'il s'agit d'un esprit vigoureux. Le mal ne peut donc être sans compensation, et en effet à plus d'un égard cette idée fixe même a bien servi M. Michelet. Comme la lentille d'un microscope, elle a encore augmenté sa clairvoyance en grossissant un point aux dépens des autres; elle l'a aidé à pénétrer plus avant dans notre histoire, plus près de ce qui en est réellement l'âme. Pour tant d'autres, qui ne sont que patriotes et qui n'ambitionnent que la supériorité de leur pays, notre histoire ne peut être et elle n'est en effet que l'historique des causes qui ont contribué à former la puissance de la France, à la rendre une, compacte, et par là capable de dominer parmi les nations. Avec sa préoccupation religieuse, M. Michelet est à l'abri de ce vain et funeste patriotisme, de ce vaniteux matérialisme. Il est plus généreux, plus humain : son attention et son intérêt portent sur la signification morale des événemens, sur ce qui en fait chez nous la manifestation de la vieille lutte entre le bien et le mal.

A ne parler que de *la Sorcière,* avec quelle finesse tout d'abord et avec quelle profondeur il découvre et nous fait découvrir, sous le christianisme officiel du moyen âge, l'activité de la nature, qui ne

s'arrête pas! avec quelle justesse il nous montre comment c'est là qu'est la vie, la vie qui élabore le progrès! Cette vérité seule vaut un livre, car c'est la vérité la moins soupçonnée. Tous nous sommes portés à ne tenir compte que de la langue littéraire, de la langue fixée par les dictionnaires et les académies, tandis que c'est dans les patois que se continue le grand courant, le travail de création, qui à la longue transforme ce langage officiel lui-même et doit amener la naissance des langues futures. A l'égard de l'histoire, même illusion. En étudiant une époque éloignée, nous y apercevons une foi religieuse et une idée politique qui règnent dans les institutions, dans les écoles, dans les cours de justice, dans tout ce qui se voit, et nous nous persuadons qu'elles sont tout ce qui existe; nous croyons que cette foi religieuse et politique est l'âme de l'époque, son âme active, la cause déterminante de tout ce qui s'y enfante. Cela n'est pas. C'est au sein de l'homme naturel, c'est par les instincts qui résistent, par les forces qui restent indépendantes, que s'enfante tout ce qui s'enfante, que s'accomplit jusqu'au mouvement qui force le système officiel à se transformer pour laisser passer de nouveaux besoins. Les doctrines, les principes sociaux et les morales sont simplement le vêtement et le frein, je veux dire ce qui contient, ce qui cherche à imposer une certaine forme aux énergies et aux dispositions que les individus ont reçues de la nature. Ou du moins toutes ces choses n'agissent et ne deviennent un moteur qu'en tant que les esprits les ont adoptées, se les sont assimilées, — et dans ce cas encore, à parler juste, ce ne sont pas elles qui agissent, ce sont les sentimens, les énergies individuelles qui ont pris leur forme. Les légendes religieuses elles-mêmes, ces fraîches églogues ou ces religieuses épopées qui sont devenues la poésie du christianisme et qui se sont pétrifiées dans les *vies des saints*, n'ont point été en réalité une efflorescence du dogme, une création de la foi chrétienne. Sans doute elles n'ont pu naître qu'à un moment d'intime accord entre les âmes et la foi, à une époque où le christianisme était encore dans sa phase maternelle, où, avant de se faire discipline et police, terreur et bûcher, pour retenir des esprits rétifs, il était tout occupé à couver et à réchauffer des esprits vides et morts, à les nourrir d'idées qu'ils n'avaient pas, et à leur procurer ainsi la joie de vivre davantage, de s'épanouir et de grandir. Entre la doctrine qui enseignait et les âmes qui écoutaient, il y avait donc la reconnaissance et la sympathie, le plaisir de donner et le plaisir de recevoir. Cela n'empêche pas que M. Michelet n'ait pleinement raison quand il dit : « Nos moines, qu'on croit originaux, ne font dans leurs monastères que renouveler la *villa* gallo-romaine. Ils n'ont nulle idée de faire une société nouvelle ou de féconder l'ancienne... Et quand on voit que ces vieillards vont si vite vieillissant, quand

en un siècle on tombe du sage moine saint Benoît au pédantesque Benoît d'Aniane, on sent bien que ces gens-là furent parfaitement innocens de la grande création populaire qui fleurit sur les ruines : je parle des *vies des saints*. Les moines les écrivirent, mais le peuple les faisait. Cette jeune végétation peut jeter des feuilles et des fleurs par les lézardes de la vieille masure romaine convertie en monastère, mais elle n'en vient pas à coup sûr. Elle a sa racine profonde dans le sol; le peuple l'y sème et la famille l'y cultive, et tous y mettent la main, les hommes, les femmes et les enfans. »

C'est ce mouvement de vie indépendante, ce courant d'activité qui est déjà une protestation, mais sans le savoir, sans le vouloir, que M. Michelet s'applique à suivre, à deviner plutôt à travers les débris du passé, qui ne sont comme toujours que des débris de monumens élevés en l'honneur des grands du jour, des princes de la terre. L'oreille collée à terre, il l'écoute amoureusement comme une eau souterraine : il se réjouit de le voir éclater par un nouveau jet dans les contes de fées, dans ces autres légendes qui, en se vulgarisant, sont devenues nos contes d'enfant, et sur lesquelles il écrit des pages charmantes, pleines d'intuitions délicieuses, des pages que nous voudrions voir dans la mémoire et le cœur de tous, pour que le père comme la mère apprissent à respecter ces vieux récits qui « planent bien plus haut que toute histoire, sur l'aile de l'oiseau bleu, dans une éternelle poésie, disant nos vœux toujours les mêmes, l'immuable histoire du cœur. » Pour l'historien d'ailleurs, « les *contes de fées*, dégagés des ornemens ridicules dont les derniers rédacteurs les ont affublés, sont le cœur du peuple même. Ils marquent une époque poétique entre le communisme grossier de la *villa* primitive et la licence du temps où une bourgeoisie naissante fit nos cyniques fabliaux. »

A côté de ces légendes, où se trahissent les douleurs et les aspirations du pauvre serf, son désir de trouver un trésor, son amour sans espoir pour la belle dame qu'il a entrevue, sa terreur pour le châtelain à la barbe bleue, la vie intérieure et cachée se fait encore jour de mille manières. L'église carlovingienne a dit : « Plus de légendes, plus de nouveaux saints! Défense d'inventer, de créer! » L'imagination, chassée de la religion, se rejettera donc vers les souvenirs que le peuple, — la femme surtout, — a conservés des anciens dieux. Cette tradition païenne, pour parler comme M. Michelet, c'est la protestation du serf contre l'ennui du moyen âge, qui n'a que son éternelle cloche et qui parle latin dans ses églises. « C'est l'hérésie antique condamnée par l'église, l'*innocence de la nature*, » et c'est d'ailleurs le secret de la femme, ce que lui racontait sa mère, et ce que la mère avait entendu conter à l'aïeule. La pauvre serve est enfin sortie de la villa gallo-romaine, de cette es-

pèce d'*ergastulum* où le grand propriétaire tenait entassé tout un parentage, et où le mélange des sexes et des proches parens enseignait à ces populations si douces, si soumises, les étranges souillures que les *pénitentiaires* s'accordent à leur reprocher. Ce n'est pas encore le temps d'ailleurs de la grande culture avec ses rudes travaux qui enlaidiront et briseront la femme. Elle a maintenant du loisir dans sa cabane isolée; elle peut avoir une âme, et elle l'emploie à rêver à ces pauvres anciens dieux qui sont tombés à l'état d'esprits : esprits du foyer, petites fées logées au cœur des chênes et qui ont bien froid l'hiver, fadets et lutins qui prennent parfois du lait, mais qui aiment à aider la ménagère. Tous ces esprits, encore bien chers, encore bien près d'être aimés, quoiqu'ils soient si espiègles et qu'ils aient souvent fait rougir la jeune femme, parfois la nuit elle les entend; elle en a vu un qui riait en fuyant dans la flamme du foyer, car elle est un peu visionnaire, la pauvre serve. « La très pauvre nourriture de ces temps doit faire des créatures fines, mais chez qui la vie est faible. — Immenses mortalités d'enfans. — Ces pâles roses n'ont que des nerfs. De là éclatera plus tard la danse épileptique du XIVe siècle. Maintenant, vers le XIIe, deux faiblesses sont attachées à cet état de demi-jeûne : la nuit le somnambulisme, et le jour l'illusion, la rêverie et le don des larmes. »

Tout cela cependant n'est pas encore la sorcellerie, n'en est pas même le vrai commencement. Avec ce même tact divinatoire dont je suis bien forcé de parler souvent, M. Michelet a senti que notre érudition s'était laissé duper par les analogies qu'elle apercevait entre les anciennes mythologies et la sorcellerie. Il ne s'agit pas en effet de savoir si ces esprits élémentaires issus des anciennes mythologies n'ont point été la donnée première et comme l'embryon qui, sans intervalle, a fini par produire le grand révolté, le prince des morts et le prince de l'air. Le point important est celui-ci : comment ces imperceptibles et gracieux génies, comment ces rêveries fugitives, ces songes légers d'une mélancolie encore sympathique et joyeuse se sont-ils transformés en une conception de haine et de blasphème, en une satanique incarnation du mal? Et M. Michelet nous a certainement donné une importante leçon d'histoire en refusant de s'arrêter aux doucereuses explications qui répondent par la voix de Bossuet ou par celle des exorcistes : « Faible et légère était la créature, molle aux tentations; elle a été induite à mal par la concupiscence. » Le pacte avec Satan, l'audace de renier Dieu, de donner son âme et son éternité à l'enfer, il y a là quelque chose de trop monstrueux, de trop impossible à la nature ordinaire, pour qu'on puisse s'expliquer de tels emportemens « par la légèreté humaine, par l'inconstance de la nature déchue, par les tentations fortuites de la concupiscence. » L'histoire en effet a été

insensée de se payer d'une pareille interprétation; la raison et la psychologie nous disent, comme M. Michelet, que la nature humaine au contraire, avec son égoïsme et sa lâcheté naturelle, était absolument incapable de braver une aussi effroyable perspective. L'homme n'a pu en venir là qu'en sortant de lui-même sous la pression d'une douleur poussée jusqu'à la démence; il n'a pu payer ce prix infernal que pour repaître un besoin de vengeance plus fort que lui, pour assouvir une haine dont la morsure lui était plus impossible à supporter que l'enfer lui-même.

Nous voici au vrai sujet du livre. Le but de l'historien est de dresser l'acte d'accusation du moyen âge, de ressusciter dans leur révoltante laideur toutes ses brutalités et toutes ses ignominies, pour nous les montrer tombant en torrens de boue et de colère dans l'âme des victimes, où elles doivent à la fin enfanter la sorcellerie. C'est ici que la puissance grossissante de son idée fixe donne réellement à l'écrivain une incroyable pénétration. Ses découvertes sont toutes d'un côté : il se peut que la vérité totale soit loin d'y gagner, mais il n'est pas moins constant que l'historien a fait de réelles découvertes, qu'il a exhumé de la poussière des morts entièrement inconnus. Je citerai en particulier ses remarques sur la soif de stérilité, sur la vie des châteaux, sur l'influence des croisades, qui, en excitant l'esprit d'aventures et en révélant à l'Europe les pompes de l'Orient, amenèrent pour le pauvre serf l'âge terrible, l'âge des paiemens en or. Je citerai encore ses observations sur la chronologie de la souffrance morale, « qui n'atteint son apogée que vers saint Louis, Philippe le Bel, spécialement en certaines classes qui, plus que l'ancien serf, sentaient, souffraient. »

Au lieu de raconter, M. Michelet préfère dramatiser. On connaît ses idées sur la femme. « Nature la fait sorcière, c'est le génie propre à son sexe et à son tempérament. Par le retour régulier de l'exaltation, elle est sibylle; par l'amour, elle est magicienne. » Il a fallu la femme pour concevoir la nature, la science, la médecine; il a fallu la sorcière pour enfanter Satan. C'est donc une femme imaginaire que met en scène M. Michelet. C'est le type de la femme du moyen âge, la victime séculaire qui, à force de misère et de désolation, en vient à maudire le fruit de ses entrailles, à crier : Que la mort le prenne! mais qui elle-même, dans le livre de *la Sorcière*, reste obstinément immortelle, obstinément jeune, pour que l'auteur puisse concentrer sur elle et par là pour qu'il puisse rendre plus palpables, plus diaboliques de réalité, les crimes de trois siècles. La liste, le panorama plutôt, en est long et pénible à contempler. Luxures sauvages, cupidités effrénées, cruautés impitoyables, il embrasse tout : le droit d'épousailles du seigneur, les *razzias* des célibataires du château au milieu des vassales, la fixité de la condition, qui empêche la victime

de fuir, et l'incertitude aussi de la condition, livrée à la justice et au bon plaisir du maître; le peuple qui a défendu le territoire et qu'on fait serf; le baron qui a droit à une redevance déterminée, mais qui peut prendre en outre tout ce qui lui plaît (ce qui s'appelle le *droit de préhension*); le prêtre complice du seigneur, et qui pousse le paysan à l'inceste en prohibant le mariage avec la parente, pendant que le seigneur le prohibe avec l'étrangère; les démons sculptés à la porte de l'église pour souiller les rêves de la vierge, et à l'intérieur un Dieu qui parle latin; le serf qui paie, et à qui le seigneur dit : Tu feras payer les autres! la haine et le vide qui se font autour de la serve devenue dame de village, pendant que le démon de l'orgueil entre en elle pour lui rendre plus douloureux le mépris du château. Voilà quelques traits du panorama; pour dernière scène, c'est la châtelaine qui devient jalouse de cette impertinente vassale, — n'ose-t-elle pas être belle maintenant? — et qui un jour, à la porte de l'église, lui fait couper le derrière de sa robe, pour qu'à ce signal les pages, les valets, les hommes d'armes se jettent sur elle, la dépouillent, la traquent toute nue en l'accablant de coups, pendant que le village aussi, qui la hait et la jalouse, crie à la sorcière, et que son mari même lui ferme la porte de la maison. Sorcière! c'est alors en effet qu'elle le devient, et ce n'est qu'alors. A chaque avanie qu'elle a essuyée, à chaque sanglot qui lui est échappé pendant la nuit, l'imperceptible follet, le vieil esprit du foyer, a grandi : dans son lit, où elle s'agitait sans repos, elle l'a entendu qui lui parlait plus haut. Quand les exactions et les menaces du maître, qui voulait de l'or et qui montrait du doigt la potence, lui ont arraché le cri d'angoisse : « Ah! si je trouvais un trésor, si tu m'en faisais trouver! » le follet est devenu l'esprit des trésors cachés. Quand elle a poussé son mari à être sans pitié pour qu'on ne fût pas sans pitié avec lui, quand l'esprit de malice, et même de superbe, est entré en elle, le follet, lui aussi, est devenu le démon de la haine et de l'orgueil. Et c'est ainsi qu'il a grandi en elle, chaque jour plus satanique, chaque jour plus exigeant. Il n'avait d'abord rien demandé; plus tard, il a demandé son corps, puis son âme. Corps et âme, elle a tout donné, et le jour où elle a été prête à s'abandonner complétement, Satan a été complet; mais ce jour-là c'était celui où elle avait cessé d'être femme, d'être épouse, d'être mère, où il ne lui restait plus une seule espérance, plus un seul désir, rien qu'une haine furieuse et infinie, la haine des hommes, la haine du Dieu de la châtelaine, du seigneur et du prêtre.

Où M. Michelet faiblit le plus comme historien, mais où il ne déploie qu'avec plus d'éclat les ressources de son imagination, c'est quand, sur la lande sauvage, au coin du bois, non loin de la caverne où elle s'est réfugiée, il veut nous montrer cette créature de la haine

et du désespoir renaissant, sous les chauds rayons du printemps, au sentiment de la nature, que le moyen âge avait maudite et qu'elle retrouve pour le salut du monde. « Autour d'elle se fait la vaste explosion de la vie, et tout ce qui naît, tout ce qui tressaille, tout ce qui aime la regarde et est pour elle. Chaque être dit tout bas : « Je suis à qui m'a compris... » Les arbres, sous le vent du sud, font doucement la révérence; les herbes des champs, avec leurs vertus diverses, parfums, remèdes ou poisons (le plus souvent c'est même chose), s'offrent, lui disent : « Cueille-moi... » On avait dit le grand Pan mort; mais le voici en Bacchus, impatient par le long délai du désir, menaçant, brûlant, fécond... « Non, non! loin de moi cette coupe! » Vaine résistance! L'épouse du désert et du désespoir a beau vouloir rester fidèle à sa colère : où paraît la femme, c'est l'unique objet de l'amour. Le cheval hennit pour elle, rompt tout, la met en danger; le chef redouté des prairies, le taureau noir, si elle passe et s'éloigne, mugit de regret... Ni la colère ni l'orgueil ne la sauveraient de ces séductions. Ce qui la sauve, c'est l'immensité de son désir... Elle a une envie de femme, envie de quoi? Mais du Tout, du grand Tout universel. Satan n'avait pas prévu cela... A ce désir immense, profond, vaste comme la mer, elle succombe, elle sommeille... Le beau rêve! Et comment le dire? C'est que le monstre merveilleux de la vie universelle chez elle s'était englouti, que désormais, vie et mort, tout tenait dans ses entrailles, et qu'au prix de tant de douleurs elle avait conçu la nature! »

M. Michelet est vraiment un magicien : c'est l'impossible qu'il rend possible et qu'il réalise. De cette sorcière qu'il a créée, de cet être qui ne représente que le *désespoir* provoqué par les terreurs et les oppressions du moyen âge, il réussit à faire sortir le réveil des sciences, le réveil de la philosophie, le réveil de l'activité humaine. Qu'il y ait là en effet beaucoup de puissance et de fascination, il n'est guère moyen d'en douter; mais en définitive quel sens attacher à tout cela, quelle conclusion l'auteur entend-il que nous en tirions? Lui-même a-t-il bien tâché de savoir au juste ce qu'il voulait, ce qu'il avait à conclure? Je cherche et j'hésite. « C'est le cœur qui unifie, » écrivait-il un jour pour nous expliquer comment, à travers toutes les variations de destinées, toutes les différences d'espèces et malgré la mort même, il était arrivé à ne voir dans tous les oiseaux qu'un seul être, l'oiseau, toujours le même oiseau, s'adaptant tour à tour aux conditions différentes de climats et de fonctions. Assurément c'est le cœur qui unifie, le cœur avec toutes ses passions, l'une comme l'autre. Une idée fixe de haine nous fait apercevoir partout une malice de l'objet détesté; elle nous fait retrouver dans tout mal une œuvre de lui, dans tout bien une nouvelle raison de le haïr, d'être pour ses ennemis.

Certes je n'ai nulle intention de.me poser en défenseur du moyen âge. Quel que soit le sentiment qui a mis M. Michelet sur la voie, je crois qu'il a en somme bien jugé. Pendant plusieurs siècles, le vrai sens de notre histoire, c'est de dérouler à nos yeux, de nous présenter dans leurs développemens successifs les conséquences d'oppression et de mort qui sortent des deux principes du moyen âge, — comme plus tard, pendant plusieurs siècles, le sens principal de notre histoire est de nous retracer la série des pénibles efforts, efforts aveugles, souvent démentis, mais constans, irrésistiblement renouvelés, que fait la vie pour secouer le cauchemar et la cape de plomb qu'avaient fait peser sur l'humanité ces deux principes : le principe d'épouvante systématisé dans l'ascétisme, et la croyance en une autorité spirituelle infaillible. Il est impossible d'exagérer ce qu'il y avait d'abrutissant et de méphitique dans ce terrorisme de la peur qui s'acharnait à rétrécir l'homme, qui n'avait à proférer que des interdictions et des malédictions : malédictions contre la chair, la nature, la vie, contre l'athée, le Juif, contre tout enfin, si bien qu'il détrônait Dieu en effet pour tout livrer au démon. « Les esprits les plus sains et les plus robustes n'étaient que des malades. » Rien n'est donc à retrancher de ce jugement de l'historien. Incontestablement tous étaient malades, et à quel point ils l'étaient, il n'y a que bien peu d'années, de mois plutôt, que nous pouvons le comprendre. C'est d'hier que la science nous l'a enseigné en découvrant comment un objet brillant, tenu près des yeux et fixé pendant un certain temps, suffisait pour nous jeter dans le somnambulisme, dans l'anesthésie. Imaginez des hommes absorbés en eux-mêmes du berceau à la tombe, des esprits constamment tendus sous la fascination d'une même terreur, constamment et exclusivement concentrés dans la seule idée de mériter le ciel, d'imaginer et de s'imposer des mortifications et des douleurs pour se sauver eux-mêmes de l'enfer : littéralement c'étaient des cataleptiques.

Et quant à cette terrible contradiction d'une autorité spirituelle qui se prenait pour un pouvoir physique appelé à légiférer au temporel, d'une autorité morale qui, au lieu d'enseigner les sentimens qui doivent régner dans notre être moral et les mobiles qui doivent diriger et inspirer nos facultés, prétendait s'étendre par commandement à la sphère des actes et des conclusions, — qui donc ira jamais au fond de ce puits de l'abîme? Loin d'exagérer, M. Michelet n'a pas dit les plus funestes conséquences de ce principe religieux du moyen âge. A qui donc la faute si l'incrédulité et le paganisme règnent maintenant parmi nous? A qui la faute si nos plus grandes intelligences semblent ne s'exercer que pour découvrir des raisons de haïr et de mépriser le christianisme? à qui la faute si le livre de *la Sorcière* a été écrit? L'église n'a pas besoin de regarder hors

d'elle-même pour découvrir le vrai coupable, et plus on croit que la religion est chose sainte, plus on est épouvanté des souillures qu'elle est allée sans cesse amassant dans son pacte avec le prince de ce monde, dans le pacte qu'elle a fait pour obtenir la domination de ce monde. En proscrivant tout comme chose impure, elle avait déjà enseigné le mépris universel, et elle y avait perdu sa grandeur morale; en voulant posséder des serfs, elle s'est rendue complice des barons, et elle a renoncé à la pureté; en recourant aux bûchers, elle est devenue inhumaine et odieuse; en se faisant parti politique, elle en est venue au mensonge, aux conspirations, à l'assassinat, elle a renié tout le Décalogue; en se faisant casuiste pour achalander ses confessionnaux, c'est Dieu même qu'elle a abjuré.

Mais, le fait admis, il reste à savoir sur qui et sur quoi doit en retomber la responsabilité, et c'est dans cette seconde enquête que l'auteur de *la Sorcière* nous semble fort en défaut. A-t-il cherché à démêler dans ces funestes aberrations ce qui pouvait venir du temps et des races, ce qui devait être porté à la charge du christianisme ou de ses interprètes? Je ne le vois pas. Pour un homme qui connaît aussi parfaitement l'histoire romaine, il me semble que M. Michelet s'est bien laissé aller à ne voir dans le vieux paganisme, comme dans le paganisme renouvelé de la renaissance, que le culte de la vie, de la beauté, de la nature; il me semble qu'il n'a guère tâché de se rappeler ce que la décadence du paganisme avait légué au monde chrétien, ce qu'elle avait laissé d'épuisement et de mauvais élémens : l'esclavage, la fiscalité, la licence de tous les appétits, l'exploitation effrontée de l'homme par l'homme, les orgies syriaques, partout la superstition, le désespoir et la démence. En parlant, dans un volume récent de son *Histoire de France*, de la famille des Estienne, où les femmes mêmes s'entretenaient en latin avec les correcteurs de toute nation, il écrivait : « Ainsi tout était harmonie, et le grand imprimeur, ses ouvriers lettrés, ses enfans, ses savantes dames, présentaient l'unité du vrai foyer antique. » M. Michelet n'est pas loin, quoiqu'il ne le dise pas, d'attribuer au paganisme jusqu'à l'émancipation de la femme, jusqu'à sa dignité comme être moral, — et les autres mérites qu'il lui accorde ne sont guère moins étonnans. Oui, le paganisme était l'esprit de cité, la tradition des libertés du citoyen; mais il était la liberté pour quelques-uns à l'exclusion de tous les autres, il était l'exploitation d'une multitude d'esclaves par une caste unique, l'exploitation d'un territoire par une seule ville, du monde entier par Rome et plus tard par un seul homme. Oui, il était la tradition des cultes nationaux; mais il était la négation de la religion et de la conscience individuelle : il représentait bien plutôt l'idée d'avoir des dieux pour soi seul et d'excommunier les Barbares que celle de laisser à chaque nation le droit

d'avoir ses dieux. Pour tout dire, il est très vrai que le paganisme était en théorie le culte de la joie, de la vie et de la nature, culte très séduisant d'abord pour l'esprit, parce qu'il enseigne en apparence l'amour de la création et du créateur, des *vieux dieux barbus* auteurs de toutes les énergies naturelles; mais par ce fait même, hélas! dans ses dernières conséquences, le gracieux culte ne devait être que le déchaînement effréné de tous les penchans naturels; il devait aboutir à des saturnales, aux spoliations des proconsuls, aux *latifundia* sans culture, à l'avilissement, à l'épuisement, à l'asservissement général. Ajoutez les brutalités de la conquête barbare, les sauvages appétits des races neuves qui avaient jeûné pendant des siècles, les chefs chevelus adoptant seulement ce qu'il y avait de plus mauvais dans la décadence romaine : le libertinage, le fisc et l'absolutisme, — et dites ensuite si c'est du christianisme seul qu'est venu ce règne de l'épouvante qui s'est organisé en son nom! Ah! la terreur était là bien avant le christianisme! La nouvelle notion de pureté morale que l'Évangile apportait n'a fait que la spiritualiser : elle l'a transformée en effroi de l'enfer et du démon, en effroi de soi-même. La famille, l'amour, la paternité, la pensée, toutes les forces de l'âme humaine, dites-vous, avaient été données à Satan, proscrites comme diaboliques? Est-il bien sûr qu'on eût eu besoin de lui donner tout cela et qu'il ne l'eût pas pris à l'avance? Comment l'homme ne se serait-il pas défié de son semblable, de lui-même, de l'amour de la nature, de toutes les formes de la vie? Il avait abusé de tout; pendant des siècles, il avait prouvé qu'il n'avait pas de conscience pour contenir ses passions, que tout penchant, tout désir était sûr de le trouver sans défense, d'éclater chez lui comme une force aveugle, furibonde, sans scrupule, — et l'humanité avait fait naturellement ce que fait M. Michelet : de l'abus elle avait conclu contre l'usage.

Je sais qu'au moyen âge il y avait un élément particulier qui rendait la terreur plus terrible et l'oppression plus étouffante : c'était le spiritualisme de sa foi, la pureté même, l'ambition morale de l'idéal enseigné par l'Évangile. Les meilleures choses sont celles dont l'abus est le plus redoutable. Cette violente volonté d'atteindre plus haut que la nature humaine devait devenir rage et délire contre les passions rétives, rage de se martyriser chez le saint, dépravation forcenée chez ceux qui, en partageant l'épouvante, avaient conscience de violer la loi, de préférer le mal.

Mais ce principe même d'ascétisme, ou du moins l'idée philosophique sur laquelle l'ascétisme s'est appuyé, est-ce bien l'Évangile qui l'avait fournie? L'idée ne serait-elle pas sortie plutôt de Platon et de l'idéalisme asiatique, c'est-à-dire du paganisme qui restait dans les esprits quand vint le christianisme, et qui s'était arrangé

pour interpréter le christianisme à son gré et à son profit? En tout cas, sans oublier certains textes difficiles, je ne puis pas m'empêcher de me rappeler l'esprit général de l'Évangile, qui est précisément dirigé contre la vieille idée des choses pures et impures, qui est une prédication constante pour annoncer que la sainteté n'est pas dans les œuvres, dans l'abstention de certains mets, dans l'usage de certaines choses, mais bien dans la droiture de la volonté, et que le saint est libre de toute ordonnance pratique.

J'en dirai autant du principe odieux de la tyrannie sacerdotale. Est-il bien sûr que, pour une saine critique, le crime et la honte de l'inquisition retombent sur le christianisme? Je regarde, et ce que je vois dans le christianisme, c'est une doctrine qui repose sur le respect absolu de la volonté individuelle. Elle fait consister toute la religion dans la foi, dans la persuasion individuelle, dans le *consentement* de la volonté, ce qui revient assez clairement à proclamer, non pas seulement que la violence est défendue, mais qu'elle est impuissante, qu'elle ne sert à rien. Comment la tyrannie de l'inquisition et de la Saint-Barthélemy aurait là sa source, je ne le comprends pas. Je me demande plutôt si cette source ne serait pas dans l'esprit païen, dans l'esprit disciplinaire et législatif de la vieille Rome. La prédominance du jugement abstrait sur la conscience, le besoin de statuer au général et de décider d'un seul coup ce que chaque chose vaut en soi, la manie d'unité qui, comme l'a si bien dit M. Quinet, devait se traduire dans l'ancienne Rome par l'idée d'une seule loi et d'un seul empereur pour le monde, par l'idée d'un empire universel, voilà, à mes yeux, la très vieille folie qui, dans la Rome nouvelle, s'est traduite par l'idée d'un seul empereur spirituel, d'un seul empire catholique soumis à une seule loi, formulée par un seul homme, un pape. Cette folie-là, je l'ai appelée païenne. Elle est plus ancienne que toutes les mythologies. C'est un *péché originel,* c'est un aveuglement naturel et primordial. Le vrai coupable du moyen âge, celui qui enfanta l'idée d'organiser le règne absolu de la vérité en créant une autorité infaillible, et en enjoignant à tous d'accepter sous peine de mort ce qu'elle enjoindrait, veut-on en savoir le nom? C'est la nature humaine, c'est tout le monde, c'est nous aussi, hommes de ce temps, ou du moins c'est ce qui est en nous tous.

Il nous est très facile d'aimer la liberté pour nous-mêmes, très facile de nous indigner quand un autre prétend nous imposer, malgré notre conviction, sa vérité à lui; mais la disposition à imposer aux autres ce qui nous semble à nous le vrai, la disposition à empêcher ou à invoquer le pouvoir pour qu'il empêche par la force ce qui nous paraît une dangereuse erreur, cela, toute chair qui naît l'apporte en naissant. Nous avons assez vu la même intolérance éclater chez nous dans un autre domaine que celui de la religion, et en

vérité j'ai grand'peur que nous ne soyons d'une monstrueuse ingratitude envers le moyen âge. En nous arrêtant à ses fautes avec je ne sais quel orgueil, en l'accusant d'avoir retardé l'avenir de trois siècles, je crains que nous ne lui reprochions comme des crimes les douloureuses épreuves qu'il a subies pour nous éclairer nous-mêmes, la crise de maladie qu'il a supportée pour nous débarrasser d'un mauvais principe dont l'homme ne peut être délivré que par la douleur. Ces trois siècles et même ceux qui les ont précédés prennent ainsi un intérêt bien tragique et bien attendrissant. L'amour de la vérité ne pouvait naître sans enfanter le désir de la posséder; le besoin d'être assuré de la posséder devait naturellement entraîner à chercher une autorité et à s'imaginer qu'on avait trouvé une autorité capable de la fixer. Ce que le zèle de la vérité peut rapporter à l'humanité de force, de grandeur, de justice, l'humanité était condamnée à ne le recueillir qu'après être tombée d'abord dans les égaremens, les injustices, les démences que la sottise naturelle pouvait faire sortir de cette donnée précieuse. L'éruption a eu lieu au moyen âge, sachons en profiter; mettons tous nos soins à conserver le fruit de ce laborieux apprentissage en évitant de nous méprendre sur le principe d'intolérance qui a réellement alors démontré sa malice; tâchons d'apprendre quelle est cette erreur pour que nous ne soyons pas exposés au danger de la transporter ailleurs.

C'est contre ce danger que M. Michelet n'a pas pris assez de précautions. Moins encore par les accusations qu'il porte que par les réserves qu'il ne fait pas et par les passions qu'il flatte, je doute que *la Sorcière* serve la cause du vrai, qu'elle contribue à rendre les lecteurs plus sages, plus éclairés. Ce livre, si remarquable par les aperçus originaux qu'il renferme, me semble une fâcheuse action. Il est fait pour laisser dans les esprits une antipathie de plus et une conviction de moins, c'est-à-dire pour les appauvrir et leur enlever un principe de vie. M. Michelet détruit et ne met rien à la place, car sa conclusion, je ne puis l'accepter comme une conclusion : elle manque trop de substance et de forme. Loin de serrer et de tirer au clair sa pensée pour la rendre plus satisfaisante à son esprit, il aime à la laisser à l'état gazeux, où elle se prête mieux à ses désirs. A lire nombre de passages de son œuvre, on aurait presque lieu de s'écrier : Est-il donc pour le paradoxe de M. Proudhon, pour le culte du diable? Pas tout à fait, mais certainement il est pour la sorcellerie et le satanisme au même titre que pour la réforme, pour la renaissance, pour Voltaire et Rabelais, pour la justice égale envers tous, sans acception de culte, ou pour le vieux paganisme et le néo-paganisme, sans excepter les sensualités qui ont éclaté au milieu de ce *réveil des désirs*. Bonnes ou mauvaises, compatibles ou non avec une religion mieux entendue, toutes

les choses opposées à l'ascétisme hargneux du moyen âge ne font qu'un pour lui en apparence. Comme le principe religieux du moyen âge était l'*anti-nature,* elles sont l'anti-religion, l'anti-christianisme. Ce qu'il se borne à y apercevoir, ce qu'il y salue, c'est l'avénement du droit moderne, comme il dit, c'est l'esprit de l'avenir, l'idée d'humanité remplaçant celle de croyans et de mécréans. Appelons les choses par leur nom : c'est l'indifférence religieuse, l'incroyance, ou du moins c'est ce qui reste dans les esprits dégagés de toute foi religieuse; c'est la nature, la raison et la religion naturelles.

M. Michelet serait-il donc païen? Il ne craint pas en tout cas de le laisser supposer. Résumant le XVIe siècle dans son histoire, il écrivait : « D'une part l'antiquité grecque et romaine, si haute dans sa sérénité héroïque; d'autre part l'antiquité biblique, mystérieuse, pathétique et profonde, de quel côté penchera l'âme humaine? à qui sera la renaissance? qui renaîtra des anciens dieux? *L'arbitre est la nature,* et celui-là serait vainqueur à qui elle donnerait son sourire, son gage de jeunesse éternelle. « Suis la nature, » ce mot des stoïciens fut l'adieu de l'antiquité. « Reviens à la nature, » c'est le salut que nous adresse la renaissance, son premier mot, et c'est le dernier mot de la raison. »

L'esprit de la nature, les sciences de la nature, la fraternité universelle dans la nature, la liberté par la nature, voilà aussi les derniers mots de M. Michelet, voilà sa foi, la seule qu'il mette à la place de l'ancienne, voilà tout ce qu'il trouve à nous recommander. Je le répète, ce ne sont là pour moi que des mots beaucoup trop vagues. La nature! le respect de la nature! — Oh! certainement, si l'on entend par ces mots la nature extérieure. L'impiété irrémissible du moyen âge, c'est en effet d'avoir placé en elle le principe du mal, de ne pas y avoir aperçu partout le miracle céleste et la divinité du Créateur; mais le mot nature veut dire aussi la nature humaine, et c'est bien là qu'est à la fois la source éternelle de toutes les bonnes inspirations et la source de tout le mal qu'il s'agit pour nous de redouter. Des paroles comme celles de M. Michelet, des formules qui, par leur peu de densité, ne prennent que plus facilement le glorieux aspect d'un idéal sublime de grandeur et de poésie, risquent beaucoup trop de nous cacher ces mauvais côtés de la nature humaine que nous avons à craindre. Elles risquent trop même de nous persuader que nous n'avons absolument rien à craindre, et que la sagesse est de ne prendre aucune précaution.

Pour regretter le livre de M. Michelet, j'ai encore une autre raison dont il faut pourtant que je dise un mot, quoique avec toute réserve. Je serais le premier à défendre l'auteur, si on l'accusait de n'avoir cédé, dans certaines parties de son œuvre, qu'aux entraînemens d'une imagination sensuelle : j'ai même tenu à dire en pre-

mier lieu ce qui pouvait l'excuser; mais franchement dans *la Sorcière* il y a bien de la physiologie et de la pathologie. Est-ce la vérité, oui ou non? nous dira-t-on sans doute, voilà toute la question... Non, ce n'est pas toute la question. En tête de plus d'un roman, nous avons entendu l'auteur justifier ses tableaux en nous disant que l'artiste n'était pas cause si la réalité était ce qu'elle était. La justification est mauvaise. Pour peu que nous descendions en nous-mêmes, nous savons bien qu'il y a un sentiment dont nous sommes responsables, celui qui nous a fait choisir la vérité que nous avons choisie, qui nous a donné le désir de la peindre comme nous l'avons peinte, et c'est toujours ce sentiment-là qui est en faute quand la vérité que nous énonçons se trouve tourner à mal et faire du mal, quand elle devient un tableau de nature à causer d'énervantes excitations ou à donner pâture à de dangereux instincts. Ce que je déplore surtout, c'est le long récit des affaires Gauffridi et La Cadière, — d'autant que cette histoire de la décadence de Satan avait déjà été publiée, en partie du moins, par M. Michelet. Je ne sache rien de plus navrant que ce mélange de sang, de pus, de débauche, d'hypocrisie, de démence et de sottise. C'est à faire désespérer de l'homme. Reproduire de tels récits pour les populariser, c'était de gaîté de cœur donner à son travail l'apparence d'un pamphlet. Toute vérité sans doute est bonne à connaître : je n'en excepte aucune, je n'en redoute aucune; seulement il y a des vérités qui sont faites pour être seulement désignées, constatées, racontées sans émotion et sans imagination. C'est éclairer les autres que d'en donner l'idée; mais c'est faire tout autre chose que de s'arrêter devant elles avec son imagination pour les transformer en peintures vivantes, en peintures qui ne s'adressent plus aux intelligences, au public qui lit par besoin de savoir, mais tout au contraire à un public de femmes nerveuses, de jeunes gens travaillés par la fièvre du sang, à un public qui ne lit que pour entretenir sa maladie bien-aimée, et qui est sûr de ne retirer du livre que les espèces d'émotions qu'il y a cherchées. Sans doute il y a beaucoup à pardonner à une idée neuve dans son premier feu, dans son effort pour se produire au dehors. Sans doute surtout il faut se rappeler que l'auteur est un homme qui, pour toutes ses idées de toute nature, n'emploie que le langage figuré de l'imagination; aussi voudrais-je le plus possible mettre M. Michelet lui-même hors de cause. Pour autant, à l'égard de l'œuvre au moins, le fait reste : elle cause une impression malsaine. En fermant le livre, il semble qu'on sorte d'un cauchemar, et l'on se demande : Est-ce bien là l'enseignement que réclamait l'état des esprits, la leçon qu'un homme désireux d'être utile eût pu vraiment regarder comme la plus salutaire?

J. Milsand.

LA SECONDE VIE

DU DOCTEUR ROGER

Vers la fin du mois d'octobre 185..., à deux heures environ de l'après-midi, un homme d'une quarantaine d'années, d'une physionomie douce et mobile, descendait les boulevards et se dirigeait vers la Madeleine. Sa mise, très modeste, se rapprochait de celle du savant à qui le soin de la toilette est devenu chose indifférente. La cravate, négligemment nouée autour du cou, flottait à l'aventure sur une chemise à jabot. L'habit noir, bien que neuf, était fripé; il avait dans le dos et aux manches ces plis horizontaux qui dénotent un long séjour dans une malle. Le chapeau était très en retard sur la mode. Le pantalon enfin, d'une nuance claire, quoiqu'il fît froid, tombait inégalement sur des souliers à boucles d'acier. La marche de cet homme se précipitait et se ralentissait sans cause apparente. Ses regards étaient tour à tour distraits et sérieux; sa bouche avait un sourire à demi triste, à demi joyeux. De temps en temps il saluait d'un geste amical les maisons et les rues, comme s'il eût été tout à la fois surpris et charmé de les revoir. Quelques passans produisaient sur lui un effet analogue. Il faisait quelques pas de leur côté, s'apprêtait à leur parler, puis s'arrêtait et secouait la tête, comme désappointé et mécontent de lui-même. Sa contenance était tout à fait celle du voyageur revenant, après plusieurs années d'absence, dans la ville qu'il a autrefois habitée. Il n'y connaît plus personne, et cependant, par suite de ressemblances fortuites, croit retrouver à chaque pas les gens qu'il a connus. Ils sont, à l'heure où il les voit, tels qu'ils étaient il y a dix ans. Souvent ils ont le même air et le même costume. Toutefois, en réfléchissant, il se dit que ce

ne sont point eux, puisqu'ils devraient être de dix ans plus âgés que ceux qu'il aperçoit.

Il était douteux cependant que le promeneur dont il est question fît cette réflexion si naturelle, car, tout en hochant la tête, il murmurait : — Certes ces rencontres, si bizarres qu'elles soient, ne sont que la confirmation de mes études. Mon système doit être vrai; mais l'idée, mise brusquement en face du fait, est toujours un peu déroutée.

Il passait donc outre, lorsqu'à la Madeleine il fit une dernière rencontre qui le remplit d'un trouble extraordinaire. Il avait à dix pas devant lui un homme de cinquante ans à peu près, décoré, d'un visage flegmatique et hautain, aux cheveux et aux favoris grisonnans, grand, sec et boutonné dans une redingote bleue. Ce monsieur causait avec un ami sur le bras duquel il s'appuyait, et tenait de la main gauche un sac de voyage. L'émotion du promeneur fut si vive à la vue de ce personnage qu'il alla droit à lui et, sans le saluer, lui dit avec un mélange de stupeur et de colère : — Ah! c'est vous, monsieur Lannoy, c'est donc vous?

— Je ne suis pas M. Lannoy, lui répondit celui qu'il interpellait ainsi. Mais vous-même, qui êtes-vous?

— Je suis le docteur Roger Dannerch.

— Eh bien! que me voulez-vous?

— Monsieur, dit Roger en changeant soudain de ton, je vous demande mille pardons. Ce que je viens de faire est insensé. J'oubliais en effet, ajouta-t-il avec simplicité, que ce ne peut-être vous, puisque vous êtes mort.

— Comment! je suis mort?

— Oui, il y a six ans, et même assez misérablement, deux mois après avoir tué un homme en duel.

— Voyons, reprit son interlocuteur avec une pitié un peu méprisante, c'est de M. Lannoy et non de moi que vous voulez parler.

— Oh! M. Lannoy et vous c'est absolument la même chose; mais ce serait trop long à vous expliquer. Je me comprends, cela me suffit.

L'ami qui accompagnait le prétendu Lannoy lui poussa légèrement le coude.

— Oui, dit alors celui-ci, allons nous-en. C'est un fou.

— Un fou! s'écria Roger, que cette épithète parut mettre hors de lui; un fou! cela est facile à dire. En tout cas, il vaut encore mieux être fou que d'être trompé par sa femme.

— C'est pour moi que vous dites cela? s'écria à son tour l'étranger, qui devint très pâle.

— Prenez-le pour vous, si bon vous semble.

Toutefois, après avoir prononcé ces mots, Roger en fut effrayé et désolé.

— Monsieur, balbutia-t-il, je vous prie d'agréer toutes mes excuses. Je me rétracte. Je parle ainsi quelquefois au hasard, sous l'influence d'un sentiment tout intérieur, mais qui n'a d'autre valeur que celle que je lui prête. Ce sentiment m'a égaré, je vous l'assure. Vous ne sauriez être ce que j'ai dit, et vous n'avez certes pas tort de me traiter de fou.

— Monsieur, reprit l'étranger en lui serrant le bras, il faudra que vous me fournissiez des preuves de ce que vous avez avancé.

— Mais je vous répète que je n'en ai pas. J'ai cédé à un mouvement irréfléchi. L'intuition, en supposant qu'elle soit donnée à un homme, ce qui est fort rare, n'est point une preuve. J'ignorais même que vous fussiez marié. Vous n'êtes pas M. Lannoy, j'y consens. J'ai mes raisons de penser autrement que vous à ce sujet; mais je n'ai ni le désir, ni le droit de vous imposer mes croyances. Je vous accorde tout ce que vous voudrez.

La façon singulière dont Roger rétractait ses paroles, dont il affirmait et niait en même temps ce qu'il avait dit, exaspéra l'inconnu.

— Monsieur, répliqua-t-il, je ne supporte pas plus une mauvaise plaisanterie qu'une insulte. Vous me rendrez raison.

— Monsieur! fit encore Roger.

— Seriez-vous un lâche?

Roger ne s'émut point de cette supposition comme il s'était ému de la qualification de fou. Il se frappa le front et repartit avec une assez grande exaltation :

— Soit! nous nous battrons. Tout sera peut-être pour le mieux ainsi.

— A quel endroit vous enverrai-je mes témoins?

— A l'hôtel d'Anjou, où je demeure, rue Louis-le-Grand.

— A quelle heure?

— A sept heures ce soir, si cela vous convient.

Les deux hommes se saluèrent, et Roger, qui n'avait point songé à demander le nom de son adversaire, s'achemina vers les Champs-Élysées. Il ne regardait plus avec curiosité autour de lui; il allait rapidement, les mains dans ses poches, la tête baissée. Son exaltation d'un instant était tombée. L'apparition de cet homme, qui ressemblait d'une manière si frappante à M. Lannoy, l'avait en quelque sorte foudroyé. Sans doute une aventure sanglante où il avait été acteur, qu'il avait oubliée, ou plutôt dont il n'osait pas se souvenir, se dressait devant lui. Cette aventure, on peut l'évoquer facilement par la pensée. Dans les mots injurieux qu'il avait adressés à l'inconnu, dans cet homme qu'il lui avait reproché d'avoir tué, dans la façon misérable dont, selon lui, le meurtrier lui-même était mort, il y avait la faute d'une femme, la vengeance d'un mari, les

remords et les chagrins de la vengeance accomplie. Sans doute Roger avait été le confident de la femme, l'ami de l'amant, le commensal du mari. S'il avait été pris d'une si vive colère en s'entendant traiter de fou, n'était-ce point que sa raison avait été ébranlée, et, si elle l'avait été, n'était-ce point encore qu'il avait pu, par une imprudence, déterminer la catastrophe, ou qu'il n'avait point su l'empêcher? En ce moment, sous l'oppression de ce souvenir, quel qu'il fût, il marchait escorté d'images funèbres. Il entrevoyait peut-être des ombres chères et suppliantes qui lui tendaient les bras. Aussi, par degrés, le sentiment de la réalité lui revenant au milieu du rêve, il se félicitait de son prochain combat avec ce ménechme de l'homme qu'il avait tant haï, avec cet homme lui-même, car, pour lui et par suite de mystérieuses déductions psychologiques, cet inconnu était M. Lannoy, à qui n'était point révélé le secret de sa seconde existence. Il le tiendrait enfin à la pointe de son épée, et lui ferait expier ce qu'il lui avait infligé durant des années entières de tortures et de regrets.

Avec cette pensée anticipée du triomphe, Roger eut l'apaisement de la haine satisfaite. Son visage, auparavant bouleversé, s'éclaira, puis redevint songeur. Roger méditait. Il avait l'enchaînement logique des idées étranges, et de ces idées, que d'ailleurs il s'était rendues familières au point de les avoir converties en système, découlaient pour lui des conséquences qui se précisaient de plus en plus dans son esprit. Puisque le hasard, aux premiers pas qu'il avait faits dans Paris, l'avait mis en présence de M. Lannoy, puisqu'il était possible, ainsi qu'il se l'était imaginé, que ce mort reparût sous des traits vivans après des années écoulées et tel qu'il était descendu dans la tombe, ce ne devait point être là un fait isolé, mais la manifestation d'une loi générale. Il lui était permis de croire que les êtres qu'il avait aimés pourraient se retrouver quelque part comme celui qu'il avait détesté et sous la forme qu'ils avaient autrefois. La vie humaine, après tout, n'est qu'un drame qui finit pour recommencer sans cesse, et dont les acteurs, qui semblent disparaître dans un dénoûment heureux ou funeste, remontent le lendemain sur les planches avec les mêmes passions et le même visage, et n'offrent un spectacle nouveau qu'à celui qui ne les a pas vus la veille. Puisqu'il venait de se heurter à l'un des acteurs du drame de sa propre vie, pourquoi les autres ne seraient-ils pas à côté de celui-là, prêts à lui donner la réplique? La femme de cet inconnu, l'homme qui probablement lui faisait la cour, pouvaient n'être pas, ne devaient pas être des étrangers pour lui. Leurs noms vinrent ainsi, sans qu'il en eût conscience, aux lèvres de Roger, les noms de Martial et de Léonie. Il les prononça d'abord en frémissant, puis avec un orgueilleux sourire. Ne savait-il point d'avance les péripé-

ties de l'action où ils étaient engagés, et n'allait-il pas intervenir au moment décisif?

Tout à coup il eut peur. S'il était le moins favorisé dans le duel qui avait lieu le lendemain! s'il était tué! Alors, loin de les sauver, c'était peut-être lui qui les perdrait, puisque, par d'imprudentes paroles, il avait fait entrer le soupçon au cœur de celui qui pouvait les surprendre et les punir. Il n'y avait qu'un moyen de les mettre à l'abri, c'était de les avertir du danger qu'il avait attiré sur leurs têtes; mais comment faire? Allait-il donc les rencontrer à l'improviste, et s'il les rencontrait, consentiraient-ils à avoir confiance en lui et à le croire?

Il s'arrêta, essuya son front couvert de sueur, et, passant subitement d'une extrême agitation à un grand calme, se dit avec une conviction profonde : — Pourquoi pas? Je devine où je puis les trouver, et je les forcerai bien de se rendre à l'évidence.

Pour la première fois depuis qu'il avait quitté la Madeleine, il s'inquiéta de l'endroit où il était. Il avait parcouru toute la longeur des Champs-Élysées, dépassé l'Arc-de-Triomphe, et il entrait dans l'avenue de l'Impératrice. A sa droite, il aperçut la maison de santé du docteur Vermond, grande construction blanche que l'on a démolie, et sourit avec finesse et un peu de dédain en la regardant. Cependant, à la vue de quelques personnes qui en sortaient, il s'éloigna avec une certaine hâte, rajusta les manches de son habit, en épousseta les revers, et se composa un maintien calme et désœuvré pour franchir la grille du bois de Boulogne. Il était alors trois heures de l'après-midi, et les équipages, les piétons encombraient les abords du lac. Roger évita la foule et gagna assez rapidement le côté le moins fréquenté du bois. Au bout d'un quart d'heure, il était arrivé à un petit carrefour où cinq ou six allées convergeaient, les unes réservées aux piétons, les autres accessibles aux voitures. Il constata avec plaisir qu'il pouvait voir dans toutes les directions et que le lieu était désert. — C'est ici qu'ils venaient autrefois, dit-il encore, c'est ici qu'ils doivent venir.

Il s'appuya contre un arbre et attendit. La surexcitation où l'avaient jeté les événemens de la matinée avait cessé, et il agissait avec une remarquable tranquillité. Il ne doutait pas que la réalité ne dût s'accorder, pour les couronner, avec ses secrètes hypothèses. Peut-être, à son insu, raisonnait-il aussi d'après des probabilités moins métaphysiques. Lannoy, — il l'appelait ainsi, ne sachant quel autre nom lui donner, — lui avait semblé prêt à partir pour un voyage. Les amans, s'il existait des amans, devaient naturellement profiter de cette absence pour se voir et pouvaient employer à se promener une partie de la journée. Il y avait alors des chances pour qu'ils choisissent le bois comme but de promenade, et dans

le bois celles des allées où une solitude presque entière leur serait assurée. Roger s'abandonnait à une douce mélancolie. Le soleil, qui s'abaissait à l'horizon, perçait de rayons obliques le feuillage encore épais. Un voile de brume excessivement léger flottait dans l'air, et le seul bruit qu'on entendît était le lointain roulement des voitures. Ces dernières et belles journées d'automne n'invitent pas comme le printemps à l'espérance et au bonheur; mais elles préparent aux tristesses résignées de la vie et les font envisager sans effroi. On se rappelle les beaux jours, et, si traversés qu'ils aient été par l'orage, ils conservent l'auréole de la force, de la séve et de la jeunesse qu'on y a dépensées. Roger oubliait ainsi l'heure présente et se réfugiait dans le passé. Jadis, à cette même place, ses amis lui donnaient rendez-vous, soit pour lui faire quelque confidence, soit pour lui demander un service. Presque toujours il y était le premier, et, de même qu'il attendait aujourd'hui, il attendait alors. Bientôt une voiture s'arrêtait à l'une des grandes allées. Un homme et une jeune femme en descendaient et s'avançaient en causant. L'homme avait une noble et fière tournure; la femme était charmante. A cette époque de l'année, ils faisaient craquer sous leurs pas les feuilles jaunies qui tombaient des arbres. Ils arrivaient jusqu'à Roger; mais souvent ils étaient si occupés l'un de l'autre qu'ils ne le voyaient pas. D'ailleurs il se cachait pour ne pas les gêner. Ils s'en retournaient et revenaient encore. C'étaient bien eux. C'était bien le teint pâle de Martial, son œil noir, son front intelligent, sa fine moustache. C'étaient bien aussi les cheveux châtains de Léonie, ses grands yeux bleus, son frais visage. Martial écoutait Léonie. Que lui disait-elle? Toutes les grandes petites choses de l'amour. Le plus ordinairement ils se contemplaient, se souriaient, se serraient les mains; mais quelquefois ils étaient pensifs: il y avait une ombre à leur beau ciel. Léonie subissait ces craintes instinctives qu'a toute femme coupable, qu'elle confie en tremblant à son amant, que celui-ci, pour la consoler, traite de chimères, et qui cependant éveillent en lui de soudaines angoisses. On sent trop bien que cet amour que l'on se jure éternel n'a peut-être qu'une heure à lui.

Tel était le tableau que sa mémoire avait retracé à Roger. Peu à peu cette vision de son esprit s'était offerte à ses yeux. Il avait cru réellement voir Martial et Léonie; mais il avait craint, s'il leur parlait, qu'ils ne s'évanouissent comme les apparitions d'un rêve, et il n'avait rien dit. Ils avaient plusieurs fois passé à ses côtés, joyeux d'abord, tristes ensuite. A un dernier tour qu'ils firent, l'illusion devint si forte que Roger se décida, ainsi qu'il en avait coutume autrefois, à aller vers eux pour les distraire de leur chagrin; mais ses amis, quand il eut fait quelques pas, l'examinèrent avec étonnement et ne semblèrent point le reconnaître.

— Mon cher Martial, dit Roger, je me suis montré pour dissiper vos idées noires. Tu ne m'en veux point, n'est-ce pas?

— Monsieur, répondit le jeune homme, vous vous trompez; je ne me nomme point Martial et je ne comprends pas ce que vous me dites.

— Et vous, madame, et vous, Léonie, ne me reconnaissez-vous pas?

La jeune femme ne répondit qu'en se pressant contre son compagnon.

Roger eut alors le tressaillement douloureux du somnambule qui rentre dans la vie positive. Ses souvenirs, si puissans qu'ils s'étaient accusés pour lui en vivantes images et lui avaient fait confondre la réalité avec le rêve, cessèrent de l'abuser. Il avait bien devant lui l'homme et la femme qu'il cherchait; mais, quoique la réalité se fût présentée ainsi qu'il y comptait, la transition était si brusque qu'il ne ressentit qu'une faible joie.

— C'est vrai, dit-il en souriant avec amertume, ce sont le Martial et la Léonie d'aujourd'hui, ce ne sont plus ceux d'autrefois.

— C'est un fou, murmura la jeune femme.

Roger l'entendit et ne s'irrita point, comme il l'avait fait avec M. Lannoy.

— Un fou! dit-il. Pourquoi cela? Pourquoi présumer que je sois fou parce que vous ne me comprenez pas? Non, dit-il encore, ils ne peuvent me reconnaître, puisqu'ils sont morts et que j'ai continué de vivre. On change beaucoup en six ans, surtout quand ces six années se sont écoulées, comme pour moi, dans l'étude et la douleur. Eux sont toujours les mêmes. C'est tout simple. La mort n'est pas ce que l'on pense. Ce n'est pas la vie qui finit, c'est le temps qui ne marche plus. Elle nous laisse où elle nous prend, jeunes ou vieux, sans nous ôter ni nous ajouter une ride. Martial, comment vous appelez-vous à présent?

Le jeune homme et sa compagne regardaient Roger. Malgré son aspect bizarre et l'expression vraiment indéfinissable de ses yeux, tant elle était claire et mobile, il y avait une bonté si marquée pour eux dans tous ses traits, une si grande douceur dans sa voix, qu'ils eussent craint de l'affliger en s'éloignant trop vite. En outre la singularité même de ses paroles les captivait.

— Je m'appelle Ernest, répondit le jeune homme.

— Et vous, madame?

La jeune femme hésita.

— N'ayez pas peur, fit Roger, je ne veux pas vous trahir.

Puis tout à coup, et sans attendre de réponse, il s'écria avec une étrange volubilité :

— A propos de trahison, j'ai des choses très importantes à vous

dire. Malheureux que je suis! j'oubliais cela; je suis pourtant venu exprès. Écoutez!

Et il saisit le bras d'Ernest. La jeune femme cette fois eut véritablement peur. — Ernest, dit-elle, partons, je vous en supplie.

— Non, non, dit Roger, vous ne partirez pas avant de m'avoir entendu. — Et il retint Ernest par ses vêtemens.

Peut-être le jeune homme eût-il consenti à l'écouter; mais à cet instant quelques personnes s'approchèrent. Alors il fit signe à son cocher, qui arriva au grand trot, fit monter la jeune femme dans la voiture, et, se dégageant de vive force de l'étreinte de Roger, y monta après elle, tout en recommandant au cocher d'aller très vite.

Quand Roger, qui avait été assez rudement rejeté en arrière, vit la voiture partir, il s'élança en criant : « Arrêtez! arrêtez! » Mais il était impossible qu'il la rejoignît. Au bout de quelques minutes, il fut hors d'haleine. Il craignit aussi qu'on ne lui demandât compte de sa course insensée et de ses cris. Il se désespérait lorsqu'un remise qui était libre s'offrit à lui. Il le prit et le lança sur les traces de la voiture. Il parvint à ne pas la perdre de vue, et grâce aux nombreux équipages qui revenaient du bois, et parmi lesquels, dans l'avenue des Champs-Élysées, son remise se confondit, il put, sans qu'ils se doutassent de sa présence, se rapprocher d'Ernest et de la jeune femme. Il les suivit ainsi à une distance convenable jusqu'au Café-Anglais, où ils descendirent. Roger, tout à fait de sang-froid et se réjouissant d'avoir si bien réussi, congédia sa voiture, se glissa lestement le long du boulevard, et vit Ernest et sa compagne monter dans le restaurant, aux cabinets du premier étage. Il tira sa montre et se disposait à s'installer lui-même au rez-de-chaussée lorsqu'une pensée importune lui vint.

— Déjà six heures, se dit-il, et ce monsieur qui doit m'envoyer ses témoins à sept heures à mon hôtel. Je n'ai pas le droit de les faire attendre.

En ce moment, il ne songeait pas plus à M. Lannoy qu'à toute autre personne. Certains détails de son duel le préoccupaient beaucoup. Il eût dû se procurer des témoins et n'y avait pas pensé. Le fait est qu'il ne savait où en trouver. Soit qu'il revînt pour la première fois à Paris après une longue absence, comme on eût pu le croire d'après la façon dont il s'y promenait le matin même, soit qu'il eût quelque raison de ne point vouloir qu'on y connût son séjour, la moindre démarche était difficile pour lui. Il réfléchissait aussi que son entrevue avec les témoins de son adversaire ou avec son adversaire lui-même, si courte qu'elle fût, pouvait l'exposer à ne point retourner assez tôt au Café-Anglais pour l'exécution du projet qu'il avait formé. Ainsi aux prises avec les petites difficultés de la vie réelle, il avait un air fort soucieux, mais très raisonnable.

En même temps il avait froid et il avait faim. Après avoir marché quelques instans au hasard, il parut avoir adopté une résolution et rentra à son hôtel.

Une fois dans sa chambre, il écrivit cette lettre :

« Monsieur,

« Croyez que je suis désolé de ne point être chez moi à l'heure que je vous avais indiquée. J'en suis empêché par une affaire très importante. Mon absence d'ailleurs nous évitera une discussion parfaitement inutile. Je suis décidé à vous tuer demain matin. Je n'ai point eu le temps de prévenir deux de mes amis. Si vous consentez, ce dont je ne doute point, à ce que notre rencontre ait lieu à Vincennes, je prierai deux des soldats de la garnison de me servir de témoins. Les conditions du combat me sont indifférentes. Elles pourront, sans entraîner de retard, se régler sur le terrain.

« *Post-Scriptum*. Je vous serais obligé de vouloir bien vous charger des épées et des pistolets.

« Veuillez, monsieur, accepter tous mes regrets de la peine que je vous donne. »

Roger se relut avec complaisance, cacheta sa lettre et enjoignit au domestique de la remettre aux personnes qui se présenteraient à sept heures. Il chercha ensuite un paletot, mais il n'y avait aucun vêtement au portemanteau. Il ouvrit les armoires et les tiroirs de la commode; tout était vide. — Où ai-je l'esprit? se dit-il. C'est naturel, je ne suis pas ici chez moi.

Il se contenta de croiser son habit et d'en relever le collet. Quelques minutes plus tard, il s'asseyait au Café-Anglais. Il commençait à dîner lorsqu'un garçon lui demanda : — N'est-ce point monsieur qui a déjeuné ici ce matin?

— Oui, pourquoi?

— C'est que, aussitôt après le départ de monsieur, on a apporté pour lui de son hôtel ce livre-ci.

— J'avais dit en effet qu'on me l'apportât. Donnez, je sais ce que c'est.

Néanmoins il ouvrit le livre et en lut le titre : *De la Transmigration de l'âme humaine dans le corps des animaux*. Il le ferma avec colère. — Et Pythagore, murmura-t-il, était un des sages de la Grèce!... Quels imbéciles étaient donc les autres!

Roger était concentré en lui-même, mais moins calme qu'avant le dîner. Il mangeait vite et regardait souvent l'heure. Il songeait à Martial et à Léonie, ou plutôt à Ernest et à la jeune femme qui l'accompagnait. — Eux aussi, se disait-il, doivent penser à moi. — A sept heures moins le quart, il ajouta : — Dans un quart d'heure, je les

verrai. — Il se mit alors la tête dans ses deux mains, les coudes sur la table, et demeura si profondément absorbé, que les garçons se le montraient en chuchotant.

Ernest et sa compagne pensaient en effet à lui. Au bois de Boulogne, ils avaient d'abord été inquiets de sa poursuite; mais, de retour dans Paris, ils avaient espéré lui avoir échappé. Une fois au restaurant, ils s'étaient rassurés tout à fait. Cependant le repas était triste : ils ne mangeaient pas et se parlaient à peine. Il y a ainsi dans l'amour des heures lentes et funestes; le cœur se serre, le bonheur qu'on s'était promis n'arrive pas; les pressentimens, vrais ou faux, agitent l'âme; on se tait, et le silence augmente l'anxiété. Il y a en nous, comme cause latente de ce malaise, une pensée obscure et douloureuse. A la longue, cette pensée se fait jour.

— Ernest, dit la jeune femme, cet homme que nous avons rencontré au bois... est un fou, n'est-ce pas?

— Il en avait tout l'air.

— Que pouvait-il avoir à nous dire?

— Rien. Nous ressemblons à un homme et à une femme qu'il a connus, et il a divagué en nous voyant.

— Quelle singulière idée de nous dire que nous étions morts!

Ernest ne répondit pas.

— J'ai peur! reprit-elle. Il me semble qu'un malheur nous menace!

Ernest était en face de la jeune femme. Il se leva et vint s'asseoir auprès d'elle sur le divan. — Ma chère Clémentine, dit-il, pourquoi t'alarmer de la sorte?

— Je ne sais pas... Si mon mari avait des soupçons!... Depuis quelques jours, il n'est plus le même. Il a dit ce matin qu'il partait pour la campagne. Si cela n'était pas!

— Qu'importe? Dans une heure, je te reconduirai. Tu auras dîné chez une de tes amies.

— Ah! reprit Clémentine en pleurant, c'est affreux de vivre ainsi, d'être forcé de toujours tromper, de toujours mentir. Nous ne nous voyons jamais. Nous n'avons que de loin en loin une heure de bonheur, et ce bonheur, quand, après l'avoir disputé à mille obstacles, nous croyons l'avoir conquis, il nous fuit. Ce matin pourtant j'étais bien heureuse. Il faisait un beau soleil. Lorsque nous sommes arrivés au bois, j'étais toute fière de marcher appuyée à ton bras. Il n'y avait personne pour nous voir. Puis nous nous sommes assombris, j'ignore pourquoi; puis nous avons rencontré cet homme. Pourquoi était-il là? Qu'y faisait-il? Qu'avait-il à nous dire? Ah! j'en reviens toujours à lui...

Elle s'interrompit : le garçon venait d'entrer. — Monsieur, dit-il à Ernest, il y a en bas quelqu'un qui désire vous parler, ainsi qu'à

madame. Quoique ce monsieur ne paraisse pas avoir tout à fait sa tête à lui, il vous a parfaitement dépeints. Je lui ai répondu que je ne savais point de quelles personnes il voulait parler; mais il affirme vous avoir vus monter... Je lui ai dit alors que j'allais m'informer...

— C'est lui, dit Clémentine, c'est lui!

Après s'être fait décrire l'étranger qui demandait à les voir, Ernest ne douta plus que ce ne fût Roger. — Il faut le recevoir, dit-il. Peut-être a-t-il véritablement à nous apprendre quelque chose qui nous concerne. Et si nous refusons, il pourrait faire un esclandre. Il dit au garçon d'introduire l'inconnu.

Roger se présenta presque aussitôt. Il était très sérieux et très grave.

— Vous me pardonnerez ma conduite, fit-il en s'adressant à la fois à Ernest et à Clémentine, quand vous en connaîtrez les motifs.

— Parlez, monsieur, nous vous écoutons, répondit Ernest.

Roger se recueillit, puis il regarda Ernest en face et lui dit : — Croyez-vous à la métempsycose?

— Je vous avouerai, monsieur, que cette question ne m'a jamais beaucoup occupé.

— Eh bien! reprit Roger, moi, j'y crois. Le principe de la métempsycose est raisonnable. Aucun des élémens de ce monde n'est détruit par la mort. Ils se transforment simplement pour renaître. Si notre corps restitué à la terre la fertilise et produit les moissons, il est probable que l'âme, devenue disponible, trouve également un emploi. Toutefois je ne crois pas à la métempsycose telle qu'on l'admet généralement. Il y a eu jusqu'à présent deux opinions à ce sujet. Les uns, avec Pythagore et, en allant plus loin que lui, avec la philosophie hindoue, ont cru que l'âme, au sortir du corps humain, passait dans le corps d'un animal ou même dans un objet inanimé. Cela est sans doute ingénieux comme symbole. A ce point de vue, l'âme d'une homme inexorable peut être enfermée dans un rocher; on peut se figurer celle d'un usurier dans une éponge et l'âme impétueuse d'un conquérant dans le corps d'un lion. Au fond, cela est ridicule. L'âme, qui est une émanation divine, ne saurait déchoir. Elle ne peut donc, en passant dans le corps d'un animal, d'intelligence devenir instinct, et peut encore moins être condamnée à l'immobilité de la matière. Quant à l'autre système, plus logique il est vrai, il est encore incomplet. Il consiste à croire que l'âme d'un mourant va animer le corps de l'enfant qui entre dans la vie. De cette façon l'âme, par une évolution rétrograde, irait de la tombe au berceau. Pendant un certain nombre d'années, jusqu'à ce que la croissance des organes lui permît de se manifester, elle resterait sinon inerte, du moins endormie. Ce serait une force

perdue, ce qui n'est point digne de la sagesse de Dieu. — Je vais vous exposer mon système, que j'appellerai le système des affinités.

Ernest, qui ne voulait point interrompre Roger, fit un geste d'assentiment. Clémentine était partagée entre la frayeur et la curiosité.

— Quelque différens que soient les hommes par les traits, par le caractère, par les aptitudes, il est cependant possible de les diviser en catégories. La science médicale les classe par tempéramens. Dans l'ordre moral, il y a les gens spirituels et les sots, les courageux et les lâches, les généreux et les égoïstes. La société elle-même, pour les fonctions qui lui sont nécessaires, a établi d'autres catégories qui relèvent des premières. Il est difficile en effet d'être poète, savant ou guerrier, si les aptitudes et le tempérament ne sont point pour ces états dans un accord convenable. Il en résulte que l'âme, — si nous entendons par là, et nous devons l'entendre ainsi, le principe intelligent et moral qui, par son alliance avec la matière, constitue la vie, — doit se fractionner dans son essence de manière à fournir à chacune de ces individualités collectives dont la société se compose les qualités qui lui sont propres. Au-dessous de l'âme humaine prise dans son sens général, il y a donc l'âme du poète, l'âme du guerrier, l'âme du savant. Je cite celles-là. Il y en a bien d'autres. Vous concevez que ces âmes aux nuances diverses sont aussi nombreuses que les fonctions, à quelque degré qu'elles soient de l'échelle sociale. Lorsque l'âme, par suite de l'anéantissement du corps, cesse d'être utilisée, elle va, par une loi d'affinité, là où l'appelle un principe de même nature qu'elle. Tel poète meurt qui renaît dans un poète vivant souvent plus jeune, quelquefois plus âgé, peu importe. L'âme rendue à la liberté apporte à cette autre âme son contingent d'expérience acquise, d'aspirations, de force créatrice. Le moment de cette fusion est facile à noter. Le talent de l'homme à qui vient ce secours soudain se complète, son originalité surgit, sa personnalité s'accuse. Il luttait et il triomphe. Il cherchait et il a trouvé. Les ténèbres font place à la lumière. Il y a des termes consacrés pour cette transformation que ne s'explique pas le vulgaire. On dit d'un artiste qu'il est enfin dans sa voie, d'un officier, que le génie militaire s'est révélé en lui. L'âme, par son immortalité, concourt de la sorte aux progrès de l'humanité, et dans ses pérégrinations successives ne perd peut-être conscience ni d'elle-même ni de ce qu'elle a été, si nous en croyons ce vague sentiment, ce confus souvenir d'existences antérieures qui s'agite en nous et dont nous sommes encore trop infirmes pour surprendre le secret.

Ernest était si fort étonné en écoutant son bizarre interlocuteur qu'il ne put s'empêcher de lui dire : — Êtes-vous bien sûr, monsieur, de tout cela?

— Oui, et d'autant plus que j'en suis moi-même un exemple. Seulement j'ai eu le bonheur assez rare de connaître l'homme dont l'âme s'est mêlée à la mienne. Il y a quelques années, par un événement que je vous raconterai tout à l'heure, j'ai dû habiter une maison de santé.

Ernest et Clémentine eurent un même mouvement.

— Ah! oui, fit Roger avec un accent de raillerie qui les déconcerta, je vois ce que vous pensez. Vous vous dites : « Enfin! et c'est lui-même qui l'avoue... » Pourquoi ne l'avouerais-je pas? Les fous qui ont peur de le redevenir se cachent seuls comme d'une honte du malheur de l'avoir été. Je suis bien au-dessus de ces misères... Eh bien! le second médecin de cette maison de santé était à peu près de mon âge. Nous avions quelque peu de la physionomie l'un de l'autre et une grande concordance de goûts. J'ai toujours été très porté vers les études psychologiques, et il s'en occupait beaucoup. Pendant ma convalescence, je m'y livrais, et il m'aidait de ses conseils. Depuis longtemps il était souffrant. Il mourut. A partir de sa mort, j'acquis une extrême pénétration. Les problèmes qui avaient été insolubles pour moi cessèrent de l'être, et je parvins à la découverte très importante dont je viens de vous entretenir.

— Monsieur, répondit Ernest, qui commençait à craindre que Roger n'eût plus rien d'intéressant à dire, votre découverte a sa valeur; mais il est tard, et je ne vois pas quel rapport il y a entre elle et ce dont vous aviez à nous instruire.

— Il y en a un très grand, et vous le saisirez dans le récit que je vais vous faire à l'instant. Permettez-moi seulement d'ajouter un dernier mot au sujet de mon système. Afin d'être mieux compris, j'ai dû choisir dans la vie publique les exemples que je vous ai cités; mais le même phénomène a lieu d'une manière tout aussi absolue dans la vie privée. C'est à compter du moment où s'opère la fusion de notre âme avec une âme étrangère que notre individualité, indécise jusque-là, se dessine nettement, et que parmi les différentes routes de la vie nous en adoptons une dont nous ne dévions plus. Il s'ensuit une conséquence réellement étrange. La fusion des âmes qu'a facilitée une certaine ressemblance physique et morale entre le mort et le vivant rend cette ressemblance de visage et de caractère plus intime chaque jour. Quand surtout le vivant est le plus jeune, dès que la distance d'âge qui le séparait du mort a été franchie, l'identité s'établit entre lui et le mort. Parfois enfin, en supposant qu'ils appartiennent aux mêmes sphères sociales, la destinée du vivant a d'exactes analogies avec celle du mort telle qu'elle s'est accomplie durant le nombre d'années dont il précédait dans la vie son Sosie posthume, et qui furent ses dernières sur cette terre.

Le passé de l'un est le présent de l'autre. Mais notre destinée, après tout, ne dépend-elle pas de notre façon de nous déterminer et d'agir selon les circonstances de la vie, et ces circonstances, ne les créons-nous pas souvent nous-mêmes par des actes antérieurs émanant de notre volonté et de nos passions? Comment s'étonner alors que le vivant, devenu semblable au mort par le corps et par l'âme, sentant, se déterminant, agissant comme ce devancier, rencontre le même sort que lui? — Voici d'ailleurs mon histoire. Elle vous fera comprendre mieux que d'abstraites théories mon système et ses corollaires.

Sauf ce ton convaincu et légèrement emphatique du savant qui proclame ce qu'il croit être la vérité, Roger venait de s'exprimer avec calme. Dès lors, comme si à tous égards il eût eu hâte d'en finir, il reprit d'une voix moins haute, émue, assez rapide : — J'avais autrefois un ami intime. Nous avions été élevés ensemble, nous débutâmes ensemble dans le monde; mais tandis que je me faisais médecin, il ne choisit aucune carrière. Il avait une belle fortune, et s'abandonna avec la fougue de son âge à la dissipation et aux plaisirs. Toutefois ces plaisirs étaient toujours élégans et dignes de lui. Mon ami avait un esprit original, beaucoup de fierté, une intelligence vive, un caractère sincère et loyal. Au bout de quelques années, cette existence si vide l'ennuya d'abord, puis lui pesa. Il lui semblait qu'elle ne valait pas la peine d'être continuée, et il en vint par degrés à un extrême désenchantement. Je le revois bien avec ses cheveux qu'il portait longs, ses yeux noirs, pâle, un peu fatigué. Son sourire était mélancolique et railleur. Il allait au hasard devant lui, mécontent de son passé, ne croyant pas à l'avenir. A cette période de scepticisme, de découragement et de doute, il avait vingt-huit ans.

Depuis que Roger avait commencé son récit, Clémentine l'écoutait avec attention. — Mais, dit-elle, Ernest était ainsi. C'est son portrait que vous faites-là.

— Non, répondit Roger comme plongé dans ses souvenirs, c'est celui de Martial. La femme qu'il aimerait devait bientôt se trouver sur son chemin. Cette femme était toute jeune. Elle avait au plus vingt-deux ans. Son mari était un homme beaucoup plus âgé qu'elle, très sévère, dont elle avait toujours eu peur. Aussi y avait-il dans toute sa personne quelque chose de craintif et de contraint. La langueur de ses yeux bleus, ombragés de longs cils, était touchante. Son aspect était celui de l'enfant qui n'est point aimé et qui a froid même au soleil. Dès la première fois qu'il la vit, Martial fut remué jusqu'au fond du cœur. Il vécut soudain par l'affection, par le dévouement, par la protection, ces nobles besoins de la nature humaine

qui n'avaient point été satisfaits chez lui, et qu'il ne se croyait plus capable de ressentir.

Ernest, très ému, interrompit Roger à son tour : — Vous me rappelez Clémentine, dit-il.

— Non, non, continua Roger, je ne parle que de Léonie. Ils s'aimèrent, et dès lors ils eurent sans cesse plus vive la révélation de leur commune et réelle destinée. Ils ne conçurent plus d'autre but dans la vie que de se consacrer entièrement au bonheur l'un de l'autre. Ce fut grâce à cet amour que Martial oublia à tout jamais les faux plaisirs qu'il avait poursuivis et que s'épanouirent chez Léonie toutes les séduisantes qualités de la femme heureuse. Ils en arrivèrent ainsi à cette force sereine et confiante que donne l'affection partagée, et contre laquelle ne prévalent ni les obstacles du dehors ni les secrètes et passagères défaillances de l'âme. Ils eurent cependant à lutter sans relâche. Martial connaissait à peine le mari de Léonie, et n'avait pas voulu être reçu chez lui. Il lui eût répugné de serrer en ami la main de l'homme qu'il eût trompé. Léonie et lui ne se voyaient donc qu'à la dérobée comme des coupables, mais ils s'applaudissaient du moins de n'avoir point l'impunité des liaisons banales. Ils vivaient dans l'incertitude et les angoisses, mais ils goûtaient parfois les joies profondes de la passion, et ne songeaient plus alors à tout ce qu'ils avaient souffert. Cela dura six ans.

— Six ans! fit Ernest troublé, il y a juste six ans que nous nous aimons.

— Et il y a six ans, dit Clémentine, que nous tremblons comme eux pour notre amour.

— Ah! s'écria Roger, vous commencez donc enfin à comprendre. Vous ne devez plus vous étonner de ma stupeur quand, aujourd'hui même, je vous ai vus à l'improviste tels qu'ils étaient il y a six ans. Vous comprenez que, puisque vous avez passé par les mêmes épreuves qu'eux, je puis craindre pour vous un malheur semblable à celui qui les a frappés.

— Que leur est-il donc arrivé? demandèrent à la fois Ernest et Clémentine.

— Il leur est arrivé que je les ai perdus par ma faute. Moi, je connaissais M. Lannoy, c'est ainsi que s'appelait le mari. Un jour je fus chargé par Martial de remettre une lettre à Léonie. Je le fis en présence du mari, et si maladroitement qu'il s'en douta. Il ne dit rien pourtant, mais plus tard il se saisit de la lettre, la lut et surprit un rendez-vous. Il provoqua Martial en duel et le tua. Léonie ne survécut que peu de jours à son amant. M. Lannoy lui-même mourut bientôt après; moi, je devins fou. Tout cela date de six ans,

et il y a six ans, vous venez de le dire, vous vous êtes aimés, vous avez senti confusément et pour la première fois que votre destinée était désormais de vous dévouer l'un à l'autre. Est-il donc impossible, puisque vous avez vécu comme eux, que ce soit aujourd'hui à votre tour de mourir comme ils sont morts?

Roger se tut. Il avait fini de parler qu'Ernest et Clémentine l'écoutaient encore. L'étrangeté de son récit les saisissait; ils s'effrayaient de ces coïncidences bizarres de leur propre existence avec celle de Martial et de Léonie. Les âmes de ces infortunés n'étaient-elles point passées en eux? En quittant la vie, ne leur avaient-ils point légué l'amour dont ils avaient vécu, dont ils étaient morts. Dans les divagations logiques de Roger, ils ne distinguaient plus le mensonge de la vérité. Ils se débattaient vainement contre l'oppression d'un mauvais rêve. Ainsi qu'il arrive dans un sommeil assiégé par de folles terreurs, ce fut par un soubresaut du corps qu'Ernest s'éveilla et reprit possession de lui-même. Il respira longuement et dit en souriant à Roger : — Vraiment, monsieur, vous me feriez peur; mais heureusement, si, comme vous le croyez, nous ne sommes autres, madame et moi, que Martial et Léonie, nous n'avons pas du moins à courir le dernier danger auquel eux et vous avez succombé, nous n'avons point d'ami qui puisse nous exposer par une imprudence.

— Qu'en savez-vous? Si cet ami funeste vous était venu tout à coup, si c'était moi!

— Vous!

— Oui, moi, qu'une fatalité inouie condamnerait ainsi à amener les mêmes malheurs, si je n'avais pour la déjouer plus de force et plus de lumières qu'autrefois.

— Ah! monsieur, s'écria Clémentine, vous me faites frémir. Expliquez-vous!

— Ce matin, reprit Roger, j'ai rencontré M. Lannoy : je l'appelle ainsi parce que j'ignore le nom du mari de madame; mais c'était bien M. Lannoy, qui est mort il y a six ans, que j'avais vivant sous les yeux. Je n'ai pu vaincre mon émotion, et je suis allé à lui comme j'ai été à vous. Alors il m'a traité de fou, et moi, pour me venger, dans un mouvement de colère et sans calculer la portée de mes paroles, je lui ai dit qu'il était trompé par sa femme.

— Oh! qu'avez-vous fait là, monsieur! s'écria Clémentine.

— Comment était-il? demanda Ernest.

Roger décrivit le visage et le costume de l'étranger qu'il avait accosté le matin. Il ajouta qu'il tenait une valise à la main.

— C'est lui, c'est bien lui! dit Clémentine.

— Ce doit être en effet ton mari, murmura Ernest.

— Mais, dit naïvement Roger, nous devons nous battre demain

matin, et j'espère bien que je le tuerai. Si au contraire je suis tué, j'ai en partie réparé ma faute, puisque, en vous prévenant de ce que j'ai fait, je vous ai mis sur vos gardes.

— Ernest, dit tout à coup Clémentine, mes pressentimens ne m'avaient pas trompée. Il n'est pas parti et m'aura cherchée. Il faut que je rentre au plus vite. Emmenez-moi, emmenez-moi.

Elle mit à la hâte son châle et son chapeau. Ernest l'aidait. Roger les regardait avec tristesse. — Ah! se dit-il, ils n'auront pas un mot pour moi. C'est juste d'ailleurs. Ne suis-je point la cause de ce qu'ils souffrent? Ils devraient plutôt m'accuser, et ils ne le font pas.

A ce moment même, on entendit dans le corridor un bruit de pas et de voix.

— N'est-ce point au numéro 6 qu'est entré ce monsieur? disait un garçon.

— Quel monsieur? répondit celui de ses camarades qu'il interrogeait.

— Ce monsieur chauve qui dînait en bas.

— Oui, pourquoi?

— C'est que voilà un monsieur qui désirerait lui parler.

— Mais c'est qu'il n'est pas seul dans ce cabinet. Il est avec un monsieur et une dame.

— On me l'a déjà dit, reprit d'une voix calme et polie la personne qui voulait voir Roger. Je connais ce monsieur et cette dame, ce sont mes amis.

Le garçon, qui avait hésité jusque-là, ne fit plus d'objection. — Comment s'appelle monsieur? demanda-t-il.

— M. de Pernon... Mais c'est inutile.

Il ouvrit en effet lui-même la porte du cabinet et la referma sur lui. En l'apercevant, Clémentine, toute pâle et toute frissonnante, s'était reculée jusqu'à l'angle du mur. Ernest s'était placé devant elle prêt à la défendre. Roger se tenait effaré entre eux et le mari. C'est à lui que M. de Pernon s'adressa tout d'abord.

— On a certes beaucoup de peine à vous trouver, monsieur, dit-il. Cependant, à votre hôtel, on m'a dit que vous aviez déjeuné ici ce matin, et j'ai pensé que vous pouviez y dîner ce soir. Je vous cherchais pour vous prier de vouloir bien me donner de vive voix les explications que vous vous étiez contenté de me laisser par écrit. Toutefois, si vous le permettez, nous remettrons cela à plus tard. J'ignore par quel hasard vous êtes avec ma femme et monsieur; mais précisément à cause de cela les circonstances ne sont plus les mêmes pour moi, et j'ai à m'occuper sur le champ d'une affaire plus grave que la nôtre.

Roger ne répliqua pas. Il semblait ne pas entendre et prononçait

tout bas des paroles sans suite. Il fixait seulement sur M. de Pernon des regards remplis de haine.

— Pour vous, monsieur, dit M. de Pernon à Ernest, je n'ai pas besoin de vous apprendre ce que j'attends de vous.

— Monsieur, répondit Ernest, je serai à vos ordres quand vous voudrez.

— Le plus tôt sera le mieux, demain matin par exemple. J'ai déjà mes témoins; vous n'avez qu'à prévenir les vôtres.

— Monsieur, fit Roger en s'avançant, j'ai le droit de me battre le premier avec vous.

— Vous devriez comprendre que cela est maintenant devenu impossible.

Roger, livré au plus grand trouble, se penchait vers M. de Pernon. Il n'était séparé de lui que par la table sur laquelle ses mains erraient au hasard.

— Il refuse! dit-il d'une voix sourde. L'autre aussi a refusé. Les mêmes événemens s'accomplissent de point en point. Cette absurde fatalité triompherait, si je n'y mettais bon ordre.... Ainsi vous refusez? fit-il tout haut.

— Oui, monsieur. Et d'ailleurs, continua avec dédain M. de Pernon, d'après votre attitude et les discours que vous m'avez tenus ce matin, je ne me battrais plus avec vous avant d'être sûr que vous n'êtes point un évadé d'une maison de fous.

— Ah! s'écria alors Roger en ricanant, vous prétendez donc que je suis fou? C'est bien cela. M. Lannoy aussi l'a prétendu : c'est même la raison qu'il a donnée pour ne pas se battre avec moi. On l'a cru, et on m'a enfermé; mais que j'aie été, que je sois fou ou non, cela m'est égal. N'êtes-vous point là tous trois, sous d'autres noms peut-être, mais avec un pareil visage et dans des circonstances semblables à celles d'autrefois, les amis que j'aimais, l'homme que j'ai abhorré? Non, Martial, non, Léonie, il ne sera point dit que je vous aurai perdus deux fois. Et toi, misérable Lannoy, pour que tu ne réussisses pas encore à m'échapper, voilà pour toi!

En même temps il se rua sur M. de Pernon et lui planta dans la poitrine un couteau qui s'était rencontré sous sa main. M. de Pernon s'affaissa sur lui-même et tomba sur le parquet sans proférer un mot. Ernest et Clémentine s'élancèrent vers lui. Quant à Roger, il bondit sur la table, s'y tint debout, piétinant et brisant les verres et les assiettes, brandissant son couteau et répétant, dans un délire sauvage : — Voilà, voilà!

Ce sinistre événement eut moins de retentissement qu'on ne l'aurait supposé. Roger, que le docteur Vermond faisait chercher depuis la veille et dont on constata la folie, ne fut point traduit en

justice. Le magistrat chargé de l'instruction de l'affaire, et qui se trouva être un ami d'Ernest, accepta et propagea même la version du jeune homme au sujet de l'arrivée du mari et de sa fin tragique. L'on put croire que M. de Pernon rejoignait à dîner sa femme et Ernest, lorsque Roger, qui depuis sa querelle du matin l'avait suivi à la piste, était tout à coup survenu et avait été pris d'un accès de fièvre chaude. La nouvelle se répandit d'un malheur bien plus que d'un scandale. Ernest et Clémentine n'en furent pas moins séparés : il y avait entre eux le sang de M. de Pernon. Clémentine se retira en province, dans sa famille; Ernest voyagea. Roger, après quelques jours d'égarement furieux, revint à son état habituel de folie lucide. Aujourd'hui plus que jamais il s'imagine être un profond philosophe, ayant prouvé par sa métempsycose nouvelle l'immortalité raisonnée de l'âme. Cette seconde aventure où il a joué un rôle sanglant se confond dans son esprit avec la première. A la suite de l'une comme à la suite de l'autre, n'a-t-il point été fou? et aussitôt guéri, n'a-t-il pas repris ses études? La mort même de M. de Pernon n'est point pour lui un remords. Depuis que le médecin qui l'avait autrefois soigné, son ami et son maître, lui avait transmis en mourant, ainsi qu'il le croyait, par la fusion de son âme avec la sienne, ses aptitudes psychologiques et sa science acquise, Roger, on le sait, était persuadé qu'il avait dépouillé le vieil homme et revêtu un homme tout nouveau. Son existence pour lui s'était partagée en deux parties : la première avait appartenu à un Roger jeune, impétueux, aveugle; la seconde était le lot d'un Roger dont les yeux s'étaient enfin ouverts à la lumière et entièrement voué à la science. C'était le premier Roger qui avait commis le meurtre; le second n'avait à s'en préoccuper que comme d'une erreur de jeunesse, à un point de vue purement spéculatif. Tout au plus, à de certains intervalles, lui est-il désagréable de parler de cet accident. De vagues souvenirs en effet le portent alors à penser que M. Lannoy, tué d'un coup de couteau, a également succombé dans son lit à une longue maladie. Roger ne s'explique pas que le même homme ait pu mourir de deux façons différentes. C'est là une légère infraction à son système de la transmigration des âmes et des destinées semblables, qu'il voudrait dans la pratique aussi absolu et aussi complet qu'en théorie.

HENRI RIVIÈRE.

LA

SEMAINE DE NOËL 1862

DANS LE LANCASHIRE

« Un des plus beaux progrès de notre siècle, nous écrit-on, est d'avoir élevé la charité au rang d'un devoir social et d'un droit politique. » La crise douloureuse que traversent en Europe les ouvriers de l'industrie cotonnière fait pénétrer aujourd'hui cette vérité avec une irrésistible puissance dans les esprits et dans les cœurs. Devant ce navrant spectacle de la misère imméritée, chacun reconnaît le droit et veut pratiquer le devoir que la charité enseigne. Dans ce sentiment, le premier besoin qu'on éprouve, c'est d'être instruit aussi complétement que possible de la nature et de l'étendue des souffrances qu'il est nécessaire de soulager. On a senti généralement ce besoin en France, et nous avons nous-mêmes exprimé les justes réclamations qu'il inspirait à propos de la détresse de nos concitoyens, les ouvriers de la Seine-Inférieure. Nous eussions voulu que des descriptions sympathiques et abondantes nous fissent voir en traits sensibles la situation réelle de nos ouvriers en détresse. Par l'organisation de l'assistance, ceux qui viennent au secours sont associés d'une façon vivante à ceux qui souffrent. Nous eussions voulu, pour que cette association salutaire s'accomplît pleinement et soutînt l'élan de la France, que cette organisation de l'assistance nous fût révélée dans toutes ses combinaisons, dans ses actes et dans ses résultats. Combien une publicité large et continue eût été féconde, et qu'elle sera efficace lorsqu'elle nous sera enfin distribuée !

Nous serions injustes, si nous disions que toute lumière à cet égard nous a été refusée. Nous avons reçu nous-mêmes de la Seine-Inférieure des renseignemens intéressans sur les effets de la crise, sur les moyens employés pour la combattre, et nous nous sommes empressés de transmettre au public les principaux résultats de nos informations particulières; mais parmi les réponses que nos pressans appels ont obtenues, la plus complète et la plus instructive nous vient du dehors, et a pour objet la détresse du Lancashire. C'est bien d'ailleurs la pensée de notre pays qui a inspiré les notes qu'on nous adresse sur la misère des pauvres ouvriers du Lancashire et le système de secours qui s'est organisé en leur faveur. On sait « qu'il suffit pour éveiller la généreuse sympathie de la France de lui montrer un droit violé ou une misère imméritée. » On sait « qu'elle n'a pas besoin de chercher ses modèles hors d'elle-même. » On a cru cependant que « l'exemple d'un peuple voisin ne pouvait que stimuler le zèle charitable de notre pays, et qu'en contribuant à faire connaître tout ce que l'Angleterre accomplit aujourd'hui pour soulager la misère de ses districts cotonniers, on grossirait peut-être le nombre de ceux qui en France ont entrepris une tâche semblable. » Cette pensée nous engage à mettre à profit les précieuses observations qui nous sont transmises sur la détresse du Lancashire et le mouvement de la charité publique en Angleterre. On verra que les enseignemens qui ressortent de cette enquête consciencieuse et animée peuvent de bien des manières servir à la France.

L'observation utile, voir le mal tel qu'il existe et décrire les moyens employés pour le combattre, telle a été en effet la préoccupation dominante de cette sorte d'enquête. Frappé, comme on ne peut manquer de l'être lorsqu'on vit en Angleterre, de l'unanimité qui a donné à une simple souscription les proportions du budget d'un petit état, on a voulu se rendre compte de la détresse qui excitait une sympathie si générale et de la façon dont on travaillait à la soulager. L'observateur se borne à dire ce qu'il a vu. Il ne discute pas les questions économiques irritantes et intempestives que cette crise a soulevées : les meilleurs juges sont divisés dans l'appréciation de ces questions; ils ne sont d'accord ni sur les ressources en coton que l'Inde pourra nous fournir, ni sur la durée probable du chômage, ni sur l'influence que la guerre d'Amérique a exercée, ni enfin sur les résultats qu'on peut attendre de la cessation de cette guerre. Au-dessus des faits par eux-mêmes si attachans qui sont ici exposés, on n'a en vue que la question générale qui s'en dégage, question qui ne peut laisser indifférent aujourd'hui quiconque appartient à une société civilisée. Dans ce qui se passe en Angleterre comme en France, ce qui est en effet en question,

c'est l'harmonie des diverses classes de la nation, c'est la loi des rapports qui doivent exister entre ces classes, les unes riches ou aisées, les autres vivant de main-d'œuvre et de salaires; ce sont les devoirs nouveaux imposés aux premières, le rôle et la part d'influence qu'ont acquis aux autres les progrès rapides du bien-être, de l'éducation et de l'intelligence. A travers cette crise qui met en présence et aux prises les souffrances d'une portion de la société avec le bon sens et le bon cœur d'une classe plus favorisée, nous voyons probablement s'élaborer avec douleur, mais avec la vertu de la liberté, la solution du problème social de l'avenir. Le mérite de l'Angleterre en ce moment, la force morale de l'exemple qu'elle donne, c'est qu'elle n'a point reculé ou hésité devant ce problème. Les classes riches, chez elle, ont compris que, pour prévenir des maux dont la responsabilité principale retomberait sur elles-mêmes, elles devaient donner aux classes ouvrières dans leurs souffrances des preuves d'une sincère et active sympathie. Celles-ci à leur tour ont puisé dans les progrès moraux et matériels qu'elles ont accomplis une appréciation plus juste de leur situation, et supportent avec une admirable résignation des maux dont elles savent que personne n'est coupable. Faisons en sorte qu'il en soit de même en France.

Lorsqu'on arrive à Manchester, on ne peut, au premier aspect, se douter ni de la misère dont on est entouré, ni de la charité appliquée à la combattre. Dupe d'une illusion semblable, l'observateur superficiel qui parcourt les rues de Rouen taxe d'exagération les plaintes de la Seine-Inférieure. C'est seulement en voyant fonctionner les comités, en assistant à la distribution des secours, en visitant les établissemens publics et particuliers de bienfaisance, en allant chercher chez les ouvriers eux-mêmes le spectacle de leur ruine, que l'étranger peut, à Manchester, se faire une idée de l'étendue du mal et du zèle avec lequel on s'efforce de le combattre. Il ne doit pas oublier que Manchester, malgré son importance, n'est qu'une ville, tandis que la crise a frappé une province entière qui compte une dizaine de villes de cent mille âmes et une population de deux millions d'habitans. Afin de se rendre un compte plus précis et plus complet du phénomène de misère et de charité qui se produit en ce moment dans cette partie de l'Angleterre, il faut en quelque sorte aller de la charité à la misère, se servir de l'organisation qui préside à la bienfaisance comme d'un guide plus prompt et plus sûr pour arriver aux réalités de la détresse. Cette organisation, comme toute œuvre spontanée produite par les efforts individuels, a commencé par être imparfaite et compliquée. L'exemple de ses confusions et de ses incertitudes n'est pas fait, on le verra, pour nous décourager en France, et nous avertit de ne pas nous rebuter

aux premières difficultés que rencontreraient nos premiers tâtonnemens dans une œuvre semblable. Les Anglais nous sont beaucoup moins supérieurs dans les œuvres d'initiative privée que ne le disent chez nous les nonchalans et les sceptiques. S'ils avaient une supériorité sur nous, ils ne la devraient qu'à leur persévérance, et celle-là, nous ne la leur laisserions que par notre faute. Peu à peu, grâce à la persévérance, l'organisation charitable anglaise s'est étendue et simplifiée; mais elle conserve toujours le caractère de son origine, l'initiative privée, et là est sa force.

Dans l'étude dont on veut bien nous fournir les élémens, il faut donc commencer par voir à l'œuvre les principaux ressorts de l'organisation charitable, le comité central de Manchester et le comité du lord-maire, rappeler comment s'est alimenté le budget de ces comités, examiner comment ils répartissent leurs secours. On rencontre ensuite les agens directs de la distribution des secours, les comités locaux, et un des modes les plus intéressans de l'application de la charité, les écoles. Dans cette première partie de l'investigation, on s'attache aux formes de l'organisation collective de l'œuvre de la charité subventionnée et soutenue par l'initiative privée. Cette œuvre collective s'est développée sans arrêter les efforts généreux des particuliers dans leurs rapports directs avec les ouvriers, au contraire en se combinant avec la distribution des secours particuliers, en l'excitant ou en la complétant. Il est curieux de voir à cet égard ce qu'ont fait les manufacturiers et de considérer leur situation. A côté de la charité collective et de la charité privée, la charité légale, si fortement assise en Angleterre, a continué son action, et il est instructif de connaître comment elle l'a appropriée à une situation si extraordinaire. Enfin par ces divers canaux on pénètre à la classe souffrante, à cette couche sociale qui concentre en elle tout l'intérêt de cette étude.

I. — RÉUNION DES RESSOURCES ET RÉPARTITION DES SECOURS. — LE COMITÉ CENTRAL ET LE COMITÉ DU LORD-MAIRE.

Au début de la crise, chacun avisait à sa fantaisie, et le public, inquiet du mal, mais ne voyant pas encore le remède, demeurait incertain. Tandis que les uns voulaient chercher ce remède dans une simple élévation de la taxe des pauvres, d'autres dans un prêt ou un don national (un crédit extraordinaire, comme nous dirions chez nous), que d'autres enfin repoussaient les souscriptions étrangères au comté comme inutiles et injurieuses, des comités de secours se formaient déjà dans les grands centres manufacturiers. Le principal était celui de Manchester, présidé par sir James Kay Shuttleworth,

ancien membre du parlement. De son côté, le lord-maire ouvrait à Londres une souscription. Enfin les principaux propriétaires du Lancashire se réunissaient chez l'un d'entre eux, lord Ellesmere, à Bridgewater-House, pour examiner la situation, qui s'aggravait rapidement. Il devenait urgent en effet de prendre des mesures efficaces pour organiser les secours et encourager, en les centralisant, les souscriptions que l'on savait prêtes à affluer. Le comité de Bridgewater-House se fondit avec celui de Manchester, on forma un grand comité nominal sous le nom du maire de cette ville, et un comité exécutif se chargea de répartir les souscriptions entre tous les districts frappés par le chômage. Lord Derby en fut président, sir James Kay vice-président, et il eut pour secrétaire M. Maclure, jeune homme actif, intelligent, et prêt à se dévouer tout entier à cette œuvre charitable. Il est à regretter qu'on n'ait pu fondre dans ce comité celui du lord-maire, qui persista à demeurer indépendant. Cette division devint dans la suite une source de difficultés pour la répartition des secours, car une répartition de ce genre, pour être rigoureusement équitable, doit se rapprocher autant que possible de l'égalité, et cette condition ne peut guère être obtenue que par l'unité d'action.

Le comité central de Manchester n'avait naturellement par lui-même aucune autorité sur les comités locaux avec lesquels il se hâta de se mettre en rapport. Ceux-ci, formés spontanément comme lui, distribuaient d'abord à leur guise les sommes qu'ils recueillaient directement; mais les noms qui composaient le comité exécutif inspiraient confiance au public, et d'un commun accord il fut choisi par tous pour être l'intermédiaire du mouvement des dons volontaires, qui prenait en ce moment un si grand élan. L'argent remplit ses caisses, et dès lors aussi changèrent ses rapports avec les comités locaux. En leur accordant ou en leur refusant des subsides, il pouvait jusqu'à un certain point leur imposer son contrôle et ses volontés. Il usa de cette autorité pour leur faire adopter un système de secours à peu près uniforme, pour introduire de sages proportions dans la répartition, et pour apaiser les rivalités qui, même dans une œuvre charitable, pouvaient difficilement être prévenues.

Composé comme il l'est, le comité central ne peut se laisser entraîner dans aucune voie exclusive. Non-seulement tous les intérêts, mais les opinions les plus variées y sont représentés, et chaque fois qu'il aborde une question concernant un point des districts cotonniers, il est sûr de trouver dans son sein un membre connaissant à fond le sujet. Lord Derby, qui lui apporte le poids de son grand nom, de sa belle carrière, de son magnifique talent oratoire, et le

concours de son esprit prompt, clair et pénétrant, y représente avec lord Egerton la grande propriété foncière et le parti conservateur, dont il est le chef. Propriétaire de grandes filatures à Glossop, lord Edward Howard est un catholique. Sir James Kay a toujours suivi dans la chambre des communes le parti libéral, et lui doit sa position. Enfin les autres membres du comité sont de grands industriels choisis dans les différentes villes du district. Le comité se réunit tous les lundis au Town-Hall, ou hôtel de ville de Manchester. Ses bureaux sont en ville. C'est dans ces deux endroits qu'il faut suivre ses opérations, pour se faire une idée de la grandeur de la tâche qu'il s'est imposée.

Lorsque j'entrai dans une petite salle basse de l'hôtel de ville, éclairée au gaz, quoiqu'en plein jour, car, comme d'habitude, le brouillard orange envahissait les rues de Manchester, une vingtaine de personnes étaient réunies autour d'une table. « Vous voyez là ce qu'il y a de plus riche dans la province la plus riche de l'Angleterre, » me dit le *town-clerk* ou adjoint de Manchester, qui s'était fait obligeamment mon cicerone.

Après avoir pris connaissance des souscriptions reçues et des fonds distribués durant la semaine, le comité s'occupe de régler la répartition pour la semaine suivante. M. Farnall, employé du ministère des pauvres et détaché auprès du comité, rend compte de l'état du paupérisme : un projet de répartition est soumis par le secrétaire avec des tableaux montrant la quantité de secours que les pauvres reçoivent par différentes voies. Dans la discussion à laquelle l'examen de ces pièces donne lieu, chacun met en avant les intérêts des villes qui le touchent plus particulièrement, et la diversité de ces demandes prouve que tous les principaux intérêts du pays sont suffisamment représentés.

Quelques chiffres feront comprendre l'importance de l'œuvre entreprise par le comité. Le 27 décembre 1862, sur 533,959 ouvriers employés autrefois dans les filatures de ce que l'on appelle proprement le district cotonnier, 247,230 étaient complétement sans ouvrage, et 165,600 ne travaillaient que deux ou trois jours par semaine. Les familles de ces derniers se trouvaient dans une gêne voisine de la misère; aussi à cette date comptait-on 496,816 individus dépendant en tout ou en partie pour leur existence des secours qu'ils recevaient soit de la charité légale, soit de la charité privée.

C'est à égaliser et à compléter les secours que cette nombreuse population reçoit de divers côtés que le comité central emploie les vastes ressources dont il dispose. Je parlerai plus tard de ces secours de provenances diverses, mais je dois les indiquer ici, car ils servent de base aux répartitions du comité central. On peut les clas-

ser : 1° en secours distribués par les comités locaux et provenant des souscriptions et contributions que ces comités recueillent directement; 2° en secours provenant de la charité individuelle donnés par exemple par la plupart des filateurs à leurs propres ouvriers sans aucun intermédiaire; 3° en secours légaux ou assistance paroissiale (*parochial relief*), comme l'on dit en Angleterre, prélevés par la taxe des pauvres et administrés par le bureau des *gardiens*. Ceux-ci, sur les 496,816 individus formant, comme je viens de le dire, le nombre total des indigens, en secouraient seuls 78,933, partageant l'entretien de 181,573 autres avec les comités locaux, et laissaient à ceux-ci la charge exclusive des 236,310 restans.

La diminution des salaires de cette population était estimée le 15 décembre 1862 à 164,385 liv. sterl. (4,109,625 fr.) par semaine ou 8,548,020 liv. sterl. (213,700,500 fr.) par an, ce qui faisait en moyenne 6 shill. (7 fr. 50 c.) par semaine et par tête, y compris les enfans, même en bas âge. L'on ne peut guère évaluer exactement la somme totale des secours par lesquels on s'efforce de compenser cette perte immense; ceux que la charité privée donne sans intermédiaire échappent à toute estimation; mais en faisant la somme simplement des souscriptions reçues par les comités, l'on arrive à un chiffre de plus de 1,200,000 liv. sterl., ou 30 millions de francs recueillis avant le 1er janvier 1863 et ainsi répartis :

Souscriptions reçues	par le comité central............	593,404 liv. st.
—	par le lord-maire................	395,866
—	directement par les comités locaux.	230,660
	Total......	1,219,930
	ou.......	30,498,250 fr.

On peut ajouter à cette somme la dépense des bureaux des gardiens, c'est-à-dire les frais de l'assistance publique, qui s'élevaient au 1er janvier à 17,934 liv. 5 shill. 8 den. ou 448,357 fr. par semaine.

Quelque importante que soit cette somme, ce n'était certes pas une compensation à la perte des salaires qui faisaient vivre toute la population ouvrière dans une aisance relative, — et d'ailleurs, comme je le dirai tout à l'heure, la prudence commandait d'en mettre une partie en réserve. Il s'agissait d'empêcher avant tout cette population de mourir de faim, de froid et de misère. Les secours distribués pour cela par les comités locaux s'élèvent par semaine à 46,771 liv. 16 shill. 3 den. ou 1,169,295 fr., et, en y ajoutant les dépenses des bureaux des gardiens, l'on trouvera qu'en dehors de la charité individuelle les secours répartis dans toute la population ouvrière, aujourd'hui réduite à l'indigence, s'élèvent à

64,706 liv. 1 shill. 11 den. ou 1,617,662 fr. par semaine. L'on a pris pour base de cette répartition une moyenne de 2 shill. (2 fr. 50 c.) à 2 shill. 6 den. (3 fr. 12 c.) par semaine et par tête.

Lord Derby, dans un discours, qu'on ne saurait trop méditer, se faisant l'organe du comité qu'il préside, indiquait ce chiffre de 2 shillings comme celui auquel il était indispensable de maintenir les secours pour faire vivre la population en y ajoutant 6 den. pour les nécessités de vêtemens et de chauffage imposées par les approches de l'hiver. Ce taux sans doute est en réalité plus élevé qu'il ne le paraît d'abord, lorsqu'on songe qu'il s'applique aussi bien aux enfans en bas âge qu'aux hommes valides, et qu'ainsi il assure à chaque famille en moyenne environ 10 ou 12 shill. par semaine; il est cependant à peine suffisant pour soutenir une population habituée à une vie aisée et surtout à une forte et abondante nourriture. Les différentes sources de secours dont j'ai parlé ne parviennent pas néanmoins à atteindre cette base de répartition; je trouve par exemple dans le tableau du paupérisme du 6 décembre, que la moyenne des secours donnés par le bureau des gardiens était de 1 shill. 5 d. 3/8 par tête et par semaine, et que dans certains districts elle n'était que de 1 shill. 1 den. Après avoir consulté ce tableau, le comité vote les sommes nécessaires pour compléter les secours dans chaque district et les élever au taux de 2 shill. ou 2 shill. 6 d. On opère de même pour les secours qui doivent être distribués par les comités locaux, et le comité central ne leur alloue des fonds qu'après s'être rendu un compte exact de la somme des secours distribués d'une manière quelconque dans chaque district. J'ai à peine besoin d'observer que ce taux n'est qu'une moyenne très générale, car, comme je le dirai plus tard, le salaire que recevait l'ouvrier en pleine activité de travail (*in full time*) est souvent pris pour base de la fixation du secours qui lui est accordé.

C'est dans le règlement de ce taux général que l'existence indépendante du comité du lord-maire est quelquefois devenue une cause de difficultés. Siégeant à Londres et n'étant pas composé de manière à connaître les vrais besoins de la situation, ce comité ne distribue pas toujours, dit-on, avec tout le discernement nécessaire les sommes considérables (395,866 livres 15 shillings 6 deniers, ou près de 10 millions, au 15 janvier) dont il dispose. On le trouve trop enclin à céder sans enquête à toutes les demandes qui lui sont adressées et à transformer la charité en largesses. Entendons-nous sur ce mot : ces largesses ne sont, Dieu le sait, qu'un peu plus que le strict nécessaire; mais lorsqu'elles viennent changer l'équilibre des répartitions et faire plus d'avantages à un district qu'à un autre, on peut les trouver injustes, et le comité central de Manchester est

alors obligé de modifier ses dons, de les refuser au district avantagé afin de réparer autant que possible une inégalité de répartition. Un exemple de ces largesses, qu'on ne saurait peut-être complétement approuver, c'est le dîner de Noël que le lord-maire a voulu donner à tous les individus actuellement secourus d'une manière ou d'une autre. Rien de plus louable au fond que le sentiment cordial qui a, en cette circonstance, animé le lord-maire; rien de plus naturel, surtout dans les idées anglaises, que de procurer à tous ces infortunés une joyeuse soirée pour cette fête populaire; rien de plus modeste qu'un dîner à 8 deniers (17 sous) par tête. Mais avait-on songé qu'à côté de ces cent mille familles actuellement secourues il y en a d'autres, et par milliers, qui n'ont pas encore eu recours à la charité publique et ne subsistent sur leurs salaires réduits qu'à force de gêne et de privations? N'était-il pas injuste de donner aux premières le classique pudding de Noël, tandis que les autres en étaient privées? Et d'ailleurs ce modeste dîner coûte, dit-on, 15 ou 18,000 livres; à 8 deniers par tête, on aurait pu nourrir pendant deux jours de plus toute cette population. Avait-on le droit de prélever cette somme sur une souscription qui, une fois versée, doit être considérée comme le bien des pauvres, et les sombres perspectives de l'avenir permettaient-elles de leur faire, peut-être à leurs propres dépens, cette libéralité? Voilà ce que dit la froide logique de la raison. Le lord-maire n'a écouté que la voix du sentiment. Ce n'est pas nous qui aurons le courage de lui donner tort.

Il faut bien apprécier les devoirs et la véritable mission de la charité dans ces circonstances. Des personnes de bonne foi, mais à notre avis mal inspirées en cette occasion, se sont plaintes au nom des intérêts publics de l'abondance des secours; elles se sont figuré que les ouvriers étaient plus heureux maintenant qu'avant la crise, et elles ont exprimé la crainte qu'on ne les dégoûtât ainsi du travail. Leurs appréhensions n'étaient point fondées, et nous n'aurons pas de peine à démontrer bientôt qu'elles sont démenties par les faits. Cependant ce scrupule alarmé n'était au fond que la déviation d'une idée juste; élever les secours à un taux approchant de celui des salaires, c'eût été encourager les ouvriers à la désertion des ateliers, c'eût été aux yeux des Anglais porter atteinte aux sentimens d'indépendance des ouvriers, c'eût été surtout les exposer à se méprendre sur la portée des secours et à y voir une compensation de la perte de leurs salaires, au lieu d'une dernière ressource à laquelle ils ne doivent songer que dans l'impossibilité de se suffire à eux-mêmes.

C'est pour éviter ce danger et ne pas dénaturer la mission charitable qui lui est confiée que le comité a fixé ce taux de 2 shil-

lings ou 2 shillings 6 deniers comme limite ordinaire des secours. Même sans ce motif, la simple prévoyance lui aurait commandé de maintenir les secours au taux le moins élevé possible. En effet, il faut prévoir le jour où le grand mouvement charitable excité en faveur des ouvriers du Lancashire viendrait à s'affaiblir, tandis que rien ne nous assure de l'époque à laquelle finiront leurs épreuves. Peut-être le moment où le flot des souscriptions cessera de couler sera celui où la souffrance aura atteint la plus grande intensité. Bien des gens regardent avec plus de crainte l'hiver prochain que celui dans lequel nous nous trouvons, et le comité, dans son rapport officiel du 19 janvier, calculant qu'en 1863 l'on pourra à peine filer la moitié du coton que l'on filait avant la guerre d'Amérique, estime que la perte des salaires ne pourra pas, durant cette année, être inférieure à 6 millions sterling ou 150 millions de francs. Dans ces prévisions, le comité a jugé qu'il était de son devoir de mettre en réserve tout ce qui n'était pas indispensable pour soutenir la population en détresse. Lui seul pouvait le faire; chargé non de distribuer des secours aux pauvres, mais de répartir le produit des souscriptions entre tous les comités locaux, lui seul avait le droit de dire et pouvait dire avec l'autorité nécessaire : « C'est assez pour aujourd'hui, faisons une réserve pour demain. » Cette réserve s'élevait le 1er janvier à 327,056 livres sterling ou 8,176,300 francs, ressource dont l'avenir enseignera la valeur, et à laquelle sans doute bien des familles devront de ne pas tomber dans une misère qui leur serait bien plus cruelle, s'il venait à leur être démontré que par une meilleure éoonomie des ressources elles eussent pu en être préservées.

Il suffit de jeter les yeux sur un livre de comptabilité dont les extraits sont publiés tous les jours, et de parcourir les magasins où l'on reçoit les dons pour se faire une idée de l'importance des opérations du comité central de Manchester. Les chiffres que j'ai donnés plus haut prouvent assez l'abondance des souscriptions recueillies pour le Lancashire. Ces chiffres portent à près de 6 ou 7,000 livres sterling (150 ou 175,000 francs) par jour les recettes du comité central. Rien ne serait plus intéressant que l'étude des longues listes de ces souscriptions publiées par les journaux; on serait frappé du nombre des petites contributions qui y figurent à côté de quelques souscriptions princières. Le mouvement charitable n'a pas été limité, comme on l'a cru peut-être hors d'Angleterre, aux classes les plus riches, à ce qu'on appelle l'aristocratie; chacun au contraire y a participé selon ses moyens, non-seulement de sa bourse, mais en y consacrant son temps et son intelligence. C'est à cette unanimité que sont dus ces beaux résultats, car ce serait une grande

erreur de croire que, parce que la terre est moins divisée en Angleterre qu'ailleurs, il en est de même pour la richesse. Depuis un mois, la plus grande partie des souscriptions est fournie par les quêtes recueillies dans les églises de tous les cultes, dans les ateliers de toutes les manufactures d'Angleterre, par des comités formés dans les moindres villes, parmi les ouvriers agricoles, d'ordinaire beaucoup moins aisés que ceux du Lancashire, mais qui se sont émus au récit des souffrances de leurs concitoyens. Des quêteurs de bonne volonté vont frapper de porte en porte et envoient le résultat de leur journée sous le nom de *house to house collection*; les troncs placés dans toutes les stations de chemins de fer recueillent le *penny* du voyageur, et tout ce que l'esprit d'association est capable d'inventer est mis au service des *distressed operatives*. Enfin, pour les Anglais dispersés dans le monde entier, séparés de leur pays et de sa vie politique, envoyer une souscription, c'est faire acte de nationalité et de patriotisme, et tandis que les colonies resserraient, par l'envoi d'un million, leurs liens avec la mère patrie, les plus petites communautés anglaises se rappelaient à son souvenir par des dons proportionnés à leurs ressources.

Les dons en nature sont fort à la mode. Rien n'est plus curieux que les magasins où viennent s'entasser les habillemens et les vivres adressés au comité et que les compagnies de chemin de fer transportent gratuitement. Tous les jours arrivent des ballots de vêtemens, de chaussures, de couvertures et d'étoffes diverses. On les classe, on en forme des paquets contenant un certain nombre de hardes de chaque espèce, et on les expédie aux comités locaux, qui les distribuent de leur mieux. Les toiles, les draps, etc., sont envoyés aux écoles de couture. Parmi ces effets, presque tous vieux et usés, il s'en trouve dont l'envoi ne fait pas honneur au jugement des donataires et place dans de grands embarras le comité, désireux d'employer au profit des pauvres toutes les contributions, quelque étrange qu'en soit la forme. On dépose ces dons bizarres dans un coin du magasin, en attendant l'occasion peu probable d'en trouver l'emploi. Là, sous une défroque digne d'exciter l'envie du premier fripier de Londres, sous de vieilles livrées, sous des fourrures dépourvues de poil ou des costumes de bal masqué, on trouve parfois un *gown* ou robe de ministre anglican, des centaines de chapeaux noirs défoncés, des sacs de tapisserie et jusqu'à une lanterne magique.

Le garde-manger n'est pas moins bien fourni que la garde-robe du comité. Le lard et les pommes de terre, qui sont une forme très usitée de contribution, sont distribués directement aux cuisines des établissemens de bienfaisance. La bonne économie oblige de vendre

la plupart des autres provisions qu'on y reçoit, l'argent qu'on en retire pouvant être mieux employé au profit des pauvres. Tels sont les tonneaux de navets et de betteraves envoyés par des fermiers de tous les coins de l'Angleterre, et qui encombrent les salles basses du magasin; tel est surtout le gibier, contribution peu dispendieuse pour les propriétaires de chasses. Au plafond du garde-manger se balance une longue rangée de gigots de cerf; la plupart viennent du parc de lord Yarborough, qui en envoie douze par semaine. Les faisans sont vendus quelquefois par centaines dans un seul jour, et jamais, dit-on, les bourgeois de Manchester n'avaient fait pareille chère de gibier.

II. — DISTRIBUTION DES SECOURS. — LES COMITÉS LOCAUX ET LES ÉCOLES.

J'ai dit les fonctions du comité central et l'esprit dans lequel il partage les sommes qu'il reçoit entre les divers comités de chaque localité pour la distribution des secours. Je n'ai parlé qu'en passant du comité du lord-maire, malgré l'importance que lui donne le nombre de ses souscripteurs; mais il ne siége pas à Manchester, et d'ailleurs il répartit aussi ses fonds entre ces mêmes comités locaux dont je vais indiquer les fonctions.

Ces comités, formés spontanément dans chaque ville, dans chaque district, ont naturellement des origines très diverses. Les uns existaient déjà comme sociétés de bienfaisance, et n'ont eu qu'à étendre leurs secours ou à modifier un peu leurs opérations; d'autres sont nés d'associations, comme il en existe tant ici, qui avaient avant la crise un but différent et spécial, mais qui, se trouvant déjà en rapports avec les ouvriers, étaient mieux préparées à connaître leurs besoins et à les secourir avec discernement. Enfin, partout où cela était nécessaire, les principaux industriels de chaque localité se sont empressés de créer de nouveaux comités au moment de la crise. Quelquefois des conflits se sont élevés entre deux de ces comités formés en même temps et ne reconnaissant pour arbitres que les souscripteurs dont ils briguent à l'envi le concours. C'est ainsi qu'à Ashton-under-Lyne deux comités plaident avec violence leur cause devant le public malgré la décision du comité central, qui a refusé sa confiance à l'un d'entre eux. Ces fâcheux exemples sont rares, et d'ailleurs la liberté de ces discussions est pour le public une garantie du bon emploi des souscriptions.

Si ces comités sont d'origines différentes, les fonctions qu'ils remplissent aujourd'hui sont partout semblables dans le Lancashire. Tous distribuent des bons de soupe et d'autres provisions, des vêtemens et de l'argent, entretiennent des écoles pour les femmes et

pour les hommes, et enfin sont assistés par un grand nombre de personnes de bonne volonté, de *visitors*, qui, comme l'indique le nom qu'on leur donne, vont voir dans leurs domiciles les ouvriers en chômage, et, en communication directe avec les victimes de la crise, se tiennent au courant de leurs besoins et peuvent les contrôler. Seulement dans les grandes villes, où il existe plusieurs comités, le plus ancien et le plus considérable joint à ces fonctions celle de répartir entre les autres les fonds destinés à la ville entière, et se décharge peu à peu sur eux du soin de la distribution. Il en est ainsi à Manchester, que je prendrai naturellement pour exemple de ce qui se fait ailleurs.

Le *District Provident Society* est une institution déjà ancienne. Depuis une vingtaine d'années, je crois, elle venait en aide aux ouvriers privés de travail, et subsistait de contributions volontaires. Elle se trouvait par là naturellement désignée au début de la crise pour distribuer les secours destinés aux ouvriers en détresse. Grâce aux souscriptions de la ville de Manchester, elle put entreprendre cette tâche, et aussitôt que le comité central fut formé, ce fut à elle qu'il remit toutes les sommes qu'il allouait à la vaste agrégation de Manchester et Salford, dont la population dépasse 440,000 âmes. Cependant de nouvelles agences charitables s'établissaient, et aussitôt qu'un comité était constitué dans un district, la société lui abandonnait toute action directe dans cette partie de la ville, et se bornait à lui remettre sur les fonds une somme proportionnelle au nombre de pauvres que ce comité se chargeait de secourir. Des comités se sont ainsi partagé la plupart des quartiers ou *townships* de Manchester, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'ils y ont une complète liberté d'action, disposant, outre les sommes qu'ils reçoivent de la société, des souscriptions qu'ils recueillent et des sommes que le lord-maire de Londres leur envoie quelquefois directement. La société conserve cependant la charge exclusive d'une grande partie de Manchester, car sur 5,300 familles, ou environ 30,000 personnes qu'elle secourait au moment où elle était le moins assistée, il reste encore 3,200 familles ou près de 18,000 personnes inscrites sur ses livres.

Le plus considérable des sous-comités de Manchester est une ancienne société appelée le *Hulme working men's Institute*, qui a changé ses fonctions sous l'empire des circonstances. C'était autrefois une espèce de club, comme il en existe dans beaucoup de casernes et de manufactures, où, en payant une faible redevance, les ouvriers trouvaient un cabinet de lecture et un lieu de réunion. Les ouvriers anciens souscripteurs de l'*Institute* sont ruinés aujourd'hui, et le club a été transformé, comme je le dirai tout à l'heure, en un

établissement de bienfaisance, tandis que le comité qui le dirigeait s'est constitué en comité de secours pour le quartier de Hulme, et même étend son action au-delà. Les comités, celui de Hulme, le *Provident Society* et les autres, distribuent les secours en partie dans leurs bureaux mêmes, et en partie par l'intermédiaire des écoles qui sont sous leur dépendance.

Je parlerai d'abord du premier mode de distribution, celui qui s'opère directement dans les bureaux, parce qu'il a naturellement été adopté le premier dans un moment pressant, tandis que le système des écoles, bien préférable en général, ne pouvait se développer que plus lentement. Toutes les demandes adressées au comité, soit directement par les ouvriers, soit par l'entremise de leurs patrons, sont confiées aux visiteurs dont j'ai tout à l'heure expliqué le rôle. Les visiteurs se rendent chez les pauvres pour s'enquérir de leur situation, et vont en même temps à la découverte de ceux qui, malgré leur misère, répugnent encore à l'avouer. Les rapports qu'ils remettent tous les jours au comité, recommandant les familles qu'ils ont visitées, indiquent le nombre de personnes que comprend chacune d'elles, les salaires qu'elles gagnaient *in full time*, le chiffre de leur loyer, les secours qu'elles ont déjà reçus, la manière dont elles doivent être secourues, et les besoins les plus pressans auxquels il faut pourvoir.

Munis d'un billet que le visiteur leur a remis, les pauvres se présentent au bureau ouvert depuis le matin jusque fort avant dans la nuit. Là on les examine. C'est en m'asseyant à côté de l'un des employés dans ces salles basses et encombrées, en assistant à l'examen des femmes, des enfans, des hommes valides réunis par une même misère, qui s'y pressent à toute heure, que j'ai commencé à me faire une idée de la situation des ouvriers et de l'étendue de leur détresse. Cet examen est une tâche difficile, où il faut joindre à des sentimens charitables du tact et malheureusement aussi quelquefois le courage du refus. Il s'agit en effet, non pas seulement d'éviter les tromperies, de s'assurer que les pauvres ne dépassent point leur quote-part en recevant de plusieurs côtés et de ne secourir que ceux qui le méritent, mais surtout, parmi ceux-là mêmes, de distinguer ceux auxquels l'intention des souscripteurs destine les fonds dont dispose le comité. De tout temps la misère a existé dans les grandes villes; mais cette misère ordinaire a toujours été et doit rester à la charge de la taxe des pauvres, instituée à cet effet. Il y a une limite délicate à établir entre les *pauvres chroniques*, comme disent les Anglais, et ceux qui souffrent directement ou indirectement de la crise du coton, et les comités chargés de tracer cette limite ont souvent à remplir un pénible devoir. La mesure dans les secours n'est pas moins difficile à garder en présence de tant de

misères; elle n'est pas observée de même par les divers comités, et il y en a qu'on accuse d'une libéralité capable de démoraliser les ouvriers et de faciliter les fraudes et les abus. Il en est surtout ainsi lorsqu'il s'agit de racheter les effets du mont-de-piété, et j'ai vu donner pour cela à une seule personne jusqu'à 25 et 30 shillings. Lorsque ces objets sont engagés pour une trop grande valeur, le comité les remplace par un bon sur son magasin d'habillement, où l'on fournit les objets aux pauvres à titre de prêt, non pas dans la pensée de jamais les leur reprendre, mais pour les empêcher de les porter de nouveau au mont-de-piété.

Lorsqu'on s'est assuré des titres d'une famille à être secourue, on l'inscrit sur le livre ainsi que le montant du secours qui lui est alloué par semaine en nature ou en argent. Ce secours est proportionné non-seulement au nombre de têtes et au salaire, mais aussi aux secours que la famille reçoit déjà peut-être d'autres côtés. Cette inscription lui donne droit à l'allocation accordée durant un certain temps, généralement six semaines; elle envoie alors tous les jours l'un de ses membres au bureau, où on lui délivre des bons et un billet qui lui permet de se présenter le lendemain. Les bons, semblables à des billets de chemin de fer, représentent les uns de la soupe, les autres du pain, du lard, ou même, lorsque j'étais à Manchester, le dîner du lord-maire. Quelquefois ils sont acquittés par les boulangers et les charcutiers de la ville; mais en général les comités préfèrent avoir leur propre cuisine, ou, si le nombre des pauvres est trop grand, fournir leurs bons sur les cuisines des pauvres, établissemens fondés pour cet objet spécial par des particuliers. Ils peuvent ainsi procurer aux pauvres à prix égal un cinquième de nourriture de plus que s'ils l'achetaient en ville. C'est par ce secours simplement donné au bureau que l'on a pourvu aux premiers besoins de la population; mais, à mesure que le nombre des écoles s'est étendu, on y a fait entrer autant de pauvres que le permettaient les dimensions et les ressources de ces établissemens.

L'objet de ces écoles est d'occuper les ouvriers et les ouvrières sans travail, de les relever à leurs propres yeux en leur assurant les moyens de vivre sous la forme d'un salaire et non d'une aumône, et enfin de faire tourner à bien leurs malheurs présens en employant leur inaction forcée à leur donner une instruction qui leur manquait trop souvent. La manufacture offrait une occupation si lucrative aux mains les plus jeunes que, malgré de sages précautions, elle faisait tort à l'éducation primaire. J'ai été étonné, après ce que j'avais vu en Amérique, de rencontrer en Angleterre un nombre relativement si petit d'ouvriers et d'ouvrières sachant lire et écrire. Aussi ne saurait-on trop louer et encourager la fondation de ces écoles, dont les bienfaits s'étendront au-delà de la crise qui les a fait

naître et survivront aux souffrances qu'elles sont venues soulager. Il y a des écoles pour les hommes, les femmes et les enfans. Ces dernières ne sont en réalité que des salles d'asile. Les écoles des femmes sont de beaucoup les plus nombreuses. La fondation en est presque toujours due à la charité de quelque particulier, souvent d'un ministre d'un culte quelconque, qui l'établit dans le local destiné d'ordinaire à l'instruction de ses ouailles; mais la plupart de ces écoles joignent maintenant aux contributions qu'elles recueillent directement une forte subvention du comité du district où elles se trouvent. Je ne puis m'empêcher de dire en passant qu'une somme d'environ 16,000 liv. sterl. (400,000 fr.) a été envoyée par la colonie de la Nouvelle-Galles du sud, spécialement destinée à soutenir ces écoles. Le régime est à peu près le même dans toutes celles que j'ai visitées soit à Manchester, soit dans d'autres villes du Lancashire. On y enseigne à lire, à écrire, à compter et surtout à coudre; de là le nom de *sewing schools* qui leur est ordinairement appliqué. Le salaire y est généralement de 2 shill. 4 den. à 3 shill. 6 den. par semaine, un peu moins lorsque plusieurs membres d'une même famille s'y trouvent réunis. Les ouvrières qui servent de maîtresses reçoivent jusqu'à 4 shill. Dans la plupart des écoles se trouve une cuisine où l'on fournit aux ouvrières un repas en déduisant de leur salaire 1 den. 1/4. Pour cette somme modique, elles ont un plat suffisant et nourrissant, grâce au zèle des dames qui en général dirigent cette cuisine et y contribuent par leur souscription. Beaucoup de dames aussi se consacrent à la direction même de l'école et à l'instruction des ouvrières, passant leur journée au milieu d'elles : elles se louent fort de leur intelligence, de leur zèle à l'étude et de leur reconnaissance pour l'instruction qu'on leur donne. Il paraît que le travail de la filature, en leur déliant les doigts, les prépare à apprendre l'écriture avec une rapidité surprenante (1).

Bien des gens blâment ces soins et craignent pour les ouvrières le retour à la manufacture; pour moi, j'avoue que je ne vois qu'un grand avantage à tout ce qui peut les mettre en contact avec les autres classes de la société; elles gagneront elles-mêmes à ce rapprochement un sentiment plus vif de leur dignité, et les liens ainsi formés ne s'effaceront jamais entièrement.

Je ne puis donner ici une statistique de toutes ces écoles; mais,

(1) Le comité central s'efforce de faire adopter un règlement uniforme du temps de travail, qu'il voudrait voir s'élever jusqu'à vingt-cinq heures par semaine, ou cinq heures par jour pendant cinq jours, le samedi étant libre. Le comité central a d'autant plus à cœur l'application de ce règlement, que, d'après la volonté des donateurs, le fonds spécial de la Nouvelle-Galles du sud ne doit être affecté qu'aux écoles qui ont ainsi fixé les heures de travail.

pour indiquer leur importance, il me suffira de dire que le seul comité de Hulme en a 24 dans sa dépendance, qu'il y soutient plus de 2,300 ouvrières, et que les dépenses des écoles de ce district s'élevaient déjà, le 15 décembre 1862, à 5,917 livres sterling ou 147,927 francs. Ce sont ces dépenses, plus grandes naturellement que les simples secours donnés au bureau, qui retardent le développement des écoles; il faut trouver dans des souscriptions particulières de quoi compléter la subvention du comité. Quelques-unes cependant commencent à subvenir par leurs ressources, par la vente des produits de l'école de couture, à l'accroissement de frais qu'entraîne ce mode d'assistance. Les ouvrières sont devenues meilleures couturières, et les vêtemens confectionnés par elles sont souvent achetés par les comités qui ont l'occasion de les distribuer, ou vendus dans les bazars de Londres.

Quoique les écoles soient souvent tenues par des ministres du culte, l'instruction religieuse en est entièrement bannie. Les ouvrières y sont reçues sans aucune distinction de religion, et l'on est heureux de ne pouvoir citer presque aucun exemple où cette œuvre de charité ait été transformée en un instrument de propagande. C'est surtout dans la ville de Blackburn que le rôle des différens clergés a été important et honorable. Ils s'entr'aident cordialement, et cette entreprise commune a contribué à effacer l'esprit de rivalité qui trop souvent anime les différentes églises dans un pays où la liberté des cultes est un fruit de la liberté de discussion et non de l'indifférence religieuse. Le curé catholique, qui a plus de 11,000 ouailles, et l'archidiacre anglican siégent ensemble dans le comité central de Blackburn à côté de plusieurs ministres indépendans. Ils ont étendu leurs écoles, et c'est par eux que se distribuent la plupart des sommes dont dispose ce comité. La tenue de leurs écoles est excellente, et ils peuvent mieux que personne distribuer ces secours avec discernement. Il n'y a là d'ailleurs rien d'exclusif, et les pauvres qui ne veulent s'adresser à aucun ministre religieux peuvent toujours avoir recours directement au comité et à ses visiteurs.

Soit qu'elles entraînent des frais plus considérables, soit que le zèle et l'intelligence des dames qui dirigent les écoles d'ouvrières leur fassent défaut, soit que les hommes aient moins d'inclination à y entrer, les écoles pour les ouvriers sont moins nombreuses que celles pour les femmes. Le système d'ailleurs en est le même : dans les unes, on enseigne la lecture, l'écriture et l'arithmétique; dans les autres, appelées *industrial schools,* on apprend aux ouvriers des métiers qui leur seront toujours utiles, et qui même dans certains momens pourront les aider à gagner leur vie, comme de faire des nattes et d'autres ouvrages, ou de raccommoder des vêtemens et des chaussures.

Mais de tous les établissemens destinés à occuper les ouvriers et à les instruire durant le chômage, le plus intéressant est celui qui a pris, comme je l'ai déjà dit, la place de cette espèce de club connu sous le nom de *Hulme working men's Institute*. On n'y distribue aucun secours aux ouvriers qui viennent assister aux sept heures de classe qui s'y font chaque jour, cette école primaire étant destinée spécialement aux ouvriers déjà secourus par les comités; on les attire seulement par l'assurance d'un dîner gratuit et d'une tasse de thé. Il y a déjà plus de cinq cents ouvriers inscrits dans cet établissement, et le contrôle nécessaire pour l'admission est laissé complétement en leurs mains. Le comité des visiteurs chargés d'aller inspecter les pauvres chez eux et de les recevoir est composé uniquement d'ouvriers secourus eux-mêmes en ce moment. Ils se montrent très sévères dans l'exercice de cette fonction, et si l'un des ouvriers reçus a une conduite suspecte ou trouble ses camarades dans l'école, il est aussitôt expulsé. Les ouvriers emploient l'intervalle des classes à orner et à décorer de devises choisies par eux-mêmes les salles, qui n'étaient autrefois que des magasins. Tout y a un aspect de propreté qui s'accorde bien avec la bonne tenue des ouvriers. Ceux-ci profitent avec ardeur de l'occasion qui leur est offerte de s'instruire. Ils suivent avec assiduité les *lectures* que, selon l'habitude anglaise, des personnes de bonne volonté leur font presque tous les soirs sur des sujets variés. Je vins m'asseoir une fois au milieu d'eux; le *lecturer* de la soirée était un professeur du collége. J'assistai au récit de ses courses dans les Alpes. J'avais, je l'avoue, le cœur serré en comparant ces belles contrées, où l'on respire un air pur et où brille le soleil, que ces pauvres ouvriers sont sans doute destinés à ne jamais connaître, avec l'atmosphère enfumée au milieu de laquelle ils mènent une vie artificielle. L'attention était remarquable, quoiqu'elle fût peut-être due surtout à la lanterne magique dont s'aidait M. Greenwood pour illustrer son récit, et, trait caractéristique des mœurs anglaises, après la *lecture*, ces hommes, dont un grand nombre ne savent ni lire ni écrire, se mirent à proposer et à voter des motions de remercîment au professeur avec autant de régularité et d'aplomb qu'on l'eût pu faire au sein de la chambre des communes! Cependant rien ne peut effacer de ces visages honnêtes et intelligens une expression de tristesse inspirée non-seulement par leur situation, mais par le sentiment de leur désœuvrement forcé.

Les comités locaux, formés spontanément et fonctionnant tous à peu près de même malgré la diversité de leur origine, et les écoles qui en dépendent, sont donc le canal par lequel se répandent au milieu de la population ouvrière du Lancashire les souscriptions recueillies par des voies diverses dans toute l'Angleterre. Après avoir

été au plus pressé et avoir assuré à cette population les moyens d'existence dont elle avait été subitement privée, les hommes intelligens qui se sont chargés de cette noble tâche s'efforcent de faire sortir un bien durable d'un malheur passager, et d'employer les amers loisirs du chômage à répandre parmi les ouvriers et les ouvrières l'instruction qui leur manquait trop souvent.

III. — SECOURS PARTICULIERS. — LES FILATEURS, LEUR CONDUITE ET LEUR SITUATION.

Tout le monde a entendu parler de ce *meeting* du comté de Lancastre réuni pour répondre aux accusations d'indifférence portées par la presse anglaise contre les principaux propriétaires des districts cotonniers, et où ils souscrivirent séance tenante pour une somme de 50,000 liv. sterl., ou 1,250,000 fr. (1). La réponse était péremptoire et suffisante, ce me semble; lord Derby y joignit l'action de sa parole, et dans un discours que j'ai déjà cité, pour justifier les propriétaires et particulièrement les filateurs, il donna un aperçu de tout ce qu'ils avaient fait pour les ouvriers antérieurement à la souscription.

Il est impossible d'estimer en chiffres ce que la charité particulière a directement accompli dans cette crise; mais elle y a joué un rôle trop important pour qu'on puisse négliger d'en parler et de donner par quelques exemples une idée de la situation des filateurs, sur lesquels retomba naturellement tout d'abord le fardeau de la misère des ouvriers, au moment où eux-mêmes voyaient la crise tarir toutes leurs ressources. En effet, tandis qu'elle les obligeait à fermer leurs ateliers, la crise élevait, au lieu de les diminuer, les charges dont étaient grevées leurs propriétés désormais improductives. La taxe des pauvres est imposée aux manufactures, qu'elles travaillent ou non, tant que les machines sont en place. Enlever les machines pour se soustraire à la taxe eût été une opération très dispendieuse, et pour le crédit de l'établissement presque l'équivalent d'une faillite. On ne pouvait songer, dans l'état du marché, à donner des secours aux ouvriers en continuant de travailler avec perte. La quantité de coton nécessaire simplement pour remplir les machines et les mettre en mouvement représenterait dans certaines filatures une valeur de 7 et 8,000 liv. sterl. ou 175 et 200,000 fr. aux prix actuels. La moindre fluctuation dans les prix de cette marchandise suffirait pour faire perdre aux propriétaires des sommes capables de soutenir tous leurs ouvriers durant plusieurs semaines. Ils ont avec

(1) La publication des souscriptions reçues par le comité central prouve que, sur le total de 593,404 livres, le Lancashire a fourni 258,769 liv. ou 6,469,225 francs, et sans doute il a contribué pour plus des deux tiers aux 230,000 livres recueillies par les comités locaux.

raison mieux aimé employer ainsi leurs ressources que de les risquer dans la reprise de leurs travaux.

Cependant à ce point de vue leur situation n'est pas la même à tous. Le Lancashire filait diverses espèces de coton; la ville de Stockport par exemple employait beaucoup de cotons indiens et égyptiens, et les machines étant construites pour cette affectation spéciale, quelques-unes des filatures de Stockport ont pu reprendre le travail. La plus considérable par exemple, qui employait 1,200 ouvriers, est depuis quinze jours en pleine activité. Il ne faut cependant pas se faire d'illusions sur cette reprise; elle est très précaire, car elle est causée par des commandes qui peuvent cesser d'un jour à l'autre, et les manufacturiers ne sauraient songer en ce moment à devancer la demande. A Blackburn au contraire, on ne filait que des cotons américains, et là tout travail a cessé depuis plus d'un an. Aussi cette ville est-elle regardée comme le point le plus cruellement frappé de tout le district. Naturellement aussi les filateurs de Blackburn, que l'on citait jadis pour leur richesse et leur esprit d'entreprise, ont-ils plus souffert que ceux des autres districts. Ils ont dû, pendant bien des mois, soutenir presque entièrement, par leurs propres ressources, toute la population ouvrière qu'ils employaient Il faut leur rendre cette justice qu'ils ont noblement accompli ce devoir. Après y avoir consacré tous les profits des années précédentes, ils ont usé leur crédit à remplir cette lourde tâche; mais ils ont aujourd'hui épuisé toutes leurs ressources, et la ruine inévitable de plusieurs d'entre eux n'est retardée que par la crise elle-même qui, en dépréciant leurs propriétés, oblige leurs créanciers à différer leur exécution. Aussi ne peuvent-ils plus que se faire les intermédiaires des secours alloués à leurs ouvriers par les comités et la charité publique. Il n'en est pas de même à Manchester et dans la plus grande partie du district cotonnier, où la plupart des grands filateurs ont tenu à honneur de ne pas se décharger entièrement sur la charité publique du soin de leurs ouvriers. Quelques-uns même continuent aujourd'hui à secourir tous ceux qui étaient employés dans la manufacture au moment de la plus grande activité du travail. Quand quelques calculs pour l'avenir se mêleraient au sentiment du devoir parmi les mobiles d'une si noble conduite, il ne serait pas juste de méconnaître le mérite des manufacturiers dont je parle. Ils agissent avec si peu d'ostentation que souvent il est difficile de connaître l'étendue des sacrifices que leur coûte leur libérale persévérance.

Pour prendre un exemple entre beaucoup d'autres, je citerai la filature de MM. B..., qui depuis trois mois a cessé tout travail. Rien n'est plus triste que l'aspect de ces immenses bâtimens déserts dont le silence n'est interrompu à de rares intervalles que lorsque, pour

préserver les machines de la rouille, on les fait marcher à vide. Les cheminées ne fument plus depuis longtemps, et le seul lieu qui ne soit pas absolument désert dans cette vaste solitude est le bureau, où l'on voit se glisser timidement et un à un les ouvriers qui autrefois assiégeaient bruyamment dès le matin les portes de la manufacture. C'est là en effet que s'exerce la charité, qui seule a survécu à la prospérité, et dans laquelle seule se déploie encore l'ancienne richesse des propriétaires. Quoique sur plus de 1,000 ouvriers MM. B... n'en emploient plus guère qu'une douzaine pour maintenir la propreté de l'établissement, ils les paient tous à raison de deux jours et demi par semaine. Ils leur donnent ce salaire à leur choix soit en argent, soit en bons de vivres sur leur propre magasin, et ils ont établi pour cela une cuisine et un dépôt de provisions analogues à ceux des comités. Cent cinquante feux sont entretenus chez les plus pauvres par la charité des autres ouvriers, qui trouvent encore le moyen d'économiser, sur leurs salaires réduits, quelques *pence* pour leur fournir le charbon nécessaire. Ce détail n'est qu'un exemple saisissant de l'appui que dans ces circonstances si dures pour tous se sont prêté mutuellement les ouvriers. L'on peut estimer en gros à 110 ou 120 liv. sterl. par semaine, c'est-à-dire de 143 à 156,000 fr. par an, la dépense imposée à MM. B... simplement pour l'entretien de leurs ouvriers. Il faut ajouter à cela les taxes qu'ils ont à payer pour leur filature, particulièrement celle des pauvres, et enfin l'intérêt du capital, aujourd'hui improductif, immobilisé dans ces immenses établissemens, pour se faire une idée de ce que la crise du coton coûte par jour aux grands filateurs du Lancashire.

Une objection a dû se présenter à l'esprit de bien des gens à la vue des immenses sacrifices accomplis d'abord par les manufacturiers et plus tard par la nation, pour donner le pain quotidien à toute une population sans ouvrage : n'aurait-on pas pu trouver aux ouvriers privés du travail des manufactures d'autres occupations?

Plusieurs raisons s'y opposaient, et il faut qu'elles soient bien fortes, puisque non-seulement les ouvriers et les maîtres intéressés dans la question, mais le gros public, si libéral dans ses dons, ne se sont point arrêtés à cette idée, et semblent convaincus que la charité est en ce moment le seul remède à ce mal. Les ouvriers des filatures forment une population à part; il paraît qu'elle émigra vers la fin du dernier siècle des comtés agricoles de l'est à l'époque où une cruelle famine y sévissait : heureusement le développement subit de la fabrication du coton coïncida avec cette famine, et les laboureurs de l'est trouvèrent dans le Lancashire une nouvelle et plus lucrative manière de gagner leur vie. La dispersion de cette population anéantirait pour bien des années la première industrie

de l'Angleterre. Ce pays, si remarquable par sa hardiesse et sa persévérance dans les entreprises commerciales, songeant à un avenir plus prospère au milieu des misères du présent, a courageusement entrepris de maintenir ce gouffre constamment fermé en y jetant l'argent à pleines mains. D'ailleurs où trouver d'autres occupations pour cette nombreuse population? L'introduction des machines diminue tous les jours le nombre des bras employés par l'agriculture. L'extraction des houilles et l'industrie du fer font vivre bien des milliers de familles, mais il faudrait qu'elles prissent un développement que rien ne justifie pour donner place à tant de nouveau-venus, et puis il faudrait l'apprentissage de plus d'une génération pour former au rude métier du mineur ou du forgeron l'ouvrier délicat de la filature. Si ce remède eût pu être efficace, il eût été appliqué; le Lancashire offrait, à côté des filatures qui se fermaient, les plus riches houillères, et les comtés voisins sont les plus grands producteurs de fer de l'Angleterre.

Reste la ressource suprême de l'émigration. Quelques familles y ont eu recours, mais leur nombre est tellement insignifiant qu'on ne peut en tenir compte. Les facilités ne leur ont cependant pas manqué. Ainsi le gouverneur de la colonie de *Queensland*, dans l'Australie du sud-ouest, offre non-seulement de transporter gratuitement mille ouvriers du Lancashire, mais même de fournir à ces nouveaux colons tout l'équipement nécessaire pour leur nouveau genre de vie; mais ces ouvriers de serre chaude, au teint blanc et aux mains déliées, savent bien qu'ils ne seraient pas meilleurs laboureurs que mineurs ou forgerons, et que ce sont de rudes cultivateurs qui seuls peuvent aller chercher dans les terres en friche de l'Australie, comme dans les forêts vierges de l'Amérique, les hauts salaires que ces pays nouveaux promettent aux émigrans.

IV. — SECOURS DONNÉS PAR LA LOI. — LES GARDIENS DES PAUVRES.

Après avoir montré tout ce que la charité volontaire a fait pour soulager les ouvriers du Lancashire, et afin de bien définir son rôle, il est nécessaire de parler de l'assistance légale, qui a pris naturellement un développement extraordinaire, et qui partage avec la charité volontaire la tâche de faire vivre tant de milliers d'ouvriers. Il suffit d'indiquer en peu de mots le système sur lequel cette assistance est fondée, système d'ailleurs souvent modifié et plus souvent encore critiqué; quelques détails sur la manière dont elle est exercée seront utiles pour faire connaître tous les moyens de secours employés dans la crise actuelle.

Le principe de la loi des pauvres est que personne en Angleterre ne doit mourir de faim, et que tout individu incapable de se soute-

nir lui-même doit être assisté par sa paroisse. A cet effet, plusieurs paroisses se réunissent pour former une *union* et supporter en commun la charge de l'assistance; des officiers sont élus, qu'on appelle les *gardiens de la loi des pauvres*. Ceux-ci sont chargés de faire le budget de l'entretien des pauvres de l'union, de fixer la taxe nécessaire pour cela et d'administrer les fonds qu'elle produit. Ils sont sous le contrôle d'employés du gouvernement appelés *commissaires de la loi des pauvres,* lesquels relèvent d'un ministère spécial, aujourd'hui dirigé par M. Villiers, bien connu par le rôle important qu'il joua dans l'abolition des *corn laws*.

La taxe des pauvres est imposée sur le revenu normal de la propriété foncière; on l'estime à tant de *pence* et de *shillings* par livres de ce revenu. Ainsi le revenu de toutes les propriétés de l'union de Manchester (qui ne comprend qu'une partie de cette grande ville) étant estimé à 800,000 liv. sterl. ou 20 millions de francs, chaque shilling ajouté à la taxe place 40,000 liv. sterl. ou 1 million de francs entre les mains du bureau des gardiens. La taxe est levée par les officiers de police, qui, on le sait, ne dépendent en général qu'indirectement du gouvernement central. Les contribuables, s'ils se trouvent individuellement surtaxés, en appellent au commissaire. Enfin les comptes-rendus de toutes les opérations des gardiens sont soumis au parlement, mais seulement pour son information, et pour recevoir non sa sanction, mais son contrôle.

Rien ne limite d'ordinaire le taux de cette taxe. Il faut avant tout que les pauvres vivent et que les gardiens réunissent la somme nécessaire pour cela. C'est ainsi qu'on vit en Irlande, dans le temps de la famine, la taxe s'élever jusqu'à 20 et 21 shillings par livre, c'est-à-dire atteindre et même dépasser la valeur totale du revenu imposé. Le principe de cette taxe est sans doute bien dur pour les districts frappés par une crise extraordinaire. Chaque fois que le nombre des pauvres s'accroît rapidement et qu'il faut par conséquent élever la taxe, cet accroissement est la conséquence d'une crise dont le premier effet a dû être de ruiner les contribuables et de diminuer la valeur réelle de la matière imposable. On comprend combien est lourde cette taxe de 2 shillings payée par l'union de Manchester, qui a paru si légère à ceux qui ne se rendaient pas compte de la situation, et qui a excité de si vives critiques en Angleterre. Aussi, comme on sait, une loi a-t-elle autorisé les unions surtaxées à partager avec leurs voisines l'excédant de leur taxe des pauvres au-dessus d'un certain taux; mais cette mesure indispensable ne fait en réalité qu'alléger les charges là où les unions étaient incapables de les supporter, le principe reste le même : c'est celui de l'indépendance communale, essence et fondement de la constitution anglaise, et les bienfaits que ce principe leur assure sont

trop précieux pour que les intéressés songent à y renoncer, lors même qu'il leur impose de difficiles devoirs.

Enfin, une fois les sommes destinées à l'entretien des pauvres recueillies, l'administration des secours est, comme je l'ai dit, confiée au bureau des gardiens. Ces secours sont donnés dans le *workhouse*, vaste établissement où les pauvres, les vagabonds, les infirmes, les gens sans ouvrage sont reçus, logés et nourris, et où on les fait travailler dans la mesure de leurs forces. Pour éviter que le *workhouse*, au lieu d'être une dernière ressource pour les malheureux, devienne un asile pour la paresse, la paroisse exige de ceux qu'elle y reçoit le travail dont ils sont capables, et maintient toujours ses secours au-dessous du niveau des salaires. Comme elle n'y reçoit d'ordinaire que des gens déclassés, pour la plupart isolés, sans famille et sans domicile, elle sépare les hommes, les femmes et les enfans, et les soumet à un régime qui se rapproche souvent de celui des maisons de correction.

Mais ce système, nécessaire, je crois, en temps ordinaire, produit de tristes résultats lorsqu'on veut l'appliquer dans des circonstances exceptionnelles. Ainsi l'on peut affirmer qu'en Irlande il a complétement détruit le bon effet qu'aurait pu produire la libéralité de l'Angleterre au moment de la famine. Le cultivateur ou l'ouvrier laborieux, réduit soudain à la misère par une crise extraordinaire, ne se résigne pas sans humiliation à une vie qui l'assimile presque au criminel. Le pain de la charité publique ne lui est-il pas assez amer déjà? faut-il le lui faire acheter alors au prix de l'abandon de la vie de famille? Quand on a visité les *workhouses* irlandais, on ne saurait oublier l'aspect de tristesse et les paroles de haine de ces pauvres Irlandaises séparées de leurs maris et de leurs enfans, ni les cruelles privations auxquelles le paysan irlandais se soumet plutôt que d'abandonner sa pauvre chaumière et son intérieur. Les Anglais ont profité de cette expérience; ce qu'ils n'ont pas su faire en Irlande, ils l'ont fait dans leurs grands centres manufacturiers. Là les gardiens sont spécialement dispensés par un acte du parlement de l'obligation de ne distribuer de secours que dans les *workhouses*; ils y jouissent de la plus grande liberté d'action. Outre les pauvres ordinaires qu'ils logent et occupent dans le *workhouse*, ils peuvent faire travailler dans leurs ateliers d'autres pauvres qui conservent leur domicile, et même les secourir chez eux sans exiger en retour aucun travail. Pour s'adresser à eux, le pauvre n'est pas obligé d'être réduit à cet état de misère où il a perdu jusqu'à son foyer et engagé tout ce qu'il possédait.

De là deux systèmes différens de secours. Les indigens que leur faiblesse, leur âge, ou les habitudes de leur vie rendent incapables de travail, trouvent un asile dans le *workhouse*. Dans les grandes

villes, cette population change peu. Cette misère-là y est comme une maladie à l'état chronique. Les pauvres que des crises inattendues obligent d'avoir recours au bureau des gardiens forment une classe bien supérieure à la précédente. C'est pour les secourir que les gardiens usent de la latitude que leur laisse la loi. La manière dont ils leur distribuent les secours est absolument semblable, ou plutôt a servi de modèle au système adopté par les comités. Ils ont sagement renoncé à exiger des assistés un travail manuel improductif et inutile pour des ouvriers qui ont déjà un métier. D'anciennes filatures ont été louées et transformées en écoles pour les hommes, les femmes et les enfans. La présence à ces écoles est exigée de tous ceux qui ne sont pas infirmes, et leur donne droit à un secours qui est en moyenne de 1 shill. 9 d. par semaine. Les classes sont de cinq heures par jour, et le samedi est accordé aux assistés pour se chercher une occupation. Quant aux femmes, le temps est partagé entre l'enseignement primaire et l'école de couture. Pour la fixation des secours, l'on tient compte dans une certaine mesure du salaire que recevait l'ouvrier avant le chômage. Ces secours sont donnés soit en argent, soit en bons sur les cuisines fondées et administrées directement par les gardiens, et plutôt encore partie en argent et partie en bons.

Le nombre des pauvres secourus par les gardiens dans les vingt et une unions frappées par la crise s'est élevé dans la seconde semaine de décembre 1862 à 278,110; dans la première semaine de janvier 1863, il était retombé à 259,850. La dépense de leur entretien s'élevait, comme je l'ai dit, le 27 décembre à 17,934 liv. sterl. 5 shill. 8 den. par semaine, et sur les quinze dernières semaines elle a été en moyenne de 15,907 liv. sterl. ou tout près de 400,000 fr. Cependant les secours distribués de la même manière par les gardiens et par les comités s'adressent à deux classes distinctes de pauvres, et c'est à établir nettement cette division importante et nécessaire que les uns et les autres travaillent en ce moment.

Il ne faut pas croire que la charité privée soit simplement venue partager une tâche dont les agens de la charité officielle auraient pu, avec de plus grandes ressources, se charger tout seuls. Elle est venue en aide à une classe d'ouvriers malheureux que l'assistance légale aurait profondément humiliée et démoralisée. Cette double organisation répondait à des besoins divers de la population qu'il s'agissait de secourir. Parmi les milliers de familles qui n'avaient de commun qu'une même misère, il y en avait beaucoup qu'une vie honnête, indépendante et même aisée avait habituées à regarder comme une dégradation toute aumône reçue des gardiens, sous quelque forme qu'elle fût donnée. C'est souvent avec hésitation, mais toujours cependant avec reconnaissance, qu'elles acceptent

l'aide de la charité privée, représentée par les comités de secours. Les secours donnés par les gardiens en dehors du *workhouse* s'adressent donc surtout aux plus pauvres d'entre les ouvriers, à ceux qui, n'ayant jamais eu d'épargnes, s'étaient déjà trouvés dans les moindres crises obligés d'avoir recours à eux, à ceux qui vivaient d'industries secondaires et précaires, et à une classe, fort pauvre et très nombreuse, qui dépend des ouvriers des manufactures, et devait par conséquent ressentir même avant ceux-ci les effets de la ruine qui les menaçait. Telles sont, par exemple, toutes les femmes qui, ne travaillant pas elles-mêmes à la filature, étaient employées par les ouvrières comme *nurses* à veiller sur les enfans en bas âge. Il y a peu de cottages où ne se trouvât une de ces *nurses*, qui avait soin de tous les enfans des deux ou trois familles habitant la maison. Aussitôt que le travail fut interrompu, les mères de famille, condamnées à rester chez elles, se hâtèrent de congédier ces bonnes d'enfans, qui se trouvèrent ainsi les premières réduites à la misère.

Au début de l'œuvre des comités, cette distinction entre les pauvres qu'ils secouraient et ceux qui étaient à la charge des gardiens n'avait pu s'établir complétement. Ceux-ci, ayant trop de monde sur les bras, ne pouvaient souvent donner que des secours insuffisans. Les comités durent s'occuper de les compléter. Ils le firent avec tout le soin possible, contrôlant leurs livres par ceux des gardiens; mais il y avait là une source d'embarras et d'abus : il était difficile de savoir dans quelle mesure un grand nombre de pauvres puisaient à ces deux sources. Et d'ailleurs les comités tenaient avec raison à réserver toutes leurs ressources pour cette classe nombreuse et si intéressante qui luttait encore contre une cruelle misère plutôt que d'accepter une aumône officielle. Ce travail n'est pas encore accompli partout : à Manchester par exemple, il est bien moins avancé qu'à Blackburn, où l'on peut regarder la séparation comme complète; mais on finira par réussir, et l'œuvre charitable, poursuivie concurremment, mais dans des classes différentes de la population, par les représentans de la charité privée et les agens officiels, y gagnera beaucoup en efficacité.

V. — LES OUVRIERS.

Comme je l'ai dit, les souffrances du Lancashire ne frappent pas les yeux du passant; la misère ne s'y étale pas, et pour se persuader que ces souffrances existent, il faut aller les chercher. Aussi, après avoir visité les établissemens de charité où les pauvres sont pour ainsi dire en public, après avoir vu ce que les riches faisaient pour eux, était-il naturel d'aller les voir chez eux. M. Birch, secrétaire du comité de Hulme, allait visiter un certain nombre de familles qui

s'étaient adressées la veille à ce comité. Je me joignis à lui. J'étais simple spectateur d'une de ces enquêtes comme plusieurs centaines de personnes en font tous les jours à Manchester et dans toutes les villes frappées par le chômage. Je suis revenu de cette visite vivement ému par le spectacle de la ruine de tant d'existences honnêtes, heureuses et presque aisées, qui, minées jour par jour par une lente et impitoyable loi, ont descendu graduellement tous les échelons de la misère. Je suis revenu surtout pénétré de respect pour le courage avec lequel les ouvriers ont combattu dans une lutte sans issue, supportant leurs souffrances avec indépendance et cependant sans haine ni envie contre les classes mieux partagées, ne demandant jamais de secours qu'à la dernière extrémité, et cependant les recevant toujours avec reconnaissance, comme une aide qui ne leur était pas due. Ils ont bien mérité les éloges qui leur ont été donnés en Angleterre, et qui ont tant contribué à y stimuler la charité publique.

Nous gagnons l'un des quartiers habités par les ouvriers. Ces petites maisons en brique grise, à deux fenêtres, ayant un étage et un rez-de-chaussée, dont les longues et monotones rangées donnent d'un côté sur la rue et de l'autre sur une espèce de petite cour, s'appellent des *cottages*. Un même individu en a souvent construit une file entière, mais dans ces derniers temps beaucoup d'ouvriers ont placé leurs épargnes en faisant bâtir eux-mêmes ou en achetant des cottages semblables, soit seuls, soit en s'associant entre eux pour cela lorsque leurs moyens ne leur permettaient pas de faire autrement. Ces maisons se louent de 6 à 12 liv. sterl. (150 à 300 fr.) par an. Un bail de 10 liv. sterl. (250 fr.) donne au locataire le droit électoral pour la représentation de la ville. Le locataire, ouvrier un peu plus aisé que les autres, ou vieille femme vivant seule, occupe une chambre du cottage, et presque toujours sous-loue les autres à des familles d'ouvriers. Le premier locataire paie à la semaine son propriétaire, et exige de même à la semaine le sous-loyer de ses chambres, qui est généralement de 1 shill. 9 den. (2 fr. 19 cent.) à 3 shill. 6 den. (4 fr. 37 cent.) pour chacune.

L'on conçoit combien la ruine doit se répandre rapidement de proche en proche parmi toutes ces existences dépendant l'une de l'autre, depuis le propriétaire, souvent contre-maître retiré, et l'ouvrier qui loue en bloc le cottage pour le sous-louer en détail, jusqu'à la *nurse* qui, comme je l'ai dit plus haut, vit au service des locataires, aussitôt que le salaire de l'ouvrier, qui est leur seule base, vient à manquer un instant. L'ouvrier commence par congédier la *nurse*, puis il ne peut plus payer son loyer, il s'endette vis-à-vis du locataire de toute la maison, celui-ci vis-à-vis du propriétaire, tandis que ce dernier est toujours taxé par les gardiens. Et nul capital

n'étant là pour faire face à la crise, il s'ensuit une ruine générale. Les locataires, pour payer au moins une partie de leurs loyers, sont obligés de porter tous leurs effets chez le *pawnbroker;* le propriétaire, pour acquitter le taxe des pauvres avec des loyers réduits, doit hypothéquer sa maison, et souvent il se trouve dans une situation plus malheureuse que ses locataires, car ce n'est qu'après que l'hypothèque a absorbé toute la valeur de sa propriété qu'il lui est permis d'aller les rejoindre au bureau de secours des gardiens, dernière ressource de leur commune misère.

Sans doute le mal n'est pas toujours aussi grand, et les remèdes appliqués depuis quelque temps l'ont diminué. Ainsi, lorsque les cottages ont pour propriétaire un homme riche, un filateur surtout, celui-ci n'exige en ce moment aucun loyer; c'est pour lui une première manière de secourir ses employés. Aujourd'hui aussi que la charité est organisée sur une si vaste échelle, les ouvriers, voyant l'existence de leurs familles assurée, emploient le peu qu'ils touchent en argent à payer leur loyer; mais si la plupart d'entre eux mettent un point d'honneur à se tenir au courant, Dieu sait au prix de quelles privations ils le font. Beaucoup d'ailleurs ne peuvent acquitter aujourd'hui les dettes qu'ils ont contractées ainsi avant de vouloir demander secours à qui que ce soit. J'ai vu un ouvrier, homme très intelligent et économe, qui, condamné au chômage depuis quinze mois, avait vu s'accumuler de la sorte, après que toutes ses épargnes avaient été épuisées, une dette de plus de 10 liv. sterl.

Pour comprendre combien a été rude le coup porté à toute une population par la clôture des filatures, il faut songer qu'hommes, femmes, enfans, tous travaillaient dans la même manufacture. Ce travail était la seule source de subsistance de toute la famille, où l'on ne connaissait pas d'autre métier. Les hommes gagnaient 12, 15 et 20 shillings par semaine, les enfans au-dessus de douze ans jusqu'à 10 shillings. Avec de pareils salaires, on vivait dans une certaine aisance. Peu importait la petitesse du logement, puisque la journée se passait pour tous à la filature : on y trouvait le nécessaire. La famille était bien vêtue; la nourriture, chose la plus importante sous ce climat et pour l'ouvrier anglais, était excellente, abondante, et même, dit-on, recherchée. Le simple ouvrier faisait peu d'épargnes, il employait ses profits à vivre de son mieux.

Au contraire, une famille nombreuse, entassée sans occupation dans un logement trop étroit, les meubles, les couvertures, les vêtemens, portés successivement au mont-de-piété, une nourriture incertaine, mauvaise et insuffisante, ces mille privations, d'autant plus dures qu'elles sont nouvelles, par lesquelles, comme dit Victor Hugo, après avoir vécu de peu, on apprend à vivre de rien, telle

est la situation à laquelle quelques mois de chômage ont réduit les deux tiers de cette population : misère qu'il faut comparer non pas à celle des pauvres ordinaires, mais à l'aisance relative qui l'avait précédée, pour en mesurer l'amertume.

Un vaste champ est ouvert aux visiteurs envoyés par les comités au milieu de cette population pour connaître et soulager ses souffrances. Leur enquête porte principalement sur le nombre des membres de la famille, sur les vêtemens engagés, le prix du loyer, le salaire que l'on gagnait *in full time*, enfin sur les secours que la famille reçoit peut-être déjà d'un autre côté. Les pauvres répondent à M. Birch avec dignité et simplicité; la plupart n'ont jusqu'ici jamais demandé de secours à personne. Je me rappelle deux sœurs jumelles qui, me disait M. Birch, avaient refusé, il y a un mois, d'accepter de lui un souverain. Leur chambre est d'une propreté parfaite, mais tout ameublement en a disparu : il ne reste plus qu'une rangée de pots de fleurs sur la fenêtre, seuls objets refusés au mont-de-piété. Quelques géraniums qui les habitent semblent dépérir comme leurs maîtresses. Celles-ci n'ont pas eu d'ouvrage depuis un an; avec la faim est venue la maladie, et cependant il faut un homme qui leur inspire toute confiance pour leur arracher un demi-aveu de leur misère. Il serait facile de multiplier des exemples semblables, recueillis dans cette visite; mais il n'en faut pas davantage, je crois, pour prouver que si, à l'honneur de la charité anglaise, cette population est soutenue, si elle vit, dans le sens le plus restreint de ce mot, en attendant un temps meilleur, les souffrances ne lui sont cependant pas épargnées. C'est, il me semble, une réponse suffisante à ceux dont j'ai parlé au début, qui croyaient les ouvriers plus heureux aujourd'hui qu'avant le chômage, et disposés à profiter de cette situation plutôt que de retourner à la manufacture lorsque l'occasion s'en présentait.

Sans doute il est moins pénible d'aller passer cinq heures à l'école que de se rendre à cinq heures et demie à la filature pour en revenir à six heures du soir; mais quelle différence dans le salaire! Pouvait-on, dans les écoles, demander davantage à des gens auxquels l'on donne 2 shillings par semaine au lieu de 15 ou 20 shillings qu'ils gagnaient autrefois? Il faut d'ailleurs savoir quel était ce travail qui leur était quelquefois offert. Sans doute jamais les filateurs n'ont tenté de profiter de leur misère pour obtenir leurs services à prix réduits; mais, ayant reçu de faibles commandes, quelques-uns d'entre eux ont repris le travail un ou deux jours par semaine, pour l'interrompre souvent tout à fait au bout de deux ou trois semaines. On comprendrait que les ouvriers aient eu quelque répugnance à renoncer aux secours assurés du comité pour un travail si faible et

si incertain; cependant l'on peut affirmer que la plupart saisissent la moindre occasion de diminuer par le travail leur dépendance de la charité, et les livres des comités sont remplis d'exemples d'ouvriers qui, ayant pu travailler un jour, rapportent scrupuleusement les bons de secours qu'ils avaient reçus pour cette journée. D'ailleurs, pour prouver que c'est une bien rare exception de voir les ouvriers préférer une vie misérable, mais oisive, à un travail lucratif, il suffit de dire que le comité central, ému des accusations portées à ce sujet dans les journaux, a demandé aux filateurs de lui dénoncer tous les cas où ce refus de travail pourrait être prouvé. Depuis lors on ne lui en a pas signalé un seul.

Ma course dans le Lancashire se terminait à Blackburn la veille du jour de l'an. « Avant d'aller fêter ce jour en famille, me dit-on, il faut que vous veniez voir comment nous célébrons la semaine de Noël avec la grande famille qui se compose de tous les pauvres de notre ville. » Une gravure de *Punch* représente John Bull qui, avant d'entamer lui-même le pudding de Noël, entasse sur les épaules de l'ouvrier du Lancashire tout ce qui lui est nécessaire pour passer joyeusement cette fête nationale. En effet, d'après les idées anglaises, il faut que ce jour-là tout le monde soit content, et surtout ait l'estomac bien rempli. C'est ce qui n'est pas arrivé depuis longtemps aux ouvriers de Blackburn. Aussi la plupart des ministres religieux de cette ville se sont-ils réunis pour leur donner à tous un dîner de Noël. On ne pouvait adresser à ceux-ci les mêmes critiques qu'au lord-maire pour ce fameux dîner payé sur la souscription générale. En effet, une souscription spéciale avait été ouverte à Blackburn pour ce dîner, et pas un penny n'avait été détourné des fonds généraux destinés aux secours. Cette collecte a permis de donner un dîner de la valeur d'environ 1 shilling par tête à tous les individus recevant alors des secours dans les écoles de Blackburn. Chaque prêtre ou ministre devait amener son école. La grande salle de l'hôtel de ville devait recevoir successivement toute cette population à des jours différens, l'espace ne permettant pas de donner à dîner à plus d'un millier de personnes à la fois. Des jours avaient été fixés pour les hommes, les femmes et les enfans. C'est au dernier dîner des hommes qu'on me proposait d'assister.

A midi et demi, la ville, si morne tout à l'heure, prenait un air de fête inusité. Les écoles sortaient précédées des ministres en robe et quelquefois aussi de tambours; toutes sortes de bannières ornaient la procession. Il y a trente ans, de pareilles démonstrations dans un moment de crise comme celui-ci auraient infailliblement amené des troubles; mais depuis lors les esprits ont fait bien des progrès. Les bannières ne portent d'autre inscription que *God save*

the queen, et chacun ne songe qu'à oublier un moment des souffrances dont personne n'est coupable. En suivant la procession, j'entrai dans la salle, qui se remplissait rapidement; les ouvriers prenaient place en rangs devant de longues tables serrées les unes contre les autres. Une estrade était élevée pour les visiteurs, mais les ministres avaient leur table dressée au milieu de celles des ouvriers, dont ils tenaient à partager le dîner. Après une espèce d'hymne chantée debout par tous les ouvriers, le dîner commence joyeusement et se continue bruyamment. En ayant pris ma part, je puis certifier qu'il était fort bon. Et quand je quittai la salle, pressé par l'heure du chemin de fer, je rencontrai encore une longue file de *roast-beefs* fumans qui montaient l'escalier de l'hôtel de ville. Il n'y avait pas besoin de souhaiter un bon appétit à ces braves gens qui terminaient dans la joie une année si fertile en souffrances. Et, quelque menaçantes que soient les perspectives de l'année nouvelle, la satisfaction peinte sur tous ces honnêtes visages me donnait bon espoir pour l'avenir. Je n'y voyais pas seulement le signe d'une grande crise victorieusement traversée grâce à la charité spontanée de tous les rangs de la société, mais surtout le gage d'une union plus intime entre les classes propriétaires et les classes ouvrières : union fondée sur une confiance et une estime réciproques et sur la saine connaissance des intérêts communs qui les rendent solidaires; garantie la plus sûre de l'ordre public chez les peuples libres, et base nécessaire de toute liberté dans nos sociétés modernes.

Dans ce tableau des misères des ouvriers anglais, tout le monde aura senti avec nous un reflet des maux dont souffrent nos propres ouvriers. Dans l'exposé des précautions ingénieuses prises chez nos voisins par la bienfaisance volontaire, tout le monde aura vu des exemples dignes d'être suivis; comment n'aurait-on pas été frappé surtout de la combinaison aussi efficace que délicate réalisée par le *Hulme Institute*, où les ouvriers secourus sont chargés eux-mêmes de l'administration de la bienfaisance, combinaison que nous pourrions si facilement nous approprier dans les circonstances présentes avec le mécanisme de nos sociétés de secours mutuels? Tout le monde enfin aura compris la conclusion qui se dégage de ce qui précède : il faut que la fraternité sociale n'accomplisse pas son œuvre en France avec moins de vertu et de grandeur qu'en Angleterre.

E. FORCADE.

LA

TÉLÉGRAPHIE OCÉANIQUE

II.

EXPLORATIONS DE LA MER.
LA FABRICATION ET LA POSE DES CABLES SOUS-MARINS.

I. *Physical Geography of the Sea,* by F. Maury. — II. *Deep-sea Soundings in the North Atlantic Ocean,* by lieutenant-commander J. Dayman. — III. *Annales télégraphiques,* etc. Londres et Paris, 1858-1862.

Les progrès de la télégraphie sous-marine, dont nous avons déjà retracé l'histoire (1), n'ont pu s'accomplir sans jeter quelque lumière sur les questions incidentes qui se rattachent à cette industrie. La nature et la configuration du sol de l'Océan avaient été étudiées : peu à peu les procédés de fabrication des câbles s'amélioraient; les conditions financières et pratiques des entreprises télégraphiques apparaissaient plus nettement à chaque nouvelle expérience. De tous ces travaux est née une science dont il suffira d'exposer les principes, pour faire voir quels obstacles la télégraphie sous-marine présente et quelles ressources l'art des ingénieurs a su leur opposer.

I.

A toutes les époques, l'Océan a été une source d'inspiration pour les poètes et un objet d'étude pour les savans. La fantaisie et l'ob-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1862.

servation tentaient, chacune à sa manière, de pénétrer la profondeur et d'explorer l'étendue des eaux marines. Lors même que les navigateurs des XVe et XVIe siècles eurent découvert les limites de la surface des mers, l'imagination humaine, curieuse et ignorante, peuplait encore l'abîme de créations chimériques. Tandis que la géographie terrestre, profitant d'explorations successives, dessine chaque jour avec plus de précision le relief des continens, par un contraste peu remarqué l'orographie maritime n'est encore qu'une ébauche. Le regard, qui, sur une mappemonde, se détourne des terres, satisfait par des détails multipliés, interroge en vain l'étendue blanche et muette des océans. Là, il peut suivre le tracé des cours d'eau, apprécier l'épaisseur et la hauteur des montagnes; ici, il ne découvre que quelques îles, sans liaison apparente, se détachant sur une teinte uniforme où l'imagination, comme dans les régions inconnues de l'Afrique centrale, peut distribuer à son gré les montagnes et les vallées. Peu importe au marin, naviguant à la surface, que l'abîme ait 1,000 ou 10,000 mètres de profondeur. La science, pour se développer, attend qu'elle ait un rôle pratique à remplir. Les savans ne prêtèrent quelque attention à la *mer profonde* que le jour où les premiers essais de télégraphie sous-marine vinrent donner à cette nouvelle étude un intérêt immédiat d'utilité.

Jusqu'alors, les sondages n'avaient été guère pratiqués que sur les côtes, à l'entrée des fleuves, des rades, des ports, partout enfin où la profondeur de l'eau pouvait être assez faible pour compromettre la sécurité des navigateurs. La méthode employée pour ces sondages est bien connue : un plomb descend à la mer en entraînant une corde légère dont la longueur est indiquée par des nœuds régulièrement espacés; quand la corde cesse de filer, le plomb est arrivé au fond, et la longueur de la corde déroulée mesure l'épaisseur de l'eau. Quand on voulut appliquer ce procédé sur des hauteurs de quelques centaines de mètres, on n'obtint plus aucun résultat, parce que les cordes grossières dont on faisait usage, étant plus légères que l'eau, soutenaient la sonde et l'empêchaient de descendre. Quelques marins essayèrent des lignes de soie ou de chanvre très minces, et susceptibles cependant d'une grande résistance. Ils ne réussirent pas mieux, soit parce que les courans sous-marins entraînaient la ligne longtemps après que la sonde reposait sur le sol, soit parce qu'aucun choc ne se transmettait d'un bout à l'autre de la ligne au moment où le plomb atteignait le fond. C'est ainsi que des observations erronées ont fait croire pendant quelque temps qu'il existait dans l'Océan des fosses de 10 à 15,000 mètres. Un officier de la marine américaine laissa même une fois filer 16,000 mètres de ligne

sans atteindre le fond, ce qui était une preuve peu contestable de l'imperfection des procédés en usage. Une profondeur supérieure à 10,000 mètres eût été en contradiction avec le résultat annoncé par Laplace, qui, d'après les plus hautes considérations mathématiques, avait cru pouvoir affirmer que la profondeur de la mer sur notre planète était comparable à la hauteur des montagnes. Il peut sembler étrange qu'un savant se hasarde à prédire la profondeur de l'Océan sans avoir fait aucune observation directe; cette fois cependant les prévisions de la science ont été vérifiées.

M. Airy, astronome anglais, avait cru que l'on pourrait déterminer la hauteur de l'eau d'après la largeur, la hauteur et la vitesse des vagues. On sait que sur le bord des étangs, où l'eau a peu d'épaisseur, les rides ou vagues sont petites et ne se meuvent que lentement. Plus loin du bord, les vagues croissent en dimension et en vitesse. De même, sur l'Océan, plus la profondeur sera grande et plus les vagues seront larges, hautes et rapides. M. Airy avait calculé une table qui donnait les valeurs relatives de ces diverses quantités, et peu après le commandant Maury, directeur de l'observatoire national de Washington, eut occasion d'en faire l'application. Le 23 décembre 1854, à neuf heures quarante-cinq minutes du matin, la frégate russe *Diana*, qui était à l'ancre dans la baie de Simoda, près de Yédo, au Japon, ressentit les premières atteintes d'un tremblement de terre. Quelques minutes après, à dix heures, une vague immense pénétra dans la baie, le niveau de l'eau s'éleva subitement, et la ville parut engloutie. Une seconde vague suivit la première, et quand toutes deux se furent retirées, il ne restait plus une maison debout. La frégate elle-même, qui avait talonné plusieurs fois, finit par s'échouer sur le rivage. Or le même jour, quelques heures plus tard, sur la côte de Californie, à plus de 8,000 kilomètres du Japon, les échelles de marée conservèrent les marques de plusieurs vagues d'une hauteur excessive. Il est à croire que c'étaient les mêmes vagues qui avaient causé l'échouage de la *Diana* à l'autre extrémité de l'Océan-Pacifique. Lorsque ces deux observations simultanées furent connues, le commandant Maury conclut, par la comparaison des heures, que chaque vague devait avoir une largeur de 412 kilomètres, une vitesse de 700 kilomètres à l'heure, et que la profondeur moyenne du Pacifique entre le Japon et la Californie devait être de 3,930 mètres.

Cette méthode ingénieuse n'était applicable que dans quelques cas très rares, et ne pouvait donner ce qu'exigent les travaux de télégraphie sous-marine, c'est-à-dire un profil de la mer avec toutes ses variations. Il fallut donc revenir à la méthode des sondages. En employant un boulet suspendu par un fil de chanvre ou

de soie très fin dont la pesanteur spécifique était à peu près égale à celle de l'eau, il fut possible de faire pénétrer la sonde à quelques milliers de mètres; puis le commandant Maury eut l'idée de mesurer la durée de la descente du boulet. Il s'aperçut que ce boulet mettait à parcourir 100 mètres un temps de plus en plus long à mesure qu'il s'enfonçait davantage : ainsi il fallait environ une minute pour descendre de 900 à 1,000 mètres, une minute et demie de 1,900 à 2,000, deux minutes de 2,900 à 3,000. Quand le boulet avait atteint le fond, le fil se déroulait encore, mais alors avec une vitesse uniforme, car il ne se déroulait que par l'action des courans, et le poids n'y était plus pour rien. Cette loi des temps permit de faire des sondages à toute profondeur; à défaut d'un choc au moment où le plomb atteignait le sol, le chronomètre indiquait que l'on devait s'arrêter. Bientôt les marins formés à ce travail par une longue pratique surent reconnaître au plus léger frémissement de la corde le moment précis où le boulet touchait le fond.

Cependant on pouvait encore conserver des doutes sur l'exactitude de ces sondages, car il n'y avait pas de preuve matérielle que l'on eût atteint le fond. M. Brooke, officier de la marine des États-Unis, vint combler cette lacune en inventant une sonde composée de deux parties, un tube en fer et un boulet. Au moment où le tube frappe un corps dur, le boulet se détache spontanément, et alors le tube, qui n'a qu'un faible diamètre et n'offre guère de résistance à l'eau, peut être ramené avec la ligne. Il porte à sa partie inférieure une cavité qui retient quelques parcelles du fond sur lequel il s'est reposé. On eut ainsi non-seulement la certitude d'avoir atteint le sol, mais aussi un échantillon de ce sol, et même on put recueillir quelques gouttes d'eau puisées à ces grandes profondeurs.

On conçoit que ces observations exigent des soins minutieux et une grande habileté, qui ne s'acquiert que par l'expérience. L'Océan est rarement calme; il faut souvent opérer par une mer houleuse, avec des vents qui font avancer le navire ou au milieu de courans qui l'entraînent à la dérive. Il importe donc d'agir aussi rapidement que possible, et pour arriver à ce but, les Anglais ont adopté une méthode un peu différente de celle de M. Brooke. Ils mesurent la profondeur en laissant descendre un plomb de sonde lourd et large avec une ligne mince et légère qui pourrait à peine le supporter; puis, quand ce plomb est arrivé au fond, ils le halent à bras d'hommes ou avec le cabestan jusqu'à ce que la ligne casse. Il est clair qu'à ce moment la ligne est aussi rapprochée que possible de la verticale; elle ne décrit plus les sinuosités qu'avaient causées les courans. Pour obtenir un échantillon du fond, on descend la sonde avec un tube creux sans se préoccuper de la profondeur. Un son-

dage à 4,000 mètres peut se faire par ce procédé en moins de quarante-cinq minutes.

Il y a peu d'années que nous avons des moyens précis pour mesurer les grandes profondeurs de la mer, et les marines française, anglaise et américaine ont déjà relevé un grand nombre de cotes de sondage; mais ces opérations, faites pour la plupart en vue de l'étude des projets télégraphiques, ne sont pas reliées entre elles. Nul ne s'est proposé de lever le plan d'un océan comme on dresse la carte d'une contrée que les voyageurs traversent incessamment. Notre mer intérieure, la Méditerranée, est assez bien connue; il est à peu près certain qu'il n'y a nulle part plus de 3,500 mètres d'eau. Dans l'Atlantique, on a trouvé des hauteurs très variables, rarement supérieures à 6,000 mètres et toujours plus grandes que 2,000, sauf une région très limitée autour des îles et le long des continens. On remarque en général que les eaux atteignent rapidement une énorme profondeur sur les côtes abruptes; par exemple les Açores, Madère, les Bermudes, îles volcaniques, surgissent subitement, et pour ainsi dire sans transition, d'une vallée très creuse. Au contraire, le sol de la mer, dans le voisinage des archipels, se prolonge très loin en bas-fonds. Ainsi, dans la mer de Java, entre Singapore et Batavia, on a pu immerger un câble de 900 kilomètres de long sans trouver 100 mètres d'eau. Il reste encore d'immenses étendues à explorer; jusqu'à ce jour, les sondages les plus profonds parmi ceux qui présentent suffisamment d'authenticité n'ont pas dépassé 8,000 mètres. Quelques sommets des Cordillères ont près de 7,700 mètres au-dessus du niveau de la mer; le pic dominant de l'Himalaya s'élève à 7,821 mètres. Les prévisions de Laplace sont donc bien exactement confirmées.

Il semble que les corps organisés qui pénètrent dans ces abîmes vertigineux doivent être notablement modifiés dans leur forme et leur texture. En effet, la pression s'augmente d'un peu plus d'une atmosphère à mesure que l'on descend de 10 mètres sous l'eau; à 4,000 mètres, les corps sont comprimés par une force de 400 atmosphères. Au-dessous de 10,000 mètres, une bulle d'air serait réduite à un volume si petit qu'elle serait plus lourde que l'eau, et, si telle chose peut se concevoir, coulerait au fond comme une balle de plomb. Cependant il ne faut pas s'exagérer l'effet de ces pressions, et pour les apprécier à leur juste valeur on doit prendre d'autres termes de comparaison. Habitués que nous sommes à considérer comme excessive une pression de 15 à 20 atmosphères exercée sur un corps susceptible de déformation, une chaudière par exemple, nous avons peu d'idée des efforts que les corps compactes peuvent subir sans être écrasés. Une pression d'une atmosphère correspond

à un poids d'un kilogramme par centimètre carré. On peut donc admettre que la peau humaine la plus délicate peut supporter sans être déchirée le poids de 50 ou 60 atmosphères. Quant aux corps inanimés pressés dans un seul sens, il faut environ 100 kilogrammes par centimètre carré, c'est-à-dire 100 atmosphères, pour écraser une brique ou une pierre calcaire, de 3 à 400 pour le bois, 5,000 pour le fer et 10,000 pour la fonte. Si les substances soumises à l'écrasement sont soutenues dans tous les sens et ne peuvent être que comprimées (c'est leur position au fond de l'Océan), il faut des efforts bien plus énergiques. Ainsi l'opération si simple et si vulgaire d'enfoncer un clou dans un bois dur, ou bien de couper un fil de fer avec des pinces, exige un déploiement de force de plusieurs milliers d'atmosphères. Nul doute que des substances homogènes, telles que le caoutchouc et la gutta-percha, puissent supporter sans déformation ni diminution appréciable de volume les pressions les plus considérables qu'exercent au fond de l'Océan les couches d'eau supérieures. Quand les lignes de sonde sont relevées après être descendues à 4 ou 5,000 mètres, elles sont considérablement allongées, ce qui est un effet de la tension longitudinale qu'elles ont éprouvée; le goudron est expulsé des spires, les torons sont souvent déformés, mais la fibre du chanvre est encore intacte.

Lorsqu'un navire étudie le tracé d'une ligne télégraphique sous-marine, il fait des sondages assez rapprochés le long des côtes; puis, aussitôt qu'il a rencontré la mer profonde, les hauteurs d'eau de 2,000 mètres au moins, il ne répète les sondages qu'à des intervalles plus éloignés, de 20 à 30 kilomètres. Or ces points peuvent être choisis par hasard de façon à faire paraître plane une surface très accidentée, et surtout ils sont trop espacés pour que nous puissions savoir s'il y a au fond de l'Océan des pentes abruptes, des précipices. Dans l'Atlantique, deux sondages successifs ont donné une différence de 1,800 mètres; mais la distance de ces deux sondages étant de 32 kilomètres environ, la pente du terrain pourrait ne pas être plus forte que celle d'une route. Nous avons lieu de croire qu'il y a effectivement au fond de la mer des pentes très rapides, des rochers qui surplombent à des hauteurs prodigieuses, des précipices qui n'ont plus d'analogues dans la partie de la croûte terrestre exposée à nos yeux, car les géologues s'accordent à nous représenter la terre, au sortir de ses derniers cataclysmes, sous un aspect âpre et ardu. A la surface, l'action alternative des gelées et des dégels, l'écoulement des eaux rasent les parties supérieures des montagnes et comblent les vallées avec les détritus; dans l'Océan, la température est uniforme et constante toute l'année, et les eaux sont dans un repos presque absolu. Les sédimens qui se déposent depuis cin-

quante ou soixante siècles n'ont pas encore acquis une épaisseur suffisante pour niveler les précipices. Les chaînes de montagnes sous-marines doivent donc être un chaos en comparaison des Alpes ou des Cordillères. Quelques sondages faits avec beaucoup de soin à des intervalles très rapprochés dans les régions où les expéditions précédentes ont signalé des plongées subites suffiraient pour trancher cette question, non moins intéressante pour l'ingénieur que pour le géologue.

Les premiers spécimens du sol de la mer profonde qui furent ramenés du fond de l'Atlantique avec l'appareil de Brooke se composaient uniformément d'une boue farineuse, douce au toucher et transparente, que les Américains ont nommée *ooze* ou bien *oaze*, c'est-à-dire vase, parce qu'elle paraissait analogue aux matières vaseuses qui s'accumulent dans les marais. Ces spécimens, soigneusement étiquetés et conservés, furent rapportés à l'observatoire de West-Point. Les professeurs Bailey et Ehrenberg, qui les examinèrent, y virent un amas de coquillages microscopiques siliceux et calcaires, sans aucun mélange de sable ou de gravier. La plupart de ces coquilles si délicates et si fragiles étaient dans un état parfait de conservation, et contenaient encore une pulpe molle de nature évidemment charnue. Un peu plus tard, les sondages faits dans le Pacifique, entre les îles Philippines et les îles Mariannes, donnèrent d'autres échantillons d'*oaze* dont la composition était la même; toutefois l'élément siliceux était plus considérable. Plus récemment enfin, les sondages de la Méditerranée et ceux de l'Atlantique nord dans le voisinage du Groënland ont encore révélé un dépôt de coquillages microscopiques. Le sol de la mer profonde présente donc partout une uniformité remarquable. La plupart des petits êtres qui le composent appartiennent à des espèces connues que l'on retrouve, soit fossiles, soit vivantes, dans toutes les eaux douces ou salées, sous les tropiques et dans la glace des mers polaires : ce sont les *diatomacées*, qui se multiplient sur les côtes avec une rapidité alarmante pour la navigation, les *rhizopodes*, dont la coquille se replie sur elle-même pour absorber sa proie, les *globigérinées*, qui s'agglomèrent entre elles et forment des masses compactes, en quelque sorte des ruches calcaires. Aux anciens âges de la terre, alors que les eaux recouvraient le sol que nous habitons aujourd'hui, ces espèces s'entassaient déjà peu à peu et formaient les couches de marne que nous avons sous les pieds. Leur fonction (car tout être vivant a une fonction à remplir dans la nature), leur fonction est de distiller l'eau de mer, d'en extraire l'excédant de sels qu'apportent incessamment les fleuves, et de la maintenir dans l'état de salure qui convient le mieux aux innombrables habitans de l'Océan. Les

détritus arrachés aux montagnes par les torrens, le limon des rivières sont la proie de ces infatigables travailleurs. Leurs cadavres recomposent sur le sol de l'Océan des plaines calcaires qu'une nouvelle révolution du globe découvrira peut-être un jour. On ne saurait trop admirer la puissance de ces animalcules en apparence si frêles et si imparfaits; leurs dépouilles se retrouvent en masses incalculables sous toutes les latitudes, à toutes les profondeurs. Que sont en comparaison les nécropoles des éléphans? Ne semble-t-il pas que plus l'animal est petit, et plus son squelette occupe de place dans l'univers, plus est important le rôle qu'il joue dans la nature?

Quelques navigateurs, entre autres le savant amiral sir James C. Ross, que l'Angleterre vient de perdre, se sont attachés à déterminer la température des eaux profondes. On conçoit quelle est l'importance de cette question pour la télégraphie sous-marine, car la gutta-percha, dont on fait usage pour isoler de l'eau de mer le fil conducteur de l'électricité, se détériore promptement quand elle est exposée à la chaleur. Par un effet analogue à ce qui se produit dans les lacs d'eau douce, on s'attendait à trouver une température très basse. On sait que Saussure avait observé qu'au fond des lacs de la Suisse le thermomètre s'abaisse, en toutes saisons, à quatre degrés au-dessus de zéro, ce qui est la température du maximum de densité de l'eau douce. L'eau salée pouvait ne pas se comporter exactement de la même manière, car elle ne se congèle qu'à trois degrés au-dessous de zéro, et n'atteint son maximum de densité qu'après sa congélation. Cependant les observations thermométriques faites dans la mer à de grandes profondeurs s'accordent à indiquer cette même température de quatre degrés au-dessus de zéro, fait bizarre qui ne peut être expliqué que par la pression des couches supérieures. A l'équateur, dans ces mers brûlantes, le golfe du Mexique ou l'Océan-Indien, où le thermomètre marque 27 degrés à la surface, la température du fond est de quatre degrés, de même que sous les glaces de la mer polaire.

C'est une question débattue depuis longtemps, et non encore décidée, de savoir s'il existe des êtres vivans au fond de l'Océan, dans les régions de la mer profonde où nous savons que la température est si froide pendant toute l'année, où les rayons du soleil ne peuvent jamais pénétrer. Les êtres dont notre sonde ramène les squelettes vivaient-ils dans ces profondeurs, ou bien y sont-ils descendus après leur mort? La Bible nous apprend que les poissons ont été créés après le soleil et la lune, preuve incontestable, suivant certains naturalistes, que la chaleur et la lumière sont nécessaires à leur existence. L'illustre professeur Ehrenberg, auquel nous devons

tant de savantes recherches sur les êtres microscopiques, soutenait que ces animalcules pouvaient vivre à toutes les profondeurs. Les espèces nouvelles découvertes dans l'oaze sont nombreuses; comment ne les aurait-on pas aperçues plus tôt, si elles avaient vécu à la surface? La lumière sans doute est indispensable aux êtres bien organisés; mais les espèces moins parfaites ne peuvent-elles s'en passer? N'y a-t-il pas au fond de la mer des phénomènes de phosphorescence qui remplacent le soleil? Quant à la chaleur, elle est relative, et ne fait pas plus défaut au fond de l'Océan qu'à la surface des mers polaires.

Il nous importerait peu que des êtres microscopiques inoffensifs, qui ne s'attaquent qu'aux sels de la mer, vécussent dans le voisinage des câbles sous-marins. Malheureusement de récentes observations ont révélé l'existence à de grandes profondeurs d'animaux plus richement organisés. Dans une expédition faite à l'automne de 1860, pour étudier le tracé d'une ligne télégraphique par l'Atlantique nord, le capitaine Mac-Clintock recueillit, entre le Groënland et l'Irlande, par 2,300 mètres, une étoile de mer bien vivante, colorée des teintes brillantes de la vie animale, et dont le canal alimentaire contenait encore un certain nombre de globigérinées. A la même époque, on relevait le câble de Bone à Cagliari, et l'on y retrouvait moulées des coquilles d'huître de grande dimension qui s'étaient développées à 2,000 ou 3,000 mètres au-dessous du niveau de la mer. En quelques points du même câble, on observait à la surface de la gutta-percha des rainures longitudinales qui pouvaient être l'indice du passage de quelque animal.

En résumé, la mer profonde, c'est-à-dire la région qui commence à quelques centaines de mètres de profondeur, se présente à nous dans des conditions remarquablement uniformes : même sol, une couche d'oaze qui s'accroît lentement par l'effet des siècles; même température, 4 degrés au-dessus de zéro; quelques rares habitans, appartenant tous sans doute aux espèces inférieures; un repos presque absolu, sauf quelques mouvemens imperceptibles des eaux de haut en bas et de bas en haut. Les rayons du soleil ne pénètrent jamais jusque-là; les courans, les vagues, les marées, tous les phénomènes de la mer, s'agitent dans la région supérieure sans troubler le calme et le silence qui règnent au fond de l'abîme. Le câble télégraphique une fois descendu sur ce sol restera, comme l'arbre renversé dans une forêt, à la place où il est tombé. Il est à l'abri de toute atteinte, de tout choc, de toute catastrophe; l'homme lui-même ne pourrait plus l'en retirer.

Dans la mer profonde, la science peut donc fixer des principes à la télégraphie océanique, car les phénomènes météorologiques sont

immuables comme les causes qui leur donnent naissance. Sur le littoral au contraire, les influences locales prédominent; les eaux sont affectées par une foule de causes incessamment variables : la forme des rivages, la nature du fond, l'amplitude des marées. Nous pouvons admettre que l'influence des vagues et des marées ne s'étend pas au-delà de 60 à 80 mètres au-dessous de la surface; mais, cette limite une fois dépassée, nous avons encore à craindre les courans sous-marins et même les accidens causés par les ancres des navires. Quelque soin que l'on prenne pour indiquer aux navigateurs la situation des câbles immergés, et pour les empêcher de mouiller dans le voisinage, il arrive encore des accidens de ce genre. Les ingénieurs admettent généralement que tous ces dangers n'existent plus dans les profondeurs supérieures à 200 mètres, profondeurs que l'on n'atteint guère qu'à plusieurs kilomètres des côtes, sauf de rares exceptions. Quelle influence ces explorations sous-marines ont-elle eue sur la fabrication du câble? C'est ce qu'il convient maintenant d'examiner.

II.

Conformément aux principes aujourd'hui reconnus, il est admis qu'un câble doit être divisé en plusieurs parties. La première, depuis le rivage (*shore-end*) jusqu'à 80 mètres de profondeur, est revêtue d'une forte armature de fils de fer, et l'ingénieur use de tous les moyens, même les plus coûteux, pour maintenir le câble en place et le prémunir contre le frottement des rochers. Ce conducteur pèse de 4 à 6,000 kilogrammes par kilomètre. La seconde partie, comprise entre les fonds de 80 mètres et ceux de 200 mètres, doit encore présenter une certaine résistance, et pèse de 2,000 à 3,000 kilogrammes par kilomètre. Enfin la partie de la mer profonde (*deep-sea-end*) est beaucoup plus légère : le poids et la résistance sont déterminés non plus en raison des frottemens qu'elle peut éprouver, mais bien en raison de la plus grande profondeur qu'elle doit atteindre. Les meilleurs modèles fabriqués jusqu'à ce jour pesaient de 500 à 800 kilogrammes par kilomètre.

A voir l'infinie variété de spécimens présentés par les ingénieurs et les fabricans pour les câbles des grandes profondeurs, on sent que les idées ne sont pas encore bien fixées sur les meilleures dispositions qu'il convient d'adopter. Cependant tous les câbles qui ont eu une certaine durée étaient basés sur les mêmes principes, savoir : — un conducteur central en cuivre, — une enveloppe isolante en gutta-percha, — une enveloppe protectrice en chanvre ou

autre substance fibreuse imprégnée de goudron et presque toujours revêtue de fils de fer ou d'acier enroulés en spirale. Nous allons étudier séparément chacune de ces parties constituantes. Observons d'abord que les travaux relatifs à l'établissement d'une ligne télégraphique sont habituellement partagés entre deux ingénieurs. L'électricien s'occupe spécialement de la fabrication du fil conducteur et de la gaîne isolante; il détermine quelle épaisseur doit avoir cette gaîne, quel diamètre doit avoir ce fil pour produire une vitesse de transmission satisfaisante; il procède sur les matières brutes, sur le câble en voie de fabrication, et cela jusqu'après l'immersion, à des essais très délicats qui ont tous pour but de s'assurer qu'un certain degré d'isolement a été acquis et se conserve pendant le cours des opérations. L'ingénieur s'occupe du tracé que doit suivre la ligne pour présenter le plus de chances de réussite; il détermine en conséquence la forme et la résistance de l'enveloppe protectrice, donne ses soins à la fabrication, à l'aménagement du câble sur le navire, fait disposer les freins qui limiteront la vitesse de déroulement, et en dirige la manœuvre. Les deux fonctions bien distinctes de l'ingénieur et de l'électricien sont toujours séparées et confiées à des hommes spéciaux dans les grandes entreprises télégraphiques qui ont pris naissance en Angleterre.

Jusqu'à ce jour, le fil conducteur a constamment été fait en cuivre, métal précieux pour cet usage à cause de son inaltérabilité et de la faible résistance qu'il offre au passage de l'électricité. Sous ce dernier rapport, il vaut huit fois mieux que le fer; un conducteur en fer devrait être huit fois plus gros pour produire la même vitesse de transmission. Dans l'origine, on n'employait qu'un fil unique d'environ 1 millimètre 1/2 de diamètre, et la réunion des bouts s'opérait par des soudures à l'argent. Bientôt on s'aperçut que le plus léger défaut dans une soudure compromettait la solidité du fil tout entier et que ce conducteur n'avait pas une élasticité suffisante, ce qui fit remplacer le fil unique par un faisceau de sept fils plus fins enroulés en spirale et dont les soudures ne sont jamais réunies au même point. On reconnut aussi, après de nombreux essais, que les propriétés conductrices du cuivre varient singulièrement suivant la pureté de ce métal. Les plus légères traces d'arsenic ou d'oxyde augmentent sa résistance électrique, à tel point que certains échantillons de cuivre ne valent pas mieux que du fer. Il y a donc là pour l'électricien toute une série d'expériences à faire avant même que la fabrication du câble soit commencée.

Ce fil de cuivre, qui sert de conducteur à l'électricité, doit être *isolé*, c'est-à-dire qu'il doit être séparé des corps environnans par une substance qui offre une très grande résistance à la déperdition

de l'électricité. Les premiers essais de ce genre remontent à l'origine même de la télégraphie électrique en Angleterre. Il semblait impossible au premier abord de maintenir des fils en l'air sur une grande étendue sans qu'ils fussent brisés par malveillance, et l'on aurait accueilli avec une parfaite incrédulité quiconque aurait prédit que, sur un réseau de 35,000 kilomètres (c'est à peu près l'étendue actuelle du réseau français), il n'y aurait pas dans une année une tentative de destruction volontaire. On commença donc par poser dans des auges en bois des fils recouverts de coton goudronné; puis, ce procédé étant insuffisant, on recouvrit les fils avec des bandes de caoutchouc; mais le caoutchouc attaque le cuivre et se transforme promptement, au contact de ce métal, en une poix visqueuse et semi-fluide. C'est alors que la gutta-percha fut essayée.

La gutta-percha est le suc desséché d'un arbre qui croît à l'état sauvage dans toutes les îles de l'Océan-Indien, et surtout dans la presqu'île malaise, les îles de Bornéo, de Java et de Ceylan. La gutta circule à l'état liquide entre l'écorce et l'aubier, les naturels entaillent l'écorce pour la recueillir sans détruire l'arbre, comme on recueille la résine dans les forêts de pins des Landes; mais ce procédé n'en donne qu'une petite quantité, et l'on ne put répondre à la demande croissante du commerce européen qu'en recourant à d'autres moyens. On récolte maintenant la gutta-percha dans l'île de Java en abattant des arbres ordinairement âgés de trente-cinq années, ayant une hauteur de 15 à 20 mètres et une circonférence de 2 mètres. Chaque arbre donne de 7 à 8,000 kilogrammes de suc; on fait bouillir la masse et on la coupe en lanières pour en faire les gâteaux qui se trouvent dans le commerce.

Les indigènes employaient cette substance à différens usages : le docteur Montgommery, chirurgien à Singapore, l'introduisit en Europe en 1822, et depuis ce temps la consommation s'en est prodigieusement accrue; aucune précaution n'étant prise pour propager la culture des arbres qui la fournit, la matière devient plus rare sur les lieux de production, et le prix, qui n'était que de 2 francs le kilogramme à l'origine, est aujourd'hui trois ou quatre fois plus élevé. Il en est résulté des falsifications nombreuses; les blocs qui arrivent en Europe contiennent des résines, des goudrons de nature inférieure, souvent même du fer et des pierres qui en augmentent le poids. Dans les manufactures, on commence par séparer à la main et le mieux possible ces matières étrangères, puis on répartit les blocs entre les divers travaux suivant leur état de pureté, et en réservant les plus purs pour les fils télégraphiques; ils sont découpés en petits morceaux et jetés dans l'eau bouillante; lorsque la matière est bien ramollie, on la tamise à travers une gaze fine, on la pétrit,

on la mastique plusieurs fois, et elle est prête alors pour être moulée sous telle forme que l'on veut. La gutta-percha ainsi purifiée est une substance brune, peu élastique, inaltérable dans l'eau froide et qui se ramollit dans l'eau bouillante au point de devenir plastique. Les procédés employés pour l'appliquer sur les fils de cuivre ont été bien perfectionnés depuis plusieurs années et sont encore peu connus, car les fabricans donnent difficilement accès dans leurs ateliers.

La gutta-percha se conserve parfaitement bien dans l'eau; sur les portions de câble relevées après une immersion plus ou moins prolongée, l'isolement était meilleur en général qu'au moment de la fabrication, et la gaîne isolante n'avait aucune apparence de détérioration; mais il n'en est pas de même lorsque cette gomme n'est pas immergée. A l'air, elle s'altère promptement, devient fragile, cassante, et perd ses propriétés isolantes. Cette altération et aussi la crainte de voir disparaître bientôt cette précieuse matière, ou tout au moins de voir augmenter son prix de revient, sont cause que quelques fabricans ont essayé de nouveau récemment d'isoler des fils télégraphiques avec le caoutchouc.

Le caoutchouc, récolté comme la gutta-percha sur un arbre des tropiques, nous vient des Indes orientales et de l'Amérique du Sud; la qualité que nous envoie l'Amérique est bien supérieure à la première et d'un prix plus élevé. Le caoutchouc d'Amérique, appelé aussi *gomme du Para*, arrive en Europe sous forme de bouteilles; recueilli à sa sortie de l'arbre sur des moules en poterie, il se solidifie sur les parois de ces moules, et on l'expédie tel qu'il est récolté. Dans les manufactures, on le ramollit par immersion dans l'eau chaude, et on le mastique pour lui donner différentes formes. Cette manipulation altère gravement les propriétés du caoutchouc : il devient plus poreux, moins élastique. On sait que les dessinateurs préfèrent les fragmens informes découpés dans le caoutchouc en bouteilles aux morceaux régulièrement taillés que l'on fabrique depuis quelques années.

Le caoutchouc jouit d'une précieuse propriété : deux fragmens fraîchement coupés et rapprochés l'un de l'autre se soudent immédiatement sans qu'il soit besoin de les réchauffer. Aussi l'application sur les fils de cuivre se fait très aisément. On découpe la gomme en plaques minces d'un millimètre d'épaisseur; celles-ci sont encore découpées en longues lanières que l'on enroule sur le fil longitudinalement ou en spirales, tandis que les coupures sont encore fraîches; puis on consolide le tout en l'immergeant dans l'eau à 70 ou 75 degrés. L'union est si parfaite qu'il est impossible de retrouver les lignes de jonction; mais, on l'a vu, le caoutchouc au contact du fil devient promptement visqueux, et s'écoule en laissant le fil à

nu ou simplement recouvert d'un vernis. Les partisans de l'emploi de cette substance prétendent, il est vrai, que ce phénomène se produit seulement avec la gomme mastiquée, et que la gomme vierge du Para est inaltérable; ils ajoutent que l'altération est locale et ne se produit qu'aux extrémités, quand le cuivre et la substance isolante sont tous deux exposés à l'air. Quelques fabricans ont même voulu voir dans ce défaut une qualité; ils disent que, par leur action réciproque, le cuivre et le caoutchouc s'unissent intimement au profit de la solidité et de l'isolement du câble. Cependant il paraît prudent de n'employer le caoutchouc qu'en couches alternatives avec la gutta-percha, cette dernière étant placée en contact même avec le cuivre. On a beaucoup vanté cette combinaison, qui réunirait, dit-on, l'élasticité de l'une des substances avec la solidité et l'inaltérabilité de l'autre.

L'esprit d'entreprise qui a présidé en Angleterre au développement de la télégraphie sous-marine a donné naissance à diverses compositions de caoutchouc et de gutta-percha qui, suivant les inventeurs, réuniraient les avantages des deux matières premières et souvent les dépasseraient. Ces promesses ont rarement été réalisées. Cependant il faut noter une mixture composée par M. Chatterton, ingénieur de la *Gutta-Percha Company*; c'est un mélange de gutta-percha avec du goudron de bois et de la résine en proportion convenable pour donner à la matière une certaine fluidité. Les électriciens s'accordent à reconnaître les bons effets de la composition Chatterton. Son mode d'action paraît être de pénétrer les pores de la gutta-percha et de la rendre encore plus imperméable à l'eau. La plupart des câbles fabriqués dans ces dernières années sont isolés avec huit couches alternatives de gutta-percha et de cette composition.

Quoique la gutta-percha conduise si peu l'électricité qu'elle ait été regardée pendant longtemps comme un isolateur parfait, il n'en est pas moins vrai que sur les câbles sous-marins de grande étendue il y a une déperdition de fluide très sensible. Dans le câble transatlantique de 1857, la perte était de 82 pour 100; elle pourrait aisément aujourd'hui être réduite à 10 ou 15 pour 100. Sur les longueurs moindres, la perte est bien plus faible; ainsi elle n'atteint pas 0,5 pour 100 dans le câble de Toulon à Ajaccio. Ces chiffres prouvent quels perfectionnemens ont été opérés dans les procédés d'isolement. Il est même permis de dire que cette partie de la télégraphie sous-marine ne réclame plus aucune amélioration.

L'isolement du fil conducteur n'est pas le seul sujet d'étude de l'électricien; il doit encore se préoccuper de la vitesse de transmission des dépêches. En effet, l'électricité ne se propage pas à travers

les fils sous-marins avec cette rapidité merveilleuse qui, sur les lignes terrestres, annule les distances. En 1853, le professeur Faraday démontrait que les signaux éprouvaient un retard très appréciable déjà sur les circuits des petits câbles de la Manche, et il attribuait ce retard à la condensation de l'électricité le long du conducteur. Selon ce savant, le câble formerait une véritable bouteille de Leyde sur les faces de laquelle le fluide s'amasse avant de se propager dans le fil conducteur. Cette explication a été contestée par quelques physiciens, qui ont voulu attribuer le phénomène à la pénétration de l'électricité dans la gutta-percha. Quelle qu'en soit la cause, le retard est incontestable, et il s'accroît dans la même proportion que le carré de la longueur, c'est-à-dire que pour deux câbles de même diamètre et de même nature, mais dont l'un est en longueur double de l'autre, la vitesse de transmission sera dans le premier quatre fois moindre que dans le second. Les lois du retard sont aujourd'hui très nettement connues, et l'électricien peut prédire assez exactement la vitesse de transmission dont tel modèle sera susceptible. L'effet dépend du plus ou moins de grosseur du fil conducteur, du plus ou moins d'épaisseur de la gaîne isolante, et les améliorations qu'on peut introduire sous ce rapport sont limitées par un accroissement correspondant dans le diamètre. L'amateur de chiffres curieux sera sans doute étonné d'apprendre que dans un câble tel que celui d'Algérie, l'un des meilleurs modèles fabriqués jusqu'à ce jour, il faudrait près de trois heures pour qu'un mot fît le tour du monde. L'électricité de notre temps n'a donc pas encore la célérité du lutin Puck, qui, sur un signe de son maître Oberon, faisait le tour du globe en quarante minutes. Si nous pouvons dire de ce fluide ce que le poète a dit de la Renommée : *mobilitate viget,...* nous ne pouvons malheureusement ajouter : *... viresque acquirit eundo*.

Dans l'état actuel de la science, l'électricien ne peut garantir une vitesse de transmission supérieure à douze mots par minute pour une distance de 1,000 kilomètres, et à trois mots pour 8,000 kilomètres. Il y a là un obstacle plus sérieux que la profondeur de l'Océan, obstacle qui limitera pendant longtemps encore la longueur des grands câbles, et qui ne peut être surmonté, comme les chances de l'immersion, par l'heureux hasard d'une belle traversée.

L'âme d'un câble sous-marin, que la gaîne soit en gutta-percha ou en caoutchouc pur ou mélangé de substances étrangères, est un corps fragile, délicat, incapable de résister au frottement, à l'extension et à l'écrasement. Il faut la protéger au moyen d'une enveloppe plus durable contre de nombreuses causes de destruction que nous allons rappeler brièvement. Un câble est déjà exposé, pendant

sa fabrication, à être manié brusquement. Nous savons que la gutta-percha et le caoutchouc ne se conservent bien que sous l'eau; si donc la fabrication doit commencer, c'est le cas le plus général, quelques mois avant l'immersion, il importe de maintenir le câble jusqu'au moment de l'embarquement dans un réservoir à eau, et l'enveloppe doit être telle que des alternatives de sécheresse et d'humidité ne l'altèrent pas. Il faut encore qu'elle soit assez résistante pour être enroulée et déroulée plusieurs fois. Il est de principe, il est vrai, de manipuler un câble le moins possible; on ne peut éviter néanmoins plusieurs transbordemens, au cas par exemple où la pose d'une ligne n'a pas exigé toute la longueur du fil que l'on avait embarqué. Enfin l'expérience prouve qu'il est prudent de ne pas risquer un câble anciennement fabriqué ou plusieurs fois embarqué, à moins qu'il ne s'agisse d'une ligne fort courte. On pourrait citer plusieurs entreprises qui ont eu à souffrir de l'oubli de cette précaution.

A la mer, les accidens qui menacent les câbles varient suivant la profondeur. Dans les grandes profondeurs, où les courans sont presque nuls, il n'y a pas de frottement appréciable. Les fonds d'oaze sont très doux et d'une nature chimique probablement inoffensive. Ces portions pourraient donc, n'étaient les dangers de l'immersion, se passer d'enveloppe protectrice. Dans les régions moins profondes, on trouve d'abord des courans rapides, mais réguliers, puis les rochers, les galets, les flots de marée, c'est-à-dire l'action incessante du plus énergique agent de destruction que l'homme connaisse. Ici il faut de la force, il faut du poids; dans les grandes profondeurs au contraire, il faut plus de légèreté, avec une résistance à la rupture suffisante pour que le câble se supporte lui-même sur une hauteur de plusieurs milliers de mètres.

L'enveloppe protectrice destinée à parer à tous ces accidens se compose de fils de fer ou d'acier dont le diamètre varie suivant le poids et la résistance que l'on veut obtenir. Il serait imprudent de mettre le fer en contact avec la gutta-percha; on interpose donc entre eux une certaine épaisseur de chanvre goudronné. Les fils de fer s'appliquent sur cette couche comme sur un matelas et y modèlent leur propre forme. Ce chanvre, étant plus léger que l'eau, allége un peu le câble; mais il ne faut pas attacher une trop grande importance à cet allégement, qui ne s'obtient que par un accroissement de diamètre. Le volume des grands câbles est déjà tellement considérable, qu'on doit songer à le diminuer plutôt qu'à l'augmenter.

Le procédé le plus simple pour recouvrir un câble de fils de fer consiste à enrouler ces fils en spirale autour de l'âme, parce qu'ils

se maintiennent d'eux-mêmes sans qu'il soit besoin de ligatures. On a reproché à cette disposition une grande propension à s'enrouler, et par suite à former des nœuds, ce que les marins appellent vulgairement des *coques*. On a dit aussi que, par une forte tension longitudinale, les fils de fer doivent se rapprocher les uns des autres et pénétrer irrégulièrement dans le matelas de chanvre goudronné. Cet effet ne se produit en réalité que pour des tensions très voisines de la rupture que le conducteur ne doit pas supporter. Les fils en spirale se comportent parfaitement dans les grandes tensions; ils s'arc-boutent mutuellement, se serrent les uns contre les autres et résistent ensemble comme le ferait un fil unique.

Mais lorsqu'on eut relevé, au bout de quelques années, des câbles à armature en fils de fer, on reconnut que ces fils s'étaient corrodés. Lorsque le fer est enfoui dans le sable ou dans la vase, pourvu toutefois que cette vase ne contienne aucune substance nuisible, il se conserve assez bien, tandis que sur d'autres fonds il se détériore promptement. On reconnut aussitôt l'utilité d'une seconde enveloppe superposée à l'armature métallique et destinée à l'isoler de l'eau de mer. La galvanisation produisait peu d'effet. On essaya des rubans de chanvre goudronné en spirale, ou bien des fils de chanvre goudronné enroulés autour de chaque fil de fer, et ce dernier procédé donna des résultats assez satisfaisans, sans assurer cependant au fer une durée indéfinie. D'autres fabricans ont proposé d'entourer l'armature métallique avec une gaîne de caoutchouc, de gutta-percha, enfin d'un composé isolant quelconque qui la sépare complétement de l'eau ambiante. Cette gaîne serait sans doute détruite en bien des endroits par les manœuvres de la fabrication et les incidens de l'immersion; mais il serait peu probable que les fils dénudés se trouvassent précisément déposés sur la partie du sol qui contient quelque cause d'altération locale. La question de conservation des armatures métalliques est loin d'être résolue; nous devons dire qu'elle ne présente un intérêt réel que pour les atterrissemens, car il y a lieu de croire que l'armature métallique devient inutile quand le câble est descendu dans la mer profonde.

L'utilité de l'armature a même été mise en question. On a prétendu d'abord qu'elle produisait, en partie du moins, les retards de transmission, dont nous connaissons mieux maintenant la véritable cause. On a dit qu'elle était lourde, encombrante, et que son poids aggravait les dangers de l'immersion. Certains ingénieurs, contredits par les faits postérieurs, sont allés jusqu'à prétendre qu'un câble à armature métallique ne pourrait sans rupture être immergé à quelques mille mètres de profondeur. L'expérience des dernières années et les progrès de la théorie ont fait reconnaître, au con-

traire, que les câbles à armature résistaient mieux que tous autres au poids de la partie immergée. On ne peut développer ici les considérations mécaniques qui justifient cette disposition; il suffira de dire que l'enveloppe doit, pour une même tension, éprouver un allongement moindre que l'âme. Si les fils extérieurs sont en chanvre, matière plus extensible que le cuivre, le poids porte principalement sur le fil conducteur; si les fils extérieurs sont en fer, ce sont ces fils qui supportent presque tout le poids; s'ils sont en acier (l'acier s'allonge encore moins que le fer), l'effort supporté par le fil de cuivre est encore moindre. L'acier est donc préférable au fer et s'emploie aujourd'hui pour les câbles qui doivent descendre à 2,000 ou 3,000 mètres de profondeur.

Un fil de fer suspendu dans l'eau, quelque petit qu'il soit, se brise, par son propre poids, sous une longueur d'environ 5,000 mètres; une tige de fer de gros diamètre se brise sous une même longueur, la résistance étant proportionnelle à la section, et par conséquent au poids. Mais un câble ne se compose pas seulement de fer, il contient du chanvre, qui a presque la même densité que l'eau, et de la gutta-percha, qui est plus légère; aussi peut-on fabriquer aisément un câble qui supporterait dans l'eau une hauteur de 18 à 20,000 mètres sans se rompre. Réduisons cette hauteur de moitié pour rester dans les limites de la sécurité, nous aurons 10,000 mètres; réduisons encore d'un quart pour tenir compte de l'accroissement de tension dû à la forme, une espèce de chaînette, qu'affecte le fil pendant sa descente, et nous verrons que les câbles fabriqués actuellement peuvent être immergés à 7,000 ou 8,000 mètres de profondeur sans courir de dangers sérieux de rupture. Cette profondeur étant supérieure à la profondeur moyenne des mers de notre planète, nous pouvons encore dire que, sous ce rapport, la télégraphie sous-marine n'a plus de progrès à réaliser. L'immersion n'est plus un problème ni une entreprise extravagante, pourvu que l'ingénieur puisse disposer de quelques jours de beau temps.

Tandis que se poursuit la fabrication du câble, c'est le moment pour l'ingénieur d'étudier avec détails le tracé de la ligne d'immersion. La route à suivre, indépendamment des raisons politiques, commerciales ou administratives qui peuvent intervenir, doit être déterminée par la distance la plus courte et les profondeurs les plus faibles et les plus régulières. La plus courte distance demande une longueur moindre de fil et par conséquent est moins dispendieuse; elle n'exige pas une aussi longue série de beaux jours pour l'opération, toujours délicate, de la pose; enfin elle favorise la rapidité de transmission des dépêches. Par les profondeurs plus faibles, l'effort que supporte le câble pendant l'immersion est moins considérable,

et la régularité des profondeurs prévient les anomalies dangereuses qui se produisent dans l'émission.

Les extrémités de la ligne étant fixées par le but même de l'entreprise, le tracé intermédiaire peut être dominé par des considérations étrangères à la science. C'est ainsi que, de France en Algérie, on n'a pas fait de coupure aux îles Baléares, qui partagent cependant avec une parfaite exactitude la distance à franchir; c'est par un motif de même nature que le gouvernement anglais avait projeté de relier directement Gibraltar à l'Angleterre au lieu de rattacher cette forteresse au réseau espagnol voisin. L'ingénieur n'a pas à discuter ces exigences politiques, qui lui laissent encore une grande latitude. Il explore par une ou plusieurs lignes de sondage la route qui lui est assignée. Il est bon de connaître non-seulement les profondeurs du tracé que l'on doit suivre, mais aussi celles qui se trouvent dans le voisinage, tant à droite qu'à gauche, car le bâtiment poseur peut être dévoyé par une cause quelconque, et d'ailleurs sa marche ne peut jamais coïncider exactement avec celle du bâtiment qui a fait la reconnaissance. Dans les régions où le sol de la mer est très accidenté, où la surface est soumise à des courans rapides, où la profondeur est très considérable, plusieurs tracés sont successivement étudiés, et l'ingénieur ne fait son choix qu'après des études préliminaires assez étendues.

La longueur est sans aucun doute un élément qui a sa gravité; cependant elle peut être subordonnée aux autres conditions tant qu'elle ne dépasse pas 500 ou 600 kilomètres, car c'est alors seulement que le retard des courans devient gênant pour la transmission des dépêches. On sait du reste qu'une ligne sinueuse, faiblement inclinée sur la ligne droite, n'ajoute qu'une longueur insignifiante à l'espace parcouru. Il faut attacher plus d'importance à la profondeur; trop considérable, elle expose à des chances de rupture, elle entrave, empêche même tout à fait les réparations; trop faible, elle ne protége pas suffisamment contre les accidens volontaires ou involontaires causés par les ancres des navires. La hauteur d'eau la plus convenable paraît être de 200 mètres; mais il n'est guère d'océan sur la surface du globe où l'on puisse tracer à une grande distance des côtes l'horizontale de 200 mètres. On s'attachera surtout à éviter les profondeurs excessives, les variations brusques de niveau et les bas-fonds où le conducteur n'est pas suffisamment protégé.

Les atterrissemens méritent une attention spéciale : éviter les rochers aigus qui couperaient l'armature métallique, les fonds de vase qui exerceraient une action chimique, les côtes où la mer déferle avec fureur, se tenir à distance des mouillages par crainte des

ancres des navires, s'éloigner des régions volcaniques où l'on se trouverait exposé aux commotions du sol, telles sont les principales précautions à prendre. Les périls qui menacent un câble sur le rivage sont si variés que l'expérience seule peut apprendre à l'ingénieur quelles plages il doit redouter et quels remèdes il peut employer. Enfin il faut songer, dans le choix du tracé, aux incidens de la pose. En certaines régions de la mer règnent des courans ou des vents continus; ici les brouillards sont fréquens, là passent les glaces flottantes, telle mer n'est accessible que pendant la belle saison.

Le navire sur lequel le câble est chargé doit être d'un fort tonnage relativement au poids qu'il reçoit, car le chargement tient une place considérable. Pour un millier de kilomètres de long, un vaisseau à vapeur désarmé paraît très convenable, parce qu'il présente une grande stabilité sur l'eau, avantage inappréciable eu égard au poids insolite qu'il porte à l'arrière. La machine doit être en parfait état et posséder un excès notable de force, afin qu'une avarie accidentelle ne suffise pas pour entraver l'opération. L'engorgement d'une pompe, le dérangement d'une soupape, en un mot chacun de ces petits accidens, insignifians dans le service ordinaire d'un navire, serait pendant l'immersion une cause d'arrêt et peut-être une cause de perte. Le bâtiment doit être assez puissant pour marcher contre vents, courans et marée, assez stable pour ne pas fatiguer inutilement le câble qui pend à l'arrière et les hommes qui le manœuvrent. L'opération contribue sensiblement à augmenter le roulis des navires; or chacun sait que les bâtimens à hélice, plus convenables que les autres pour ce travail, roulent en tous temps d'une façon très incommode. Le câble est logé dans la cale, assez loin de la machine motrice, dont la chaleur le détériorerait. Il a été enroulé, au moment du chargement, en une immense bobine dont chaque spirale se soulève successivement pendant l'émission à la mer. De la cale, il est guidé sur le pont par des roues mobiles, il s'enroule plusieurs fois autour de grands treuils munis de freins qui modèrent sa vitesse, et enfin il plonge à l'arrière. Un homme veille sur le frein, le serre ou le desserre suivant les indications d'un dynamomètre qui indique la tension, et aussi suivant les mouvemens du navire. En effet, quand le tangage est très sensible, l'arrière du navire se soulève et s'abaisse alternativement, en entraînant le câble dans son mouvement. Lorsque la machine est bien construite et bien installée, que les freins sont assez puissans, que les ouvriers sont nombreux et exercés, toute cette manœuvre est fort simple tant qu'il fait beau temps et tant qu'il fait jour; mais si la mer est grosse, si la nuit est noire, si les hommes ont peine à se tenir debout sur le pont, peut-on éviter que le frein soit trop ou

trop peu tendu, et qu'il agisse par saccades? Qu'à ce moment même les spires s'entremêlent dans la cale, qu'une *coque* s'engage entre les freins, il est peu probable que le câble puisse résister. Tout dépend donc du temps, et comme l'immersion du câble le plus long ne peut exiger une huitaine de jours, on conçoit que des marins expérimentés sauront toujours trouver dans le cours d'un été la série de beau temps nécessaire. Les risques inhérens à l'entreprise ne doivent plus être un sujet d'effroi pour les capitalistes et un motif de surenchère exorbitante pour les entrepreneurs.

Nous ne parlerons pas des freins automoteurs, des appareils plus ou moins compliqués qui ont été proposés par des ingénieurs peu familiarisés avec les difficultés du travail. Les mouvemens spontanés du navire déroutent singulièrement les prévisions. Toute machine compliquée est par elle-même un danger, parce que le plus mince accident peut entraver sa marche. Les hommes pratiques n'ont pas essayé davantage les parachutes destinés à modérer la vitesse du câble, et à le maintenir pour ainsi dire entre deux eaux. Quelques ingénieurs ont proposé d'enrouler le câble sur des treuils, de telle sorte que l'émission aurait lieu comme pour une ligne de loch. La masse des treuils qu'il serait difficile de loger, la mise en mouvement, les pressions considérables que supporteraient les tourillons, paraissent des obstacles insurmontables à la réalisation de cette idée.

La longueur de câble immergée dépasse toujours la distance réelle des deux points d'atterrissement. Cet excès, qui s'est élevé jusqu'à 40 pour 100 pour le câble lourd du cap Spartivento à Bone, est descendu à 7 pour 100 pour le dernier câble posé entre l'Angleterre et la Hollande, dans une eau très peu profonde. Lorsque l'opération est bien conduite et favorisée par le temps, il faut prévoir une perte d'environ 10 à 12 pour 100 en mer profonde; mais des accidens peuvent survenir, il est donc prudent d'embarquer un excédant de 20 pour 100 au moins sur la distance à franchir, afin de parer au déchet normal et aussi aux erreurs de route qu'il est à propos de prévoir.

Nous avons suivi toutes les phases de la fabrication et de la pose d'un conducteur sous-marin. Quand le câble est immergé et mis en exploitation, l'œuvre de l'électricien n'est pas terminée. Il lui faut maintenir en bon état la communication qu'il vient d'établir. Pendant longtemps, les ingénieurs crurent qu'un câble immergé devait se conserver sans altération, et qu'au bout de cinquante ans on le retrouverait aussi parfait que le premier jour. Loin de là : sans compter les accidens, facilement réparables, que la violence de la mer produit au point d'atterrissement, il y a encore à craindre les dé-

charges d'électricité atmosphérique qui peuvent en temps d'orage s'introduire dans le câble, brûler le fil conducteur ou percer à jour l'enveloppe isolante. Bien plus, l'électricité même employée à produire les signaux désagrége peu à peu la gutta-percha partout où cette matière présente déjà un léger défaut, et l'œuvre de destruction se poursuit d'autant plus rapidement que la force électro-motrice est plus puissante. Les progrès du mal seront donc retardés, si l'on opère la transmission avec des courans très faibles; mais, quelque faibles qu'ils soient, le conducteur doit tôt ou tard être rongé.

Il serait assurément téméraire d'assigner une limite précise à la durée des câbles, si la cause dont il vient d'être question pouvait seule les détruire. Bien d'autres dangers cependant les menacent, dangers qui échappent aux prévisions humaines et aux ressources de la science. Nous en prendrons pour exemple l'interruption récente du câble de Port-Vendres à Alger. Ce conducteur, posé depuis plus de deux ans, était encore presque aussi sain qu'au premier jour, quand au mois de novembre dernier, à la suite d'une tempête qui se fit sentir aux deux bords de la Méditerranée, une interruption subite se manifesta, et la communication fut complétement interrompue. Les expériences électriques faites aux deux extrémités ne donnant pas d'indications suffisamment précises, on résolut de le relever au milieu de sa longueur, dans les parages des Baléares, où il ne se trouve guère que 150 mètres d'eau. Cette opération réussit, et l'électricien put s'assurer que la rupture s'était produite entre Mahon et Alger, à une grande distance du rivage, et par conséquent dans les grandes profondeurs de la mer. Il est impossible cependant, quelque violente que fût la tempête, que les eaux aient été remuées jusqu'à 2,000 ou 3,000 mètres. L'explication la plus plausible a été suggérée par l'observation d'un tremblement de terre qui, pendant les mêmes journées, se fit sentir en Algérie et sur les côtes de la Provence. On peut supposer que le câble était resté suspendu entre deux rochers escarpés, et que ces rochers se sont écartés subitement par un mouvement du sol marin.

Il est souvent possible de relever un câble endommagé pour remplacer la portion défectueuse; mais c'est un travail incertain et très long, qui n'est réellement praticable que dans de faibles profondeurs d'eau. Il faut un beau temps, un navire puissant et des ressources qui ne sont pas toujours immédiatement disponibles. Lors donc qu'on voudra garantir une communication permanente entre deux continens, il sera nécessaire de les relier par deux lignes distinctes, et d'immerger autant que possible deux câbles à une grande distance l'un de l'autre pour qu'ils ne soient pas soumis aux mêmes

dangers, exposés aux mêmes perturbations. L'Algérie par exemple pourrait être reliée à la France par deux côtés, directement de Port-Vendres à Alger, et indirectement par Toulon, Ajaccio et Bone. Un tel circuit, composé de trois câbles, assurerait toujours, à moins d'un double accident, la communication entre les points qu'il dessert, et doublerait la valeur des conducteurs immergés.

Telles sont les questions techniques que soulève la télégraphie océanique, et nous n'avons pas craint d'entrer à ce propos dans quelques détails qui indiquent nettement l'état actuel de l'industrie des câbles sous-marins, et peuvent guider les inventeurs vers les perfectionnemens désirables. Les principes de cette science se résument d'ailleurs en peu de mots : — la fabrication est parfaite au point de vue électrique; — la vitesse de transmission est fatalement très restreinte quand la longueur dépasse 1,000 kilomètres; — l'immersion est encore aléatoire sans doute, mais le succès dépend beaucoup des soins apportés à la fabrication et de la perspicacité du marin; — enfin, si la conservation d'un conducteur échappe à toute prévision, les soins d'un bon électricien peuvent en assurer l'existence pendant longtemps. Néanmoins l'établissement d'une ligne de télégraphie sous-marine n'est pas seulement une affaire de science, c'est aussi une opération financière. Il nous reste donc à étudier le côté pécuniaire d'une telle entreprise.

III.

Jusqu'à ce jour, les petites lignes télégraphiques sous-marines ont seules donné lieu à une exploitation productive. Ainsi, en Angleterre, la compagnie du télégraphe sous-marin entre la Grande-Bretagne et le continent, fondée en 1851, a chaque année, depuis cette époque, distribué à ses actionnaires des dividendes de 6 à 8 pour 100. Cependant plusieurs de ses câbles ont été rompus, et il a fallu les rétablir. Quant aux grandes lignes, elles ont été l'œuvre des gouvernemens, qui trouvent dans la rapidité des communications un intérêt politique inappréciable et bien supérieur à tout intérêt pécuniaire, ou bien elles ont été entreprises par des compagnies qui presque toutes y ont englouti leur capital, en compromettant aux yeux du public l'avenir de la télégraphie océanique. Nous espérons avoir montré, en racontant leur histoire, que ces insuccès tenaient à une seule et unique cause, l'ignorance des principes de la science, et que les fautes commises au début nous permettent aujourd'hui de marcher d'un pas plus sûr dans la voie qui nous a été ouverte.

Les dépenses d'établissement d'une ligne sous-marine ne peuvent s'évaluer exactement qu'en ce qui concerne la fabrication proprement dite. En supposant que les matières premières soient de qualité parfaite, le prix peut s'élever à 1,000 francs par kilomètre de câble, soit 630 francs pour la gutta-percha, 70 pour le cuivre et 300 par moitiés égales pour le chanvre et les fils d'acier de l'enveloppe protectrice. On peut sans exagération ajouter 500 francs par kilomètre pour les frais de fabrication et les bénéfices du fabricant. Le chargement à bord et le nolis du navire ne sont pas en proportion des dépenses très considérables, quand la ligne est longue. L'exploration préalable du tracé est faite aux frais des gouvernemens intéressés. En somme, on peut admettre, en nombre rond, que tout kilomètre de câble filé à la mer représente une valeur de 1,600 francs; mais il faut observer que la longueur doit être calculée en augmentant d'un cinquième la distance réelle des points d'atterrissement, et qu'en outre les atterrissemens exigent quelques kilomètres d'un câble beaucoup plus fort, par conséquent plus coûteux. Nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité en portant à 2,000 francs, en raison de ces faits, le prix total par kilomètre de distance d'une ligne télégraphique sous-marine.

Prenons pour type de nos évaluations une ligne de 1,000 kilomètres de longueur. On sait déjà qu'une communication télégraphique ne peut être assurée à moins d'un double câble; c'est donc un capital de 4 millions qu'il faut réaliser, et la moitié au moins de ce capital sera dépensée pour l'immersion du premier conducteur avant la mise en exploitation. Outre ce capital, qui doit être immédiatement disponible et qui sera certainement absorbé, une compagnie télégraphique devrait avoir une réserve destinée à couvrir les risques de rupture pendant l'immersion et à remplacer les conducteurs hors de service. Il serait téméraire de fixer avec exactitude l'importance que doit avoir cette réserve, tant sont variables les chances d'immersion et de conservation; cependant elle ne pourra être moindre que la dépense d'établissement d'un câble entier, et, si les profondeurs sont très grandes (de 3,000 à 4,000 mètres), elle devra être au moins double.

En résumé, pour entreprendre une communication sous-marine entre deux points distans de 1,000 kilomètres et par une profondeur telle que celle de la Méditerranée, la prudence exige un capital disponible de 4 millions, et une réserve double, qui ne serait appelée qu'en cas d'insuccès ou d'accident imprévu.

Veut-on savoir maintenant quels seront les produits? Les opérations ont réussi à souhait, le capital primitif a seul été dépensé (jusqu'à ce jour il est rare qu'il en ait été ainsi; mais avec beau-

coup de prudence et quelque bonheur on doit arriver à ce beau résultat). Sur 1,000 kilomètres de longueur, on ne peut demander à un câble que 8 mots par minute au plus, soit 480 par heure. Il faut réduire d'abord ce chiffre à moitié, 240 mots, pour tenir compte des avis de service, des transmissions d'heure et de date qui précèdent chaque dépêche, des arrêts forcés entre chaque télégramme, etc. Ce sera par heure 12 dépêches simples de 20 mots; sur une ligne aérienne, on ne dépasse guère 20. Par journée de 24 heures de travail, on peut donc compter 288 télégrammes pour chaque câble, et 576 pour les deux câbles.

La taxe des dépêches sous-marines a été très élevée jusqu'ici; elle s'abaissera sans doute, comme se sont abaissées les taxes sur les lignes terrestres, mais moins cependant, parce qu'une ligne sous-marine ne peut fournir qu'un travail limité. Un prix de 5 francs par 20 mots et par 1,000 kilomètres paraît très raisonnable. Le produit maximum d'une journée de travail serait donc de 2,880 francs, et le produit annuel atteindrait environ 1 million de francs. De cette somme, après déduction de 200,000 fr. pour les intérêts du capital dépensé, de 100,000 francs environ pour les frais d'exploitation, il restera 700,000 francs pour l'amortissement annuel, qui se ferait en six ans. Il y aurait bénéfice ou perte dans l'opération, suivant que la durée moyenne d'un conducteur dépasserait six années ou resterait au-dessous de cette période. Notons bien que ceci est un produit maximum qui suppose que les deux câbles sont toujours en bon état et toujours occupés. Or, pour que deux contrées distantes de 1,000 kilomètres donnent un mouvement quotidien de 600 dépêches, il faut, même sous l'influence d'une taxe réduite, que ces contrées aient des relations commerciales d'une extrême importance, comme l'Amérique du Nord par rapport à l'Europe, les Indes par rapport à l'Angleterre. Sauf ces lignes exceptionnelles, le public fournira rarement le travail d'un fil. Remarquons encore que les risques augmentent rapidement avec la longueur de chaque câble, et qu'en même temps la somme totale de travail diminue. Il est vrai que les taxes peuvent et doivent même être augmentées à proportion. Il n'en est pas moins incontestable que l'entreprise, excellente au point de vue financier lorsque la distance est courte, devient de plus en plus aléatoire et incertaine quand la longueur s'accroît.

Que conclure de ces faits et de ces calculs? C'est que le patronage des gouvernemens est indispensable pour l'extension de la télégraphie sous-marine; en effet, les gouvernemens sont seuls assez riches pour payer dans un cas exceptionnel une dépêche à sa juste valeur. Ils peuvent seuls récompenser par un sacrifice pécuniaire les immenses services que rendent les transmissions lointaines, et seuls

sans doute ils sauront faire d'avance une dépense considérable pour s'assure rle bénéfice de ces communications au moment opportun.

Aussi toutes les grandes lignes de télégraphie océanique ont-elles été établies par les gouvernemens ou avec leur concours. Quand elles sont l'œuvre d'une compagnie, elles sont l'objet d'une concession dont les clauses sont aussi variables que les élémens de succès d'une telle affaire. Quelques personnes ont prétendu que les compagnies subventionnées réussissent moins que les compagnies qui agissent en tout à leurs risques et périls. Cette opinion était corroborée par les échecs successifs du câble transatlantique et de la ligne des Indes; mais nous savons que ces échecs peuvent être attribués à bien d'autres causes. Lorsque les compagnies réclament l'appui de l'état, c'est que les difficultés du travail sont grandes, et que les risques dépassent les bornes que la prudence impose à une opération purement financière. Du reste, il ne faut pas se méprendre sur la nature de l'appui qu'un gouvernement peut fournir. Dans la plupart des cas, le gouvernement anglais, qui a déjà subventionné plusieurs lignes, garantissait l'intérêt du capital employé pendant que le câble fonctionnerait; c'est une restriction qui rend la garantie illusoire, car, lorsqu'un câble fonctionne, il peut payer largement les intérêts du capital, et l'amortissement seul est insuffisant; si l'opération échoue, la garantie disparaît. Quelquefois on a garanti l'intérêt du capital sans condition de réussite; alors la compagnie ne court plus un risque suffisant pour l'engager à bien faire, et le gouvernement assume bénévolement toutes les mauvaises chances. Nous croyons que le mode le plus rationnel d'intervention que puisse adopter un état est de souscrire une partie du capital au même titre que les autres actionnaires, et de renoncer aux intérêts et dividendes jusqu'à concurrence d'une somme qui assure l'amortissement et un revenu brillant, mais non excessif, aux souscripteurs, 10 pour 100 par exemple. Quelque opinion que l'on puisse avoir au sujet de l'intervention de l'état dans les travaux publics, cette intervention nous semble amplement justifiée, dans ce genre d'affaires, par l'intérêt immense que présentent, pour un grand pays, les communications à longue distance. Les dépêches d'état sont et seront toujours rares sur les lignes sous-marines comme sur les lignes terrestres; mais l'importance de ces dépêches à un moment donné domine toute considération pécuniaire.

Qu'une ligne soit établie directement par un gouvernement, ou bien qu'elle fasse l'objet d'une concession à une compagnie financière, l'exécution exige le concours d'un entrepreneur et donne lieu à des marchés dont nous devons parler parce que les conditions diffèrent de celles admises pour les autres grands travaux publics.

Quand on s'entend avec un entrepreneur pour la construction d'un édifice, pour l'établissement d'une route ou la fourniture du matériel d'un chemin de fer, il est possible de limiter nettement la responsabilité des parties contractantes, de déterminer les qualités du travail à accomplir, d'énumérer les épreuves et les garanties qui constateront la bonne exécution. Que s'il y a malfaçon dans une partie de l'entreprise, cela ne suffit pas pour tout compromettre. Dans un câble sous-marin au contraire, le plus léger défaut de fabrication peut, dans un temps donné, détruire le câble entier, et ce défaut ne sera souvent reconnu qu'après l'immersion, lorsqu'il n'y aura plus moyen d'y remédier. Mais à la difficulté d'apprécier la qualité du travail accompli s'en ajoute une autre au moins aussi grave, résultant des risques d'immersion, qui dépassent tous ceux que l'on rencontre dans les entreprises maritimes les plus hasardeuses. Si ces risques sont laissés à la charge de l'entrepreneur, non-seulement le prix de revient augmente beaucoup, mais encore, et ceci est plus fâcheux, l'entrepreneur doit choisir lui-même le modèle de câble qui lui paraît le plus solide; alors ce choix est fait au point de vue exclusif de l'immersion, et le plus souvent il ne satisfait pas aux exigences d'une bonne exploitation.

Dans les premières années, la seule condition imposée aux entrepreneurs était que le conducteur, immédiatement après la pose, fût propre à la transmission d'une dépêche dans chaque sens : on était imbu de l'idée qu'un câble doit être éternel et que mille dépêches peuvent passer aussi bien que la première; mais l'on sait aujourd'hui que la transmission peut s'opérer sans obstacle pendant quelques jours, quoiqu'il y ait dans la gaîne isolante certains défauts qui la mettront promptement hors de service. Quelquefois, surtout pour les grandes distances, on stipulait une condition de vitesse : le câble devait donner à la minute un nombre de mots déterminé. Cette clause était encore illusoire, car elle ne garantissait pas l'état du conducteur, et d'ailleurs personne n'aurait pu, à cette époque, calculer à l'avance la vitesse dont tel ou tel modèle serait susceptible. On peut maintenant définir plus exactement les conditions d'isolement et de vitesse qu'un câble doit remplir; on sait quel degré de perfection la fabrication peut atteindre et quelle confiance peut être accordée aux expériences de vérification; cependant ces expériences sont encore tellement délicates qu'on ne peut les prendre pour bases d'un marché sans laisser une grande latitude à l'interprétation.

Quant aux risques de l'immersion, on ne doit pas en enlever toute la responsabilité à l'entrepreneur, parce qu'il serait alors trop désintéressé dans la réussite, et que lui seul peut veiller à la fabrication avec les soins minutieux qui garantissent le succès. On ne peut

pas non plus mettre tout à sa charge. Il est préférable de partager les chances entre les parties contractantes proportionnellement aux dépenses que chacune d'elles doit supporter. L'entrepreneur d'un câble ne fabrique pas lui-même l'âme, c'est-à-dire le fil conducteur recouvert de sa gaîne isolante; il l'achète dans les usines qui travaillent spécialement la gutta-percha et le caoutchouc. Sur la somme totale de 1,500 francs que coûte le kilomètre courant de câble manufacturé, la moitié représente le prix d'achat de l'âme et l'autre moitié le prix de l'enveloppe protectrice. Si l'entrepreneur assume tous les risques d'immersion et qu'il échoue, il va perdre non-seulement les matériaux achetés et mis en œuvre, les frais de transport avancés et son bénéfice légitime, mais encore la valeur du fil conducteur, qu'il n'a fait qu'acheter chez le fabricant. Ce serait une œuvre trop aléatoire; ses risques doivent être limités à la perte de son bénéfice et de sa main-d'œuvre, soit environ 500 fr. par kilomètre. Engager davantage la responsabilité de l'entrepreneur, c'est se faire assurer par lui, et cette assurance trop élevée n'est pas prudente parce que l'assureur n'a pas, en pareil cas, plus de ressources que l'assuré contre les sinistres, et que l'intérêt des deux parties est en certains points opposé. D'ailleurs, quelle que soit l'étendue de cette garantie, elle ne peut être prolongée indéfiniment. Il paraît rationnel d'en fixer la durée à un mois après l'immersion. Ce délai est largement suffisant pour qu'un défaut résultant de la mauvaise fabrication ou de la pose ait eu le temps de se déclarer, et d'autre part il n'est pas assez long pour que l'exploitation ait pu modifier sensiblement l'état électrique du conducteur.

En se réglant sur ces principes, on peut adopter deux modes différens de traités. Si la compagnie concessionnaire veut limiter le plus possible sa participation, elle achète l'âme et la livre à l'entrepreneur dans un certain état électrique dont celui-ci est responsable pendant les travaux ultérieurs. La forme, la nature et les dimensions de l'enveloppe protectrice sont débattues entre eux; ici, en effet, l'entrepreneur doit avoir voix délibérative, car la réussite dépend du modèle adopté. Puis il est libre de faire fabriquer le câble comme il l'entend, d'employer pour l'immersion les moyens qu'il juge convenables; mais l'ingénieur et l'électricien de la compagnie le suivent pas à pas, et, sans avoir jamais le droit de prescrire aucune disposition, ils ont cependant le droit d'opposer leur veto sur tout ce qui leur paraîtrait de nature à compromettre le succès. Ainsi leur contrôle se porte sur l'état électrique du conducteur pendant chaque phase de la fabrication, sur la qualité des matériaux adoptés pour l'enveloppe, sur l'emmagasinement du câble dans les ateliers, à bord du navire, enfin sur les engins employés

pour l'immersion. Il va sans dire que la compagnie a fixé, avant la conclusion du marché, les dimensions de l'âme qui lui paraissent propres à donner une vitesse de transmission convenable, et qu'elle a fait étudier le tracé de la ligne, en sorte que l'entrepreneur ne traite qu'en connaissance du profil de la mer, de la nature du fond et de la distance réelle à franchir. A ces conditions, sa responsabilité peut aller jusqu'à perdre ses frais de main-d'œuvre et ses bénéfices dans le cas où une rupture se produirait pendant la pose.

Le traité peut être rédigé différemment. L'entrepreneur, fournissant sur facture l'âme et tous les matériaux de l'enveloppe protectrice, fait fabriquer le câble dans ses ateliers, sous le contrôle des agens de la compagnie. Il s'occupe en outre de préparer tous les engins nécessaires à la pose; il nolise les bâtimens, en justifiant des dépenses faites, qui lui sont immédiatement remboursées; puis il est rémunéré par des honoraires proportionnés à la dépense. S'il réussit, ces honoraires lui sont intégralement payés après le délai de garantie; s'il échoue, il les perd, et il est passible en outre d'une amende sur le cautionnement qu'on aura exigé de lui au début des travaux.

Quelles que soient les conditions du traité, il en est une qui les domine toutes, et que l'ingénieur, l'électricien et l'entrepreneur doivent également observer : c'est de n'omettre aucune précaution, si minime qu'elle paraisse. La plus légère négligence est un suicide, parce que le plus léger défaut peut être mortel. Ceci s'applique surtout à la pose, qui n'est praticable que pendant une courte saison. Il faut, sans hésiter, ajourner à la campagne suivante l'opération qui n'a pu être faite à l'époque de l'année la plus favorable.

L'industrie des câbles sous-marins, quoique bien nouvelle, a déjà pris une grande extension. La maison Rattier et Guibal, encouragée par l'administration des lignes télégraphiques, l'a introduite dans notre pays; elle est arrivée à une fabrication courante de très bons câbles, de dimensions moyennes, immergés depuis quelques années sur notre littoral. En Allemagne, MM. Felten et Guillaume de Cologne ont fourni quelques conducteurs pour la traversée des fleuves et pour les côtes de la Mer du Nord. Leurs ateliers fabriquent à la fois l'âme et l'enveloppe protectrice. En Angleterre, où l'industrie est puissamment développée, le travail est divisé. Quelques manufactures, créées spécialement pour l'emploi du caoutchouc et de la gutta-percha, fournissent les fils conducteurs recouverts de matière isolante, entre autres la *Gutta-Percha Company*, connue depuis longtemps par la qualité de ses produits. La fabrication des câbles est achevée dans d'autres usines, parmi lesquelles nous citerons, comme les plus anciennes, celles de MM. Glass et Elliot à Green-

wich, Henley à Woolwich, Newall et compagnie à Birkenhead, Siemens, Halske et compagnie à Londres. Il faut toutefois observer que la fabrication courante de ces établissemens ne comprend que des câbles de petite longueur. L'industrie des grands câbles est en quelque sorte intermittente, car ils ne peuvent être manufacturés d'avance; il doit y avoir le moins d'intervalle possible entre la confection et la pose. Cependant une usine bien installée produit aisément de 400 à 500 kilomètres de câble par mois. Un projet de ligne sous-marine étant arrêté pendant l'hiver, la fabrication a lieu pendant les premiers mois de l'année, et l'immersion peut se faire dès les beaux jours de l'été.

Tels sont les principes auxquels est soumise la télégraphie océanique, et notre exposé a dû faire comprendre la réussite des premières tentatives aussi bien que l'insuccès des grandes entreprises qui les ont suivies. On ne pouvait espérer que les progrès fussent plus rapides qu'ils ne l'ont été. On devrait plutôt être surpris des résultats considérables déjà obtenus qu'intimidé par quelques chutes. On peut tirer aussi de ces principes un encouragement et une leçon. Après avoir raconté les essais de communications lointaines, on était arrivé à conclure que la télégraphie océanique peut aborder sans crainte les distances et les profondeurs moyennes, mais que les grands espaces qui séparent les continens sont encore pour elle un obstacle sérieux, sinon insurmontable. La même conclusion ressort de l'étude scientifique des procédés que cette télégraphie emploie et des difficultés qu'elle rencontre. La théorie et la pratique marchent heureusement aujourd'hui du même pas. Il ne faut plus que perfectionner l'œuvre pour qu'il devienne possible de franchir toutes les mers : aussi nous avons la plus robuste confiance dans l'avenir de cette industrie. Nous espérons que l'époque n'est pas éloignée où, profitant d'une expérience chèrement acquise, elle étendra son invisible réseau le long de toutes les grandes routes commerciales du globe.

H. BLERZY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1863.

Le discours prononcé par l'empereur lors de la distribution des récompenses décernées aux exposans de Londres a eu un succès mérité. Le ton d'abord était fait pour nous plaire. Il y a dans cette concise harangue un sourire de gaîté, un grain d'ironie, une pointe de bonne humeur, quelque chose comme ce que les Anglais appellent l'*humour,* comme ce que nos pères appelaient bien mieux et en bon français le badinage. Un des penseurs politiques les plus profonds que la France ait produits, Montesquieu en personne, s'est chargé de définir le badinage. C'est un de ses Persans qui parle. « Il faut, dit-il, pour plaire aux femmes, un certain talent... Il consiste dans une espèce de badinage dans l'esprit, qui les amuse en ce qu'il semble leur promettre à chaque instant ce qu'on ne peut tenir que dans de trop longs intervalles. Ce badinage... semble être parvenu à former le caractère général de la nation. On badine au conseil, on badine à la tête d'une armée, on badine avec un ambassadeur. » Nous sommes enchantés, nous surtout hommes de presse à qui le pouvoir se présente trop souvent avec la tête de Méduse des avertissemens, que l'empereur ait bien voulu cette fois employer, en parlant au public, une des formes les plus heureuses de l'esprit national.

Le premier badinage de l'empereur s'est adressé à l'Angleterre. Il faut avoir lu les brochures, les discours prononcés dans les *meetings* et au parlement, les articles de journaux et de revues, où s'est exprimée depuis cinq ans la crainte d'une invasion française en Angleterre, pour apprécier le bon goût de l'innocente malice que l'empereur s'est permise envers nos bruyans voisins. — Comptez ce qu'il vous en a coûté, messieurs les Anglais, pour avoir si mal compris ce que vous appelez notre légèreté! Vous vous êtes émus, il y a cinq ans, des adresses de nos colonels, qui semblaient en effet, avec des airs terribles, prêts à graisser leurs bottes. Vous vous êtes formés en volontaires. Vous avez quitté vos comptoirs pour le champ de

manœuvres et l'école de tir. Vous avez fortifié Portsmouth. Vous avez ajouté je ne sais combien de *pence* à votre taxe du revenu. Voyez la fin : au lieu de la guerre, vous avez eu le traité de commerce. Ce sont nos industriels qui ont réalisé les menaces de nos troupiers. Ces menaces se sont évanouies en une comparaison spirituelle. En France, le ridicule tue, et c'est l'empereur lui-même qui vient, avec une bonne grâce justement applaudie, d'attacher le ridicule mortel au fantôme de l'invasion!

A moins d'être incurables dans leur humeur grondeuse, les Anglais, après le dernier discours impérial, doivent rire de bon cœur de leur ancienne panique. Influence bienfaisante du badinage, à laquelle il nous est donné, à nous aussi, de participer, car si à l'adresse de l'Angleterre il a parlé de paix avec un sourire, à l'adresse de la France l'empereur a prononcé le nom souriant de la liberté! C'est bien là, diront les maussades, le badinage tel qu'il est défini par Montesquieu, « qui amuse en ce qu'il semble promettre à chaque instant ce qu'on ne peut tenir qu'à de trop longs intervalles. » Quand il en serait ainsi, cet amusement aurait encore pour nous de grands charmes. Si l'empereur parle de la liberté même à l'état de simple espérance, son dessein apparemment n'est point de demeurer seul à en parler. Il nous donne un exemple, il cherche un écho à ses paroles. Qu'on remarque le progrès accompli. Il y a peu d'années, de mauvais plaisans prétendaient, non sans un air de vérité, qu'en matière de liberté la France ne travaillait que pour l'exportation. Le discours de l'empereur est une fine et concluante réponse à cette raillerie. Nous présentant le modèle de l'Angleterre, il nous invite, si l'on nous permet d'employer encore la langue inélégante du commerce, à considérer maintenant la liberté au point de vue de l'importation. Il dit à quelles conditions la liberté existe en Angleterre, et il s'écrie : « Travaillons donc de tous nos efforts à imiter de si profitables exemples! »

On ne trouvera pas que nous manquions aux lois du bon goût, si nous avouons que nous ne sommes point d'accord avec l'empereur sur les conditions de la liberté dont il admire les œuvres en Angleterre. « La liberté anglaise, dit-il, respecte toujours les bases sur lesquelles reposent la société et le pouvoir. » Il semble, d'après le tableau animé qu'il trace de la liberté anglaise, que le respect du pouvoir ait été la condition de son triomphe et de son affermissement. Cette théorie n'est point, à notre avis, confirmée par l'histoire. Nous pourrions, puisque nous sommes en train de consulter Montesquieu, rappeler ce jugement fameux qui résume en quelques lignes magistrales toute l'histoire de la liberté anglaise : « L'Angleterre, où l'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la discorde et de la sédition; le prince toujours chancelant sur un trône inébranlable; une nation impatiente, sage dans sa fureur même... » Aujourd'hui, comme au temps de Montesquieu, quand on admire la force de conservation que la liberté a donnée à l'Angleterre, il faut se garder de confondre l'effet avec

la cause. Les Anglais sont aujourd'hui loyaux, comme ils disent eux-mêmes, envers le pouvoir; mais ils n'ont pas reçu la liberté comme un don que le pouvoir leur aurait octroyé en récompense de leur docilité. Toutes les conquêtes de la liberté en Angleterre ont été faites contre le pouvoir et sur le pouvoir. Ce n'est pas la royauté qui a créé la liberté; c'est la liberté au contraire qui a fait la royauté à son image. La liberté anglaise a décapité un roi, elle a chassé une dynastie; elle a soumis la race qu'elle a appelée sur le trône à l'observation de lois fondamentales qui assuraient les droits des citoyens; elle a fait reconnaître ses prérogatives par la couronne avant d'accorder elle-même au pouvoir de ses princes un consentement qui est devenu la plus puissante force monarchique qu'il y ait en Europe. Dans l'accomplissement de cette œuvre si longtemps orageuse, les fondateurs de la liberté anglaise et la nation avec eux n'ont reculé devant aucun obstacle, ne se sont laissé décourager par aucun péril, ont soutenu toutes les luttes, en bravant les troubles qui en étaient l'accompagnement inévitable. La paix est faite aujourd'hui : la concorde de la nation libre et du pouvoir respecté, si justement admirée par l'empereur, s'est consommée sous le règne d'une honnête et intelligente souveraine, assistée par le prince accompli qu'elle pleure; mais la guerre durerait encore, la liberté bouillonnerait encore, comme dit Montesquieu, dans le feu des séditions, et la royauté anglaise vacillerait dans une situation fausse, si cette royauté n'avait pas reconnu et respecté dans la liberté même les bases indispensables de la société et du pouvoir.

Ainsi le pouvoir monarchique en Angleterre, après avoir longtemps lutté contre la liberté, a été dompté par elle et a fini par se pénétrer de son esprit au même degré que la nation. Voilà la vraie cause du respect et en quelque sorte de l'attachement chevaleresque que les Anglais de notre temps professent pour la personne de leur reine. Ils savent que la reine est imprégnée d'esprit libéral, qu'elle a pour les droits des citoyens un respect jaloux et religieux. De là cet accord de la liberté et du pouvoir qui excite à si bon droit l'admiration de l'empereur. Nous pourrions, à l'appui de notre opinion, invoquer presque le propre témoignage de cette personne devenue aussi auguste par sa douleur que par son rang, la reine Victoria elle-même. Un monument moral vient d'être élevé à la mémoire de l'homme si distingué qui partagea discrètement avec la reine pendant tant d'années heureuses les charges du pouvoir : c'est la collection des discours publics du prince Albert. Ces discours sont précédés d'une introduction qui n'est autre chose qu'un portrait du prince Albert, un portrait minutieux, délicat, plein de tendresse. C'est la reine, l'éditeur du *Prince consort* n'en fait pas mystère, qui a fourni avec la mémoire fidèle de son cœur les traits de cette figure regrettée. Étude digne d'être signalée aux contemporains et à l'histoire, étude psychologique d'un grave et doux intérêt, qui ne fait pas moins d'honneur à la femme dans la souveraine qu'à l'homme dans le prince!

Les vertus, les mérites que la reine met en lumière avec tendresse et admiration dans l'esprit et le caractère de son époux ne peuvent-ils pas être regardés comme ceux que la reine partageait elle-même, autant qu'elle les chérissait, dans une union où toutes les choses du cœur et de l'âme étaient en commun? Or, parmi les titres du prince Albert à la sympathie des hommes, un de ceux qui sont rappelés avec le plus de soin, c'est l'amour de la liberté. « Il y a eu peu d'hommes, dit le peintre touchant qui réfléchit son âme dans son œuvre, il y a eu peu d'hommes qui aient eu un plus grand amour de la liberté, dans le sens le plus profond et le plus vaste du mot, que le *prince consort*. Sous ce rapport, il était encore plus Anglais que les Anglais eux-mêmes. » En Angleterre, l'amour de la liberté est donc considéré par les princes comme le premier de leurs devoirs. Le peintre continue : « Un des traits les plus prononcés de l'âme du prince était le sentiment du devoir. Il était du petit nombre de ceux dans l'esprit desquels ne pénètrent jamais les questions d'intérêt personnel, ou qui les ignorent absolument lorsque l'obligation suprême du devoir se présente à eux. S'il eût été prince souverain, et qu'en un moment de péril il eût adopté une forme de constitution contraire à son inclination ou à son jugement, il y fût demeuré strictement fidèle lorsque les temps calmes seraient revenus. Si un changement eût dû être opéré, l'initiative ne serait pas venue de lui, elle aurait dû être prise par les autres parties au contrat. Il avait trop de magnanimité pour désirer de gouverner, si le pouvoir eût dû être acheté au prix d'une action qui aurait eu la réalité ou l'apparence de la déloyauté. Il n'y a point d'exagération à dire que, s'il eût été placé dans la situation de Washington, il aurait joué le rôle de Washington, ne prenant d'honneurs et de pouvoir que ce qu'il aurait plu à ses concitoyens de lui en donner, et n'aurait aspiré ni travaillé à obtenir rien de plus. » Voilà comment la réciprocité des devoirs entre le pouvoir et la liberté est entendue en Angleterre sur le trône même. Y a-t-il rien de plus éloquent que les paroles que nous venons de citer? C'est le cri de la conscience sincère d'une reine contemplant l'idéal des vertus royales dans l'image d'un époux qui n'est plus. Et quand elle rêve aux grands cadres de l'histoire où elle eût voulu placer cette figure aimée pour en faire reluire toutes les qualités, le plus beau qui se présente à son imagination est celui où rayonne la sereine figure du fondateur de la république moderne : tant la royauté a compris de nos jours, en Angleterre, que ses droits sont primés par ses devoirs et que son premier devoir est le respect des libertés publiques!

Mais ce dissentiment sur l'interprétation de l'histoire de la liberté anglaise ne nous rend point injustes envers l'empereur. Nous savons distinguer la pensée du chef de l'état des exagérations de quelques-uns de ses agens. Nous sommes convaincus que l'empereur a le souci de la liberté, et que ce nom ne revient pas dans ses paroles publiques comme un vain ornement du discours. La grandeur de sa responsabilité nous garantit la clairvoyance

de sa conscience. Nous n'avons pas à discuter ici le concours des circonstances qui ont mis dans ses mains le pouvoir suprême, mais nous avons le droit de dire que la position qu'il occupe est inouie dans l'histoire. Que les autres soient surtout frappés des avantages et du prestige de cette position; quant à lui, il a trop réfléchi sur la politique et il connaît trop bien l'histoire pour n'en pas sentir les perplexités grandioses. La singularité exceptionnelle de sa position consiste en ceci : il dépend de lui de rétablir, dans la mesure qu'il voudra, la liberté politique en France. Et la question du rétablissement de la liberté, c'est lui-même qui la pose, c'est lui-même qui la donne à couver à la pensée publique. On n'a jamais rien vu de si dramatique. On peut se figurer, sans indiscrétion, quelques-unes des pensées qui doivent assiéger l'esprit de l'empereur. Dans le feu de la réaction qui suivit la révolution de 1848, un orateur qui ne voulut jamais modérer ses emportemens demanda un jour pour la France le bienfait de vingt années de silence. Voici onze ans que le silence dure. Faut-il le prolonger jusqu'à la fin de la vingtième année? Car aucun esprit sensé et honnête ne songera que cette pénitence, de quelques compensations qu'on veuille l'entourer, puisse durer éternellement. Il viendra inévitablement un moment où les langues seront déliées, où les esprits reprendront l'essor. Faut-il abandonner la fixation de cette heure d'émancipation au hasard des accidens? ne serait-il pas plus raisonnable et plus prudent de la marquer soi-même avec prévoyance et maturité? L'esprit réfléchi de l'empereur a dû, depuis longtemps, peser cette alternative, qui n'intéresse pas moins le succès de sa carrière que la vie morale de la France. Ses déclarations le prouvent : il n'est pas de ceux qui croient que les sociétés modernes puissent longtemps vivre avec sécurité et avec grandeur sans liberté. La monotonie du silence, interrompu par le rhythme mécanique de l'action administrative, ne doit être fatigante pour personne autant que pour lui. Plus il lui a été donné, dans sa carrière, de faire acte lui-même de spontanéité énergique, et plus il doit comprendre l'injuste torture dont souffrent, au milieu des entraves actuelles, ceux qui sont mis dans l'impuissance de donner carrière à leur énergie spontanée. Que de forces vives paralysées, que de talens étouffés! que de ressources pour l'activité morale et la splendeur du pays frappées de stérilité! Et il suffit de la parole d'un seul, d'une sorte de *fiat* créateur, pour qu'éclate une floraison nouvelle avec la force et la grâce de la vie véritable! Quel vaste et pressant sujet de méditation pour l'empereur! Comment ceux qui, comme nous, s'attachent avec une persévérance infatigable au problème de la liberté ne suivraient-ils pas avec anxiété les mouvemens de la pensée impériale, et ne salueraient-ils pas comme un heureux présage toute parole de l'empereur où se trahit la préoccupation de l'avenir libéral de la France?

Lire avec impartialité dans la pensée impériale n'est pas le seul devoir que nous nous efforcions de pratiquer. Nous comprenons aussi, et nous l'avons prouvé plus d'une fois, les anxiétés inhérentes à la situation de

M. de Persigny. N'est-ce point en effet surtout au ministère de l'intérieur qu'aboutissent et viennent ressortir les contradictions et les embarras du régime restrictif? Quand on a, comme M. de Persigny, la bonne volonté d'être libéral, et lorsque, comme ministre de l'intérieur, on est tenu de faire l'application de la loi sur la presse, on n'est point, nous le reconnaissons, sur un lit de roses. Il y a peu de tâches plus difficiles et plus ingrates, et il nous semble qu'un ministre de l'intérieur aux idées élevées, que l'on se plaît à reconnaître dans M. de Persigny, ne devrait pas souhaiter moins que nous la réforme du régime de la presse. Pour ce qui nous concerne cependant, nous oublions volontiers les tracasseries de ce régime dès que nous voyons le ministre de l'intérieur donner jour par quelque endroit à ses intentions libérales. On doit rendre cette justice à M. de Persigny, qu'il fait faire de temps en temps quelques pas à la liberté dans la sphère de nos institutions administratives. Un progrès important de ce genre a été la publicité introduite dans les causes jugées par les conseils de préfecture. Ces conseils sont des tribunaux administratifs, et les affaires litigieuses qui sont du ressort de ces tribunaux ont dans notre pays une grande importance. Le principe de la publicité étant inhérent chez nous à l'administration de la justice, on ne comprend pas qu'il ait tant tardé à pénétrer dans les tribunaux administratifs. En réparant une omission qui était une regrettable inconséquence, M. de Persigny s'est fait un réel honneur. Comme symptôme de l'esprit libéral du ministre, nous avons remarqué aussi avec satisfaction l'exposé des motifs du projet de loi portant demande d'un crédit extraordinaire de 5 millions en faveur des ouvriers cotonniers sans ouvrage. Dans la fixation du chiffre de ce crédit comme dans l'emploi qui lui a été donné, le gouvernement a évité l'écueil que quelques esprits avaient redouté. Il ne s'est point substitué à la charité privée dans l'accomplissement du devoir social qui est en ce moment imposé à la France. Il n'a point usurpé la tâche dévolue à la bienfaisance volontaire. Nous sommes heureux que nos idées à ce sujet se soient rencontrées avec celles du gouvernement, que l'administration se soit bornée à procurer le seul mode de soulagement qui soit en son pouvoir, et en agissant ainsi, au lieu de décourager la charité privée, lui ait donné un stimulant plus actif et plus efficace. M. Pouyer-Quertier, qui a présenté au corps législatif le rapport sur les crédits demandés par les ministres des travaux publics et de l'intérieur, a dignement traité cette douloureuse question de la crise cotonnière. Il eût convenu, suivant nous, que d'autres voix se vinssent mêler à la sienne, et qu'un débat suffisamment développé éclairât le pays sur la nature et l'étendue des misères qu'il s'agit de secourir en montrant toute la grandeur des efforts que la bienfaisance doit s'imposer. On a été généralement surpris, nous devons l'avouer, du silence que les représentans de la cause libérale et démocratique ont gardé en cette circonstance.

Mais si la pensée des souffrances des ouvriers cotonniers est navrante, la

France commence à donner, par le développement du mouvement des souscriptions, un spectacle consolant. La généreuse agitation de la bienfaisance s'est enfin propagée dans le pays tout entier. L'importance des sommes déjà recueillies nous donne à espérer que nous ne nous sommes pas trompés dans notre estimation primitive, et que le minimum de dix millions que nous avons réclamé de la souscription sera atteint, sinon dépassé. L'appel à la charité a enfin retenti du haut des chaires, et la cathédrale catholique comme le temple protestant recueillent de religieuses offrandes. Le cœur des femmes s'est ému; la libérale jeunesse des écoles a senti l'attrait d'une belle œuvre de patriotique fraternité; les soldats se sont cotisés, et de tous côtés les ouvriers, avec cette noble abnégation que la France peut reconnaître avec orgueil dans les rangs populaires de la nation, aussi bien sur le champ de travail que sur le champ de bataille, prélèvent sur leur nécessaire de quoi soutenir leurs camarades. Pour la première fois depuis longtemps nous assistons en France à une explosion de bons et unanimes sentimens. Quelques départemens se sont surtout signalés par l'importance de leurs dons : parmi ceux-ci, on cite l'Yonne, le Loiret, le Cher, l'Isère, la Gironde, la Charente-Inférieure, l'Indre-et-Loire, le Var et les Alpes-Maritimes. L'Algérie elle-même a entendu le cri de détresse de la Seine-Inférieure. Un fait qui mérite d'être mentionné, c'est le concours que les juifs algériens apportent à la souscription. Ces anciennes victimes des avanies turques viennent, par un pareil acte, prendre dignement leur place dans la famille française et affirmer la concitoyenneté qui désormais les unit à nous.

Quelque encourageantes que soient désormais les perspectives de la souscription, nous ne devons pas oublier combien les lenteurs qui en ont retardé l'élan sont regrettables. Ne perdons pas de vue que ce qui s'accomplit depuis trois semaines eût dû se faire depuis trois mois. Il y a là une observation de politique pratique qu'il ne faut point négliger de recueillir, et à laquelle le dernier discours de l'empereur donne une grande valeur. L'empereur nous a engagés à développer en nous la spontanéité énergique que déploient les Anglais. On peut voir par cet exemple à quel point l'absence des ressorts de la liberté a contrarié, au détriment des malheureuses victimes du chômage, les efforts de l'énergie spontanée des citoyens. Il a fallu d'abord que des hommes de bonne volonté formassent le comité de Rouen. Leur œuvre, au début, ne rencontrait que des incrédules et des détracteurs. — Vous tentez l'impossible, leur disait-on; laissez faire l'administration, bien plus capable que vous de subvenir aux besoins. — Nous n'étonnerons personne si nous disons qu'au commencement l'administration, avec les habitudes qu'elle a en France, n'était pas précisément encourageante pour une action qui ne pouvait être féconde qu'en agitant bruyamment une question cruelle de paupérisme. Le comité étant une fois constitué, il s'agissait pour lui de se mettre en communication avec le

vaste public. Sous le régime de la presse libre, rien n'eût été plus naturel; c'eût été l'affaire de vingt-quatre heures. La simple concurrence, à défaut de générosité, eût forcé tous les journaux à prêter sur-le-champ leur publicité à l'œuvre de la bienfaisance nationale; les retardataires se fussent couverts de honte. La France, sans perte de temps, eût été avertie et eût couru au secours des malheureux. Considérant la presse au point de vue des services pratiques qu'elle est appelée à rendre à nos sociétés modernes si actives, et qui ont un si constant besoin des communications rapides, nous l'avons comparée plus d'une fois aux chemins de fer et à la télégraphie électrique. Libre et sous la main du comité des secours, elle eût agi au profit des malheureux avec la promptitude de la vapeur et de l'électricité. Au lieu de cela, qu'avons-nous vu? Le comité, de peur de compromettre son œuvre, n'a pas osé s'adresser directement à la presse : c'est un tort, nous le voulons bien; mais ce tort ne s'explique-t-il point et n'est-il pas excusé par l'état politique du pays et les mœurs craintives et inertes que cet état politique a si longtemps entretenues? Qu'a fait le comité s'abstenant par prudence d'entrer en relations directes avec les journaux? « La grande voie de communication nous étant à peu près fermée, comme dit avec un spirituel bon sens un de nos correspondans, nous nous sommes servis de tous les chemins vicinaux qui étaient à notre portée. » Ces chemins vicinaux, c'étaient les lettres manuscrites répandues à profusion par les membres du comité et appropriées à chaque destinataire; c'étaient les relations commerciales de Rouen avec nos diverses villes utilisées par un patient travail de correspondances particulières. Si nous rappelons ces pénibles débuts, c'est pour faire honneur à l'opiniâtreté laborieuse du comité de Rouen. Certes voilà bien un exemple de la spontanéité énergique de quelques hommes ne reculant point devant un travail long et compliqué, s'abstenant, par un sentiment de prudence politique, d'user du moyen simple, universel et rapide que la civilisation a mis à la portée des sociétés modernes. Et quand quelques écrivains, quelques journaux allèrent au-devant de la vérité poignante qui n'osait point les venir chercher, ces journaux et ces écrivains ne firent-ils pas preuve, eux aussi, de spontanéité énergique? Pendant plusieurs semaines, n'ont-ils pas dû avoir le courage de rester isolés et surmonter le désappointement des maigres résultats d'une souscription d'abord délaissée? D'autres journaux, faisant injure au gouvernement, dont la noble conduite a depuis démenti leur pusillanimité, n'ont-ils pas couvert leur inertie en affectant de redouter le déplaisir de l'administration? Tous les obstacles ont été enfin vaincus par une confiante persévérance, chacun accourt maintenant sur cette grande et féconde route de la publicité; mais en voyant les résultats qui se produisent, ne doit-on pas amèrement regretter le temps perdu, lorsque ce temps perdu représente l'indigence abandonnée sans secours suffisans, la misère accomplissant dans les ténèbres son travail de dévastation? L'in-

cendie était là; les pompes, c'est-à-dire les journaux, étaient là aussi. Comment ne déplorerait-on pas que l'énergie de la spontanéité individuelle ait été condamnée à des efforts superflus, que la souffrance ait été inutilement prolongée, que les pompes aient été mises si tard en mouvement, et qu'un résultat si fâcheux soit la conséqence d'une imperfection manifeste dans l'outillage de nos libertés politiques?

Il n'entre aucune pensée de récrimination dans ces observations. Nous nous servons seulement d'une expérience vivante qui doit profiter à l'éducation politique dont l'empereur est préoccupé. La leçon qui ressort de cette expérience parle au gouvernement aussi bien qu'au pays. Il faut qu'elle soit comprise par l'un comme par l'autre. D'ailleurs l'œuvre du soulagement des ouvriers cotonniers est désormais en bonne voie. En même temps que le concours du public va grossissant, l'œuvre se généralise. Le comité central du département de la Seine-Inférieure vient de prendre une intelligente et libérale initiative. Dans une assemblée générale réunie hier, il s'est transformé en comité national embrassant dans son action non plus seulement le département de la Seine-Inférieure, mais tous les départemens atteints par la crise cotonnière. Ces départemens, si nous ne nous trompons, sont au nombre de quatorze. Tant que les résultats de la souscription étaient encore incertains et ne formaient qu'une ressource peu importante, le comité central, siégeant dans le district où la crise a fait les plus nombreuses victimes, ne pouvait guère penser à porter une portion des sommes dont il disposait au-delà de son propre département. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Un sentiment d'équité instinctive avertit les Rouennais qu'ils ne sont pas seuls à souffrir, qu'il ne serait pas juste d'absorber et en quelque sorte de confisquer à leur profit le mouvement charitable qui se prononce maintenant avec ampleur. Le comité national, sous ce nouveau titre, provoquera la création de comités dans les départemens en souffrance, et se mettra en correspondance avec eux. Les souscriptions recueillies jusqu'au 31 janvier demeureront acquises à la Seine-Inférieure. A partir du 1er février, les sommes produites seront distribuées par le comité national entre les divers départemens atteints par la crise proportionnellement au chiffre de leurs ouvriers sans travail. L'association de Rouen prendra dès lors le titre définitif de comité national de bienfaisance au profit des ouvriers sans travail de l'industrie cotonnière. Nous voyons ainsi s'élaborer une organisation analogue à celle qui s'est formée en Angleterre, et dont nous décrivons ailleurs les procédés. Cette organisation apprendra enfin à la France l'étendue des misères auxquelles il faut venir en aide, et nous ne doutons pas que le mouvement des souscriptions n'en reçoive une impulsion nouvelle et salutaire. Il importe que le zèle charitable n'ait point de défaillance, car malheureusement le mal en ce moment, au lieu de s'atténuer, va en s'aggravant. De nouvelles filatures ont arrêté leurs travaux en Normandie et ailleurs. En constatant l'aggra-

vation du mal, il est consolant du moins de pouvoir dire que la tenue morale des populations souffrantes est empreinte de cette dignité résignée qui commande l'admiration au même degré que la sympathie. Cette attitude de nos ouvriers cotonniers dans une telle épreuve fait ressortir aujourd'hui les progrès latens qui se sont accomplis au sein de nos classes laborieuses. Il sera bon d'étudier de près un jour en leur honneur les causes de ces remarquables progrès. Un de nos correspondans, qui vit au cœur des ouvriers de la fabrique normande, pense, et nous partageons volontiers son opinion, que les sociétés de secours mutuels ont eu la plus large part dans l'élévation du niveau moral des ouvriers des filatures. C'est là que s'est développé parmi eux l'esprit d'association, de mutualité, de solidarité. On a appris dans ces sociétés d'égaux, où la situation de chacun réagit sur celle des autres, à réfléchir, à sentir, à prévoir, à combiner et à discerner des intérêts complexes. Ne sont-ce pas là les véritables élémens de l'éducation politique? « J'ai pu constater maintes fois, nous écrit-on, que les plus intelligens de nos hommes, les plus sensés, faisaient toujours partie de sociétés de secours mutuels, surtout de celles qui agissent et fonctionnent sans tutelle, qui font leur œuvre elle-même sans immixtion de l'autorité, sans direction officieuse des congrégations religieuses. Tous ces hommes ont compris que la crise actuelle est dominée par une cause supérieure contre laquelle notre volonté est impuissante. Bien plus, ils ont compris que cette crise ne donne à personne le droit d'intervenir dans le conflit américain. Ceci, je puis vous l'affirmer. »

Contraste curieux! animé, nous en sommes convaincus, par une sincère sollicitude pour les ouvriers de nos filatures, notre gouvernement témoigne d'une impatience singulière envers la guerre civile des États-Unis. N'ayant pu rallier l'Angleterre ni la Russie à sa première idée de médiation, il revient seul sur le terrain américain, proposant au gouvernement de Washington d'ouvrir des négociations avec les sécessionistes sans que les hostilités soient interrompues. Nous ne pensons pas que notre gouvernement ait tenté cette nouvelle démarche sans y avoir été encouragé par quelque espoir de succès dont la correspondance de notre ministre à Washington lui aura fourni de plausibles motifs. Malgré tout, cette démarche n'en a pas moins un caractère favorable à la cause du sud. Nous ne croyons pas nécessaire de reproduire pour le démontrer les argumens dont nous nous sommes servis pour signaler une tendance semblable dans le premier projet de médiation. Si par hasard les dispositions connues du gouvernement de Washington n'avaient point autorisé le nouvel essai, tout cela prendrait un air d'insistance qui devrait mécontenter le nord et enfler les espérances du sud. Eh bien! voilà où est le contraste singulier que nous voulions mettre en lumière : tandis que notre gouvernement manifeste non dans son langage, mais dans la signification de ses actes, une certaine partialité pour le sud, dans la pensée très louable en elle-même de procurer

le plus tôt possible les élémens du travail à nos ouvriers, l'attitude de ceux-ci est bien différente. Si la question leur était soumise, si on leur demandait : « Que préférez-vous? le triomphe du sud et le retour du coton avec le maintien de l'esclavage des noirs, ou bien l'émancipation des esclaves avec la continuation du chômage et de ses misères? » nous sommes certains qu'ils répondraient : « Plutôt mille fois pour nous la misère que d'acheter le bien-être au prix du maintien de la servitude de quatre millions d'âmes! » Un ministre protestant, ces jours derniers, a eu la pensée touchante de rapprocher ainsi l'esclavage américain du chômage européen. Il a montré nos milliers d'ouvriers payant en réalité de leurs privations la rançon des noirs d'Amérique. Solidarité grandiose et tragique qui double nos devoirs envers les victimes de la crise, mais que la conscience des ouvriers français accepterait héroïquement, si elle lui était proposée!

C'est un des grands caractères de notre peuple que son dévouement à l'émancipation des autres peuples. M. Thouvenel a bien été dans ce sentiment lorsque l'autre jour, au sénat, il montrait l'indépendance de l'Italie protégée par les ombres de trente mille soldats français tombés sur les champs de bataille de 1859. Nous n'aurions guère qualité pour résoudre la délicate question constitutionnelle soulevée par M. Thouvenel. On avait accusé l'ancien ministre, et cela dans le journal d'un de ses collègues au sénat, M. de La Guéronnière, d'avoir fait dévier la politique de l'empereur. En repoussant ce blâme, M. Thouvenel a encouru de la part de quelques fervens le reproche d'avoir découvert la personne du souverain. Il nous semble qu'en maintenant que, jusqu'au moment où il a quitté le ministère, il a été l'interprète exact et fidèle de la politique impériale, M. Thouvenel avait l'intelligence vraie de la constitution aussi bien que le sentiment délicat de son honneur. Comment des théoriciens de la constitution actuelle invoqueraient-ils l'ancienne fiction qui protégeait la couronne par la responsabilité des ministres? N'avons-nous pas changé tout cela avec ostentation? N'est-ce pas aujourd'hui le souverain qui est responsable et qui couvre ses ministres tant qu'il les conserve dans ses conseils? La politique de la France envers l'Italie n'a donc pas pu dévier tant qu'elle est restée aux mains de M. Thouvenel. S'il y a eu changement de politique, comme s'en vantent les adversaires de l'Italie, ce n'est point du fait de l'ancien ministre. Au surplus ce débat, s'il n'intéressait point la consistance d'un remarquable homme d'état, aurait bien peu d'importance auprès de la situation de l'Italie elle-même. Le parlement italien est réuni, et le ministre des finances, M. Minghetti, l'engage avec raison à aller au plus pressé, c'est-à-dire à résoudre la question financière. Il s'agit avant tout de voter le budget. L'Italie en effet, personne ne l'ignore, est obligée de faire prochainement un grand appel au crédit. L'établissement d'un état financier régulier par la fixation d'un budget ramené près de l'équilibre au moyen de réductions de dépenses et d'augmentations d'impôts est le préalable né-

cessaire de l'émission d'un emprunt nouveau. Les dispositions financières de M. Minghetti ne nous sont point encore connues en détail; mais, nous le répétons, il importe que le budget soit vite voté, si l'on veut emprunter dans de bonnes conditions. L'état des marchés européens donne à craindre qu'à mesure qu'on avancera dans l'année, on ne rencontre des difficultés plus grandes dans les conditions auxquelles le capital sera offert. On peut appréhender la continuation de l'épuisement des encaisses des banques, et par conséquent des élévations successives du taux de l'intérêt. Nous supposons toujours que, pour raffermir les finances italiennes, M. Minghetti recourra au crédit sous sa forme la plus simple, la plus large, la moins onéreuse, l'emprunt en rentes. Nous supposons que son esprit élevé le tiendra en garde contre les combinaisons empiriques dont il doit être assailli, combinaisons qui s'appuient sur le monopole et sur l'agiotage, et qui, sous prétexte d'enrichir l'Italie, l'appauvriraient et la compromettraient infailliblement.

On parle avec affectation des embarras du nouveau royaume italien; mais parmi les anciennes monarchies de l'est de l'Europe en peut-on citer aujourd'hui une seule dont la situation ait de quoi faire envie aux commencemens de l'unité italienne? La confusion qui règne en Prusse, par exemple, n'est-elle pas plus indéchiffrable encore que le malaise des provinces napolitaines? Un roi honnête homme, chicané peut-être à tort sur un projet d'organisation militaire qui lui tient à cœur, une chambre libérale et que l'on ne saurait taxer d'exaltation, jouent le jeu dangereux des conflits constitutionnels. Le roi est sincère quand il dit qu'il tiendra son serment à la constitution; la chambre n'est pas suspecte de déloyauté envers la couronne, et cependant roi et chambre poussent chacun leurs prérogatives à l'extrême, oubliant cette parole si juste du cardinal de Retz, que les droits des princes et les droits des peuples ne s'accordent jamais mieux que dans le silence. Que résultera-t-il de cette double opiniâtreté? Quand elle n'aurait d'autre effet que de paralyser l'action intérieure de la Prusse et de jeter l'incertitude et la défiance dans les intérêts, elle compromettrait gravement les aspirations et l'influence de la Prusse en Europe. E. FORCADE.

LE RECRUTEMENT EN POLOGNE.

C'est depuis longtemps le triste privilége de cette malheureuse Pologne de ne point connaître de trêve, d'être entraînée sans respirer à travers toutes les épreuves, et de ne fixer l'attention de l'Europe que par de nouvelles et navrantes scènes de deuil. Ce qui se passe encore aujourd'hui n'est qu'une manifestation de plus de cette désolante situation, où tout est violent, désordonné et confus, où une politique s'épuise inutilement à dompter un peuple en qui le malheur a développé une inépuisable faculté

de souffrir. Une seule chose est déplorablement certaine malgré toutes les obscurités qui planent sur ces événemens : c'est que depuis quelques jours le trouble est dans le royaume de Pologne, — puisqu'il y a un royaume de Pologne d'après les traités, — que le duel permanent entre la domination russe et le sentiment national polonais s'est réveillé tout à coup de la façon la plus émouvante, que des bandes de jeunes gens se sont jetées dans les bois et dans les campagnes. Est-ce là toutefois un soulèvement organisé, longuement préparé, comme le laisserait entendre le journal officiel de Saint-Pétersbourg dans son empressement à parler à l'Europe? Est-ce une insurrection ayant ses chefs, ses mots d'ordre, ses armes pour le combat, et préméditant même des *Saint-Barthélemy* de soldats ou d'autorités russes, comme le dit le complaisant télégraphe? Il ne faudrait pas pourtant joindre l'ironie cruelle aux répressions et se faire un trop facile prétexte d'événemens assez graves déjà par eux-mêmes pour qu'on ne cherche point à les exagérer ou à les dénaturer. Où les Polonais prendraient-ils des armes, et où seraient-ils assez habiles pour les cacher? Comment, si exaltés qu'ils fussent, auraient-ils cette illusion de prétendre en ce moment avoir raison, par des mouvemens partiels et mal combinés, de toute une armée campée dans le royaume ou concentrée à Varsovie?

La vérité est que, sans diminuer la part des causes plus générales et permanentes, sans nier un antagonisme plein de périls ni même les excitations du parti avancé, l'agitation qui vient d'éclater a cette fois une cause directe, précise, déterminée, et qui suffit à tout expliquer. Ce n'est point, à proprement parler, une insurrection; c'est plutôt une fuite devant la conscription, ou, si l'on veut, une protestation désespérée contre cette épreuve nouvelle imposée au sentiment national. C'était une crise prévue, placée à échéance fixe depuis le jour où le recrutement avait été décrété il y a quelques mois : l'échéance est venue, la crise a éclaté, et elle s'est aggravée par le mode même du recrutement, par les conditions exceptionnellement dures dans lesquelles il s'est accompli, par la portée toute politique qui s'est mêlée à une loi déjà si rigoureuse.

Il faut bien se souvenir de ce qu'est cette conscription militaire pour la Pologne, qui a eu bien souvent à en supporter le poids depuis trente ans, mais qui du moins en avait été exemptée depuis la guerre d'Orient par la suspension même de tout recrutement dans tous les états soumis à la puissance du tsar. La conscription pour la Pologne est plus qu'une obligation ordinaire, c'est la plus cruelle des peines, c'est le sacrifice périodique de toute une génération fatalement perdue pour le pays. C'est toute une jeunesse envoyée à Orembourg ou au Caucase pour n'en revenir jamais le plus souvent, et condamnée à se consumer pendant vingt-cinq ans sous la longue casaque grise du soldat russe, humiliée dans sa fierté, dans son instinct national, dans ses habitudes, dans ses mœurs, blessée dans sa religion, toujours suspecte et exposée aux insultes ou aux mauvais traitemens. De ces

soldats *par force*, les plus heureux sont ceux qui désertent à travers tous les dangers, et il y en a un grand nombre; les autres restent soumis au service militaire comme à un supplice de tous les instans, dont quelques-uns à peine voient la fin. La conscription militaire est donc considérée en elle-même par les Polonais comme le plus grand des malheurs, et elle devait inspirer une répulsion bien plus vive encore après une suspension prolongée du recrutement. Cette loi si dure cependant, et à laquelle se rattachaient les terribles souvenirs du temps de l'empereur Nicolas, elle s'est trouvée par le fait notablement aggravée lorsqu'il s'est agi de l'appliquer de nouveau, et, par un calcul ou un subterfuge doublement irritant, c'est sous l'apparence d'un bienfait, d'un allégement, que s'est cachée cette aggravation. Qu'est-il arrivé en effet? On a reconnu que, survenant en pleine exécution de toutes les mesures qui tiennent à la transformation de l'état des paysans, le recrutement pouvait interrompre ou compromettre ce délicat et grand travail, et alors les paysans ont été exemptés de la conscription, dont tout le poids a été ainsi rejeté sur la population des villes. Le principe une fois posé, on ne s'est point arrêté; dès que la loi du recrutement n'était point appliquée dans une de ses conditions essentielles, on a pris le parti de ne point l'appliquer du tout, d'en faire tout simplement une question d'administration et de police. C'est le gouvernement qui s'est chargé lui-même de choisir les conscrits, laissant dans une obscurité calculée et menaçante le chiffre du contingent, le nombre des années de service. Pour assurer toute liberté à l'action administrative, on a supprimé jusqu'aux exemptions légales en faveur des fils uniques, fils de veuves, tuteurs d'orphelins. Le tirage au sort, cette dernière garantie d'une équité aveugle, ce dernier moyen d'impartialité, le tirage au sort lui-même a été banni des opérations de ce nouveau recrutement, de telle sorte que le gouvernement a pu procéder désormais dans son omnipotence tout arbitraire, et que les populations, les familles, se sont trouvées placées sous le coup de ces désignations mystérieuses et redoutables.

Quel était le mobile primitif de cette mesure? Ce n'était point à coup sûr un sentiment de bienveillance pour les paysans, puisque la population agricole de l'empire est dans les mêmes conditions et n'a point eu la même faveur, réservée par un cruel privilége au royaume de Pologne. Il n'y avait manifestement qu'une pensée, celle d'armer le gouvernement, de lui offrir un moyen pseudo-légal de se débarrasser de toute une jeunesse suspecte de lumières et de patriotisme, en lui livrant toute la population des villes, de vingt à trente ans, et cette pensée au reste, sans être avouée publiquement, est écrite tout au long dans les instructions secrètes adressées par le ministre de l'intérieur aux autorités des provinces. « L'un des principaux buts du recrutement, dit-on avec une naïve crudité, est de se débarrasser de la partie de la population qui contribue par sa conduite à troubler l'ordre public. » Les exemptions légales sont suspendues, « si elles

servent à un individu mal noté par une autorité quelconque. » On devait choisir pour le recrutement, parmi la population flottante des villes, tous ceux qui ont été désavantageusement notés pendant les derniers troubles. Ce rescrit secret est vraiment une pièce curieuse, qui rappelle ce qui se faisait sous l'empereur Nicolas, qui va même plus loin. Et à quel moment cette mesure a-t-elle été adoptée? Presque au lendemain du jour où la Russie parlait de réformes, où une ère nouvelle semblait s'inaugurer par l'envoi du grand-duc Constantin à Varsovie et par l'avénement du marquis Wielopolski au gouvernement civil du royaume. De quelque façon qu'on juge dans sa portée définitive l'expérience qui commençait alors ou qui semblait commencer, le système dont le marquis Wielopolski paraissait être la personnification avait du moins des côtés sérieux, une valeur relative. Si dure que fût la loi, le marquis semblait vouloir qu'un régime légal fût assuré au royaume. Il avait eu pour cela plus d'une escarmouche avec les Russes. Il arrivait à peine au pouvoir en dictateur que le recrutement était le démenti le plus éclatant de cette politique de prétendue légalité, et par une fatalité de plus cette mesure coïncidait avec l'exil du comte André Zamoyski, c'est-à-dire que du même coup on éloignait l'influence pacificatrice la plus considérable, on affaiblissait le parti modéré et on lançait une véritable provocation à la portion ardente du pays. Du moment où les choses étaient ainsi engagées, il était facile de prévoir sinon un conflit général à peu près impossible, du moins des luttes partielles, intimes et poignantes. On le sentait si bien que, peu avant l'opération, un personnage russe élevé, aujourd'hui ministre du tsar à Bruxelles, le prince Orlof, il faut lui rendre cette justice, se rendait à Varsovie pour demander au grand-duc Constantin la suspension du recrutement ainsi ordonné. Le marquis Wielopolski ne voulut rien entendre, et en fit, dit-on, une question de gouvernement. Il marchait à l'exécution de son plan avec une sorte d'enivrement du pouvoir, et il chargeait son fils, qui est président de la ville de Varsovie, de dresser les listes de conscription, qu'on pourrait appeler d'un autre nom, et c'est ainsi qu'on est arrivé à cette crise douloureuse, à ces scènes du recrutement, commencées, suivant le langage officiel, « entre une heure et huit heures du matin. »

Ce qui s'est passé dans ces opérations, exécutées par des escouades de soldats, il est bien facile de le pressentir. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'on a procédé de telle façon qu'un jeune homme rentré depuis peu de jours de Sibérie a été pris de nouveau pour être envoyé je ne sais où. La grâce s'est changée pour lui en un supplice plus grand encore peut-être. Maintenant, qu'il y ait eu des désespoirs et des résistances, des efforts pour échapper à la conscription, des évasions même par bandes, que le comité occulte du parti exalté qu'on appellera révolutionnaire, si l'on veut, ait saisi cette occasion, à un moment donné, d'enflammer les esprits et de les pousser à l'action, cela n'a certes rien d'incompréhensible; mais une circonstance

a singulièrement servi à envenimer cette crise, c'est la publication, dans le journal officiel de Varsovie, d'un article qui représentait en vérité cette opération du recrutement comme une scène d'Arcadie. « Le 15 courant, disait ce journal, de *une heure à huit heures du matin*, le recrutement s'est effectué à Varsovie dans un ordre parfait. On n'a rencontré aucune résistance, même isolée, et depuis trente ans il n'y a pas d'exemple que les recrues aient montré tant d'empressement et de bonne volonté. » Les conscrits, au dire du journal, montraient *même de la gaîté* et de la satisfaction d'aller se former à l'*école d'ordre que leur ouvrait le service militaire.*

C'était un peu trop mêler l'ironie à la violence de l'acte. C'est là justement ce qui a comblé la mesure et a fait naître une pensée de protestation chez tous ces malheureux; c'est ce qui a provoqué les proclamations adressées au pays par le comité du parti d'action. Alors, et non dans le premier moment, ont commencé les résistances, les évasions de bandes assez nombreuses de jeunes gens, les conflits partiels, les violences isolées même, et en un mot cette agitation qui s'est rapidement propagée dans les provinces. Une chose néanmoins reste encore singulièrement énigmatique. Comment se fait-il que le journal officiel de Saint-Pétersbourg ait pu parler d'une insurrection, de combats sanglans qui auraient eu lieu à Varsovie, lorsque, par le fait, aucun conflit sérieux ne paraît avoir éclaté dans cette ville? Ici commence le domaine des conjectures. Il en est une aujourd'hui fort accréditée à Berlin, et qui serait au moins étrange : c'est que ce serait de Berlin même que la nouvelle de l'insurrection de Varsovie serait parvenue à Pétersbourg sous prétexte de la rupture des lignes télégraphiques en Pologne, que le cabinet prussien ne serait point étranger à cette communication, et que M. de Bismark, saisissant l'occasion aux cheveux, se serait servi de la nouvelle imaginée ou trop facilement accueillie par lui pour raffermir dans ses velléités semi-absolutistes le roi Guillaume de Prusse, qui semblait un moment hésiter devant l'attitude de la chambre prussienne. S'il en était ainsi, le marquis Wielopolski aurait trouvé en M. de Bismark un terrible auxiliaire, et la Russie un dangereux ennemi.

Quoi qu'il en soit, il est trop vrai que l'exaspération produite par le recrutement a fait son œuvre, que les excitations des partis ardens ont trouvé des âmes trop préparées, et que, sans avoir la portée qu'on leur prête en les représentant comme une insurrection fortement organisée, les événemens de Pologne ont du moins cette gravité de toute tentative de résistance qui ne peut amener que des répressions nouvelles et accumuler les désastres individuels, les angoisses, sans ouvrir aucune issue, sans changer la situation des choses. Le difficile en de tels momens est de faire prévaloir un mot de prévoyance et de modération. C'est une folie en effet, dira-t-on, de la part de ces jeunes Polonais, d'être allés se heurter encore une fois contre la puissance russe, de se jeter dans des révoltes partielles et inutiles. Oui, sans doute, c'est une folie; mais aussi comprenez bien cette

cruelle alternative, et demandez-vous ce qu'on eût dit si les Polonais s'étaient résignés sans murmure au recrutement, s'ils eussent réalisé l'idéal de soumission tracé complaisamment par le journal officiel de Varsovie. On aurait dit ce qu'on a dit plus d'une fois : « Vous le voyez, la Pologne est satisfaite, elle ne demande plus rien, elle ne se plaint pas, il n'y a plus de question polonaise. » C'est ainsi que ce malheureux pays se trouve à chaque instant placé entre le suicide et une folie. Est-ce là le signe d'une condition normale pour un peuple?

Et d'un autre côté quel effet ont produit ces événemens à Saint-Pétersbourg? On peut voir, on peut soupçonner le degré d'inquiétude qu'ils ont fait naître, par cette revue de la garde impériale que le tsar passait dès le lendemain. Alexandre II faisait appel à la confraternité des armes, à la fidélité des officiers de sa garde; il rappelait, par une sorte de flatterie, le temps où il avait servi parmi eux. Quelle est donc cette situation où, à la première échauffourée d'un pays qui souffre, un tsar, le chef de soixante-dix millions d'hommes, est réduit à interroger en quelque façon ses officiers, à s'adresser à leurs sentimens, à leur fidélité, comme s'il y avait doute? Ne serait-il pas plus prévoyant et plus sage d'entrer avec une franche résolution dans cette voie de réformes et d'adoucissemens où la Russie n'a par malheur fait jusqu'ici un pas en avant que pour en faire deux en arrière? Politique d'autant plus sage que tout système contraire a échoué avec éclat! Pendant vingt-cinq ans, l'empereur Nicolas a décimé la population de la Pologne par le recrutement; il prenait jusqu'aux enfans. Qu'en est-il résulté? Le sentiment national est-il moins vivace aujourd'hui en Pologne? Il ne reste donc qu'une voie, celle de la justice, d'une politique libérale, et c'est en faisant d'abord justice que la Russie peut le mieux travailler à fonder sa propre sécurité et son avenir. C'est en elle-même sans doute que la Russie devrait puiser le conseil d'une politique plus intelligente et plus juste; mais en outre c'est, ce nous semble, un droit et un devoir pour l'Europe de lui rappeler sans cesse que cette politique est une obligation non-seulement morale, mais positive, écrite dans des traités. C'est dans des traités qu'est définie la situation du royaume de Pologne au point de vue du droit diplomatique, et ce sont ces traités qu'on viole en violant les dernières garanties assurées à ce malheureux pays. Sans doute il est des considérations que les gouvernemens doivent observer entre eux; nous nous figurons cependant qu'un mot de la France, un mot calme, modéré, mais ferme, aurait son poids, et des scènes comme celles qui désolent actuellement la Pologne sont certes de nature à raviver dans toute l'Europe libérale le sentiment de ce devoir de sympathie et de protection pour une nation infortunée.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

—

La saison s'avance, les théâtres en général s'enrichissent à peu de frais, et rien ne paraît à l'horizon qui annonce quelque événement nouveau et intéressant. Le monde cependant paraît content de son sort. Il accourt à toutes les fêtes qu'on lui donne; il applaudit à tout ce qu'il voit et à tout ce qu'il entend, et pourvu que l'heure présente s'écoule légèrement, il est heureux et n'en demande pas davantage. Aussi gardez-vous bien de troubler la jouissance de ce public affamé de plaisirs faciles par des considérations chagrines, ne vous avisez pas de lui dire ou de lui faire entendre que son goût pourrait être plus difficile et plus pur, et que jamais on n'a vu tant d'œuvres médiocres et tant de réputations éphémères acclamées par un si fol enthousiasme. Des paroles aussi justes seraient mal accueillies, et vous seriez considéré comme un trouble-fête, comme un esprit morose que rien ne peut satisfaire, et qui réserve son admiration pour les choses qui ne sont plus et pour les chefs-d'œuvre enterrés. — Il faut vivre avec son temps, vous dit-on, s'accommoder de ce qui est, reconnaître ce qui se fait de bon, et ne point empêcher les nouveaux talens de se produire par la comparaison inopportune des siècles glorieux et des génies qui ne sont plus. Chaque époque a son caractère, ses besoins, ses goûts et son idéal, qu'elle poursuit et qu'elle s'efforce de réaliser par les nouveaux moyens dont elle dispose. C'est ainsi que le siècle de Louis XIV a fait son œuvre, que le siècle suivant a fait la sienne, et que nous, enfans heureux de la révolution, avons créé une société, des lois, des arts et une littérature à notre image, qui répond à nos goûts et à nos besoins, et qui occupera une grande place dans l'histoire de la civilisation. C'est donc une très mauvaise disposition d'esprit que de venir décourager les efforts des contemporains par une admiration sénile des choses qui ont vécu leur vie, et de troubler l'illusion des vivans par des lamentations incessantes sur les temps passés. Faites comme nous, oubliez ce que vous savez, soyez jeune, arrogant, facile et de bonne humeur; laissez là les principes abstraits et les niaiseries esthétiques qui ne prouvent jamais rien et qui empêchent la sensibilité de s'épanouir. Ne vous occupez que du fait, que de la sensation, qui importe avant tout. Oubliez les Palestrina, les Bach, les Handel, les Marcello, et toutes ces glorieuses *ganaches* qui vous empêchent de voir et d'entendre ce qui se fait de bon de nos jours. Est-il besoin de savoir le contre-point et la fugue pour apprécier une ariette? Faut-il avoir étudié la rhétorique d'Aristote pour sentir le prix d'un couplet à Chloris? L'histoire est un thème commode que chacun peut varier à sa manière; c'est une mine de sophismes où chaque parti trouve des argumens pour sa cause. Le vrai et le beau absolus sont des chimères que l'homme entrevoit peut-être, mais qu'il ne peut jamais at-

teindre, et c'est une grande piperie de l'esprit que de mesurer les choses fugitives de la vie à de prétendues lois immuables de la raison et de la conscience qui n'existent que dans les systèmes des philosophes. Descendez donc de ces hauteurs métaphysiques où vous ne voyez que des nuages, mêlez-vous à cette troupe joyeuse de beaux esprits qui mènent l'opinion et qui chantent la vie avec un entrain admirable, soyez facile au monde, aux jeunes et aux chefs-d'œuvre naissans, et ne vous fâchez pas tout rouge pour une vocalise mal faite ou pour un rhythme boiteux : ce sont là des choses futiles dont l'imperfection ne trouble ni la paix de l'âme ni l'ordre de la société. Les arts sont un amusement, un luxe de l'existence, et la musique surtout n'a de prise que sur la sensibilité. Y voir autre chose et prétendre que la langue de Palestrina, de Gluck, de Mozart, de Beethoven et de Rossini, renferme des beautés durables et des profondeurs qu'on ne trouve dans aucun autre art, est une folie des mystiques allemands ou des songe-creux. Tout change dans ce monde, tout se modifie incessamment, et il n'y a d'immuable que la mobilité de l'esprit humain.

Il y a longtemps qu'une certaine classe d'hommes et d'esprits tient ce langage, car le sophiste Gorgias ne pensait point autrement. Pour nous, humbles que nous sommes, nous croyons appartenir à une autre famille intellectuelle, à celle qui croit aux notions primordiales et éternelles du vrai, du juste et du beau, et qui s'efforce de poursuivre dans la vie comme dans l'art un idéal qui, fût-il une chimère, vaudrait encore mieux que toutes les réalités. Voilà le principe qui sert de base à notre critique et qui nous autorise à mépriser les injurieuses attaques de vulgaires contradicteurs.

Le Théâtre-Lyrique a donné, le 9 janvier, la première représentation d'un opéra-comique en trois actes, *Ondine,* dont la musique est de M. Théodore Semet. Le sujet du *libretto* est tiré d'une très jolie légende du poète La Mothe-Fouqué, qui est très populaire en Allemagne, et qui a été mise plusieurs fois au théâtre. Il faut avouer que MM. Lockroy et Mestepès, qui ont arrangé pour M. Semet la donnée de La Mothe-Fouqué, n'ont pas eu la main heureuse, et qu'ils ne pouvaient pas faire une pièce plus obscure et plus absurde. Il y avait autrefois un humble ménage de pêcheurs dont le mari se nommait Ulrich et la femme Martha. Ils étaient vieux, et tout leur bonheur était concentré sur une petite fille qu'ils aimaient à voir jouer dans la prairie voisine. Cette petite fille, qui se nommait Bertha, disparut tout à coup et fut enlevée par un grand seigneur qui n'avait pas d'enfans et qui l'adopta comme sa fille. Un jour cependant les deux vieillards aperçurent au bord d'une rivière une petite fille aussi qui semblait leur avoir été envoyée par la destinée pour remplacer celle qu'ils pleuraient. Ils la recueillirent et l'élevèrent comme leur enfant dans la simplicité de leurs mœurs et de leur condition. Cette fille toute radieuse de grâce était un être mystérieux, une *ondine,* une fille des eaux lancée sur la terre on ne sait par qui, pour éprouver les passions des hommes. Ondine grandit, devient

belle comme le jour et fait la conquête du comte Rodolphe, neveu du prince d'Aremberg, qui a auprès de lui Bertha, sa nièce fictive, promise à Rodolphe. Il s'établit donc entre ces deux femmes, Ondine et Bertha, une lutte d'amour et de dévouement dont le cœur de Rodolphe est le prix. Après bien des luttes et des scènes inexplicables, on finit par savoir que Bertha, grande dame pleine de vanité et d'orgueil, est la fille ingrate d'Ulrich et de Martha, qu'elle repousse avec dédain, tandis qu'Ondine, douce, aimante et pleine de sollicitude pour les braves gens dont elle se croit l'enfant, est un être supérieur qui appartient à un autre monde. Bertha, repoussée par Rodolphe, retombe dans sa première condition, tandis qu'Ondine, n'ayant pas trouvé sur la terre un cœur qui l'aimât sincèrement, meurt et retourne dans l'empire des eaux, où elle recouvre l'immortalité. Cette belle intrigue est conduite par un personnage curieux qui s'appelle Fraisondin. C'est un dieu aquatique, oncle à la mode de Bretagne d'Ondine, qu'il conduit à travers la vie humaine comme un sournois insupportable qui se mêle de tout, une sorte de Bertram qui ricane et fait le mauvais plaisant.

M. Semet, qui a mis en musique la fable que nous venons d'esquisser, n'est point un inconnu. Il a déjà produit au Théâtre-Lyrique, qui l'a vu naître, trois ouvrages : *les Nuits d'Espagne, la Demoiselle d'Honneur* et *Gil Blas,* opéra en cinq actes, qui a eu un assez grand nombre de représentations. Dans ces opéras, qui ne sont pas restés au répertoire, on avait remarqué quelques idées mélodiques, de l'entrain dans les rhythmes, un certain désir d'être original et de viser au pittoresque; mais on sentait que M. Semet manquait d'expérience dans l'art d'écrire, et qu'il ne savait pas toujours donner à ses idées la forme et le développement nécessaires. Dans cette nouvelle partition, froidement accueillie par le public, je n'ai remarqué, au premier acte, qu'un joli duo pour soprano et ténor entre Ondine et Rodolphe, morceau agréable et bien venu, dont le moule existe depuis longtemps. A l'acte suivant, on trouve un air de bravoure bien dessiné et accompagné avec goût, de charmans couplets que chante Ondine par la voix svelte de Mlle Girard, un chœur vigoureux pour voix d'hommes, et le petit duo pittoresque qu'on nomme *le Roi des Grillons.* Au troisième acte, tout le monde a remarqué le récit fantastique de la *Taupe* et la prière d'Ondine faisant ses adieux à l'amour et à la vie humaine. A tout prendre, la partition dont nous venons de citer les principaux morceaux n'amoindrira pas la réputation honorable que s'est acquise M. Semet. Si dans les autres ouvrages de ce compositeur ingénieux il y avait quelques mélodies originales, des rhythmes surtout plus hardis et plus piquans, on sent que la nouvelle partition est mieux écrite et qu'elle constate un véritable progrès dans le talent de M. Semet. Les couplets de la *Taupe,* que nous avons cités, ce récit syllabique et mesuré, au-dessous duquel les instrumens à cordes à l'unisson dessinent une pénombre fantastique, n'est point une conception vulgaire.

L'exécution de l'*Ondine* a été passable. Mlle Girard, qui était chargée du

rôle de l'héroïne, y a mis beaucoup d'esprit, de gaîté et de grâce facile; mais pour donner à cette fille de l'Océan la physionomie que lui prête la légende, il aurait fallu des accens et un rayon de fantaisie que Mlle Girard ne possède pas. M. Battaille a été singulier dans le personnage bizarre de Fraisondin, qui a dû lui coûter bien de la peine, et dont il a composé la physionomie avec plus de savoir que d'instinct. M. Battaille, qui est au théâtre depuis tant d'années, n'a jamais pu se dépêtrer d'un certain accent vieillot qu'il prête à tous les personnages qu'il représente. Cet artiste, qui a tant de qualités peu communes, est moins un chanteur et un comédien qu'un professeur émérite qui pose devant le public comme devant une classe remplie d'élèves. Je ne veux pas oublier de dire un mot de M. Cabel, beau-frère de la cantatrice, qui a chanté avec goût, et une assez belle voix de ténor, plusieurs morceaux du rôle de Rodolphe, dont il était chargé. Si M. Cabel parvient à donner à sa voix un peu plus de souplesse et d'accent, il peut espérer de conquérir une réputation honorable dans la carrière qu'il parcourt.

Le sujet féerique d'*Ondine* avait été mis plusieurs fois, je l'ai dit, au théâtre au-delà du Rhin. Il existe surtout en Allemagne un opéra très populaire, *la Fille du Danube* (*das Donauweibchen*), dont la musique facile est d'un certain Ferdinand Kauer, qui en a composé des centaines comme cela. Kauer, qui est mort à Vienne en 1831, âgé de quatre-vingts ans, était l'Offenbach de l'époque; mais ce qui est plus curieux à savoir, c'est que le merveilleux conteur Hoffmann a fait un opéra romantique sur ce même sujet, et dont le *libretto* était du poète La Mothe-Fouqué, l'auteur même de la légende devenue si populaire. Voici en quels termes Rochlitz, un savant critique musical et l'ami d'Hoffmann, raconte cet événement : « Hoffmann pria le poète Fouqué de lui arranger l'*Ondine* pour un grand-opéra romantique. Le poète, qui aimait à obliger ses amis, fit vite ce qu'Hoffmann désirait. Hoffmann oublia, dans cette circonstance, que jamais un bon roman ne peut faire un bon drame. Hoffmann se mit à la composition de la musique avec son ardeur habituelle, sans perdre un instant; il avait fini avant de partir pour Berlin. Là il se présenta au théâtre. Je n'ai pas assisté à la représentation, mais le compositeur m'avait communiqué la partition avant la représentation. Les journaux ont rapporté que la pièce avait eu quelque succès, mais fort peu. Quelques chants ont plu, on les trouva pleins d'expression et d'originalité : on remarqua des caractères assez bien tracés, surtout ceux d'Ondine et de Kahleborn; mais en somme ce n'était pas un ouvrage vrai. Hoffmann ne voulut jamais se décider à changer quelque chose à son œuvre, et il traitait ceux qui l'avaient critiqué de *vieux badigeonneurs stupides*. Lui qui avait critiqué tout ce qu'il y a sous le soleil s'emporta jusqu'à dire : « Mon Dieu! que ne puis-je écrire une critique sur la critique pour l'avaler d'un seul coup et la tuer avec la mienne! » Weber, qui était à Berlin lorsqu'on représenta en 1816 l'opéra d'Hoffmann, a porté sur sa musique un

jugement très favorable. Dans un article de journal qui a été recueilli dans les œuvres posthumes de l'auteur du *Freyschütz,* Weber appelle Hoffmann un musicien de génie (1). Il signale plusieurs morceaux remarquables dans l'*Ondine,* un air au second acte, de jolis chœurs que chantent des paysans, ceux plus vigoureux des génies de la mer et de la terre, et surtout la couleur générale de l'ouvrage, qui, « depuis l'ouverture jusqu'à la scène finale, dit le grand maître, offrait un tableau saisissant de poésie et de vérité scénique. » Ce jugement de Weber n'a été partagé ni par le public de Berlin ni par l'opinion de l'Allemagne, qui n'a jamais pris au sérieux les compositions musicales de son écrivain humoristique. M. Fétis, qui a trouvé dans la bibliothèque de Berlin les opéras d'Hoffmann, les apprécie de la manière suivante : « J'ai pu les examiner à loisir, et ce n'est pas sans étonnement que j'ai constaté que cet homme manque d'imagination et ne s'élève jamais au-dessus du médiocre dans sa musique. Son grand-opéra romantique, *Ondine,* n'a de romantique que le sujet. La partition est convenablement écrite, mais c'est tout ce qu'on en peut dire. Ni les mélodies, ni l'harmonie, ni les modulations ne révèlent le génie. Les critiques que cet ouvrage lui suscita excitèrent sa bile et ses sarcasmes; mais, après les premiers accès de mauvaise humeur, il retira sa partition et ne voulut plus en entendre parler (2). »

Après bien des retards occasionnés par le triste accident de Mlle Livry, l'Opéra a pu donner le 19 janvier la reprise de *la Muette de Portici,* qu'il promettait depuis si longtemps. Ce bel et charmant ouvrage, qui jouit d'une si grande popularité aussi bien en France qu'en Europe, a été accueilli presque avec enthousiasme. Le public a été ravi de réentendre ces chants émus, ces mélodies faciles et pénétrantes qu'il sait par cœur, cet orchestre si vivant, si bien nourri d'une harmonie exquise qui ne cesse de parler et d'enchanter l'oreille. *La Muette de Portici,* dont le *libretto* si intéressant est de Scribe et Germain Delavigne, fut représentée pour la première fois le 29 février 1828. M. Auber avait alors quarante-six ans, et il avait déjà produit dix ou douze ouvrages à l'Opéra-Comique, dont les plus connus sont *la Neige, le Concert à la cour, le Maçon,* en 1824, et *Fiorella,* en 1826. Le succès éclatant de *la Muette* tira M. Auber hors de la mêlée de ses concurrens et le mit en très grande évidence. Après *la Muette,* après la mort de Boïeldieu et celle d'Hérold, resté seul sur le champ de bataille, M. Auber a produit, dans le genre particulier où brille son facile génie, une série de chefs-d'œuvre qui ont agrandi et consolidé sa réputation. Malgré la fécondité vraiment prodigieuse de M. Auber, on peut affirmer que les plus aimables et les plus exquises qualités de son talent sont condensées dans les ouvrages suivans : *le Maçon, la Fiancée, Fra-Diavolo, le Philtre, le Domino*

(1) J'ai emprunté quelques-uns de ces détails à un petit volume intéressant de M. Champfleury, *Contes posthumes d'Hoffmann,* chez Michel Lévy.

(2) *Biographie universelle des Musiciens,* deuxième édition, 4e volume.

noir, *les Diamans de la couronne* et *la Muette*, qui est le plus grand effort et le chef-d'œuvre du maître dans le genre sérieux. Ce n'est pas que la belle partition de *la Muette* diffère beaucoup par le style et les idées mélodiques des autres ouvrages de M. Auber, et qu'on soit autorisé à placer ce chef-d'œuvre au rang des grandes conceptions lyriques. Les œuvres de l'art aussi bien que les beautés de la nature extérieure se classent par le caractère de l'effet qu'elles produisent sur l'esprit de l'homme, par la qualité de l'émotion qu'elles éveillent dans l'âme. Il est aussi absurde de croire que les sensations se valent que de confondre la grâce avec le sublime, l'amour avec la terreur. La vraie critique repose donc sur la psychologie, c'est-à-dire sur la connaissance de l'âme et sur le classement hiérarchique des émotions qu'elle éprouve. Si le public a toujours raison de manifester le plaisir que lui donne une œuvre d'art, c'est à la critique éclairée qu'il appartient de la juger et de lui assigner une place dans l'ordre des travaux de l'esprit humain.

La musique de *la Muette* est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en donner ici une analyse détaillée. L'ouverture d'abord est un charmant morceau de symphonie bien adapté au sujet de l'ouvrage, et dans lequel on sent déjà l'influence souveraine de Rossini. J'en dirai autant de l'air de bravoure que chante Elvire : — *Plaisir du rang suprême*, — qui est devenu le cheval de bataille de toutes les élèves du Conservatoire. Après cela, on ne trouve au premier acte qu'un beau chœur religieux : — *O Dieu puissant*, — d'un style un peu vieillot, et le finale, qui a de l'éclat. C'est au second acte que l'action du drame s'engage et que le musicien déploie les plus brillantes couleurs de son imagination. Le chœur : — *Amis, le soleil va paraître*, — est splendide, et forme une belle préparation à la délicieuse barcarolle que chante Masaniello avec l'accompagnement du chœur : — *Amis, la matinée est belle*. — Cette mélodie limpide et doucement émue a couru le monde depuis trente ans qu'elle est éclose, et n'a rien perdu de sa fraîcheur et de sa morbidesse printanières. A cette introduction brillante succède le duo fameux entre Masaniello et Pietro : — *Mieux vaut mourir que rester misérable!* — dont la péroraison chaleureuse : — *Amour sacré de la patrie*, — a acquis la popularité d'un chant national. Veut-on connaître cependant quelle différence il peut exister entre deux manières d'exprimer le même sentiment et presque la même situation? Que l'on compare le duo de *la Muette* que nous venons de citer au trio de *Guillaume Tell!* C'est juste la distance qui sépare le beau du sublime, le talent du génie. Dans le duo de M. Auber, on semble entendre deux braves officiers français qui vont se battre pour la gloire et l'indépendance de leur pays; dans l'hymne de *Guillaume Tell*, c'est l'amour sacré de la terre natale, de la chaumière, de la famille et de la liberté qui parle la langue divine de l'idéal. Non, Dieu n'a pas permis à l'homme de simuler par les artifices de l'art les sentimens sublimes que son cœur n'a pas éprouvés. Dans ce second acte de *la Muette*, qui est si riche en idées musicales, on remarque

encore la partie d'orchestre qui accompagne la pantomime de Fenella, et surtout le finale où se noue la conspiration de Masaniello et du peuple napolitain contre le vice-roi. C'est une belle page de musique dramatique que ce finale si clairement bâti, et où domine une phrase délicieuse qui conduit le concert. Le troisième acte est presque aussi riche que le second en mélodies faciles et colorées. Après le duo assez insignifiant entre Elvire et Alphonse vient cette scène brillante du marché où le compositeur a peint avec une grâce merveilleuse les bruits, les éclats de rire et les sonorités diverses d'une foule joyeuse qui se presse et se heurte en plein soleil sur une place publique de Naples. Sur un motif qui persiste jusqu'à la fin de cette scène tumultueuse, on entend les cris des marchands offrant leurs denrées aux seigneurs qui circulent. Ce tableau brillant de la gaîté populaire, qui n'a pas tout à fait la désinvolture naïve de la gaîté italienne, est clairement dessiné, comme tous les morceaux d'ensemble de M. Auber, et ne renferme, après tout, qu'une harmonie très simple qui module fort peu. On a beaucoup imité depuis la couleur et la coupe de ce morceau remarquable, et M. Auber en avait déjà donné l'esquisse dans la jolie introduction du *Maçon*. La tarentelle exécutée par l'orchestre est d'un rhythme qui rappelle assez fidèlement les airs de danse du pays où se passe la scène, et elle prépare heureusement la prière en chœur :

Saint bienheureux dont la divine image
De nos enfans protége le berceau;

prière douce, pleine d'onction et de sentiment. Il est suffisamment connu des amateurs que cette prière sans accompagnement, ainsi que celle du premier acte, faisaient partie d'une messe que M. Auber a composée dans sa jeunesse. Le manuscrit de cette messe est aujourd'hui la propriété de M. Gounod, qui l'a hérité de son beau-père, M. Zimmermann.

Le quatrième acte s'ouvre par la cavatine du sommeil, prière douce et suave où Masaniello cherche à soulager et à consoler la pauvre Fenella, sa sœur. C'est le morceau que M. Gueymard chante le moins mal. Après la scène très dramatique et très musicale toujours où Pietro, suivi de quelques compagnons, vient demander à Masaniello d'achever la victoire du peuple en immolant le vice-roi, Elvire invoque la pitié de Fenella dans une prière touchante : — *Arbitre de ma vie,* — qui est un des meilleurs morceaux de la partition. Mme Vandenheuvel chante ce bel air avec autant de goût, de style noble que d'émotion. La scène qui suit, le débat furieux entre Pietro, ses compagnons et Masaniello, qui se refuse à livrer le vice-roi à leur fureur, est vigoureusement traitée, et elle s'enchaîne heureusement avec le chœur et la marche triomphale qui commencent le beau finale du quatrième acte. Enfin, au cinquième acte, on remarque encore la jolie barcarolle que chante Pietro et le finale très accidenté qui termine cette œuvre vraiment remarquable, où l'inspiration, servie par une science réelle et par un art exquis, s'allie dans une juste mesure au sentiment dramatique.

Ce qui prouve que nous avons raison d'être modestes, c'est l'exécution actuelle de *la Muette de Portici* à l'Opéra. Le rôle de Masaniello, qui fut créé dans l'origine par Adolphe Nourrit, a été chanté dans la suite par Duprez, par MM. Gardoni et Poultier, qui disaient agréablement l'air du sommeil; c'est M. Gueymard qui en est chargé aujourd'hui, et s'il fait ce qu'il peut pour rendre avec sa grosse voix les parties vigoureuses de ce beau rôle, il y manque complétement de distinction. M. Cazeaux, avec sa belle voix de basse, est bien dans le personnage de Pietro; mais il n'y a que Mme Vandenheuvel qui chante et qui joue le rôle d'Elvire en grande artiste qu'elle est. Le personnage intéressant de Fenella a servi à faire connaître une jeune artiste, Mlle Vernon, qui a fait preuve, dans ce rôle difficile, de beaucoup d'intelligence et d'une vive sensibilité, bien qu'elle en ait un peu exagéré les manifestations. Mlle Laura Fonta, dont le véritable nom est Pointel, a débuté aussi dans le divertissement du troisième acte avec succès. Mlle Fonta a été immédiatement adoptée par cette joyeuse bande de la fashion qui décide, à l'Opéra, de la destinée des danseuses et des étoiles de première ou de seconde grandeur. Les chœurs, qui chantent avec beaucoup d'ensemble, le choix et le caractère des divertissemens, l'éclat de la mise en scène et tous ces détails si importans lorsqu'ils concourent à l'effet général d'un grand ouvrage, prouvent déjà l'influence salutaire de l'homme actif et prévoyant à qui est confiée la direction de ce magnifique établissement national.

Les trente-cinq ans qui se sont écoulés depuis la première représentation de *la Muette* ont assez légèrement glissé sur l'œuvre capitale de M. Auber. Si quelques mélodies et surtout quelques tournures de phrases ont un peu vieilli, le corps de l'ouvrage est aussi jeune que l'esprit et la personne de l'illustre compositeur, qui semble ne pas se douter qu'il est né en 1782 et qu'il a quatre-vingt et un ans. Ce qu'il y a de remarquable dans tous les ouvrages de ce maître charmant, c'est l'abondance de ce qu'on peut nommer le fluide musical, ce discours continu de l'orchestre qui ne s'interrompt que rarement, et sur lequel se développent les sentimens et les péripéties dramatiques sans que l'oreille soit privée de l'aliment sonore qu'elle recherche avant tout dans un drame lyrique. Il existe en effet deux familles de génies fort différentes dans les arts : l'une est composée de ces hommes généreusement doués en qui abonde l'élément essentiel de l'art qu'ils exercent, et qui sont avant tout poètes, peintres ou musiciens par droit de naissance et de vocation supérieure; dans l'autre famille se trouvent ces natures vigoureuses, ces esprits sévères qui ne recherchent dans l'art que les moyens artificiels de manifester les sentimens qui les animent, et qui se préoccupent moins du charme et de l'élégance de la forme que de la valeur et de la vérité de la pensée. C'est à la première famille des génies lumineux et naturels, à la famille des mélodistes et des musiciens spontanés tels que Mozart, Cimarosa et Rossini, qu'appartient aussi le talent de M. Auber. Si par l'unité de la conception, par la vivacité du coloris, par la

variété des idées et la grâce du style, *la Muette* est vraiment le chef-d'œuvre de M. Auber, ce n'est pourtant qu'un ouvrage de second ordre, à mettre à côté, peut-être même un peu au-dessous de *la Favorite*. Si j'avais à choisir parmi les compositeurs nés Français ceux qui, selon moi, représentent le mieux les progrès de l'art national depuis le commencement du siècle, je classerais mes élus de la manière suivante : Boïeldieu et M. Auber d'un côté, Méhul et Halévy de l'autre, et, au milieu de ces deux groupes, Hérold, qui seul porterait au front la flamme du génie!

Le Théâtre-Italien est pris cette année d'une activité et d'un désir de changement dont on a quelque peine à s'expliquer la cause. Pourquoi donc a-t-on été chercher *i Lombardi*, un des premiers opéras de M. Verdi, que le maître a refondu à Paris et qu'on a donné à l'Opéra sous le titre de *Jérusalem?* Personne ne demandait à entendre un ouvrage qui a été composé à Milan en 1843, et pour l'exécution duquel il faut des voix jeunes et vigoureuses que le Théâtre-Italien ne possède pas. Y avait-il aussi nécessité de suivre gauchement l'exemple de l'Opéra-Comique en exhumant beaucoup trop tard *la Serva padrona* de Pergolèse avec M. Zucchini, qui ne possède pas la voix profonde de basse nécessaire pour exprimer les sentimens énergiques de Pandolfo? Il n'y a que Mme Penco qui, dans le rôle de Zerbina, qu'elle a chanté et joué avec un *brio* admirable, nous ait révélé une qualité peu connue de son beau talent. On sait que tous les ans, aux approches du carnaval, le Théâtre-Italien livre aux sourires du public une sorte de caricature du *Don Juan* de Mozart : c'est ce qu'il vient de faire tout récemment au grand contentement des philistins, qui sont ravis de voir les plaies saignantes de cette œuvre divine. Il faut entendre cette exécution de *Don Juan* pour avoir une idée de l'état d'abaissement où se trouve l'art de chanter dans la capitale du monde civilisé. Excepté Mme Frezzolini, qui dans le trio des masques révèle la haute distinction de son goût et de son style de grande cantatrice, tout le reste est misérable. On pense bien que Mlle Patti, qui nous est apparue pour la première fois dans le rôle de Zerlina, n'est pas comprise dans ce jugement sévère. Elle paraît trop heureuse d'être au monde, cette vaillante et jeune virtuose, pour que l'on veuille troubler par des réflexions malignes sa joie et celle du public qu'elle enivre. Elle est aujourd'hui ce qu'elle était il y a deux mois, une enfant bien douée, une nature généreuse, intelligente, pleine de verve et de bonne humeur, et possédant une voix de soprano d'un timbre strident et d'une flexibilité admirable, qu'elle lance à travers champs comme un cheval fougueux. Elle va, elle court, elle sautille, elle gazouille comme un oiseau qui est enchanté de son propre ramage. Née dans les camps, Mlle Patti ne sait pas trop ce que c'est que le goût; elle ignore les nuances du sentiment et la différence des styles et des genres. Elle chante la musique de Bellini comme celle de Donizetti; elle est dans le rôle de Norina de *Don Pasquale* ce qu'elle est dans celui de Rosine du *Barbier de Séville*, une charmante et capricieuse bohémienne qui fait des tours de gosier merveilleux, et qui se

moque parfaitement du « qu'en dira-t-on? » Si vous saviez tout l'esprit, toutes les petites malices que Mlle Patti prête à cette adorable Zerlina, à cette *paesanella* qui se laisse éblouir un instant par un rayon de l'amour idéal! Non, non, ce n'est plus là le rêve de Mozart, ce n'est plus Zerlina, c'est une camériste accorte qui écoute avec plaisir les propos galans de monseigneur, et qui ne serait pas fâchée de planter là son fiancé Masetto. Adorable mademoiselle Patti, vous êtes une réaliste, et vous ne laissez rien ignorer aux gens. C'est pourquoi, dans l'air si caressant de *Vedrai, carino,* vous frappez de la main des petits coups réitérés sur la place du cœur, comme pour dire au public, qui vous passe tout : « Il est là, il est là, ce petit cœur qui est rarement ému! »

P. SCUDO.

UN VOYAGE DANS LA VALLÉE DU NIL (1).

Autrefois l'instinct des voyages constituait une véritable vocation. On ne partait pas pour revenir à jour fixe, mais pour rester le plus longtemps possible dans les lointaines régions que l'on n'avait pu atteindre qu'à travers beaucoup de difficultés, de fatigues et de dangers. De retour dans ses foyers, le voyageur restait sous le charme de ses impressions et comme étranger en son propre pays. Souvent illettré, il mettait dans ses récits plus de naïveté que de poésie; son regard n'embrassait guère l'histoire des peuples qu'il avait vus, et il se contentait de décrire avec une exactitude scrupuleuse tout ce qui l'avait frappé durant une lente excursion. Son imagination surexcitée le rendait volontiers crédule; il répétait sans contrôle ce qu'il avait entendu raconter par des populations ignorantes et portées à voir le merveilleux partout. De nos jours, il n'en est plus ainsi; on se met en route sans trop savoir pourquoi, pour changer d'air, pour se procurer une distraction; l'on s'en vante même, et en fin de compte on fait un livre instructif et sérieux. Ouvrez *la Vallée du Nil :* les auteurs vous diront qu'ils ne savaient guère la veille s'ils devaient aller à Constantinople, à Florence ou bien en Chine. Sera-ce donc sans émotion qu'ils vont aborder la terre sacrée d'Égypte, mesurer la hauteur des pyramides, interroger les ruines de Thèbes? Leur cœur ne battra donc pas devant ces monumens qui proclament la gloire des âges anciens et le néant des grandeurs humaines? Ils resteront donc devant les temples des dieux égyptiens et devant la hutte du Nubien aussi impassibles que l'appareil photographique dont ils sont armés?... N'en croyez rien; ils sont artistes quand même, et ils sauront bien rehausser par les vives couleurs de leur imagination les noires épreuves que le soleil leur livre. Cette Égypte qu'ils explorent hardiment et presque sans s'étonner, ils l'ont étudiée dans l'ombre des bibliothèques; ils la connaissent par avance, et ils vont droit au sphinx sans être embarrassés des

(1) *La Vallée du Nil, impressions et photographies*, par MM. Henri Cammas et André Lefèvre. — 1 vol. in-8°, Hachette, 1862.

énigmes qu'il va leur proposer. Tandis que leur barque refoule les eaux du Nil, leur esprit cultivé se rend compte de tout. Ils évoquent l'une après l'autre les anciennes dynasties qui vivaient au temps des patriarches, ils appellent familièrement par leurs noms les divinités symboliques dont les images colossales ont effrayé les générations passées. Rien ne trouble ces voyageurs essentiellement modernes qui traversent le pays des mystères d'un pas sûr et tenant en main le flambeau de la science. La fable les fait sourire; c'est l'histoire qu'ils poursuivent au milieu des ténèbres de l'antiquité, et ils la racontent avec tant d'aisance qu'on est tenté de les croire sur parole. Point de longueurs, point de ces pages languissantes qui avertissent le lecteur que la barque s'est échouée sur un banc de sable et que les voyageurs, vaincus par le sommeil, laissent tomber la plume. Et puis le lecteur est pressé, il faut le tenir en haleine et offrir à ses regards impatiens une série non interrompue de tableaux qui le captivent; d'ailleurs c'est pour lui que l'on écrit, et non pour soi. Il importe de provoquer chez lui ces mouvemens de surprise et d'éblouissement contre lesquels on a eu soin de se tenir en garde.

Il y a donc dans *la Vallée du Nil* beaucoup d'art et d'habileté. Dans les descriptions, qui sont toujours courtes, on retrouve cette alliance de la poésie et de la peinture qui est un des traits caractéristiques du style de notre époque. Rien de vague ni de confus, par suite beaucoup de précision et point de rêverie. Les auteurs semblent s'être inspirés de Decamps plus que de Marilhat. Les lignes de leurs paysages se déroulent avec fermeté, et les plans y sont indiqués avec une grande netteté : c'est bien là le ciel splendide de l'Égypte que le soleil embrase de ses feux, et ces coins d'ombre opaque où le fellah vient dormir; mais on aimerait à sentir le souffle de la mélancolie passer, comme une fraîche brise, à travers les palmiers qui se profilent à l'horizon. Que voulez-vous? les générations nouvelles, contemporaines des chemins de fer, de la navigation à vapeur, du télégraphe électrique et des publications illustrées, ont perdu le sentiment de la distance et de l'inconnu, qui agissait jadis d'une façon si puissante sur les imaginations. Il n'y a plus rien d'imprévu pour elles, et la pensée de l'isolement ne vient point altérer la sérénité de leur cœur. Devant les palais d'Aménophis et de Sésostris, le voyageur moderne n'éprouve plus cette épouvante secrète qui se reflétait jusque dans les gravures plus ou moins correctes qui nous les retraçaient. Désormais on est trop fin pour se laisser prendre au mirage, trop savant pour être dupe des apparences. Est-ce à dire cependant que les auteurs de *la Vallée du Nil* restent indifférens à la vue des grands spectacles qui frappent leurs regards? Non certes, mais, comme ils sont parfaitement maîtres d'eux-mêmes et que l'enthousiasme ne leur donne point le vertige, ils ont le coup d'œil sûr. Il règne dans tout leur récit un ton dégagé et souriant qui ne touche jamais à l'emphase; en y regardant de près, on y trouverait même une pointe de scepticisme qui se trahit en plus d'un passage. L'esprit français est ainsi fait, il ne veut

jamais perdre ses droits, et même en face de Moïse il garde son franc parler. Ce n'est pas nous qui applaudirons à cette hardiesse; nous la constatons comme une preuve du lien qui unit cet ouvrage à tant de publications récentes.

Et puis, pourquoi ne dirions-nous pas toute notre pensée? après un livre comme *la Vallée du Nil,* la terre des Pharaons a beaucoup perdu de son prestige. La Haute et Basse-Égypte s'offrent à vous comme un vaste et riche musée dont un guide instruit et aimable vous fait les honneurs avec une grâce parfaite. Lisez-le attentivement, ce livre, et n'eussiez-vous jamais quitté les bords de la Seine, vous croirez avoir accompli vous-même le pèlerinage qui vous est raconté. Les étapes sont marquées; vous saurez à quelle hauteur s'est élevé le thermomètre tel jour, à telle heure; vous avez affaire à des voyageurs qui prennent note de tout, et non à des rêveurs qui s'abandonnent aux caprices de leur humeur mélancolique. Mais si vous avez eu le bonheur de contempler vous-même les rives mystérieuses du Nil, si vous voyez encore, dans le lointain de vos souvenirs, les pyramides surgir comme des ombres au seuil du désert, et les minarets se refléter en tremblant dans les eaux du grand fleuve, vous sentirez ces vagues images pâlir et s'effacer devant la réalité qui s'offre à vous. C'est que tout était ébahissement et surprise pour les voyageurs de notre temps; le calme de ces silencieuses campagnes, au milieu desquelles on n'apercevait que des buffles noirs se baignant parmi les joncs et çà et là de maigres chameaux couchés dans la plaine, nous accablait d'une tristesse profonde, et pourtant nous admirions. Nous étions trop stupéfaits pour chercher à comprendre, trop intimidés pour essayer de pénétrer les mystères de cette antiquité si imposante. Ce qui frappait nos regards nous faisait l'effet d'un songe, et nous nous demandions de quel droit nous osions fouler cette terre célèbre. Aujourd'hui ceux qui visitent ces contrées ne peuvent éprouver des sensations de cette nature; ils doivent donc les décrire d'une façon toute différente. La route qu'ils suivent, bien d'autres l'ont parcourue avant eux, et comme il ne leur reste rien d'absolument nouveau à faire connaître, il faut qu'ils abordent franchement les questions d'histoire et d'art qui se présentent en Égypte plus nombreuses qu'en aucun pays de la terre. Cette tâche, les auteurs de *la Vallée du Nil* l'ont remplie avec talent, et c'est par ce côté surtout que leur livre se recommande au lecteur studieux. En examinant avec eux les monumens de Thèbes et de Karnak, on se convainc que l'antiquité savait produire des œuvres puissantes qui sont au-dessus de nos forces. Il y a dans cette architecture gigantesque, et pourtant pleine d'harmonie dans ses proportions, la preuve d'une science consommée. Là se sont épanouies des sociétés civilisées, douées d'une vitalité prodigieuse, habituées à créer de grandes choses; là s'est développée largement une théocratie intelligente qui résumait dans ses mythes profonds et savans tout ce que l'étude attentive des lois naturelles lui avait révélé. Là aussi ont régné des despotes, des conquérans superbes; tout semblait si bien

constitué dans leurs états, que ces souverains, enivrés de leur puissance, la proclamaient éternelle, et ils prenaient à tâche d'instruire la postérité de ce qu'ils avaient accompli durant leur vie. Et pourtant des invasions de barbares vinrent battre en brèche et renverser ces empires éphémères : il y eut des temps d'arrêt dans la période de destruction ; mais peu à peu le silence se fit autour des palais somptueux qui retentissaient jadis du bruit des fêtes. Les nouvelles générations, insouciantes du passé, inhabiles à en continuer la tradition et incapables d'en comprendre la grandeur, n'apprirent rien au contact de ces ruines éloquentes. Puis parut l'islamisme, dont la mission semble avoir été de tout anéantir de ce qui rappelait la gloire des temps anciens. Ce fut lui qui acheva de ruiner et de défigurer l'antique Égypte, et s'il eut, sous les dynasties dont les noms sont restés fameux, son prestige et son rayonnement, il n'en est pas moins vrai qu'il n'a rien pu fonder de solide et de durable. Le germe de la mort était en lui dès le principe; une religion qui flatte et excite les plus mauvaises passions de l'homme doit tôt ou tard conduire à la dissolution et à l'abrutissement les populations qui en subissent le joug. L'Orient est le pays de la lumière, *ex Oriente lux;* voilà pourquoi la barbarie orientale conserve encore je ne sais quel aspect pittoresque et brillant. Monté sur des coursiers incomparables, muni d'armes étincelantes, paré de riches costumes, le cavalier musulman captive nos regards et séduit nos imaginations. Qu'importent les mille ruelles infectes et sombres qui composent une ville turque? Elle a ses minarets sveltes et élancés qui se dressent au-dessus des toits abaissés comme le palmier au-dessus des roseaux; elle compte quelques palais dont les dômes reluisent au soleil, dont les murs sont percés de trèfles finement découpés. Fils des pays occidentaux où tout est terne, nous sommes entraînés vers l'Orient, et nous sourions à la vue des tableaux féeriques qu'il nous offre à chaque pas. Et puis le soleil est là, ce grand enchanteur qui, à force de lumière, nous fait oublier les misères et les hontes cachées!

Cependant la civilisation de l'Europe a débarqué aux bouches du Nil. Vous avez beau remonter le noble fleuve jusqu'en Nubie, derrière vous retentit la pioche des terrassiers qui vont ouvrir un canal entre les deux mers. Il y a de grands capitaux engagés dans ce delta dont le nom n'était jamais prononcé à la Bourse; la fumée des usines noircit ce ciel d'azur sur lequel on ne voyait passer que l'aile du flamand, aussi rose que le soleil à son coucher. On ne peut donc plus parler de l'Égypte ancienne sans s'occuper de l'Égypte du présent et de l'avenir. Les auteurs de *la Vallée du Nil* n'ont point omis de toucher à ces questions nouvelles. Pays fertile et salubre, traversé par un fleuve immense qui lui tient lieu de grande route, la terre des Pharaons attire sur elle les regards de l'Europe. La voilà plus que jamais sur la route de l'extrême Orient, et elle devient comme la première étape du chemin qui conduit en Chine et au Japon. Elle plaît surtout aux Français, qui les premiers y ont paru avec un éclat incomparable, guidés par le génie de Bonaparte; ils y ont pris pied en quelque sorte, non

de force, mais parce qu'ils ont l'art de faire entendre aux peuples les plus divers, sans les blesser, le langage de la raison. Leur présence s'y révèle à chaque pas : il n'y a pas en Égypte une innovation, pas une entreprise utile, à laquelle n'ait attaché son nom quelqu'un de nos compatriotes. Au lieu de détruire, l'invasion moderne s'efforce de reconstruire cette civilisation qui tombait en morceaux; mais elle voudrait lui donner d'autres bases plus solides et plus rationnelles. Réussira-t-elle dans son œuvre de régénération? De l'Égypte ruinée et affaissée sur elle-même, l'Europe fera-t-elle sortir une Égypte forte et saine? Bien hardi serait celui qui oserait dire oui! Il n'en est pas des peuples qui reçoivent les inventions modernes comme de ceux qui les ont créées : ceux-ci doivent les découvertes qui les honorent à une longue série de travaux dont elles sont le couronnement; ceux-là ne voient que les effets dont ils ignorent les causes. Ce qui nous paraît certain, c'est que la navigation à vapeur sur le Nil et l'établissement de chemins de fer dans le désert n'ajoutent rien à la poésie du voyage, et pour notre compte nous nous félicitons d'avoir entrevu l'Égypte avant qu'elle fût dotée de ces moyens de locomotion. Les auteurs du livre qui nous occupe semblent être moins pessimistes; ils sont de ceux qui envisagent l'avenir avec confiance, et qui trouvent dans les ressources d'un esprit cultivé une ample compensation aux charmes de cette couleur locale qui tend à disparaître. Ils sont jeunes, et nous ne le sommes plus; nous ne pouvons donc pas voir les choses avec les mêmes yeux. Les vieux comme nous aimaient à s'isoler de tout ce qui leur rappelait le pays natal, à vivre d'une vie étrangère sous un ciel étranger, à ne point entendre au-delà de la Méditerranée ou de l'Océan les bruits de l'Europe; mais autres temps, autres mœurs : la génération qui nous succède s'intéresse à tout ce qui se lie au grand mouvement social; elle n'a pas de goût pour les promenades contemplatives qui ne produisent rien qu'une satisfaction intime et difficile à communiquer au dehors. Les écrivains qui ont rédigé le récit de leurs excursions dans *la Vallée du Nil* ont eu en vue de tracer un itinéraire complet et instructif qui pût servir aux touristes; ils ont voyagé comme on voyagera désormais, commodément, vite et bien, sans rencontrer d'aventures extraordinaires, sans recueillir de légendes surannées, mais avec cette sûreté de coup d'œil que donne la sagacité unie à la science. Au lieu de se poser en héros qui ont accompli un pèlerinage hérissé de dangers et impossible à tout autre, ils vous disent : « Ce que nous avons fait, vous pouvez le faire aussi en prenant avec vous ce livre, qui vous tiendra lieu de guide et de *cicerone*. »

TH. PAVIE.

UN PRISONNIER DE GUERRE AU MEXIQUE (1).

Malgré l'intérêt d'à-propos qui s'attache au sujet, ce livre n'est point ce qu'on appelle un ouvrage de circonstance, car les premières lignes en furent

(1) *Souvenirs d'un Prisonnier de guerre au Mexique*, par M. Vigneaux; Paris 1863.

écrites, il y a bientôt neuf ans, au sommet d'un promontoire du rivage californien. M. Vigneaux a parcouru le Mexique et rédigé la plus grande partie de ses notes à une époque où personne ne pouvait encore supposer qu'une armée française envahirait un jour le territoire de la principale république hispano-américaine. Alors la grande préoccupation des Mexicains était de repousser les expéditions dirigées contre leur territoire, soit en vue d'agrandir le domaine de l'esclavage, soit dans des pensées de conquête.

Après Walker, le comte Raousset de Boulbon est le plus célèbre de tous les chefs de bandes qui, moins heureux que Cortez, ont vainement essayé de réduire le Mexique avec quelques centaines d'hommes. En 1852, il avait remporté la brillante victoire d'Hermosillo, mais au lieu de mettre son triomphe à profit, il avait laissé sa petite armée se fondre tout entière, et bientôt, se trouvant à peu près seul, il avait dû revenir en Californie, où il s'occupa de préparer une deuxième invasion. Au commencement de 1854, après de nombreux contre-temps, il saisissait enfin une occasion de partir et s'embarquait pour Guaymas, le port de la Sonora. M. Vigneaux, très jeune encore et possédé du démon des voyages, s'était engagé à suivre l'aventurier français en qualité de secrétaire, croyant qu'il s'agissait d'arracher la république mexicaine au despotisme de Santa-Anna et d'aller se faire acclamer comme des libérateurs par tous les hommes de progrès. Il reconnut promptement son erreur. La plupart des hommes admis par M. de Raousset étaient loin d'être des héros comme il en aurait fallu pour cette rude tâche de l'affranchissement du Mexique; quelques-uns d'entre eux, ramassés dans les rues de San-Francisco, étaient des misérables sans courage et sans vergogne. Enfin le chef lui-même manquait des qualités nécessaires pour la réussite. Mauvais juge des hommes avec la prétention de savoir les commander, dépourvu de coup d'œil et d'initiative dans les circonstances difficiles, rempli d'hésitation au moment des résolutions suprêmes, « effrayé par la perspective de la victoire, » il était aventurier de fantaisie sans avoir aucune des qualités du véritable aventurier, si ce n'est une bravoure léonine qu'il ne savait malheureusement pas modérer au fort de la lutte. Ce qui lui causa peut-être le plus de tort, ce fut sa politique de ruses. Il se posait comme le restaurateur de la république mexicaine, et cependant il préparait en secret la monarchie; il envahissait le pays dans l'intention de renverser le gouvernement de Santa-Anna, et pour introduire plus facilement ses hommes au Mexique, il ne trouvait d'autre expédient que de les faire enrôler dans cette armée qu'ils allaient avoir à combattre, mettant ainsi sa troupe dans l'obligation de trahir avant de tirer le premier coup de fusil. On sait le reste. Après avoir longtemps hésité, M. de Raousset engagea la lutte le 13 juillet 1854; mais, abandonné d'une partie des siens, il fit en vain des prodiges de valeur; il tomba vivant entre les mains de ses ennemis, et quelques jours après il était fusillé.

Le général mexicain Yañez usa de sa victoire avec une remarquable modération. Pendant la bataille, il était resté exposé aux balles françaises,

armé d'une simple canne. Après la lutte, son premier soin fut de calmer ses soldats et de soustraire les prisonniers à leur fureur. Ne pouvant arracher M. de Raousset à la mort, sous peine d'être lui-même accusé de trahison, il tâcha du moins d'adoucir l'amertume de ses derniers jours à force de prévenances et de respect. Quant aux autres Français pris les armes à la main, il parvint à les sauver tous, même ceux qui avaient trahi leur serment de fidélité au drapeau mexicain. Il poussa la générosité jusqu'à faire remettre une somme d'argent à chaque prisonnier, et la délicatesse jusqu'à prier les officiers de vouloir bien accepter des armes de luxe semblables à celles qu'ils avaient perdues pendant le combat. Ces bons procédés lui coûtèrent son commandement; en outre, le président Santa-Anna cassa les décisions qu'avait prises le général Yañez, et, comprenant le droit de grâce à sa manière, trouva bon de condamner à mort les officiers insurgés, et les soldats à dix années de détention. Heureusement ce décret resta lettre morte, grâce aux temporisations des généraux mexicains chargés de l'exécuter. La position de M. Vigneaux et de ses amis n'en resta pas moins très critique aussi longtemps que dura leur séjour sur le territoire de la république.

Pendant près d'une année de voyages, d'abord en qualité de prisonnier, puis comme fugitif, M. Vigneaux a pu étudier le Mexique sous ses principaux aspects. Il a traversé le pays d'une mer à l'autre mer; il a tour à tour habité des prisons, des hôpitaux, des casernes, des auberges, des *ranchos* et des palais; il a dû frayer avec des hommes de toutes les classes et de toutes les races, prisonniers, soldats, prêtres et marchands, Indiens, métis, mulâtres et blancs « au sang d'azur. » Certes, dans l'état d'incertitude où se trouvait le voyageur français au sujet du sort qui lui était réservé, on comprendrait facilement qu'il eût pris en dégoût ces populations bigarrées, encore si misérables, si asservies, si dépourvues d'instruction; mais tout au contraire, M. Vigneaux porte un jugement des plus favorables sur le peuple mexicain. Ce peuple est avide d'instruction et de progrès; il aime et admire les étrangers, bien qu'il soit obligé souvent de se défier d'eux. Il les accueille volontiers comme des amis, mais se refuse à les avoir pour maîtres. Fier de sa patrie et jaloux de son indépendance, il garde toujours une certaine noblesse native qui lui permet de réagir contre sa destinée actuelle et d'avoir confiance dans l'avenir. Si les Mexicains n'ont pas été socialement régénérés depuis qu'ils ont reconquis leur autonomie, c'est que le régime d'oppression légué par l'Espagne n'a pas été modifié. Le bas clergé, qui, pour s'émanciper lui-même, avait soulevé les Indiens des campagnes au nom de la Vierge mexicaine de Guadalupe, ne fit rien après la victoire pour arracher le peuple à son ignorance et à ses superstitions. Les riches *hacienderos* continuèrent de faire travailler les *peones* comme autant d'esclaves, bien que la servitude fût nominalement abolie. Enfin le fisc suivit les erremens d'autrefois, et paralysa tout commerce, toute industrie nationale, en concédant à quelques monopoleurs, étrangers pour la plu-

part, les fournitures de l'armée, la fabrication des objets industriels, l'importation et l'exportation des denrées, tout, jusqu'aux douanes de la république. De là ces tiraillemens continuels, ces *pronunciamientos*, ces révolutions successives qui rendent l'histoire mexicaine des quarante dernières années à la fois si compliquée et si tristement monotone. Cependant le caractère national n'est point avili, et le *ranchero* mexicain, que sa vie solitaire au milieu des savanes a soustrait presque complétement aux influences corruptrices des grandes villes et des *haciendas,* montre par son courage, son patriotisme, son désir d'apprendre, ce que pourra devenir le peuple entier, quand il jouira d'une vraie liberté. M. Vigneaux aime le *ranchero,* ce type idéal du Mexicain, et cet amour même contribue à nous donner confiance dans les appréciations du voyageur. La sympathie est la première condition d'un jugement équitable.

Mais autant les raisonnemens de M. Vigneaux sur le peuple mexicain nous semblent justes, autant nous regrettons les digressions inutiles que l'auteur a cru devoir faire dans le champ de la politique américaine. Il condamne Walker, parce que celui-ci voulait introduire l'esclavage dans la Basse-Californie, au Mexique, dans les républiques de l'isthme, et en même temps il absout les esclavagistes du sud comme s'ils représentaient uniquement les intérêts de l'agriculture et le principe du libre échange contre les préjugés du protectionisme. Comment M. Vigneaux peut-il se refuser à ce fait évident que la cause du flibustier Walker et celle des planteurs rebelles est absolument la même? Quoi qu'il puisse dire, les faits restent avec leur immuable logique. Il est constant que la conquête du Texas a été entreprise à l'instigation des gens du sud, afin de transformer ce pays en un grand état à esclaves; il n'est pas moins certain que les planteurs ont déclaré la guerre aux états du nord, non parce que le président Lincoln était protectioniste, ce dont personne ne se souciait, mais parce qu'il s'opposait à l'extension de l'esclavage; enfin il est également positif que les libres états de l'ouest, plus exclusivement agricoles que ceux du sud, ne songent point à quitter l'Union et luttent contre l'insurrection avec la même énergie que les états industriels. Ce sont là des vérités indiscutables contre lesquelles aucun raisonnement ne saurait prévaloir. Et n'avons-nous pas en outre le témoignage solennel du vice-président de la confédération, déclarant que désormais l'esclavage serait « la pierre angulaire de leur société? » Ces quelques pages consacrées par M. Vigneaux à la crise américaine devraient donc disparaitre de son volume, et l'attention s'arrêterait avec plus de complaisance sur les parties vraiment intéressantes de cet ouvrage, sur celles où l'auteur décrit au lieu de discuter, où il recueille ses souvenirs an lieu de grouper des argumens. ÉLISÉE RECLUS.

V. DE MARS.

